




Organisation
internationale
du Travail

► Rapport phare du BIT



► **Emploi
et questions
sociales dans
le monde**

Tendances 2020



Emploi et questions sociales dans le monde

Tendances 2020

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que la source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2020

Genève, Bureau international du Travail, 2020

ISBN 978-92-2-031411-1 (imprimé)

ISBN 978-92-2-031412-8 (pdf Web)

emploi / chômage / politique du travail / analyse du marché du travail /
développement économique et social / développement régional / Afrique / Asie / Caraïbes /
Europe / pays de l'UE / Amérique latine / Moyen-Orient / Amérique du Nord / Pacifique
13.01.3

Également disponible en anglais: *World Employment and social Outlook: Trends 2020*,
ISBN 978-92-2-031408-1 (imprimé), ISBN 978-92-2-031407-4 (pdf Web), Genève, 2020;
et en espagnol: *Perspectivas Sociales y del Empleo en el Mundo: Tendencias 2020*,
ISBN 978-92-2-031415-9 (imprimé), ISBN 978-92-2-031416-6 (pdf Web), Genève, 2020.

Données de catalogage avant publication du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Cette publication a été réalisée par l'Unité de gestion
de la production des publications (PRODOC) du BIT.

*Création graphique, conception typographique, mise en pages, lecture et correction d'épreuves,
impression, édition électronique et distribution.*

PRODOC veille à utiliser du papier provenant de forêts gérées d'une façon
qui est respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Code: DTP-CORREDIT-WEI-SEP

► Préface

Le sentiment que les marchés du travail ne répartissent pas correctement les fruits de la croissance économique et que les inégalités qui en découlent constituent une menace pour la cohésion sociale s'impose chaque jour davantage. L'évaluation de ces phénomènes exige donc une étude rigoureuse des tendances économiques et sociales qui façonnent le monde du travail. Il est notamment essentiel de comprendre dans quelle mesure toutes les personnes en âge de travailler peuvent accéder à un travail décent et atteindre leur plein potentiel dans le travail. Des données solides sur ces questions doivent alors inspirer directement la conception de politiques économiques et sociales qui peuvent guider les pays sur la voie d'un développement durable et inclusif.

Grâce à une ambitieuse collecte de données et à une modélisation, les chercheurs et les statisticiens du BIT ont pu élaborer de nouvelles séries d'estimations d'indicateurs à l'échelle mondiale, qui offrent un tableau complet des marchés du travail. Les nouvelles données présentées dans ce rapport jettent un nouvel éclairage sur les écarts importants dans l'accès au travail, puisque la sous-utilisation de la main-d'œuvre va bien au-delà du chômage. En outre, le rapport souligne la persistance

de fortes lacunes dans la qualité du travail, notamment des taux élevés d'informalité et de pauvreté au travail, qui ne devraient pas reculer de manière significative compte tenu d'une croissance insuffisante ou non inclusive. Enfin, le rapport démontre que des inégalités prononcées prévalent sur les marchés du travail. Les nouvelles estimations relatives à la part du revenu du travail dans la population active mondiale, ainsi que sa répartition inégale entre les travailleurs, montrent en particulier les inégalités du marché du travail dans les différentes régions du monde sous un nouveau jour. Ce rapport s'attache également à la situation et à l'évolution du marché du travail pour les travailleurs ruraux et les travailleurs urbains, mettant en évidence une importante ligne de segmentation qui divise les perspectives économiques et sociales de la main-d'œuvre mondiale.

Emploi et questions sociales dans le monde: tendances, le rapport phare annuel du BIT, fournit, comme pour les éditions précédentes, un aperçu global faisant autorité sur la situation de l'emploi dans le monde. Cette édition 2020 dresse un tableau complet des progrès accomplis et des lacunes qui subsistent pour parvenir à la justice sociale et au travail décent.



Guy Ryder
Directeur général du BIT

► Table des matières

Préface	3
Remerciements	9
Résumé analytique	11
01 Tendances de l'emploi et des questions sociales dans le monde	17
Vue d'ensemble du marché du travail mondial	20
Le contexte économique des tendances du marché du travail	23
Accès à l'emploi et sous-utilisation de la main-d'œuvre	29
Emploi rémunéré et obstacles au travail décent	37
Conclusion	41
02 Tendances de l'emploi et des questions sociales par région	43
Afrique	44
Amériques	49
États arabes	54
Asie et Pacifique	57
Europe et Asie centrale	62
03 Évaluer les inégalités à partir du revenu du travail	67
Estimations de la part et de la répartition du revenu du travail à partir des microdonnées harmonisées du BIT	71
Tendances concernant la part du revenu du travail	73
Caractéristiques mondiales et régionales de la répartition du revenu du travail	76
Les inégalités de revenu dans les pays à faible revenu sont-elles sous-estimées?	80
Conclusion	85
Annexes	87
A. Classification des pays et territoires par région et niveau de revenu	88
B. Estimations modélisées du BIT	90
C. Estimation de la ventilation détaillée de l'emploi dans le secteur manufacturier	99
D. Tableaux des indicateurs du marché du travail dans le monde, par groupe de revenus et par sous-région	100
Bibliographie	133

Encadrés

1.1	Sources de données pour les estimations modélisées du BIT et remarques sur la part d'incertitude	19
1.2	Le protectionnisme commercial a des ramifications dans les chaînes d'approvisionnement mondiales	24
3.1	Estimation de la part du revenu du travail à l'aide d'approches empiriques	69
B.1	Révisions des anciennes estimations	91

Figures

1.1	Aperçu mondial de l'accès à l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, 2019	21
1.2	Caractéristiques de l'emploi mondial, 2019 (pourcentages)	22
1.3	Inégalités mondiales dans les résultats du marché du travail, indicateurs sélectionnés, 2019 (pourcentages)	23
1.4	PIB par habitant, groupes de revenu, 2000 et 2018 (en dollars É.-U., PPA)	25
1.5	Croissance moyenne du PIB et de ses deux composantes (productivité du travail et emploi), au niveau mondial et par groupe de revenus, 1999-2019 (pourcentages)	27
1.6	Estimation du taux de croissance du PIB qui stabilise le taux de chômage; croissance de la population active, pays à revenu élevé, 1992-2018 (pourcentages)	27
1.7	Indice des troubles sociaux, au niveau mondial et régional, 2009-2019 (points)	28
1.8	Répartition de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, par sexe, aux niveaux mondial et régional, 2019 (pourcentages)	33
1.9	Taux de chômage mondial, 2000-2021 (pourcentages)	34
1.10	Part de la population en âge de travailler dans les zones urbaines, au niveau mondial et par groupe de revenus, 2005 et 2019 (pourcentages)	35
1.11	Emploi dans les professions élémentaires et dans les professions qualifiées de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en proportion de l'emploi total, par sexe, dans le monde et par groupe de revenus, 1994 et 2019 (pourcentages)	39
1.12	Corrélation entre PIB par habitant et taux d'extrême pauvreté au travail, dernière année disponible	41
2.1	Estimations et projections de la population âgée de 15 à 24 ans, Afrique subsaharienne et Afrique du Nord, 1990-2030 (millions)	48
2.2	Taux de chômage, Canada et États-Unis, 1991-2021 (pourcentages)	50
2.3	Répartition de l'emploi entre les grands secteurs et les niveaux de compétence, zone rurale et zone urbaine, Asie et Pacifique, 2019 (pourcentages)	59
2.4	Évolution des parts de l'emploi dans les sous-secteurs manufacturiers, Asie et Pacifique, 2015-2018 (pourcentages)	61
2.5	Âge médian de la population active, estimations et projections, par sous-région détaillée, Europe et Asie centrale, 2000, 2019 et 2030 (années)	64
3.1	Part du revenu du travail, non ajustée et ajustée pour tenir compte du revenu d'activité des travailleurs indépendants, États-Unis et Inde, 2005-2016 (pourcentages)	72

3.2	Parts du revenu du travail au niveau mondial et régional, 2004-2017 (pourcentages)	74
3.3	Estimations de la part du revenu du travail par le BIT et l'AMECO, pays sélectionnés, 1960-2016 (pourcentages)	75
3.4	Revenu mensuel moyen dans le monde selon le décile des travailleurs, 2017 (en dollars É.-U. PPA)	77
3.5	Répartition du revenu du travail par décile, au niveau mondial, 2004 et 2017 (pourcentages)	77
3.6	Part moyenne du revenu total du travail des 60 pour cent de la classe moyenne et des quintiles supérieur et inférieur de la répartition mondiale du revenu du travail, 2004 et 2017 (pourcentages)	78
3.7	Ratio entre la moitié supérieure et la moitié inférieure de la répartition du revenu du travail, au niveau mondial et par région, 2004-2017	79
3.8	Inégalités de revenus du travail par rapport au PIB par habitant, pays sélectionnés, 2004-2017	79
3.9	Répartition du revenu du travail et PIB par habitant: parts du revenu du travail des 40 pour cent les plus pauvres, des 50 pour cent dans la moyenne et des 10 pour cent les plus riches, pays sélectionnés, 2004-2017	81
3.10	Répartition du revenu du travail et du revenu total selon le PIB par habitant: parts des trois quintiles supérieurs, pays sélectionnés, 2004-2017	82
3.11	Répartition du revenu total, revenu total estimé et dépenses par rapport au PIB par habitant: parts du revenu total et des dépenses des trois quintiles supérieurs, pays sélectionnés, 2004-2017	83
3.12	Répartition du revenu du travail et du revenu total estimé par rapport au PIB par habitant: parts du revenu du travail et du revenu total des trois quintiles supérieurs, pays sélectionnés, 2004-2017	84

Tableaux

1.1	Ratio emploi-population, par sexe et par âge, dans le monde et par groupe de revenus, 1994-2024	30
1.2	Taux d'activité, par sexe et par âge, dans le monde et par groupe de revenus, 1994, 2019 et 2021 (pourcentages)	31
1.3	Indicateurs de sous-utilisation de la main-d'œuvre, par sexe et par âge, dans le monde et par groupe de revenus, 2019	32
1.4	Ratio emploi-population, taux d'activité et taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre, en zone urbaine et en zone rurale, par sexe et par âge, au niveau mondial et par groupe de revenus, 2019 (pourcentages)	36
1.5	Informalité et statut d'emploi, par sexe et par âge, au niveau mondial et par groupe de revenus, niveaux en 2016 et 2019, et variation entre 1994 et 2019 (pourcentages)	38
1.6	Pauvreté au travail, par sexe et par âge, dans le monde et par groupe de revenus, 1994, 2019 et 2024	40
2.1	Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, aux niveaux régional et sous-régional, Afrique, 2008-2021	45

2.2	Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, Amérique du Nord et Amérique latine et Caraïbes, 2008-2021	50
2.3	Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, par groupe de pays, États arabes, 2008-2021	55
2.4	Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, aux niveaux régional et sous-régional, Asie et Pacifique, 2008-2021	58
2.5	Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, par sous-région, Europe et Asie centrale, 2008-2021	63

► Remerciements

Le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2020* est le résultat d'une intense collaboration entre l'Unité de l'analyse des tendances et de l'évaluation des politiques du Département de la recherche et le Département de statistique du BIT. Ses principaux auteurs sont Roger Gomis, Steven Kapsos, Stefan Kühn et Hannah Liepmann. David Mosler, Hugo Ñopo, Ken Chamuva Shawa, Pamphile Sossa et Christian Viegelahn ont fourni d'importantes contributions pour les analyses régionales présentées au chapitre 2 et Monika Matyja a apporté une aide précieuse aux travaux de recherche. Stefan Kühn a dirigé et coordonné les travaux, tandis que Damian Grimshaw, ancien directeur du Département de la recherche, a guidé, soutenu et supervisé le processus.

Les estimations modélisées du BIT présentées dans ce rapport sont le fruit d'un travail de coopération entre l'Unité de la production et de l'analyse des données du Département de statistique et l'Unité de l'analyse des tendances et de l'évaluation des politiques du Département de la recherche. Les auteurs remercient tout particulièrement Roger Gomis et Cristiano Mantovani pour leurs efforts visant à nettement augmenter le nombre d'indicateurs du marché du travail présentés dans cette édition du rapport. Stefan Kühn et Monika Matyja ont également œuvré à l'élaboration des modèles pertinents pour les estimations publiées.

Le rapport a bénéficié des précieuses remarques et suggestions de Deborah Greenfield, Directrice générale adjointe du BIT pour les politiques, Claire Harasty, conseillère spéciale auprès de la Directrice générale adjointe pour les politiques, et James Howard, conseiller principal au Cabinet du Directeur général.

Le Département de la recherche du BIT souhaite aussi remercier, pour leurs commentaires et suggestions, ses collègues du BIT Sévane Ananian, Floriana Borino, Umberto Cattaneo, Marva Corley-Coulibaly, Yacouba Diallo, Elizabeth Echeverría Manrique, Sara Elder, Adam Elsheikhi, Ekkehard Ernst, Verónica Escudero, Elisenda Estruch Puertas, Paulino Font Gilabert, Rosina Gammarano, Sajid Ghani, Angela Giannini, Tariq Haq, Akira Isawa, Aya Jaafar, Kee Beom Kim, Ali Madai Boukar, Bashar Marafie, Rossana Merola, Michael Thye Frosch, David Mosler, Bernd Mueller, Shane Niall O'Higgins, Martin Ostermeier, Yves Perardel, Clemente Pignatti, Ira Postolachi, Catherine Saget, Daniel Samaan, Pelin Sekerler Richiardi, Pamphile Sossa, Velentina Stoevska, Domenico Tabasso et Christian Viegelahn. Steven Tobin (Labour Market Information Council, Canada) a fourni des apports utiles. Les auteurs expriment également leur gratitude aux bureaux régionaux de l'OIT pour l'Afrique, les États arabes, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et l'Asie centrale et l'Amérique latine et les Caraïbes pour leurs suggestions. De plus, ils remercient Dawn Holland et Julian Rodrick Slotman du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies pour leurs excellents commentaires et suggestions.

Les auteurs tiennent enfin à adresser leurs remerciements à Judy Rafferty et à leurs collègues de l'Unité de gestion de la production des publications pour leur aide dans le processus de production, ainsi qu'à leurs collègues du Département de la communication et de l'information du public pour leur collaboration et leur soutien sans faille à la diffusion de cette publication.

► Résumé analytique

Face aux énormes défis qui se posent dans le monde du travail – notamment les inégalités et l'exclusion persistantes –, il est plus que jamais indispensable de dresser un tableau clair des tendances mondiales en matière sociale et d'emploi. Cela exige une réflexion critique sur l'adéquation de nos méthodes et concepts, avec des innovations le cas échéant, pour remédier aux difficultés actuelles. Nous devons nous demander, par exemple, si le taux de chômage constitue la mesure la plus fiable de la sous-performance du marché du travail. Nous devons comprendre si les personnes en âge de travailler peuvent ou non atteindre leur plein potentiel dans le travail. Une mesure s'impose également pour évaluer la perception croissante selon laquelle les marchés du travail ne répartissent pas de manière correcte les fruits de la croissance économique. Si les données montrent que les pays n'enregistrent pas de convergence vers le haut des possibilités d'emploi et des gains de revenus, nous devons comprendre avec plus de précision quels groupes de travailleurs y gagnent et quels sont ceux qui y perdent. Des réponses solides à ces questions peuvent inspirer directement la conception de politiques économiques et sociales qui permettront de s'engager sur la voie d'un développement durable et inclusif.

Le présent rapport vise à relever ce défi en offrant des constatations et des indications nouvelles qui améliorent notre compréhension de la performance du marché du travail dans le monde, ainsi qu'en présentant les données les plus récentes qui caractérisent les difficultés de longue date du marché du travail. Il présente quatre messages clés:

- Premièrement, le ralentissement projeté de la croissance économique et le manque d'inclusivité risquent fort de *nuire à la capacité des pays à faible revenu de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de travail*.
- Deuxièmement, une mesure plus complète de la sous-utilisation des personnes en âge de travailler révèle *des écarts importants dans l'accès au travail*; le taux de «sous-utilisation totale de la main-d'œuvre» est prononcé et dépasse largement celui du chômage.
- Troisièmement, même lorsque les gens ont un emploi, il subsiste *des lacunes importantes dans la qualité du travail*. Le travail décent se rapporte à la suffisance des salaires ou des revenus des travailleurs indépendants, au droit à la sécurité de l'emploi et à un lieu de travail sûr et sain, à l'accès à la protection sociale, à la possibilité d'exprimer ses opinions et ses préoccupations par l'intermédiaire d'un syndicat, d'une organisation d'employeurs ou d'un autre organe représentatif, et à d'autres droits fondamentaux tels que la non-discrimination. Les déficits de travail décent sont particulièrement prononcés dans l'économie informelle, qui enregistre les taux les plus élevés de pauvreté au travail et une forte proportion de travailleurs à leur propre compte ou de travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale qui ne bénéficient pas d'une protection suffisante.
- Quatrièmement, *de grandes inégalités prévalent dans l'accès au travail et la qualité du travail*. Elles recoupent les principales lignes de segmentation parmi les travailleurs, selon la localisation géographique (entre les pays et entre les travailleurs des zones urbaines et rurales), le sexe et l'âge. En outre, de nouvelles données du BIT sur le revenu du travail (pour tous les travailleurs, y compris les indépendants) montrent que les inégalités de revenus sont bien plus importantes qu'on ne le pensait auparavant.

Les inégalités et les déficits généralisés de travail décent ne conduisent pas seulement à l'inefficacité économique, ils peuvent également saper la cohésion sociale au sein des pays. Il est significatif que 7 des 11 sous-régions du monde aient connu une augmentation de l'incidence des manifestations en 2019, ce qui montre que le mécontentement à l'égard de la situation sociale, économique ou politique est en hausse. Le message général de ce rapport est qu'aujourd'hui les objectifs de plein emploi et d'augmentation du niveau de vie dans le monde sont plus essentiels que jamais. Les gouvernements, les travailleurs et les employeurs doivent continuer à donner la priorité aux politiques du marché du travail qui permettent de les atteindre.

Le rythme et le type de croissance économique dans les pays à faible revenu sapent les efforts visant à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de travail

Dans les pays à faible revenu, le PIB moyen par habitant en 2018 était d'environ 1 700 dollars (en utilisant les taux de change PPA à partir de 2011), ce qui se traduit par un revenu quotidien par habitant inférieur à 5 dollars. Au cours des dix-huit dernières années, la croissance moyenne par habitant n'a été que de 1,9 pour cent dans les pays à faible revenu, et l'écart avec les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure s'est creusé. En ce qui concerne le type de croissance, une transformation structurelle, une mise à niveau technologique et une diversification seraient nécessaires pour déplacer l'emploi des activités à faible valeur ajoutée vers celles à plus forte valeur ajoutée. Pourtant, les progrès sur ce point restent beaucoup trop limités dans les pays à faible revenu. Par exemple, entre 2000 et 2018, la part de l'emploi dans les professions agricoles et non qualifiées n'a diminué que de 6 points de pourcentage dans les pays à faible revenu (pour atteindre 69 pour cent), alors qu'elle a baissé de 10 points de pourcentage (pour atteindre 49 pour cent) dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et de 15 points de pourcentage (pour atteindre 32 pour cent) dans les pays à revenu intermédiaire supérieur. Un premier message clé est donc que le rythme et le type de croissance rendent non seulement plus difficile la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu, mais entravent également les améliorations potentielles en termes de travail décent.

La sous-utilisation totale de la main-d'œuvre est plus de deux fois plus élevée que le chômage, touchant plus de 470 millions de personnes dans le monde...

Un deuxième message clé de ce rapport est que l'inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre va bien au-delà des 188 millions de chômeurs dans le monde en 2019. En effet, 165 millions de personnes qui ont un emploi souhaitent travailler davantage d'heures rémunérées. En outre, environ 120 millions de personnes ne sont pas classées comme chômeurs, mais sont en marge du marché du travail et pourraient potentiellement trouver un emploi dans un avenir proche. Ces personnes déclarent qu'elles ne cherchent pas d'emploi alors qu'elles sont disponibles pour travailler, ou qu'elles cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles actuellement pour l'occuper. En d'autres termes, plus de 470 millions de personnes dans le monde ne bénéficient pas d'un accès adéquat à un travail

rémunéré en tant que tel ou se voient refuser la possibilité de travailler le nombre d'heures souhaité. Ces résultats montrent l'intérêt d'une compréhension et d'une mesure plus complètes de la sous-utilisation du marché du travail, en plus de la mesure traditionnelle du taux de chômage.

... et la pénurie d'emplois devrait se poursuivre dans un proche avenir

Le taux de chômage mondial s'est établi à 5,4 pour cent en 2019 et devrait demeurer essentiellement le même au cours des deux prochaines années. Cela signifie que la baisse progressive du taux de chômage observée entre 2009 et 2018 marque le pas. De même, le taux combiné de sous-utilisation de la main-d'œuvre devrait se stabiliser à un peu plus de 13 pour cent. La réduction tendancielle de la croissance de l'emploi est liée à un ralentissement de l'activité économique mondiale, en particulier dans le secteur manufacturier. Compte tenu de la grande incertitude entourant l'incidence des tensions commerciales et géopolitiques sur la confiance des entreprises et des consommateurs au cours des prochaines années, et donc sur la création d'emplois, il est difficile de prévoir comment les diverses mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre évolueront.

La baisse récente du taux de chômage mondial est principalement attribuable aux pays à revenu élevé. La croissance de l'emploi dans ces pays a été étonnamment forte, compte tenu du faible niveau moyen de croissance économique au cours de la dernière décennie. Cela peut contribuer à réfuter les affirmations selon lesquelles les changements technologiques entraînent des pertes d'emplois massives. Toutefois, la croissance de l'emploi dans les pays à revenu élevé s'est faite au prix d'une baisse de la croissance de la productivité du travail, les emplois étant créés principalement dans le secteur des services où la valeur ajoutée moyenne par travailleur est relativement faible. En revanche, un certain nombre de pays à revenu intermédiaire qui ont connu des crises économiques ces dernières années ont encore des taux de chômage élevés et il est peu probable qu'ils enregistrent à nouveau une forte croissance de l'emploi dans un avenir proche compte tenu des perspectives mitigées de l'économie mondiale.

L'accès à un travail rémunéré n'est pas une garantie de travail décent...

Un troisième message clé de ce rapport renforce ce que nous savons déjà, à savoir que le fait d'avoir un emploi rémunéré ne garantit pas des conditions de travail décentes ni un revenu suffisant pour une grande partie des 3,3 milliards de personnes employées dans le monde en 2019. Trop souvent, l'absence de revenus ou d'autres moyens de soutien financier oblige les travailleurs à occuper des emplois informels, mal payés et n'offrant que peu ou pas d'accès à la protection sociale et aux droits au travail. C'est particulièrement le cas des 1,4 milliard de travailleurs à leur propre compte et des travailleurs familiaux dans les pays à revenu faible et intermédiaire, qui sont généralement employés dans le secteur informel, travaillent dans des conditions vulnérables et gagnent un revenu bien inférieur à celui des travailleurs salariés. Même dans les pays à revenu élevé, un nombre croissant de travailleurs indépendants doivent faire face à de mauvaises conditions de travail – une situation qui se reflète en partie dans la diminution des majorations de revenus des travailleurs indépendants par rapport aux salariés. Néanmoins, les salariés sont eux-mêmes fréquemment soumis à des contrats précaires, à de faibles rémunérations et à l'informalité. Au total, environ 2 milliards de travailleurs dans le monde sont employés de manière informelle, ce qui représente 61 pour cent de la main-d'œuvre mondiale.

... et plus de 630 millions de travailleurs dans le monde vivent encore dans une pauvreté extrême ou modérée

Les mauvaises conditions de travail se manifestent également par de faibles revenus. En 2019, plus de 630 millions de travailleurs dans le monde – soit près de 1 personne employée sur 5, ou 19 pour cent – ne gagnaient pas assez pour se sortir eux-mêmes et leur famille de la pauvreté extrême ou modérée, c'est-à-dire qu'ils gagnaient moins de 3,20 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat. Si le taux de pauvreté au travail a diminué au niveau mondial, les progrès réalisés dans les pays à faible revenu ont été très limités. La forte croissance de l'emploi projetée dans ces pays, principalement due à la création d'emplois de mauvaise qualité, signifie que le nombre de travailleurs pauvres devrait augmenter en 2020-21. Par conséquent, l'objectif d'éradiquer l'extrême pauvreté partout d'ici à 2030 – objectif 1 des objectifs de développement durable – deviendra encore plus difficile à atteindre. L'insuffisance de la croissance économique par habitant est l'une des raisons pour lesquelles il n'a pas encore été possible d'améliorer concrètement les moyens de subsistance de tant de travailleurs dans les pays à faible revenu, qui accusent à cet égard un retard par rapport aux pays à revenu intermédiaire.

Les marchés du travail mondiaux se caractérisent par de fortes inégalités, dont de criantes disparités géographiques dans l'accès à un travail décent...

Un quatrième message clé de ce rapport est que de fortes inégalités existent sur le marché du travail. Tout d'abord, la situation géographique d'une personne détermine fortement ses chances de trouver un travail rémunéré de bonne qualité. Les pays à faible revenu ont le ratio emploi/population le plus élevé (68 pour cent), car de nombreux travailleurs vulnérables sont contraints d'accepter n'importe quel emploi, quelle que soit sa qualité. Les travailleurs de ces pays sont en effet ceux qui risquent le plus de connaître de mauvaises conditions de travail et de vivre dans la pauvreté (le taux combiné de pauvreté extrême et modérée pouvant atteindre 66 pour cent). Dans les 11 sous-régions du monde, le taux de chômage est le plus élevé en Afrique du Nord (12 pour cent) et en Asie centrale et occidentale (9 pour cent), tandis que les taux les plus faibles sont observés en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique (3 pour cent) et en Amérique du Nord (4 pour cent). Le sous-emploi lié à la durée du travail ne touche qu'environ 1 pour cent de l'ensemble des travailleurs en Amérique du Nord et en Europe de l'Est, mais 8 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et jusqu'à 13 pour cent dans les pays à faible revenu à l'échelle mondiale.

Les disparités géographiques à l'intérieur des pays doivent également être prises en compte. De nouvelles données du BIT permettent d'étudier les différences d'accès à l'emploi selon que les personnes vivent dans des zones rurales ou urbaines. Au niveau mondial, le taux d'emploi de la population en âge de travailler vivant dans les zones rurales (59 pour cent) est supérieur à celui des zones urbaines (56 pour cent). En revanche, le sous-emploi lié à la durée du travail est plus élevé dans les zones rurales (6 pour cent) que dans les zones urbaines (4 pour cent). Ces divisions sont plus prononcées dans les pays à faible revenu. Les disparités entre zones rurales et zones urbaines pourraient être exacerbées à l'avenir par les transformations qui accompagnent l'évolution technologique. En Asie et dans le Pacifique, par exemple, le progrès technologique et les politiques conçues pour favoriser l'innovation semblent créer des emplois et des revenus à un niveau démesurément plus élevé dans les zones urbaines.

Les disparités géographiques dans les résultats du marché du travail incitent souvent les travailleurs à migrer à la recherche de meilleures opportunités. La part de la population mondiale en âge de travailler vivant dans les zones urbaines serait passée de 50 pour cent en 2005 à 55 pour cent en 2019, ce qui indique une migration importante des campagnes vers les centres urbains.

Cette migration a été plus forte dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, où l'on estime que les deux tiers de la population en âge de travailler vivaient dans les zones urbaines en 2019, soit une augmentation de plus de 10 points de pourcentage depuis 2005. Parallèlement, les migrations internationales posent des problèmes supplémentaires aux travailleurs migrants concernés, qui très souvent ne jouissent pas des mêmes droits que la population nationale du pays de destination.

... et les femmes et les jeunes se heurtent à des obstacles supplémentaires pour participer au marché du travail

Les marchés du travail contemporains continuent également de se caractériser par une inégalité entre les sexes. En 2019, le taux d'activité des femmes n'était que de 47 pour cent, soit 27 points de pourcentage de moins que celui des hommes (74 pour cent). Il existe de fortes variations régionales dans les disparités entre les sexes en matière d'accès à l'emploi. Les stéréotypes sexistes qui mettent en avant le rôle des femmes en tant que principales donneuses de soins et celui des hommes en tant que principaux soutiens de famille restent profondément ancrés dans certaines régions. La sous-utilisation de la main-d'œuvre féminine est très prononcée en Afrique du Nord et dans les États arabes, touchant environ 40 pour cent des femmes dans la population active élargie dans les deux sous-régions (contre seulement 20 et 12 pour cent des hommes, respectivement). Outre l'accès à l'emploi, il existe également des disparités persistantes entre les sexes en ce qui concerne la qualité de l'emploi. C'est une réalité même dans les régions où les femmes ont fait des percées importantes sur le marché du travail. En Amérique latine et dans les Caraïbes, par exemple, le niveau d'éducation moyen des femmes dépasse désormais celui des hommes, mais les femmes de la sous-région gagnent encore 17 pour cent de moins par heure de travail que les hommes.

L'âge représente une autre caractéristique des inégalités sur le marché du travail. Il est stupéfiant de constater que 267 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans dans le monde (soit 22 pour cent de ce groupe d'âge) ne sont ni en formation ni en emploi. En outre, beaucoup de jeunes qui ont un emploi rémunéré se heurtent à des obstacles pour trouver un travail décent. En Afrique, par exemple, l'informalité concerne 95 pour cent des jeunes travailleurs. Étant donné que la taille absolue de la population du groupe d'âge 15-24 ans devrait connaître une forte croissance dans cette région, la création d'un nombre suffisant de possibilités de travail décent est l'un des défis les plus pressants. Les jeunes travailleurs sont également confrontés à des difficultés considérables

sur le marché du travail en Europe et en Asie centrale: la qualité des emplois qui leur sont offerts s'est détériorée en raison de l'incidence croissante de l'emploi temporaire dans cette région.

De nouvelles données du BIT montrent que la part des revenus du travail diminue au niveau mondial...

Enfin, l'inégalité d'accès à un travail décent se traduit par des inégalités de revenus élevées et persistantes. Une dimension clé de l'inégalité des revenus est le revenu du travail, qui est fondamental pour les moyens de subsistance de quelque 3,3 milliards de travailleurs dans le monde. Toutefois, jusqu'à récemment, des estimations du revenu du travail fiables et comparables au niveau international n'étaient pas disponibles pour la grande majorité des pays, faute de données fiables sur le revenu du travail des indépendants, qui représentent près de la moitié de la main-d'œuvre mondiale. Grâce à une collecte de données intensive et à une modélisation, le BIT a pu combler cette lacune et jeter un nouvel éclairage sur les grandes tendances en matière d'inégalité des revenus.

La part du revenu du travail – par opposition à la part du revenu national revenant aux détenteurs de capital – a diminué au niveau mondial, passant de 54 pour cent en 2004 à 51 pour cent en 2017. Cette baisse a été plus prononcée en Europe et en Asie centrale ainsi que dans les Amériques. Dans les pays à revenu élevé, la baisse du revenu du travail des indépendants, par rapport à celui des salariés, est un facteur essentiel de la diminution globale. Compte tenu de ce facteur, le BIT en conclut que la part du revenu du travail a décliné plus que ne le laissaient supposer les estimations disponibles précédemment. Ce résultat est conforme à un scénario dans lequel de nouvelles formes de travail érodent la capacité de gain des travailleurs indépendants.

... et l'inégalité des revenus est plus importante que ne le suggéraient les estimations précédentes

Le nouvel ensemble de données disponibles montre que la répartition du revenu du travail est très inégale. En 2017, un travailleur classé dans le décile supérieur de la distribution mondiale du revenu du travail gagnait en moyenne 7500 dollars par mois, tandis qu'un travailleur du décile inférieur ne gagnait que 22 dollars par mois (les deux chiffres étant exprimés en parité de pouvoir d'achat). Alors que les inégalités du revenu du travail au niveau mondial ont diminué au cours des quinze dernières années – grâce à la convergence économique entraînée par des pays tels que l'Inde et la Chine, qui ont bénéficié d'une augmentation du revenu moyen du travail –, l'inégalité au sein des pays a stagné au cours de la même période.

Les nouvelles données sur le revenu du travail indiquent également que les études antérieures ont considérablement sous-estimé l'ampleur réelle des inégalités dans les pays à faible revenu, en raison de leur recours aux dépenses des ménages en tant qu'indicateur du revenu total. Par exemple, la part combinée des revenus des classes moyennes et moyennes supérieures, que l'on pensait auparavant similaire d'un pays à l'autre, est en fait beaucoup plus restreinte dans les pays à faible revenu, tandis que la part revenant à la classe supérieure est plus importante. Dans l'ensemble, les inégalités mondiales de revenus sont donc plus prononcées qu'on ne l'estimait auparavant.

► 01

Tendances de l'emploi et des questions sociales dans le monde

Le monde du travail d'aujourd'hui se caractérise par des déficits généralisés en matière de travail décent. Synthèse des aspirations de chacun dans sa vie professionnelle, le travail décent recouvre toutes les dimensions du travail, depuis les possibilités d'emploi offrant un revenu équitable, les conditions sur le lieu de travail et l'égalité de traitement jusqu'à la protection sociale, aux droits liés à l'emploi et à la liberté d'exprimer ses préoccupations. Comblé les déficits de travail décent est une tâche ardue pour les principaux acteurs du marché du travail – gouvernements, employeurs et travailleurs –, et les forces de transformation des changements technologiques, climatiques et démographiques ainsi que le caractère fluctuant de la mondialisation la rendent encore plus complexe. À ces défis liés à l'avenir du travail, on peut ajouter les contraintes que le ralentissement général de la croissance économique, les troubles sociaux, l'instabilité politique et la montée du protectionnisme imposent actuellement à de nombreux pays.

Ce chapitre fait le bilan des marchés du travail dans le monde d'un point de vue social et économique, avec des données ventilées par groupe de pays classés selon leur revenu. Il évalue les récentes évolutions du contexte macroéconomique et examine les risques et les possibilités induits par les transformations qui façonnent l'avenir du travail. La première section résume les principaux chiffres mondiaux, qui constituent la «vue d'ensemble» du monde du travail. La deuxième section analyse l'impact d'une croissance économique modérée et du protectionnisme commercial sur la capacité des économies à générer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. La troisième section porte sur l'accès au marché du travail et la sous-utilisation de la main-d'œuvre, qui est une caractéristique essentielle des déficits de travail décent. La quatrième et dernière section examine d'autres indicateurs clés concernant les déficits de travail décent, notamment la prédominance de l'informalité, la pauvreté au travail et le manque d'emplois très qualifiés.

Ce chapitre arrive à quatre conclusions principales, qui vont dans le sens des messages clés de ce rapport. Premièrement, le ralentissement projeté de la croissance économique risque fort de nuire à la capacité des pays à faible revenu de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de travail, tandis que le chômage ne devrait pas augmenter dans les pays à revenu élevé grâce à une transformation de la relation entre la croissance économique et celle de l'emploi. Deuxièmement, il existe des écarts importants dans l'accès au travail – bien plus que précédemment admis. Selon la mesure privilégiée par le BIT, la sous-utilisation totale de la main-d'œuvre est plus de deux fois plus élevée que le chômage, et a

touché 473 millions de personnes dans le monde en 2019. Troisièmement, une grande partie des personnes employées dans le monde occupent des emplois qui n'offrent pas de conditions de travail décentes, comme le montre la forte proportion de travail informel, de travail à son propre compte et de travail familial collaborant à l'entreprise familiale, mais aussi de pauvreté au travail. Les déficits de travail décent concernent également un nombre important de personnes ayant un travail rémunéré qui ne bénéficient pas de protection sociale et de droits au travail, ainsi que de nombreux travailleurs qui ne profitent pas des dispositions des normes internationales du travail et, en particulier, n'ont pas de représentation collective ou n'ont pas voix au chapitre. Enfin, l'analyse révèle de graves inégalités sur les marchés du travail contemporains. Ce chapitre ne manque pas de mettre l'accent sur les disparités régionales (entre les pays et entre les zones rurales et les zones urbaines) et sur celles entre les sexes et les groupes d'âge. L'analyse des inégalités est complétée dans le chapitre 2, qui donne une dimension régionale à ces caractéristiques, et dans le chapitre 3, qui présente des données inédites sur la part et la répartition du revenu du travail, montrant que la part du travail dans le revenu mondial diminue et que les inégalités en termes de revenu total du travail sont plus importantes que ce que l'on supposait auparavant.

Le message général de ce chapitre est que, dans le contexte d'un ralentissement économique mondial, des écarts importants dans l'accès au travail, un manque généralisé de conditions de travail décentes et des inégalités persistantes et fortes sur le marché du travail peuvent saper la cohésion sociale entre les sociétés et au sein de celles-ci. Ces problèmes graves nécessitent une évaluation empirique rigoureuse pour éclairer les choix politiques nécessaires.

Sauf indication contraire, les données présentées dans ce rapport sont tirées des estimations modélisées du BIT, un ensemble unique de données de panel mondial d'indicateurs clés du marché du travail. L'encadré 1.1 ci-après et l'annexe B fournissent de plus amples détails à cet égard. Pour la clarté de l'exposé, nous ne pouvons présenter dans ce rapport qu'une fraction de la riche collecte de données contenues dans les estimations modélisées du BIT. Les lecteurs intéressés par des sujets spécifiques sont invités à consulter l'ensemble complet des données, qui est disponible sur le site Web du Département de statistique du BIT (<https://ilostat.ilo.org/fr/>).

► Encadré 1.1

► Sources de données pour les estimations modélisées du BIT et remarques sur la part d'incertitude

Les estimations modélisées du BIT sont fondées sur une riche collecte de données d'enquêtes nationales qui ont été harmonisées conformément aux définitions établies par la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST). Ces estimations pour tous les pays et toutes les années sont mises à la disposition du public à l'adresse <https://ilostat.ilo.org/fr/>. Les données relatives à certains indicateurs clés sont également disponibles dans le «Data Finder» d'Emploi et questions sociales dans le monde à l'adresse www.ilo.org/wesodata.

Le terme «modélisé» renvoie au fait que toutes les observations de l'ensemble de données ne sont pas tirées d'enquêtes sur la main-d'œuvre et que les observations manquantes sont estimées à l'aide de techniques économétriques (voir <https://ilostat.ilo.org/fr/> pour les détails des observations qui ont été estimées de cette façon). Comme tous les pays ne sont pas en mesure de mener régulièrement des enquêtes sur la main-d'œuvre, les données souffrent de lacunes qu'il faut combler par des estimations afin de mener une analyse satisfaisante des tendances mondiales et régionales. L'annexe B explique plus en détail les techniques de modélisation économétrique utilisées pour obtenir ces estimations.

Les estimations modélisées du BIT comportent une certaine part d'incertitude et elles sont donc sujettes à révision comme indiqué ci-après:

1. Les observations réelles peuvent être révisées lorsque la méthode de collecte des données ou les définitions utilisées pour calculer les valeurs des indicateurs évoluent. C'est la source la plus importante de révisions de ces dernières années, le BIT s'efforçant de veiller à ce que son ensemble de données soit conforme aux définitions établies par la CIST.

2. Toute estimation de valeurs inconnues est incertaine et le BIT utilise des techniques de modélisation économétrique de pointe pour minimiser cette incertitude. Aux fins du présent rapport, le BIT a pour la première fois estimé et publié la part d'incertitude associée à l'indicateur du chômage; il en fera de même pour d'autres indicateurs dans des rapports ultérieurs. L'intervalle de confiance à 95 pour cent pour le nombre total de chômeurs en 2018 (la dernière année avec des observations réelles) varie de 173 millions à 201 millions de chômeurs. Des révisions pourront être réalisées lorsque des informations sur le marché du travail seront disponibles pour les pays dont les données faisaient auparavant défaut.
3. Ce rapport présente des estimations principalement pour 2019, année pour laquelle les données réelles n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction. Toutes les valeurs au-delà de 2018 sont des projections, qui sont également sujettes à une marge d'erreur.

Il est important de noter que la part d'incertitude concernant la variation estimée d'un indicateur du marché du travail à partir d'un certain niveau est plus faible que la part d'incertitude au regard du niveau lui-même. Cela signifie que les tendances présentées dans ce rapport sont significatives, malgré la part d'incertitude de l'estimation.

La 19^e CIST, qui s'est tenue en octobre 2013, a restreint la définition de l'emploi pour ne faire référence qu'aux activités exercées pour le compte d'autrui en échange d'un salaire ou d'un bénéfice (BIT, 2013). Ce changement n'est pas reflété dans les statistiques globales du marché du travail présentées dans ce rapport, car les enquêtes sur la main-d'œuvre appliquant la nouvelle définition n'ont pas été suffisamment nombreuses jusqu'à présent pour parvenir à des estimations fiables des agrégats.

► Vue d'ensemble du marché du travail mondial

Une analyse approfondie de la performance des marchés du travail dans le monde exige une approche multidimensionnelle afin de tenter de cerner l'ensemble des déficits de travail décent. Outre les taux d'emploi et de chômage, la présente section résume les principaux constats relatifs à trois aspects clés, qui sont examinés en détail dans les sections suivantes:

- 1) les indicateurs d'inadéquation entre l'offre et la demande de travail, qui mettent en évidence un besoin non satisfait de travail mieux rémunéré au sein de la population en âge de travailler;
- 2) la qualité de l'emploi et sa faculté de garantir un revenu suffisant, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale des travailleurs et de leur famille;
- 3) l'égalité des chances et de traitement des travailleurs, indépendamment des différences de sexe, d'âge et de localisation géographique.

La sous-utilisation totale de la main-d'œuvre est plus de deux fois plus élevée que le chômage seul

En 2019, la population mondiale âgée de 15 ans et plus (c'est-à-dire la population en âge de travailler) était estimée à 5,7 milliards de personnes (Nations Unies, 2019a). Sur ce total, 2,3 milliards (39 pour cent) ne faisaient pas partie de la population active, 3,3 milliards (57 pour cent) occupaient un emploi et environ 188 millions étaient au chômage (figure 1.1).

Toutefois, pour évaluer l'ampleur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, il est nécessaire de regarder au-delà du chômage et de prendre en compte deux catégories supplémentaires: les personnes en emploi qui souhaiteraient travailler davantage d'heures rémunérées («sous-emploi lié au temps de travail») et les personnes sans emploi qui souhaiteraient travailler mais dont la situation personnelle ou d'autres facteurs les empêchent de rechercher activement un emploi et/ou d'être disponibles pour l'occuper («la main-d'œuvre potentielle»; voir BIT, 2018a)¹. En effet, on estime que 165 millions de personnes dans le monde ont connu une situation de

sous-emploi lié au temps en 2019, tandis que 119 millions d'autres personnes faisaient partie de la main-d'œuvre potentielle. Si l'on ajoute à cela la mesure traditionnelle du chômage, la sous-utilisation totale de la main-d'œuvre s'élève à 473 millions de personnes, soit 14 pour cent de la main-d'œuvre élargie (voir ci-après pour un examen plus approfondi des données)². C'est plus de deux fois le nombre de chômeurs dans le monde.

Parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, on estime que 429 millions (36 pour cent) avaient un emploi en 2019, et que 509 millions (42 pour cent) suivaient des études ou une formation sans occuper un emploi en même temps (figure 1.1). La proportion de jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi (*not in employment, education or training* – NEET) sert d'indicateur pour l'objectif de développement durable (ODD) numéro 8 dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les Nations Unies en 2015 – spécifiquement pour la cible 8.6, qui appelle à réduire nettement la proportion de jeunes ayant le statut NEET d'ici à 2020. Cette cible est conçue pour attirer l'attention des décideurs politiques sur les jeunes qui n'ont pas d'emploi et qui n'améliorent pas leur employabilité. Pas moins de 267 millions de jeunes, soit un sur cinq, n'étaient ni en formation ni en emploi en 2019 et n'acquerraient donc pas les compétences qui leur permettraient de participer au marché du travail par la suite. En outre, le risque de sous-utilisation de la main-d'œuvre est plus élevé chez les jeunes que chez les adultes, avec 141 millions de jeunes touchés par la sous-utilisation et 68 millions au chômage³.

Les déficits de travail décent se manifestent également dans les conditions d'emploi

L'Agenda du travail décent de l'OIT ne traite pas seulement de l'accès aux possibilités d'emploi, il demande aussi qu'une relation de travail fournisse un salaire minimum correct et garantisse les droits au travail ainsi que l'accès à la protection sociale. Pourtant, ces conditions ne sont pas remplies pour une grande partie des travailleurs dans le monde.

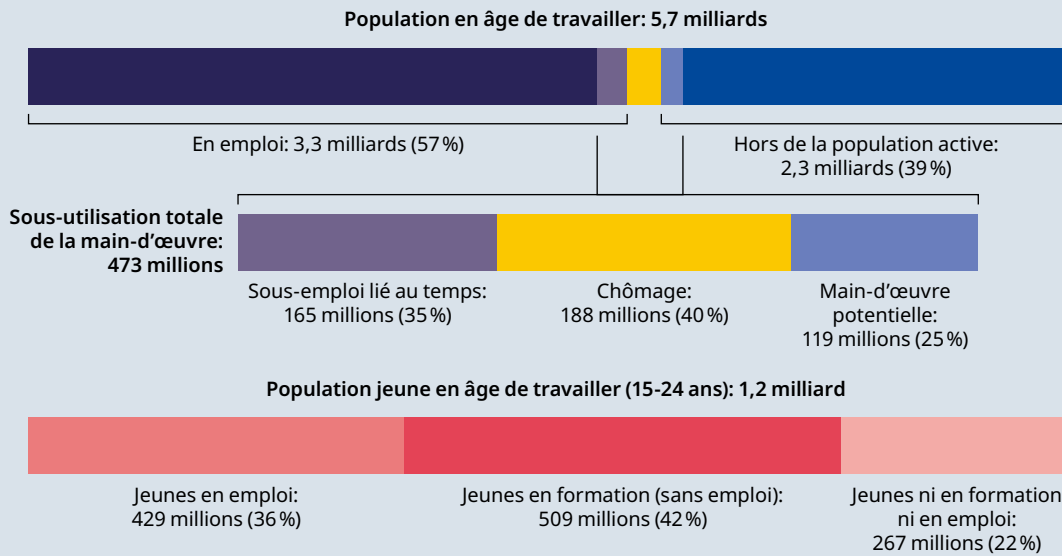
¹ Voir la note de la figure 1.1 qui définit plus en détail les différents types de sous-utilisation de la main-d'œuvre.

² La somme des chômeurs, des personnes en sous-emploi lié au temps et de la main-d'œuvre potentielle est définie comme la sous-utilisation composite de la main-d'œuvre, appelée sous-utilisation totale de la main-d'œuvre dans le présent rapport. La main-d'œuvre élargie comprend la population active totale (les personnes en emploi et les chômeurs) plus la main-d'œuvre potentielle.

³ La sous-utilisation totale de la main-d'œuvre concerne 26,2 pour cent de la main-d'œuvre élargie des jeunes, contre seulement 10,8 pour cent de la main-d'œuvre élargie des adultes. Pour une analyse plus détaillée sur l'emploi des jeunes, voir *Global Employment Trends for Youth 2020: Technology and the future of jobs* (BIT, à paraître a).

Figure 1.1

Aperçu mondial de l'accès à l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, 2019



Note: Les personnes en sous-emploi lié au temps sont des personnes dont le temps de travail est insuffisant par rapport à la situation d'emploi qu'elles souhaitent et pour laquelle elles sont disponibles. La main-d'œuvre potentielle est constituée de personnes qui cherchent activement un emploi, qui ne sont pas disponibles pour commencer à travailler durant la semaine de référence, mais qui le deviendraient dans un court délai (demandeurs d'emploi non disponibles), ou de personnes qui ne cherchent pas activement un emploi mais qui veulent travailler et sont disponibles durant la semaine de référence (demandeurs d'emploi potentiels disponibles). Les jeunes qui ont un emploi peuvent en même temps suivre des études ou être en formation.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

Par exemple, quelque 360 millions de travailleurs, dont beaucoup de femmes⁴, sont des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale. Ils sont considérés comme informels par définition (figure 1.2) et n'ont pas d'accès effectif à la protection sociale ni à la sécurité du revenu. En outre, une grande partie des 1,1 milliard de travailleurs à leur propre compte – qui constituent un tiers des personnes en emploi – sont engagés dans des activités élémentaires, qu'ils exercent en raison du manque d'emplois dans le secteur formel ou du manque de revenus émanant de la protection sociale. La grande majorité de ces emplois – 85 pour cent – se trouvent dans le secteur informel (BIT, 2018b).

Le fait d'avoir un emploi salarié, comme c'est le cas pour environ la moitié des travailleurs à l'échelle mondiale, augmente la probabilité d'avoir accès à la protection sociale, aux droits du travail et à la sécurité du revenu. Toutefois, dans de nombreuses régions du monde, cela n'est nullement garanti, comme le montre le fait que 40 pour cent des travailleurs salariés le sont dans le cadre de relations de travail informelles (*ibid.*). Environ 2 milliards de travailleurs (61 pour cent de ceux qui ont

un emploi) occupent un emploi informel, et ont donc nettement moins de chances d'avoir des droits au travail ou de bénéficier des avantages des systèmes de protection sociale (*ibid.*).

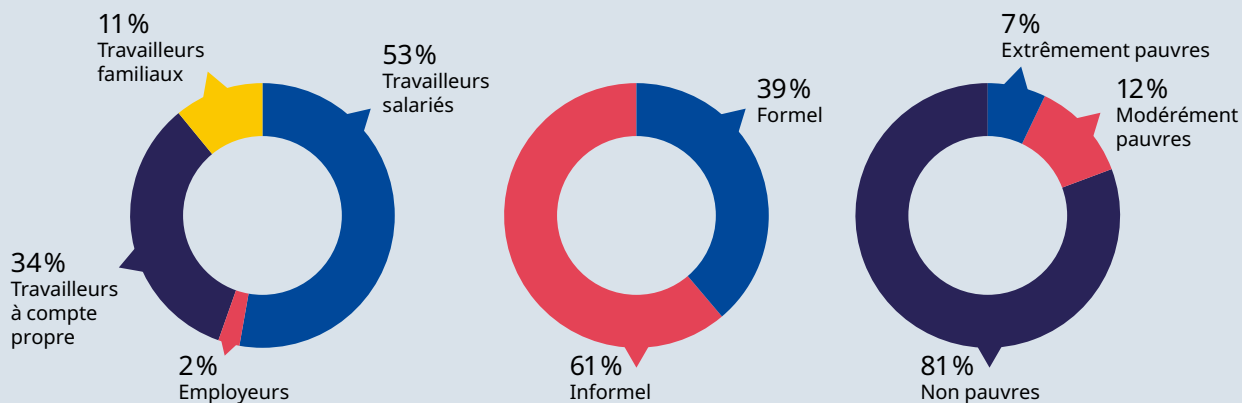
Le manque d'emplois productifs et bien rémunérés signifie que plus de 630 millions de travailleurs – soit un travailleur sur cinq dans le monde – vivent dans une pauvreté extrême (c'est-à-dire dans des ménages dont le revenu quotidien par habitant est inférieur à 1,90 dollar É.-U. en termes de parité du pouvoir d'achat (PPA)) ou dans une pauvreté modérée (ménages dont le revenu quotidien par habitant se situe entre 1,90 et 3,20 dollars en termes de PPA).

Il ressort clairement de ces constats que, outre la promotion de l'accès au travail rémunéré, des mesures urgentes sont nécessaires pour veiller à ce que tous les types de travail rémunéré soient également de qualité décente. Le dialogue social et les négociations tripartites jouent un rôle fondamental pour orienter le contexte économique général et les résultats du marché du travail. Pour être efficaces, des partenaires sociaux

⁴ Le tableau 1.5 présente des données détaillées sur l'emploi selon le statut.

Figure 1.2

Caractéristiques de l'emploi mondial, 2019 (pourcentages)



Note: Les estimations de l'informalité se rapportent à 2016. On suppose que la pauvreté extrême (un revenu quotidien par habitant inférieur à 1,90 dollar en PPA) et la pauvreté modérée au travail (un revenu quotidien par habitant compris entre 1,90 et 3,20 dollars en PPA) sont nulles en Amérique du Nord, dans les pays à revenu élevé d'Europe (dont les pays de l'Union européenne), au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019; BIT, 2018b.

indépendants (syndicats et organisations d'employeurs) et bien organisés, dotés de ressources suffisantes et représentatifs, sont indispensables. Le niveau élevé de travail indépendant et d'informalité, la baisse du taux mondial de syndicalisation, qui est passé de 25 pour cent en 2000 à 17 pour cent en 2017, et les difficultés rencontrées par les organisations d'employeurs pour accroître leurs propres effectifs et agir en tant que porte-parole collectif des intérêts des entreprises (Global Deal, BIT et OCDE, 2018) font qu'il est plus difficile pour les acteurs sociaux de contribuer à la stabilité économique en instaurant des relations de travail décentes.

Pour comprendre l'inégalité des chances et des résultats, il est nécessaire de regarder au-delà des moyennes

Les possibilités et les résultats sur le marché du travail varient beaucoup selon les caractéristiques individuelles d'une personne, mais aussi selon sa situation géographique et le type de travail effectué. La figure 1.3, qui porte sur une petite sélection d'indicateurs pour lesquels des données internationales de bonne qualité sont disponibles, donne la mesure de certaines inégalités entre groupes.

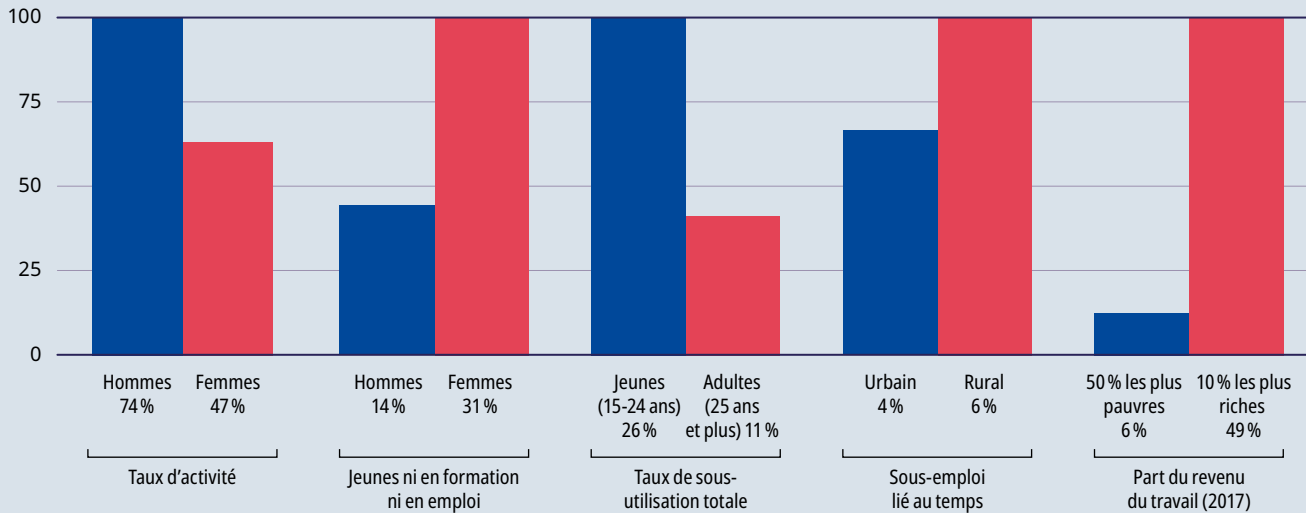
L'inégalité entre les sexes est un phénomène mondial, qui se manifeste à la fois par un accès inégal au marché du travail et par des conditions de travail inégales (BIT, 2019a). En 2019, le taux d'activité des femmes s'élevait à 47 pour cent, soit 27 points de pourcentage de moins que

celui des hommes (74 pour cent) (figure 1.3). De plus, ce type d'inégalité commence tôt: le taux de jeunes femmes ni en formation ni en emploi, qui s'élève à 31 pour cent, est plus du double de celui des jeunes hommes, 14 pour cent. L'âge est une autre dimension essentielle des inégalités. Par exemple, le taux de sous-utilisation totale de la main-d'œuvre chez les jeunes (26 pour cent) est plus de deux fois supérieur à celui des adultes (11 pour cent). Il existe également de grandes différences dans les possibilités et les résultats sur le marché du travail selon la situation géographique: par exemple, les travailleurs ruraux sont confrontés à un taux plus élevé de sous-emploi lié au temps que les travailleurs urbains. Enfin, les revenus du travail sont répartis de manière très inégale dans le monde: les 50 pour cent de travailleurs dont les revenus sont inférieurs à la médiane mondiale ne représentent que 6 pour cent du revenu total du travail, tandis que les 10 pour cent les plus riches gagnent près de la moitié de tous les revenus du travail. Ces graves inégalités sont examinées en détail au chapitre 3, où il est souligné que la répartition inégale du revenu du travail est due à la fois aux écarts entre pays et aux écarts à l'intérieur des pays.

Selon les statistiques citées jusqu'à présent, nous pouvons déjà constater que les marchés du travail dans le monde entier ne parviennent pas actuellement à intégrer tous les travailleurs et à exploiter leur plein potentiel. L'objectif d'une croissance inclusive demeure insaisissable.

Figure 1.3

Inégalités mondiales dans les résultats du marché du travail, indicateurs sélectionnés, 2019 (pourcentages)



Note: La hauteur des barres indique les niveaux relatifs de deux groupes pour chaque indicateur, le groupe ayant la valeur la plus élevée étant affiché à 100 pour cent. Les taux réels sont indiqués sous chaque barre. «Jeunes» correspond aux personnes âgées de 15 à 24 ans. Les valeurs sous les barres pour le «sous-emploi lié au temps» correspondent à la part de personnes en emploi qui se trouvent dans une telle situation dans les zones urbaines et rurales.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

► Le contexte économique des tendances du marché du travail

Les conditions économiques et politiques à court et à long terme ont une grande influence sur les marchés du travail. Dans le même temps, l'accès à l'emploi et la qualité des conditions de travail génèrent d'importants effets en retour, qui ont des répercussions sur les performances économiques et la probabilité de troubles sociaux. La présente section examine donc les tendances mondiales de la croissance économique, ainsi que d'autres caractéristiques pertinentes, notamment le protectionnisme commercial, le dialogue social et les troubles sociaux, afin de préparer le terrain pour une étude détaillée des tendances du marché du travail.

Les perspectives économiques mondiales sont incertaines

L'activité économique a nettement ralenti au cours des trois derniers trimestres de 2018, et elle n'a pas encore amorcé de reprise (FMI, 2019a). On estime que la croissance économique mondiale a baissé de 3,0 pour cent en 2018 à 2,3 pour cent en 2019 (Nations Unies, 2020). L'activité manufacturière a en particulier été durement touchée, ce qui a eu un impact négatif sur la confiance des entreprises et les décisions d'investissement. Les tensions commerciales

et géopolitiques érodent en outre la confiance et la croissance du PIB, et peuvent avoir de profondes ramifications sur l'emploi par le biais des chaînes d'approvisionnement mondiales (encadré 1.2). Même si la croissance devrait légèrement reprendre, pour atteindre 2,5 pour cent en 2020, plusieurs années pourraient être nécessaires avant de revenir aux niveaux précédents (*ibid.*). Les responsables des politiques monétaires ont déjà fait savoir qu'ils étaient prêts à soutenir l'économie en cas de récession, mais on ne sait pas exactement quelle serait l'efficacité des mesures qu'ils prendraient, compte tenu des taux d'intérêt déjà très bas et de la taille toujours très importante des bilans des banques centrales (FMI, 2019a; Borio et coll., 2018).

En raison de la marge de manœuvre limitée de la politique monétaire, la politique budgétaire doit jouer un rôle plus important dans la stimulation de l'économie par le biais d'investissements dans les infrastructures des secteurs clés de la croissance (par exemple, les soins de santé et les économies numérique et verte) et du développement des capacités des personnes – en mettant l'accent sur des domaines tels que l'apprentissage tout au long de la vie, l'égalité des sexes, l'accompagnement des transitions et la protection sociale (CMFI, 2019). Pour atteindre ces

► Encadré 1.2

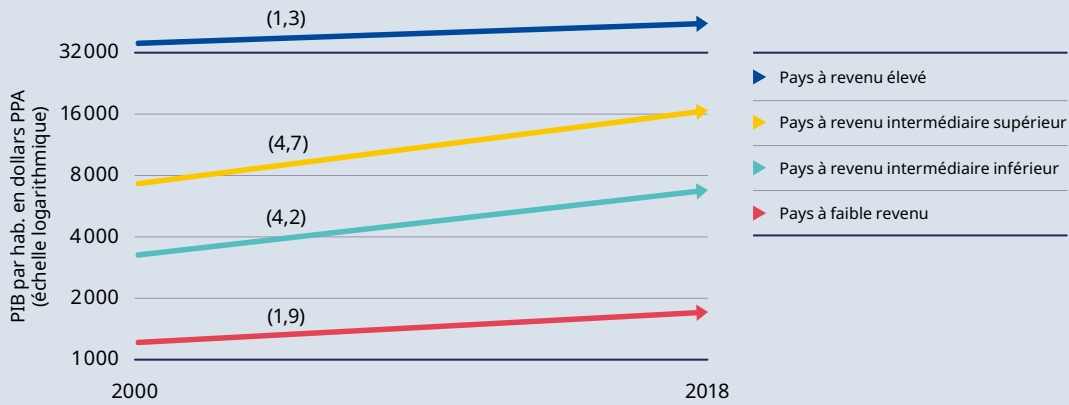
► **Le protectionnisme commercial a des ramifications dans les chaînes d'approvisionnement mondiales**

Contrairement à la tendance générale à la libéralisation croissante du commerce au cours des dernières décennies, des milliers de restrictions commerciales particulières ont été introduites ces dernières années (Global Trade Alert, 2019; OMC, 2019). Étant donné la grande complexité des réseaux de production ayant de longues chaînes d'approvisionnement internationales, les restrictions commerciales n'affectent pas seulement directement le secteur qu'elles visent, mais aussi indirectement les secteurs connexes. Kühn et Viegelahn (2019) soutiennent que les effets indirects de telles restrictions sur l'emploi peuvent être presque aussi importants que les effets directs. Comme environ un emploi sur cinq est lié au commerce international dans un échantillon de 40 pays¹ (BIT, 2015a), la multiplication des restrictions commerciales pourrait avoir un impact significatif sur l'emploi dans les pays concernés. En revanche, les pays qui ne sont pas visés par de telles restrictions pourraient bénéficier d'un déplacement des échanges, puisque les chaînes d'approvisionnement sont réorientées pour profiter de tarifs douaniers moins élevés. La CNUCED (2019) estime que la baisse attendue des exportations chinoises vers les États-Unis en raison des nouveaux tarifs douaniers américains sera captée en majeure partie par d'autres pays dans le processus de détournement des échanges. Au niveau mondial, les différends commerciaux bilatéraux peuvent donc ne pas avoir un impact aussi important sur l'emploi, ce qui ne veut pas dire pour autant que l'impact sur la main-d'œuvre mondiale est négligeable. Il est tout à fait possible que le commerce soit détourné vers des pays où les travailleurs sont moins productifs, où les conditions de travail sont plus dangereuses et où les revenus sont plus faibles². Si tel est le cas, le revenu mondial du travail risque de diminuer; les travailleurs des pays directement touchés par les tarifs douaniers connaîtront des difficultés, tandis que les travailleurs des autres pays bénéficieront d'une augmentation des possibilités d'emploi.

¹ Les estimations sont fondées sur l'édition 2014 de la base de données mondiale des entrées-sorties (World Input-Output Database – WIOD), qui couvre 40 pays (les pays de l'Union européenne, les pays du G20 et quelques autres pays à revenu élevé). Voir www.wiod.org pour plus de détails. ² Les restrictions commerciales entraînent une «perte sèche», ce qui signifie que la valeur ajoutée totale diminue. Même si le nombre de travailleurs nécessaire pour produire une certaine quantité d'exportations peut être plus élevé dans le pays qui bénéficie de la réorientation des échanges, leur faible productivité du travail, combinée au fait que la valeur totale diminue, implique que l'augmentation du revenu du travail dans le pays d'accueil sera inférieure à la perte de revenu du travail dans le pays visé par les barrières commerciales.

Figure 1.4

PIB par habitant, groupes de revenu, 2000 et 2018 (en dollars É.-U., PPA)



Note: Les agrégats du PIB sont calculés en utilisant les taux de change PPA. La figure utilise une échelle logarithmique de sorte que l'inclinaison des lignes est égale au taux de croissance annuel moyen, qui est indiqué entre parenthèses.

Source: Calculs du BIT basés sur les Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

objectifs, il n'est pas possible de compter uniquement sur les investissements du secteur public et il est nécessaire d'impliquer le secteur privé, notamment en bloquant les transferts financiers illicites et en offrant des incitations directes à l'investissement dans l'économie réelle (par exemple par le biais d'allègements fiscaux soigneusement adaptés) (*ibid.*). Compte tenu du ralentissement actuel de la croissance des investissements – dans les marchés émergents et les économies en développement, le taux de croissance n'était que de 2 pour cent en 2019, contre plus de 6 pour cent en 2017 – il est d'autant plus important de les encourager (FMI, 2019a). En ce qui concerne les pays en développement, le Programme d'action d'Addis-Abeba (Nations Unies, 2015) présente un plan d'action global pour le financement du développement et la construction d'infrastructures sociales, physiques, environnementales et numériques.

La lente croissance économique dans les pays à faible revenu sape les efforts visant à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de travail

Dans tous les pays à faible revenu confondus⁵, le PIB par habitant s'élevait à environ 1 700 dollars É.-U. en 2018 (en utilisant les taux de change PPA à partir de 2011), ce qui se traduit par un revenu quotidien par habitant inférieur à 5 dollars (PPA). Par conséquent, même si toutes les ressources disponibles dans les pays à faible revenu étaient équitablement réparties, chaque habitant serait encore proche du seuil de pauvreté. Dans ce groupe de pays, la réduction de la pauvreté dépend dans une large mesure de la capacité nationale à accroître la réserve de ressources disponibles grâce à une croissance soutenue,

durable et inclusive (BIT, 2020a). Sur ces trois fronts, les performances ont été déplorables. Au cours des dix-huit dernières années, les pays à faible revenu ont enregistré une croissance moyenne par habitant de seulement 1,9 pour cent (figure 1.4) et l'écart se creuse par rapport aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. La hausse des inégalités et la réduction insuffisante de la pauvreté indiquent un manque d'inclusivité de la croissance économique (voir également le chapitre 3). De fait, le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté a augmenté dans plusieurs pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, en particulier parmi les exportateurs de produits de base (Nations Unies, 2020).

L'un des messages clés de ce rapport est que la lenteur de la croissance complique non seulement la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu, mais entrave également les améliorations potentielles des conditions de travail. Par exemple, le développement économique et la transformation structurelle, qui permettront une croissance plus forte, offrent aux travailleurs de nouvelles possibilités de quitter les activités à faible productivité telles que la petite agriculture ou le travail non qualifié, qui sont associées à l'insécurité des revenus et à l'absence de protection sociale. Lorsque la croissance est fondée sur l'innovation et la transformation structurelle, elle a alors le potentiel d'améliorer les conditions de travail. En outre, l'analyse du BIT montre que le travail décent est dans un cycle vertueux en ce qui concerne le développement économique pour atteindre l'ODD 8 (BIT, 2020a). Compte tenu des taux de croissance divergents, il n'est pas

⁵ Les groupes de revenu des pays sont définis à l'annexe A.

surprenant qu'entre 2000 et 2018 la part des travailleurs exerçant des professions agricoles ou élémentaires⁶ n'ait diminué que de 6 points de pourcentage (pour atteindre 69 pour cent) dans les pays à faible revenu, alors qu'elle a baissé de 10 points de pourcentage (pour atteindre 49 pour cent) dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et de 15 points de pourcentage (pour atteindre 32 pour cent) dans les pays à revenu intermédiaire supérieur. Le tableau est similaire si l'on considère la part de l'emploi dans le travail à compte propre et le travail familial collaborant à l'entreprise familiale: les progrès réalisés dans les pays à faible revenu – une baisse de 4 points de pourcentage – ont été beaucoup plus faibles que dans les pays à revenu intermédiaire, où cette part a diminué de plus de 10 points de pourcentage.

La croissance est-elle trop faible pour générer des gains d'emploi?

Le ralentissement projeté de la croissance économique, conjugué aux préoccupations relatives à l'automatisation⁷, fait craindre une croissance insuffisante de l'emploi et une hausse du chômage à l'avenir. La théorie économique suppose qu'il existe une relation positive entre la croissance de l'emploi et la croissance économique, puisqu'il faut plus de main-d'œuvre pour produire davantage, toutes choses étant égales par ailleurs. Toutefois, les gains d'efficacité apportés par les nouvelles technologies peuvent réduire le facteur travail nécessaire, ce qui signifie que l'accélération du progrès technologique exige un niveau plus élevé de croissance de la production si l'on veut maintenir le niveau de l'emploi et le nombre d'heures travaillées. La dernière décennie a été marquée par une croissance relativement forte de l'emploi et une baisse des taux de chômage dans le monde, bien que la croissance économique ait ralenti, ou du moins stagné, par rapport à la décennie précédente (figure 1.5). Cette tendance récente montre une transformation importante de la relation entre la croissance économique et celle de l'emploi.

La croissance de la population active ralentit dans les pays à revenu intermédiaire et élevé, ce qui signifie qu'il faut créer moins d'emplois pour stabiliser les taux de chômage⁸. La figure 1.5 montre en effet que, globalement et dans tous les groupes de pays selon le revenu, la croissance de l'emploi a dépassé la croissance moyenne de la population active au cours de la période 2009-2019, ce qui a entraîné une baisse du taux de chômage. Toutefois, dans les pays à revenu intermédiaire

supérieur et à revenu élevé, qui sont les plus touchés par la hausse des ratios de dépendance, le problème est qu'ils ont besoin d'une augmentation de la productivité pour soutenir la part croissante de personnes qui ne sont pas en emploi. En réalité, ces pays ont enregistré un ralentissement de la croissance de la productivité du travail.

Les données empiriques des pays à revenu élevé indiquent que la relation entre la croissance de l'emploi et la croissance économique a beaucoup changé ces dernières années. La figure 1.6 montre le taux estimé de croissance du PIB générant un niveau de croissance de l'emploi égal à la croissance de la population active, ce qui permet de maintenir le taux de chômage stable. Le taux de croissance stabilisateur du chômage a sensiblement diminué depuis 2008, passant d'environ 3 pour cent à moins de 0 pour cent en 2018. Dans le même temps, l'élasticité de la croissance du PIB par rapport à l'emploi a diminué. Cela signifie que, ces dernières années, les variations du taux de croissance du PIB ont eu un impact moindre sur la croissance de l'emploi.

Trois facteurs principaux expliquent la baisse du taux de croissance du PIB nécessaire à la stabilisation du taux de chômage. Premièrement, la croissance moyenne de la population active a ralenti, passant de 1,3 pour cent en 2009 à 0,8 pour cent en 2018. L'analyse effectuée pour la figure 1.6 révèle que, si la croissance de la population active avait été supérieure de 0,5 point de pourcentage en 2018, la croissance du PIB nécessaire à la stabilisation du taux de chômage aurait dû être supérieure de 1 point de pourcentage. Deuxièmement, une grande partie des emplois créés ces dernières années dans les pays à revenu élevé relève du secteur des services marchands, dont la part dans l'emploi a augmenté de 1 point de pourcentage entre 2008 et 2019. Ces emplois ont une productivité relativement faible et, en outre, beaucoup d'entre eux sont à temps partiel, ce qui signifie que cette création d'emplois ne contribue pas beaucoup à la croissance économique (BCE, 2016; Nations Unies, 2020). Enfin, la période précédant la crise financière a été caractérisée par des bénéfices excessifs pour le secteur financier, ce qui a fait gonfler le PIB sans créer beaucoup d'emplois.

Pour résumer, la transformation de la relation entre la croissance de l'emploi et la croissance économique a contribué à faire baisser le taux de chômage dans les pays à revenu élevé, mais au prix d'une polarisation des emplois et d'une faible croissance de la productivité.

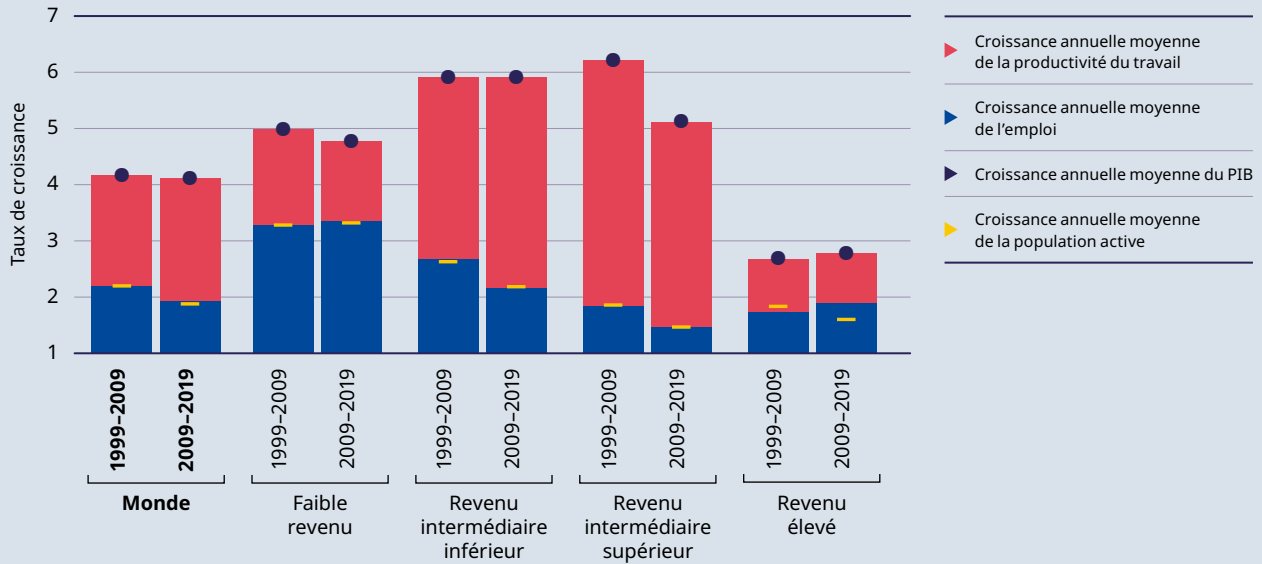
⁶ Cela correspond aux groupes de professions 6 (agriculteurs ou ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche) et 9 (professions élémentaires) de la Classification internationale type des professions (CITP), dont la version actuelle est la CITP-08, adoptée en 2008.

⁷ BIT (2019b) donne un aperçu des déplacements d'emplois qui devraient se produire en raison de l'automatisation.

⁸ Le taux de chômage est égal à 1 moins le ratio entre les personnes en emploi et la population active. Il reste stable lorsque l'emploi et la population active croissent au même rythme.

Figure 1.5

Croissance moyenne du PIB et de ses deux composantes (productivité du travail et emploi), au niveau mondial et par groupe de revenus, 1999-2019 (pourcentages)

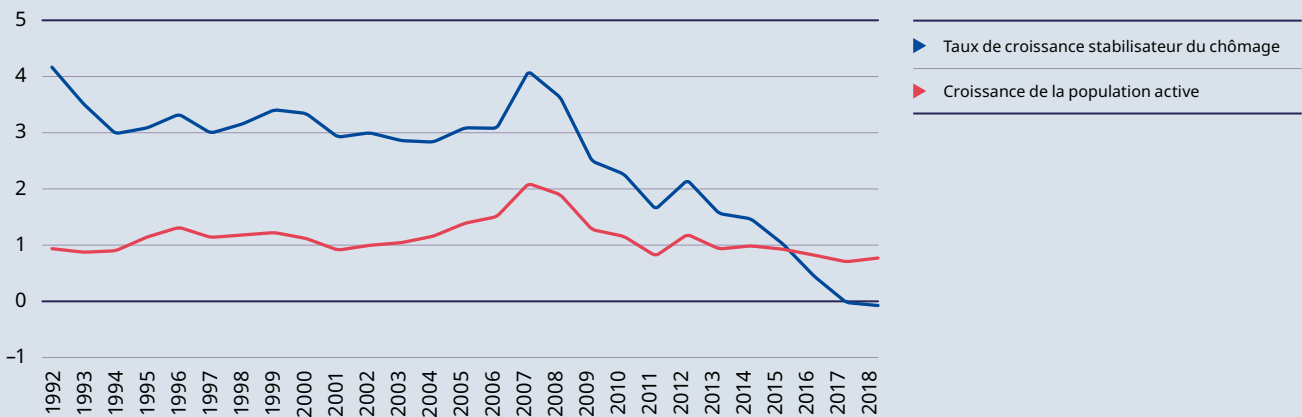


Note: La croissance du PIB est décomposée en ses deux composantes: la croissance de l'emploi et la croissance de la productivité du travail (production par travailleur). Les taux de croissance du PIB et de la productivité du travail sont calculés en agrégeant les pays à l'aide des taux de change PPA.

Source: Calculs du BIT basés sur FMI, 2019a; ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

Figure 1.6

Estimation du taux de croissance du PIB qui stabilise le taux de chômage; croissance de la population active, pays à revenu élevé, 1992-2018 (pourcentages)

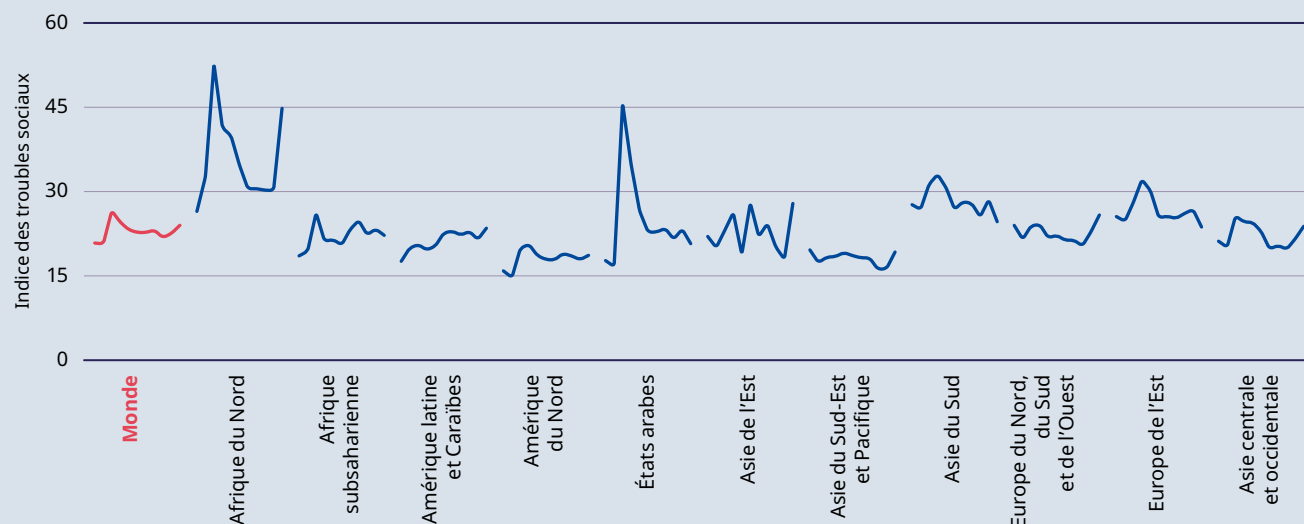


Note: La courbe bleue indique le taux de croissance du PIB qui, selon les estimations, devrait générer une croissance de l'emploi suffisante pour correspondre à la croissance de la population active, ce qui stabiliserait le taux de chômage. La relation entre la croissance de l'emploi et la croissance du PIB a été estimée à l'aide d'un estimateur non paramétrique de la méthode localement linéaire pour 51 pays à revenu élevé, avec un total de 1241 observations réelles. Le taux de croissance du PIB stabilisateur du chômage a ensuite été déterminé comme le taux de croissance estimé pour générer une croissance de l'emploi égale à la croissance moyenne non pondérée de la population active (la courbe rouge) pour le même échantillon. Cette méthode implique que les estimations au début et à la fin de la série chronologique ont une part d'incertitude plus élevée (non affichée).

Source: Calculs du BIT.

Figure 1.7

Indice des troubles sociaux, au niveau mondial et régional, 2009-2019 (points)



Note: La figure montre l'évolution, pour l'ensemble du monde et pour chaque sous-région, de l'indice des troubles sociaux de 2009 à 2019. L'indice des troubles sociaux du BIT est basé sur le ratio entre le nombre d'actions de protestation et le nombre total d'événements survenus au cours d'une année et dans un pays, tel qu'il est enregistré par le projet Global Database of Events, Language and Tone (GDELT, base de données mondiale sur les événements, la langue et la tonalité), et varie de 0 (faible) à 100 (élevé). Pour des renseignements détaillés sur l'indice et son mode de calcul, voir l'annexe B.

Source: Calculs du BIT basés sur les données du projet GDELT, octobre 2019.

Toutefois, l'incertitude qui règne actuellement dans l'économie mondiale pourrait avoir des effets négatifs sur le potentiel de génération d'emplois de la croissance, ce qui augmenterait encore le taux de croissance nécessaire à la stabilisation du chômage présenté dans la figure 1.6. L'impact du ralentissement projeté de la croissance économique mondiale dépendra donc de la qualité et de l'inclusivité de la croissance qui subsistera.

Les troubles sociaux sont à nouveau en hausse

Tant l'Agenda du travail décent de l'OIT que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies placent le bien-être des individus au centre de l'attention des décideurs économiques. L'incapacité à parvenir à une croissance durable et inclusive et à un travail décent pour tous peut inciter certaines personnes à se mobiliser pour susciter le changement. Par exemple, la hausse des taux de chômage est associée à un risque plus élevé de pic de l'indice des troubles sociaux (Kühn et Sharma, à paraître). La fréquence des troubles sociaux, tels que les manifestations et les grèves, est reflétée dans l'indice des troubles sociaux, qui est présenté dans la figure 1.7. L'étude de l'évolution de l'indice est beaucoup plus instructive lorsqu'elle est effectuée par sous-région plutôt que par groupe de revenus. Entre 2009 et 2019, l'indice a augmenté à la fois au niveau mondial

et dans 7 des 11 sous-régions. Après quelques années de calme relatif, les troubles sociaux sont à nouveau en hausse, bien que le pic de 2011 n'ait pas encore été dépassé dans la plupart des sous-régions.

Les raisons spécifiques de l'augmentation de l'indice sont diverses et généralement propres à chaque pays. Cependant, le mouvement Fridays for Future⁹, par exemple, a acquis une portée véritablement mondiale en 2019, avec des personnes prenant part à des manifestations dans le monde entier pour appeler à plus d'action en faveur du climat et du développement économique durable. Ce mouvement est responsable d'une grande partie de la hausse de l'indice en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest. L'Afrique du Nord a connu la plus forte augmentation de toutes les sous-régions, sous l'effet de vagues de protestation en Algérie, en Égypte et au Soudan.

Il faut également noter que, au cours de la dernière décennie, l'indice des troubles sociaux a lentement progressé en Amérique latine et dans les Caraïbes, sous-région qui compte de nombreux pays durement touchés par des crises économiques et sociales, notamment l'État plurinational de Bolivie, le Chili, l'Équateur et la République bolivarienne du Venezuela.

⁹ Lancé par des écoliers, ce mouvement organise des manifestations pour protester contre le manque d'action par rapport au changement climatique. Voir www.fridaysforfuture.org.

► Accès à l'emploi et sous-utilisation de la main-d'œuvre

L'objectif de développement durable numéro 8 en appelle au plein emploi productif et librement choisi, et à un travail décent pour tous. Sa disponibilité et son accessibilité sont d'une importance majeure puisque les gains tirés du travail sont la principale source de revenus pour la plupart des gens. Pourtant, comme nous l'avons souligné au début de ce chapitre, la main-d'œuvre est massivement sous-utilisée et de nombreux travailleurs ne peuvent pas accéder à l'emploi de la manière dont ils le souhaitent. Ce décalage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, qui va bien au-delà du chômage, crée une importante pénurie de main-d'œuvre, qui ne devrait pas s'atténuer au vu des perspectives économiques mondiales actuellement moroses. En outre, l'accès au marché du travail est très inégal selon le sexe, l'âge, le pays où l'on vit ou selon que l'on vit en zone rurale ou urbaine.

En présentant des estimations pour un ensemble complet d'indicateurs, la présente section analyse la sous-utilisation de la main-d'œuvre de façon plus détaillée afin d'en démontrer l'ampleur, qui va bien au-delà du seul chômage. Les indicateurs sont ventilés par sexe et par âge, ce qui permet de révéler des tendances qui seraient autrement cachées par les agrégats.

Le ratio emploi-population présenté en premier lieu dans cette section est un bon indicateur sommaire, qui montre la part de la population en emploi et, implicitement, la part de ceux qui ne gagnent pas de revenu et qui sont, dans de nombreux cas, économiquement dépendants. L'étude de l'évolution de ce ratio depuis le milieu des années 1990 indique qu'une part décroissante de la population en âge de travailler gagne un revenu. Il est donc probable que la redistribution du revenu national nécessaire pour que chacun puisse avoir une vie décente dépasse la capacité des ménages à subvenir aux besoins de leurs propres membres. Celle des systèmes nationaux de redistribution publics ou privés risque également d'être mise à rude épreuve (BIT, 2018c).

Il est important de connaître les raisons pour lesquelles certains n'ont pas d'emploi ou travaillent moins d'heures qu'ils ne le souhaiteraient. Le fait d'avoir un emploi est l'effet combiné de la décision de faire partie de la main-d'œuvre et de la capacité de trouver un travail. De nombreuses personnes qui ne font pas partie de la population active pourraient encore la rejoindre dans un avenir proche. La «main-d'œuvre potentielle» est donc un indicateur qui identifie les personnes qui ne cherchent pas d'emploi tout en étant disponibles pour travailler, ou qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles pour l'occuper. Par ailleurs, certains peuvent être incapables de s'intégrer à la population active en raison de certaines obligations, comme le fait d'avoir

à s'occuper de leur ménage sans être rémunéré – ce qui touche surtout les femmes. Enfin, les personnes employées peuvent se retrouver en sous-emploi lié au temps de travail lorsqu'elles ne peuvent pas travailler autant d'heures qu'elles le souhaiteraient. La deuxième et la troisième partie de cette section traitent de façon exhaustive de la participation à la population active et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. L'accès adéquat aux marchés du travail a également une dimension géographique importante, c'est pourquoi la quatrième sous-section ventile ces indicateurs du marché du travail par zones urbaines et rurales.

Le ratio emploi-population est en baisse dans tous les groupes démographiques

Environ 57 pour cent de la population mondiale en âge de travailler a un emploi (tableau 1.1). Le ratio emploi-population a diminué de 4,4 points de pourcentage au cours des vingt-cinq dernières années, les baisses les plus notables ayant été enregistrées dans les pays à revenu intermédiaire supérieur (7,2 points de pourcentage) et dans les pays à revenu intermédiaire inférieur (5,1 points). En revanche, les pays à revenu élevé ont enregistré une augmentation de 2,2 points de pourcentage de ce ratio, majoritairement au cours des cinq dernières années en raison de l'évolution positive du marché du travail.

Le ratio présente de fortes disparités entre les sexes, ce qui montre que les femmes sont confrontées de manière disproportionnée à des obstacles dans l'accès au travail. Le taux féminin, qui est de 45 pour cent en 2019, est bien inférieur au taux masculin, à 70 pour cent. L'écart entre les femmes et les hommes demeure important, même s'il a diminué au cours des dernières décennies à l'échelle mondiale et dans tous les groupes de revenus des pays. Ce resserrement au niveau mondial est dû au fait que le ratio des femmes a diminué de 3,9 points de pourcentage depuis 1994, tandis que celui des hommes a baissé de 5,1 points au cours de la même période. L'écart est moins important dans les pays à faible revenu et à revenu élevé, se situant à environ 15 points de pourcentage dans les deux groupes, alors qu'il est de près de 40 points dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Ce dernier groupe comprend des pays très peuplés affichant de grandes disparités entre les sexes en Asie du Sud (Bangladesh, Inde et Pakistan) et en Afrique du Nord (Égypte, Maroc et Tunisie), qui font baisser la moyenne. Ces fortes disparités, qui dépassent le cadre de l'emploi, reflètent les rôles sexospécifiques selon lesquels les femmes sont les principales dispensatrices de soins et les hommes les principaux soutiens de famille, ainsi que la résistance culturelle à l'emploi des femmes et à l'égalité des sexes (voir également l'analyse régionale au chapitre 2). La variation du ratio des hommes est

Tableau 1.1

Ratio emploi-population, par sexe et par âge, dans le monde et par groupe de revenus, 1994-2024

Groupe de revenus	Groupe démographique	Niveau (pourcentages) 2019	Variation sur cinq ans (points de pourcentage)					
			1994-1999	1999-2004	2004-2009	2009-2014	2014-2019	2019-2024
Monde	Total	57,4	-0,8	-1,0	-1,0	-1,0	-0,6	-1,1
	Femmes	44,6	-0,5	-0,8	-1,0	-1,2	-0,5	-1,2
	Hommes	70,3	-1,1	-1,3	-1,1	-0,8	-0,8	-1,1
	Jeunes	35,6	-3,8	-3,0	-2,6	-3,5	-1,8	-1,2
	Adultes	63,2	-0,1	-0,4	-0,8	-0,8	-0,8	-1,4
Revenu faible	Total	67,9	-0,5	-0,3	-1,3	-1,2	-0,1	-0,3
	Femmes	60,7	-0,3	-0,2	-1,5	-1,1	0,5	-0,5
	Hommes	75,3	-0,6	-0,4	-1,1	-1,3	-0,7	-0,2
	Jeunes	52,1	-1,2	-0,9	-1,8	-1,6	-1,0	-0,8
	Adultes	76,2	0,0	0,2	-1,1	-1,0	0,2	-0,5
Revenu intermédiaire inférieur	Total	52,3	-0,7	-0,3	-1,2	-1,7	-1,2	-0,5
	Femmes	32,1	-0,4	-0,2	-1,3	-2,0	-0,7	-0,3
	Hommes	71,9	-1,0	-0,4	-1,1	-1,5	-1,7	-0,6
	Jeunes	29,2	-1,5	-1,4	-3,4	-4,0	-2,4	-1,0
	Adultes	60,3	-0,5	-0,1	-0,8	-1,5	-1,3	-0,8
Revenu intermédiaire supérieur	Total	60,3	-1,7	-2,2	-1,2	-0,8	-1,4	-2,0
	Femmes	50,7	-1,3	-1,9	-1,2	-0,9	-1,4	-2,1
	Hommes	70,0	-2,0	-2,5	-1,1	-0,6	-1,3	-1,9
	Jeunes	36,6	-7,0	-5,9	-2,0	-4,4	-3,3	-1,9
	Adultes	65,1	-0,5	-1,0	-1,3	-0,9	-1,7	-2,3
Revenu élevé	Total	57,8	0,6	-0,2	-0,3	0,2	1,8	-1,2
	Femmes	50,4	1,4	0,7	0,8	0,4	2,0	-1,0
	Hommes	65,3	-0,1	-1,3	-1,4	0,0	1,6	-1,5
	Jeunes	40,7	-0,5	-2,0	-2,6	-0,5	2,8	-1,9
	Adultes	60,5	0,7	0,0	0,0	0,1	1,4	-1,2

Note: «Jeunes» correspond aux 15-24 ans.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

relativement faible d'un groupe de revenus à l'autre, allant de 75 pour cent dans les pays à faible revenu à 65 pour cent dans les pays à revenu élevé, mais le ratio des femmes va de 61 pour cent dans les pays à faible revenu à seulement 32 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire inférieur. Les variations du ratio total sont donc dans une large mesure déterminées par celles du ratio des femmes.

Le ratio élevé des hommes et des femmes et de tous les groupes d'âge dans les pays à faible revenu est fortement lié au degré de pauvreté dans ces pays, qui fait de la poursuite sans relâche d'une activité économique par tous les membres valides du ménage une nécessité pour la survie, en particulier dans les zones rurales, où la pauvreté est plus grande (Banque mondiale, 2018). Par conséquent, de faibles écarts entre les sexes ne sont

pas toujours le signe de normes sociales progressistes favorisant l'égalité. En effet, les femmes des pays à faible revenu sont souvent engagées dans des activités informelles dans le secteur agricole, et doivent combiner travail rémunéré et responsabilités de soins non rémunérées (BIT, 2019a).

Le ratio emploi-population chez les jeunes a diminué de manière significative – jusqu'à 15 points de pourcentage depuis 1994 au niveau mondial. La baisse a été plus prononcée dans les pays à revenu intermédiaire, ce qui est dû en grande partie à une évolution positive: l'augmentation des inscriptions pour des études à plein temps. Par exemple, le taux de scolarisation en deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans ces pays est passé de 49 pour cent en 2000 à 65 pour cent en 2018 (ISU, 2019). Par ailleurs, la tendance à la baisse du ratio

Tableau 1.2

Taux d'activité, par sexe et par âge, dans le monde et par groupe de revenus, 1994, 2019 et 2021 (pourcentages)

Groupe de revenus	Total			Femmes			Hommes			Jeunes			Écart entre les sexes
	1994	2019	2021	1994	2019	2021	1994	2019	2021	1994	2019	2021	
Monde	65,4	60,7	60,3	51,2	47,2	46,8	79,6	74,2	73,8	56,4	41,2	40,7	27,0
Revenu faible	74,0	70,6	70,5	65,6	63,2	63,0	82,9	78,4	78,3	62,6	55,7	55,4	15,2
Revenu intermédiaire inférieur	60,3	55,2	55,1	38,5	34,1	34,0	81,6	75,8	75,6	47,8	34,9	34,5	41,7
Revenu intermédiaire supérieur	71,0	64,2	63,4	60,3	54,0	53,1	81,6	74,5	73,8	65,1	43,1	42,4	20,5
Revenu élevé	60,3	60,7	60,3	49,4	53,2	52,9	71,8	68,4	67,9	51,4	45,7	45,1	15,2

Note: «Jeunes» correspond aux 15-24 ans.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

des jeunes s'est inversée dans les pays à revenu élevé au cours des cinq dernières années, grâce à une forte croissance de l'emploi, qui a permis aux jeunes d'entrer plus facilement sur le marché du travail au lieu de rester en formation ou de devenir chômeurs.

Il existe de grands écarts entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes

Le taux d'activité correspond à la part de la population qui occupe un emploi ou qui est à la recherche d'un emploi et disponible pour l'occuper. Cette part est également appelée «population active». La population économiquement inactive est soit engagée dans des activités non marchandes, telles que les tâches ménagères ou le travail de soins non rémunéré, soit en formation, soit en retraite du marché du travail. Le taux d'activité (tableau 1.2) présente une tendance très similaire à celle du ratio emploi-population dans le temps et d'un pays à l'autre, et les différences relatives entre les groupes de revenus ou les groupes démographiques sont dues aux différences de taux de chômage d'un groupe à l'autre.

En termes de variation, le taux d'activité est plus faible pour les femmes que pour les hommes dans tous les groupes de revenus. Les femmes risquent beaucoup plus d'exercer des activités non rémunérées qui, bien que non comptabilisées dans l'emploi, constituent une contribution importante au bien-être de la société et à l'économie (BIT, 2019a). Ces écarts entre les sexes ne devraient pas beaucoup évoluer dans le contexte d'une baisse nette du taux d'activité dans tous les groupes de revenus. Quant aux jeunes, ils suivent souvent des études ou une formation, ce qui explique que leur taux d'activité ait tendance à être plus faible. Enfin, le taux

d'activité des hommes est très similaire dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire – 78 et 75 pour cent, respectivement, en 2019 – alors qu'il n'est que de 68 pour cent dans les pays à revenu élevé. Cela est dû au vieillissement de la population dans les pays à revenu élevé, ainsi qu'à la plus grande probabilité d'accès aux prestations de retraite, qui rend moins nécessaire l'activité économique des retraités dans ces pays.

La sous-utilisation de la main-d'œuvre va bien au-delà du chômage

Troisième notion illustrant l'accès au travail, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, qui correspond aux situations dans lesquelles les personnes ne sont pas employées au maximum de leur capacité, est une caractéristique vraiment préoccupante des marchés du travail mondiaux. En plus du chômage, la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail (BIT, 2013) a défini le sous-emploi lié au temps de travail et la main-d'œuvre potentielle comme des formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre¹⁰. Le sous-emploi lié au temps se réfère à un manque d'heures rémunérées disponibles, alors que le chômage et la main-d'œuvre potentielle indiquent tous deux un manque d'emplois disponibles. Si les chômeurs sont à la fois à la recherche d'un emploi et disponibles pour l'occuper, les membres de la main-d'œuvre potentielle ne remplissent qu'une seule de ces conditions, c'est-à-dire qu'ils sont soit des «non-demandeurs disponibles», soit des «demandeurs d'emploi non disponibles». La main-d'œuvre potentielle est donc en marge du marché du travail et pourrait occuper un emploi si une opportunité se présentait (même si elle ne cherche pas activement) ou quand ce

¹⁰ Voir BIT (2018a) pour des définitions complètes et une étude des diverses formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre.

Tableau 1.3

Indicateurs de sous-utilisation de la main-d'œuvre, par sexe et par âge, dans le monde et par groupe de revenus, 2019

Groupe de revenus	Groupe démographique	Taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre (pourcentages)				Main-d'œuvre sous-utilisée (millions)			
		CH	SET	MP	MCS	CH	SET	MP	MCS
Monde	Total	5,4	5,0	3,3	13,1	187,7	165,5	119,4	472,6
	Femmes	5,6	5,6	4,7	15,0	75,4	72,2	66,1	213,7
	Hommes	5,3	4,6	2,4	11,9	112,3	93,3	53,3	258,9
	Jeunes	13,6	7,5	7,7	26,2	67,6	32,0	41,3	140,9
Revenu faible	Total	3,9	13,4	4,2	20,3	11,9	39,2	13,3	64,4
	Femmes	3,9	14,4	5,6	22,3	5,4	19,2	8,2	32,8
	Hommes	4,0	12,6	3,0	18,6	6,6	20,0	5,2	31,8
	Jeunes	6,5	14,5	6,8	25,6	5,4	11,3	6,1	22,8
Revenu intermédiaire inférieur	Total	5,3	4,5	3,0	12,2	62,4	49,9	36,2	148,5
	Femmes	5,7	4,8	5,3	15,0	20,6	16,3	20,1	57,0
	Hommes	5,1	4,3	1,9	10,9	41,8	33,6	16,1	91,5
	Jeunes	16,4	6,0	7,7	27,5	31,6	9,6	16,1	57,3
Revenu intermédiaire supérieur	Total	6,1	4,5	3,6	13,6	83,8	58,5	51,9	194,2
	Femmes	6,1	4,8	4,5	14,7	35,6	26,4	27,6	89,6
	Hommes	6,0	4,3	3,0	12,7	48,2	32,1	24,3	104,6
	Jeunes	15,1	6,2	8,6	27,3	23,7	8,3	14,8	46,8
Revenu élevé	Total	4,8	3,1	2,8	10,3	29,5	17,9	17,9	65,3
	Femmes	5,1	4,0	3,6	12,2	13,9	10,3	10,2	34,4
	Hommes	4,6	2,3	2,2	8,8	15,7	7,6	7,7	31,0
	Jeunes	11,0	4,9	6,3	20,7	7,1	2,8	4,3	14,2

Note: Le chômage (CH) est exprimé en pourcentage de la population active, le sous-emploi lié au temps (SET) en pourcentage de l'emploi, la main-d'œuvre potentielle (MP) et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (MCS) en pourcentage de la main-d'œuvre élargie. «jeunes» correspond aux 15-24 ans.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

qui la rend indisponible (comme la formation) évoluera. On ne peut saisir toute l'ampleur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre qu'en regardant au-delà du taux de chômage, trop étroit pour inclure ces autres formes.

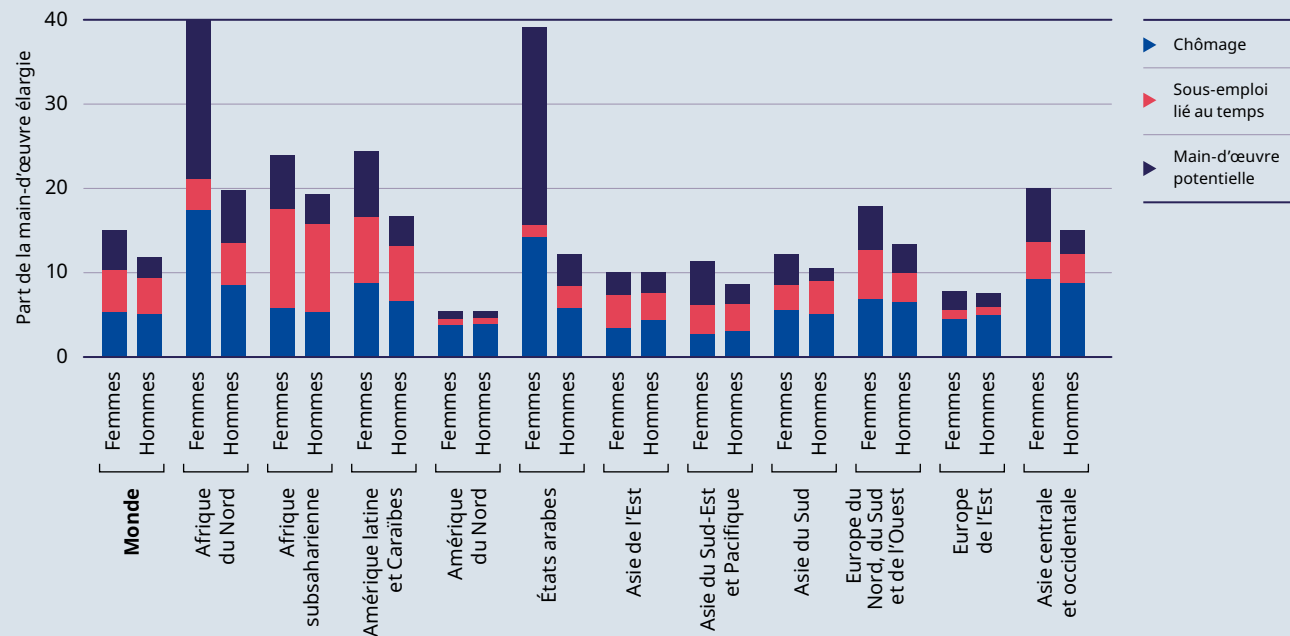
La prise en compte des autres formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre révèle que le taux de chômage mondial de 5,4 pour cent en 2019 est une sous-estimation brute de l'ampleur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (tableau 1.3). La mesure composite s'établit à 13,1 pour cent, soit une sous-utilisation de la main-d'œuvre pour 473 millions de personnes. Ce chiffre comprend 165 millions de personnes confrontées à un sous-emploi lié au temps (5,0 pour cent des personnes ayant un emploi), 188 millions de personnes au chômage et 119 millions de personnes en marge du marché du travail (3,3 pour cent de la main-d'œuvre élargie).

L'examen d'autres mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre indique des différences entre les groupes démographiques et les groupes de revenus. Par exemple, la main-d'œuvre potentielle des femmes est beaucoup plus importante que celle des hommes dans tous les groupes de revenus, ce qui entraîne un écart important de 2,3 points de pourcentage entre les sexes à l'échelle mondiale. Les plus grandes difficultés que les femmes rencontrent pour trouver un emploi, par rapport aux hommes, se reflètent moins dans leur taux de chômage que dans leur plus grande propension à rester en marge du marché du travail¹¹. En outre, les femmes risquent plus d'être en situation de sous-emploi lié au temps, la différence relative étant particulièrement importante dans les pays à revenu élevé, 4,0 pour cent contre 2,3 pour cent pour les hommes. Dans l'ensemble, les

¹¹ Le faible taux d'activité des femmes est également lié, dans une certaine mesure, à leurs possibilités plus limitées sur le marché du travail (BIT, 2017a et 2019a).

Figure 1.8

Répartition de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, par sexe, aux niveaux mondial et régional, 2019 (pourcentages)



Note: Les barres indiquent le chômage, le sous-emploi lié au temps et la main-d'œuvre potentielle en tant que parts cumulatives de la main-d'œuvre élargie, qui correspond à la population active plus la main-d'œuvre potentielle. Les parts ne sont donc pas équivalentes au taux de chômage ou au taux de sous-emploi lié au temps, puisque le dénominateur de ces deux indicateurs n'est pas la main-d'œuvre élargie.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

femmes constituent 45 pour cent de la main-d'œuvre totale sous-utilisée, alors qu'elles ne représentent que 39 pour cent de la population active.

Plus d'un jeune sur quatre dans le monde (26,2 pour cent) est confronté à au moins une forme de sous-utilisation de la main-d'œuvre, soit deux fois plus que les adultes. Au total, 68 millions de jeunes sont au chômage, ce qui se traduit par un taux de chômage de 13,6 pour cent, soit plus de trois fois celui des adultes. Les jeunes sont également environ trois fois plus susceptibles que les adultes de faire partie de la main-d'œuvre potentielle. La différence relative est plus faible lorsqu'il s'agit du sous-emploi lié au temps. Ces écarts entre les jeunes et les adultes sont similaires dans tous les groupes de revenus, à l'exception des pays à faible revenu. Le prochain rapport *Global Employment Trends for Youth 2020* examine de plus près la situation de l'emploi et du marché du travail des jeunes (BIT, à paraître a).

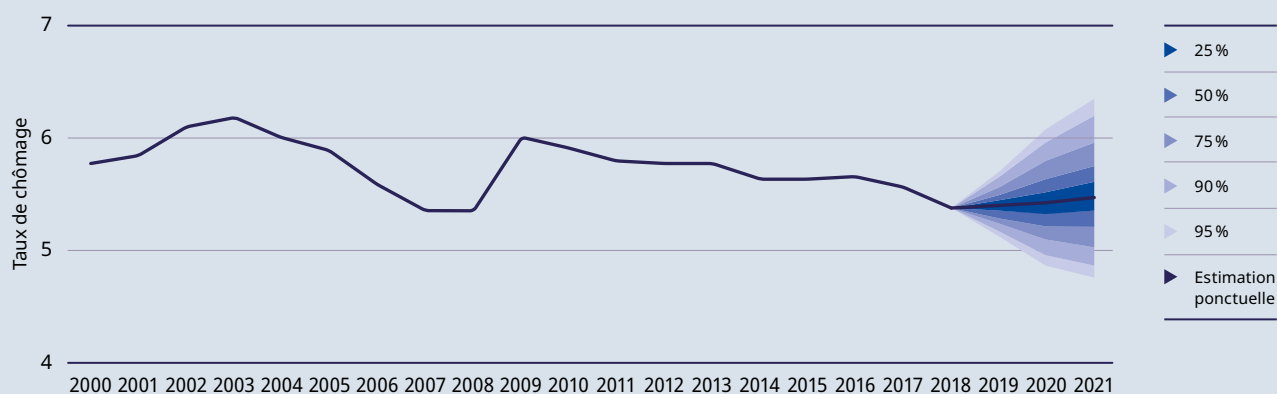
Une autre observation importante est que le taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre est très élevé dans les pays à faible revenu, principalement en raison du sous-emploi lié au temps. À 20,3 pour cent, le taux composite de ce groupe dépasse nettement celui des pays à revenu intermédiaire et à revenu élevé, de même que le taux de chômage de 3,9 pour cent. Cela montre

clairement l'inadéquation du taux de chômage, et aussi du ratio emploi-population, comme indicateur de l'état du marché du travail dans les pays à faible revenu. Dans ces pays, un système de sécurité sociale offrant un revenu de remplacement est souvent inexistant, de sorte que la poursuite de toute activité économique est essentielle à la survie (voir l'encadré 1.1 dans BIT, 2019c; et BIT, 2019d).

La dispersion des taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre par sous-région est encore plus importante que par groupe de revenus (figure 1.8). Tant en Afrique du Nord que dans les États arabes, environ 40 pour cent des femmes qui font partie de la main-d'œuvre élargie sont confrontées à une forme de sous-utilisation de la main-d'œuvre. Si l'Afrique du Nord a un problème général de sous-utilisation de la main-d'œuvre (le taux masculin étant également le plus élevé au monde, avec près de 20 pour cent), le taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre masculine dans les États arabes est proche de la moyenne mondiale. C'est en Amérique du Nord et en Europe de l'Est que les taux composites sont les plus bas, tout comme les écarts entre les sexes. La plus grande contribution nette aux écarts entre les sexes en matière de sous-utilisation de la main-d'œuvre vient du fait que les femmes risquent davantage de faire partie de la main-d'œuvre potentielle. Par ailleurs, la contribution

Figure 1.9

Taux de chômage mondial, 2000-2021 (pourcentages)



Note: Les zones ombrées représentent des intervalles de confiance pour les prévisions du taux de chômage pour les années 2019 à 2021. Le taux de chômage réel a une probabilité de x pour cent de se situer dans l'intervalle délimité par la zone ombrée marquée x pour cent.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

relative de chacune des trois formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre – chômage, sous-emploi lié au temps et main-d'œuvre potentielle – varie selon les sous-régions. Par exemple, en Afrique subsaharienne, le sous-emploi lié au temps est la forme la plus répandue, tandis qu'en Amérique du Nord c'est le chômage.

Le taux de chômage devrait rester stable

Le chômage est la forme la plus connue de sous-utilisation de la main-d'œuvre: il correspond aux personnes qui sont disponibles pour occuper un emploi, mais qui n'en trouvent pas malgré leurs efforts de recherche. En 2019, on estime que 5,4 pour cent de la population active mondiale était au chômage, soit un niveau pour l'essentiel identique à celui de 2018 (figure 1.9). Après neuf ans de baisse depuis 2009, le taux de chômage mondial devrait maintenant se stabiliser, voire augmenter d'ici à 2021. Ce revirement est principalement dû au ralentissement prolongé de l'économie mondiale (FMI, 2019a), qui accroît l'incertitude et réduit la confiance des consommateurs et des entreprises¹². L'évolution du taux de chômage dans un avenir proche est très incertaine, et dépendra si et comment les différents risques économiques, financiers et géopolitiques se concrétisent. Le nombre de chômeurs, estimé à 188 millions en 2019¹³, devrait augmenter d'environ 2,5 millions par an, parallèlement à la croissance de la population active. Cela signifie que l'économie

mondiale ne génère pas suffisamment d'emplois actuellement pour absorber tous les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

La stabilisation des taux de chômage peut être observée dans tous les groupes de revenus, bien que les raisons sous-jacentes diffèrent. D'abord, les taux de chômage ne sont pas la meilleure mesure de la santé du marché du travail dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, où l'ajustement à un ralentissement économique se fait par des réductions du temps de travail et des revenus plutôt que par des pertes d'emploi directes. Par ailleurs, les pays à revenu intermédiaire supérieur ont enregistré une hausse du taux de chômage entre 2014 et 2016, qui ne devrait pas reculer dans un avenir proche en raison de la conjoncture économique mondiale difficile. Enfin, le taux de chômage est estimé à 4,8 pour cent en 2019 dans les pays à revenu élevé, soit plus de 3 points de pourcentage de moins que le pic atteint il y a dix ans et presque 1 point de pourcentage de moins que le creux de 5,6 pour cent observé en 2007, avant la crise financière. Cette baisse impressionnante devrait maintenant s'atténuer à mesure que les perspectives économiques se détériorent et que les risques macroéconomiques augmentent¹⁴.

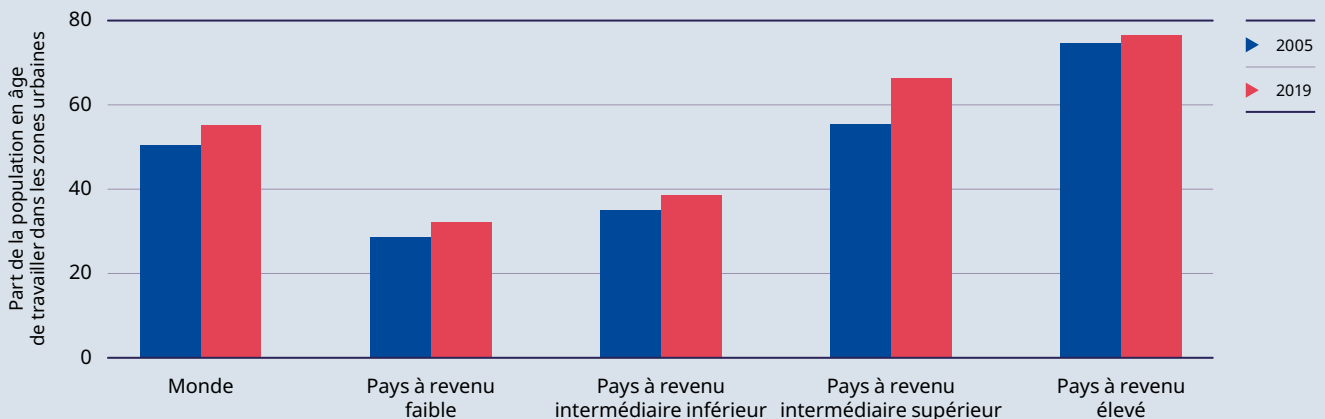
¹² L'indice de confiance des consommateurs de l'OCDE est en baisse depuis un pic en mars 2018, et revient au niveau atteint en 2015. Voir à l'adresse <https://data.oecd.org/leadind/consumer-confidence-index-cci.htm>.

¹³ L'encadré 1.1 traite de la part d'incertitude entourant les valeurs estimées des indicateurs du marché du travail. En particulier, il existe un intervalle de confiance à 95 pour cent de ± 14 millions autour de l'estimation ponctuelle du chômage total.

¹⁴ L'annexe D présente des tableaux montrant l'évolution des taux de chômage par groupe de revenus et par sous-région.

Figure 1.10

Part de la population en âge de travailler dans les zones urbaines, au niveau mondial et par groupe de revenus, 2005 et 2019 (pourcentages)



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

Dans les zones rurales, les taux d'emploi sont plus élevés que dans les zones urbaines, mais le sous-emploi lié au temps également

Au sein des pays, une source importante d'hétérogénéité dans la sous-utilisation de la main-d'œuvre provient des écarts entre les zones rurales et les zones urbaines. De nouvelles données du BIT permettent désormais d'évaluer les différences entre les marchés du travail de ces deux zones, qui représentent en effet un autre facteur d'inégalité dans l'accès à l'emploi¹⁵. Dans l'ensemble, une comparaison entre les zones rurales et les zones urbaines révèle un tableau différencié. Environ 55 pour cent de la population mondiale en âge de travailler vivait dans des zones urbaines en 2019, le degré d'urbanisation augmentant avec le niveau de revenu d'un pays (figure 1.10). Le ratio emploi-population est plus élevé dans les zones rurales à l'échelle mondiale ainsi que dans les pays à revenu faible et intermédiaire (tableau 1.4). Au niveau global agrégé en 2019, la différence de 3,5 points de pourcentage entre le ratio des zones rurales et celui des zones urbaines s'explique en partie par l'écart de 2,1 points de pourcentage dans le taux d'activité et en partie par l'écart de 2,5 points de pourcentage dans le taux de chômage. En revanche, les personnes employées dans les zones rurales risquent davantage (6,1 pour cent) de souffrir de sous-emploi lié au temps que celles des zones urbaines (4,1 pour cent). Malgré cela, le taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre est plus élevé dans les zones urbaines (13,8 pour cent) que dans les zones rurales (12,3 pour cent).

La différence entre les indicateurs du marché du travail des zones rurales et ceux des zones urbaines est plus marquée dans les pays à faible revenu, où le ratio emploi-population et le taux d'activité sont beaucoup plus élevés dans la population rurale (73,2 et 74,9 pour cent, respectivement) que dans la population urbaine (56,7 et 61,6 pour cent, respectivement). Le taux de chômage touche beaucoup plus la population urbaine, où il s'élève à 8 pour cent, que la population rurale, où il est à 2,4 pour cent. Ces écarts entre zones rurales et zones urbaines reflètent en partie le fait que la population rurale des pays à revenu faible et intermédiaire est souvent engagée dans des petites exploitations agricoles à faible productivité (voir également le chapitre 2) et qu'elle est confrontée à un taux plus élevé de sous-emploi lié au temps et à une probabilité relativement plus faible d'être au chômage.

Dans les pays à revenu élevé, ces tendances sont en partie inversées. La population urbaine a un ratio emploi-population et un taux d'activité plus élevés, mais aussi un taux de chômage et un taux combiné de sous-utilisation de la main-d'œuvre plus importants. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pratiquement pas de différence entre les zones rurales et les zones urbaines pour tous les indicateurs concernant les jeunes; en d'autres termes, les problèmes auxquels ils sont confrontés sont indépendants de leur situation géographique dans un pays. Cela peut être lié à la plus grande mobilité des jeunes dans les pays à revenu élevé.

¹⁵ La distinction entre zones urbaines et zones rurales est spécifique à chaque pays. Voir l'inventaire des définitions statistiques officielles au niveau national pour les zones rurales/urbaines du BIT (Inventory of official national-level statistical definitions for rural/urban areas) à l'adresse https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/genericdocument/wcms_389373.pdf.

Tableau 1.4

Ratio emploi-population, taux d'activité et taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre, en zone urbaine et en zone rurale, par sexe et par âge, au niveau mondial et par groupe de revenus, 2019 (pourcentages)

Groupe de revenus	Groupe démographique	Ratio emploi-population		Taux d'activité		Taux de chômage		Sous-emploi lié au temps		Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Monde	Total	55,9	59,4	59,8	61,9	6,5	4,0	4,1	6,1	13,8	12,3
	Femmes	44,8	44,3	48,1	46,0	6,9	3,8	4,7	6,8	16,0	13,8
	Hommes	67,1	74,2	71,6	77,4	6,3	4,1	3,6	5,7	12,2	11,5
	Jeunes	32,7	38,5	39,3	43,1	16,8	10,7	5,9	8,8	28,8	23,7
Revenu faible	Total	56,7	73,2	61,6	74,9	8,0	2,4	10,8	14,4	23,4	19,0
	Femmes	48,5	66,5	53,1	68,0	8,6	2,1	12,1	15,1	27,4	20,2
	Hommes	65,2	80,0	70,4	82,2	7,4	2,6	9,7	13,7	20,0	18,0
	Jeunes	35,8	59,9	41,9	62,3	14,6	3,8	11,9	15,4	33,3	22,9
Revenu intermédiaire inférieur	Total	50,3	53,6	54,1	55,9	7,1	4,2	3,7	4,9	14,2	11,0
	Femmes	31,4	32,6	34,3	33,9	8,5	3,9	4,3	5,1	19,0	12,4
	Hommes	68,9	73,8	73,7	77,1	6,4	4,3	3,4	4,8	11,9	10,4
	Jeunes	26,8	30,6	33,6	35,7	20,1	14,3	5,1	6,4	31,7	24,9
Revenu intermédiaire supérieur	Total	57,7	65,5	62,0	68,5	7,0	4,5	4,2	5,1	14,3	12,2
	Femmes	48,6	54,7	52,3	57,2	7,1	4,3	4,6	5,3	15,6	12,9
	Hommes	66,9	76,0	71,8	79,7	6,9	4,6	3,9	5,0	13,3	11,8
	Jeunes	33,7	42,4	40,9	47,5	17,6	10,8	5,8	6,9	29,5	23,4
Revenu élevé	Total	58,3	56,1	61,4	58,4	5,0	4,1	3,1	3,0	10,6	9,4
	Femmes	51,1	48,4	53,9	50,6	5,3	4,5	3,9	4,1	12,3	11,5
	Hommes	65,8	63,7	69,1	66,2	4,8	3,8	2,3	2,2	9,1	7,8
	Jeunes	40,5	41,5	45,6	46,1	11,2	10,0	4,8	4,7	20,9	19,2

Note: Les bureaux nationaux de statistique qui mènent les enquêtes sur la main-d'œuvre définissent les zones urbaines et rurales selon leurs propres normes nationales. «Jeunes» correspond aux 15-24 ans.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

Au niveau mondial, il n'y a pas d'écart entre les zones rurales et les zones urbaines dans les ratios emploi-population pour les femmes, contrairement aux hommes, pour lesquels l'écart s'élève à 7 points de pourcentage. Cela signifie que l'écart entre les sexes dans ce ratio est plus faible dans les zones urbaines (22,3 pour cent) que dans les zones rurales (29,9 pour cent) – ce qui peut être observé dans tous les groupes de revenus à des degrés divers. Les femmes urbaines ont un taux d'activité plus élevé que les femmes rurales, mais leur taux de chômage est également plus important, ce qui fait que le ratio emploi-population est le même dans les deux groupes. À l'exception des pays à revenu élevé, le «surplus de chômage» pour les femmes urbaines est beaucoup plus lourd que pour les femmes rurales, s'élevant à 3,1 points de pourcentage, contre 2,2 points de pourcentage pour les hommes. Cela se traduit également par une inégalité entre les sexes plus importante entre milieu rural et milieu urbain dans le taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre. Il est intéressant de noter que le taux de chômage des femmes rurales est inférieur à celui des hommes ruraux à l'échelle mondiale et dans

les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, bien que cela doive être replacé dans le contexte du taux d'activité beaucoup plus faible des femmes, c'est-à-dire que les femmes des zones rurales sont soit en emploi, soit totalement en dehors de la population active afin de se consacrer aux travaux ménagers et aux tâches liées aux soins familiaux.

La ventilation des indicateurs d'accès au marché du travail et de sous-utilisation de la main-d'œuvre indique que les femmes des zones rurales sont confrontées à une inégalité entre les sexes plus importante que celles des zones urbaines. Parmi les obstacles à leur participation aux activités économiques, on peut citer la discrimination fondée sur le sexe et les normes sociales, leur implication disproportionnée dans le travail non rémunéré et l'inégalité d'accès à l'éducation, aux soins de santé, à la propriété et aux services financiers et autres (BIT, 2017b et 2019a). L'accès limité à l'eau et à l'énergie oblige souvent les femmes des zones rurales à consacrer beaucoup de temps à la collecte d'eau et de bois de chauffage aussi bien pour les activités productives que domestiques.

► Emploi rémunéré et obstacles au travail décent

Le travail rémunéré peut être un moteur essentiel du bien-être matériel, de la sécurité économique, de l'égalité des chances et du développement humain. Dans la section précédente, il a été noté que près de trois personnes sur cinq dans la population en âge de travailler (57,4 pour cent) avaient un emploi en 2019 (voir tableau 1.1). Cependant, il ne s'agit pas d'un emploi de qualité pour une grande partie d'entre elles. Très souvent, n'importe quel type d'emploi est accepté afin de pouvoir répondre à ses besoins fondamentaux, en particulier dans les zones rurales. Ces emplois sont souvent informels et offrent des salaires faibles et précaires ainsi qu'un accès limité à la protection sociale et aux droits au travail. Dans cette section, nous soulignons les carences considérables en matière de conditions de travail dans le monde en examinant un certain nombre d'indicateurs clés.

Pour résumer les principaux constats, le travail à son propre compte et le travail familial sont associés à l'informalité, à l'insécurité des revenus et au manque d'accès à la protection sociale dans de nombreuses régions du monde. À cet égard, il est préoccupant de constater que 45 pour cent des personnes employées dans le monde occupent encore de telles formes d'emploi. Les professions associées aux activités agricoles à faible productivité ou à un très faible revenu sont encore très répandues dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, malgré des améliorations significatives au cours des vingt-cinq dernières années. Quelque 630 millions de travailleurs continuent de vivre dans une pauvreté extrême ou modérée, c'est-à-dire avec un revenu quotidien par habitant inférieur à 3,20 dollars des États-Unis (PPA). Beaucoup de ces travailleurs n'ont pas de droits au travail et n'ont pas accès aux systèmes de protection sociale.

Le travail indépendant et l'informalité prédominant

La majorité des travailleurs dans le monde (61 pour cent en 2016) occupent un emploi informel (tableau 1.5)¹⁶. En d'autres termes, plus de 2 milliards de travailleurs sont engagés dans des activités économiques qui sont soit insuffisamment couvertes, soit pas du tout couvertes par des dispositions formelles en droit ou en pratique (BIT, 2018b). L'informalité est particulièrement répandue parmi les travailleurs indépendants, puisque 85 pour cent des travailleurs à leur propre compte et,

par définition, 100 pour cent des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale sont considérés comme ayant un emploi informel. Ces travailleurs et ces unités économiques, mais aussi les entreprises gérées par des employeurs informels, ont tendance à ne pas être reconnus juridiquement, à ne pas respecter les obligations fiscales et à rencontrer des difficultés pour conclure des contrats commerciaux. De plus, les travailleurs informels risquent beaucoup plus de vivre dans des conditions de pauvreté (*ibid.*). D'ailleurs, comme nous le soulignons au chapitre 3, les travailleurs à leur propre compte et les travailleurs familiaux dans des pays comme l'Inde ne gagnent qu'environ un cinquième du revenu des travailleurs salariés. Les tendances relatives à la répartition du statut de l'emploi sont donc révélatrices des conditions de travail.

Dans ce contexte, il est inquiétant de constater qu'environ 45 pour cent des personnes employées dans le monde sont des travailleurs à leur compte ou des travailleurs familiaux, les hommes se trouvant beaucoup plus parmi les premiers et les femmes parmi les seconds. La part combinée de ces deux catégories a diminué de 8,5 points de pourcentage au cours des vingt-cinq dernières années, la majeure partie de la baisse concernant les femmes qui contribuent de manière disproportionnée au travail familial. Bien qu'il reste important, l'écart entre les sexes en matière de statut d'emploi s'est donc nettement réduit au niveau mondial. En 2019, plus de la moitié des travailleurs occupaient un emploi salarié, mais il est vrai que 40 pour cent d'entre eux occupaient également un emploi informel (*ibid.*), ce qui montre que le fait d'occuper un emploi salarié ne se traduit pas automatiquement par des conditions de travail décentes.

En moyenne, la part du travail à compte propre et du travail familial diminue avec l'augmentation du niveau du revenu national, le travail familial étant pratiquement inexistant dans les pays à revenu élevé. La transition vers le travail salarié est particulièrement intéressante pour les femmes, et elle a contribué à la réduction des inégalités entre les sexes dans l'emploi salarié au cours des vingt-cinq dernières années. Dans les pays à revenu élevé, le travail indépendant, en particulier en tant qu'employeur, peut prendre la forme d'une activité entrepreneuriale rentable dans le secteur formel. La sous-représentation des femmes dans ces activités est donc révélatrice d'inégalités entre les sexes, mais – étant

¹⁶ Selon la recommandation de l'OIT n° 204 concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, le terme d'économie informelle «a) désigne toutes les activités économiques des travailleurs et des unités économiques qui – en droit ou en pratique – ne sont pas couvertes ou sont insuffisamment couvertes par des dispositions formelles» et «b) ne désigne pas les activités illicites, en particulier la fourniture de services ou la production, la vente, la possession ou consommation de biens interdits par la loi, y compris la production et le trafic illicites de stupéfiants, la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, la traite des personnes et le blanchiment d'argent, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes».

Tableau 1.5

Informalité et statut d'emploi, par sexe et par âge, au niveau mondial et par groupe de revenus, niveaux en 2016 et 2019, et variation entre 1994 et 2019 (pourcentages)

Groupe de revenus	Sexe	Niveau d'informalité 2016	Travailleurs salariés		Employeurs		Travailleurs à compte propre		Travailleurs familiaux	
			Niveau 2019	Variation 1994-2019	Niveau 2019	Variation 1994-2019	Niveau 2019	Variation 1994-2019	Niveau 2019	Variation 1994-2019
Monde	Total	61,2	52,8	8,6	2,6	0,0	33,7	-0,7	10,9	-7,9
	Femmes	58,1	53,2	11,3	1,4	0,1	27,5	1,1	17,9	-12,5
	Hommes	63,0	52,5	6,9	3,4	-0,2	37,6	-2,0	6,5	-4,8
Revenu faible	Total	89,8	17,9	4,1	1,8	0,3	51,2	-1,7	29,1	-2,8
	Femmes	92,1	11,2	3,4	0,9	0,4	45,2	-0,2	42,7	-3,6
	Hommes	87,5	23,6	4,7	2,5	0,3	56,3	-2,8	17,6	-2,2
Revenu intermédiaire inférieur	Total	83,7	36,0	10,5	2,8	0,4	48,7	-2,0	12,5	-8,8
	Femmes	84,5	33,6	12,6	1,2	0,1	41,1	0,6	24,1	-13,3
	Hommes	83,4	37,0	9,5	3,4	0,4	52,0	-3,4	7,5	-6,5
Revenu intermédiaire supérieur	Total	52,6	59,4	15,1	2,3	0,2	28,3	-3,1	10,0	-12,2
	Femmes	50,4	58,1	19,0	1,3	0,4	24,8	0,2	15,8	-19,6
	Hommes	54,0	60,3	12,2	3,1	-0,1	30,8	-5,5	5,8	-6,6
Revenu élevé	Total	18,3	87,7	4,5	3,4	-1,2	8,0	-1,5	0,9	-1,8
	Femmes	17,6	90,2	4,8	2,1	-0,5	6,3	-0,8	1,4	-3,5
	Hommes	18,9	85,8	4,1	4,5	-1,5	9,3	-1,8	0,4	-0,7

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019; BIT, 2018b.

donné que 90,2 pour cent des femmes des pays à revenu élevé occupent des emplois salariés – ces inégalités sont différentes de celles que l'on rencontre dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Les professions peu qualifiées restent très répandues

La répartition des professions offre une autre façon de juger de la qualité de l'emploi. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les travailleurs qui occupent des emplois qualifiés dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche et des professions élémentaires risquent d'être peu qualifiés, de gagner de très faibles revenus et d'avoir des contrats de travail irréguliers ou de ne pas en avoir. Ce sont les catégories professionnelles qui ont les plus mauvais résultats sur le marché du travail¹⁷. L'agriculture de subsistance est comprise dans la catégorie des travailleurs agricoles qualifiés dans l'édition 2008 de la Classification internationale type des professions (CITP-08). Bien que la couverture des données pour la catégorie détaillée de l'agriculture de subsistance soit faible et que ces travailleurs soient parfois mal classés, on peut

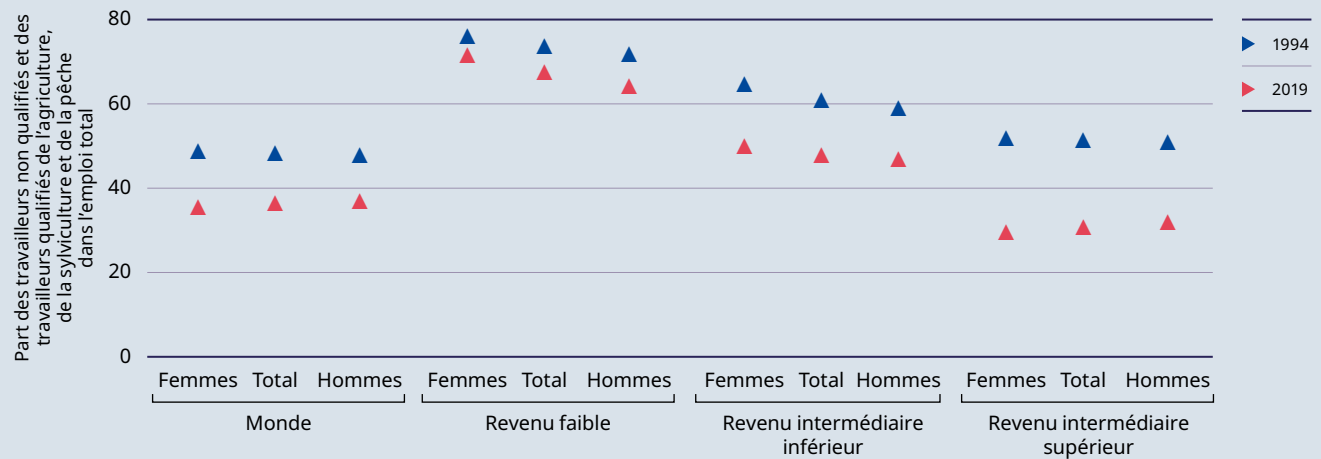
noter que la part des activités de subsistance parmi les travailleurs agricoles qualifiés est supérieure à 80 pour cent dans 14 pays à faible revenu avec des données disponibles. Les personnes qui exercent des professions élémentaires comprennent les manœuvres agricoles, les vendeurs ambulants et autres travailleurs des petits métiers de rue, et les aides de ménage. Par conséquent, la part des professions qualifiées dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche et des professions élémentaires dans l'emploi total peut servir d'indicateur indirect de la proportion de travailleurs peu qualifiés qui ont de faibles revenus et de mauvaises conditions de travail dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Notre analyse révèle des progrès importants dans la réduction de la part des travailleurs peu qualifiés entre 1994 et 2019, la part combinée de l'emploi des deux groupes professionnels susmentionnés ayant diminué de plus de 10 points de pourcentage à l'échelle mondiale (figure 1.11). La plus forte baisse a été enregistrée dans les pays à revenu intermédiaire supérieur (20 points de pourcentage), mais les progrès ont été plus limités dans les pays à faible revenu, avec une baisse de seulement

¹⁷ Dans les pays à revenu élevé, l'agriculture de subsistance est pratiquement inexistante, donc les travailleurs qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ne peuvent pas y être décrits comme étant défavorisés.

Figure 1.11

Emploi dans les professions élémentaires et dans les professions qualifiées de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en proportion de l'emploi total, par sexe, dans le monde et par groupe de revenus, 1994 et 2019 (pourcentages)



Note: La figure montre la part combinée de l'emploi des catégories 6 (agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche) et 9 (professions élémentaires) telles que définies par l'édition 2008 de la Classification internationale type des professions (CITP-08).

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

6 points de pourcentage. Globalement, la part de l'emploi dans ces catégories professionnelles a diminué davantage pour les femmes que pour les hommes, l'emploi des femmes dans ces professions en 2019 étant inférieur de 1,6 point de pourcentage à celui des hommes. Cependant, dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire inférieur, où le risque de faible rémunération et de mauvaises conditions de travail est plus élevé, les femmes risquent plus que les hommes d'occuper ces emplois. L'écart entre les sexes s'élève à 3,4 points de pourcentage dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et à 7,2 points dans les pays à faible revenu (dans ce groupe, l'écart a même augmenté de 3,0 points depuis 1994). Des efforts supplémentaires pour parvenir à des modèles de transformation structurelle plus inclusifs sont nécessaires afin de créer un nombre suffisant d'emplois et d'offrir des conditions de travail décentes à chacun, en particulier dans les zones rurales.

Malgré une baisse du taux de pauvreté au travail, plus de 630 millions de travailleurs continuent de vivre dans la pauvreté

Dans le monde, la part des personnes employées vivant dans l'extrême pauvreté (c'est-à-dire avec un revenu inférieur à 1,90 dollar (PPA) par jour) a diminué, passant de 31,6 pour cent en 1994 à 7,1 pour cent en 2019 (tableau 1.6). Au cours de la même période, la part des travailleurs modérément pauvres (vivant avec 1,90 à 3,20 dollars (PPA) par jour) a reculé de 21,2 à 12,2 pour cent. Malgré ces baisses, près d'un travailleur sur cinq, soit 19,3 pour cent, vivait encore dans une pauvreté extrême

ou modérée en 2019. En chiffres absolus, il y a encore plus de 630 millions de travailleurs qui ne gagnent pas assez pour pouvoir échapper à la pauvreté. Le nombre de travailleurs extrêmement et modérément pauvres devrait diminuer de 11 et 10 pour cent, respectivement, au cours des cinq prochaines années – un rythme trop lent pour que l'objectif d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici à 2030 puisse être atteint. En outre, le nombre de travailleurs pauvres devrait augmenter dans les pays à faible revenu parce que la création d'emplois offrant un revenu supérieur au seuil de pauvreté n'est pas suffisante.

À l'échelle mondiale, les femmes enregistrent un taux de pauvreté extrême au travail légèrement plus élevé que les hommes, mais un taux beaucoup plus faible de pauvreté modérée au travail. Une explication possible tient au fait que la pauvreté est mesurée par ménage et qu'un ménage est généralement composé à la fois d'hommes et de femmes. Lorsqu'un ménage est confronté à l'extrême pauvreté, tous ses membres s'engagent dans une activité économique, y compris les femmes.

En revanche, les femmes des ménages dont le revenu est supérieur au seuil d'extrême pauvreté pourraient être relativement moins susceptibles de participer au marché du travail, ce qui implique qu'elles ne sont pas comptées comme des travailleuses modérément pauvres. Par conséquent, les données présentées dans le tableau 1.6 ne montrent pas que les femmes en général risquent moins de vivre dans un ménage extrêmement ou modérément pauvre que les hommes, mais seulement que le taux de pauvreté des femmes ayant un emploi

Tableau 1.6

Pauvreté au travail, par sexe et par âge, dans le monde et par groupe de revenus, 1994, 2019 et 2024

Groupe de revenus	Groupe démographique	Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar PPA par jour)						Pauvreté modérée au travail (1,90 à 3,20 dollars PPA par jour)					
		pourcentages			millions			pourcentages			millions		
		1994	2019	2024	1994	2019	2024	1994	2019	2024	1994	2019	2024
Monde	Total	31,6	7,1	6,1	753,0	234,4	209,2	21,2	12,2	10,7	504,7	402,3	366,0
	Femmes	33,3	7,5	6,7	311,7	95,5	88,6	19,6	10,3	9,4	183,4	132,3	123,7
	Hommes	30,5	6,9	5,7	441,3	138,9	120,6	22,2	13,4	11,5	321,4	270,0	242,2
	Jeunes	37,3	12,8	11,9	192,9	55,0	50,5	24,4	16,6	15,3	126,4	71,1	65,0
Revenu faible	Total	61,9	38,2	34,0	93,3	111,8	115,7	20,1	27,8	27,7	30,4	81,4	94,3
	Femmes	64,4	39,1	34,9	44,1	52,2	53,9	19,8	27,9	28,0	13,6	37,4	43,3
	Hommes	59,8	37,5	33,2	49,2	59,6	61,8	20,4	27,7	27,4	16,8	44,1	51,0
	Jeunes	63,4	40,6	37,0	27,5	31,5	32,1	20,7	29,1	29,1	9,0	22,6	25,2
Revenu intermédiaire inférieur	Total	39,7	10,0	7,1	286,2	112,1	85,9	32,4	24,1	19,4	233,0	270,1	234,4
	Femmes	42,7	11,4	8,6	96,8	38,5	31,2	29,8	22,1	18,1	67,7	74,8	66,2
	Hommes	38,4	9,4	6,5	189,4	73,6	54,6	33,5	25,0	20,0	165,3	195,2	168,2
	Jeunes	42,0	13,7	10,9	68,6	22,0	17,5	34,4	26,4	22,2	56,2	42,5	35,7
Revenu intermédiaire supérieur	Total	35,4	0,8	0,6	373,1	10,5	7,6	22,8	3,9	2,9	240,4	50,6	37,1
	Femmes	38,0	0,9	0,6	170,6	4,8	3,5	22,7	3,7	2,6	101,8	20,0	14,2
	Hommes	33,5	0,8	0,5	202,5	5,7	4,1	22,9	4,1	3,0	138,6	30,6	23,0
	Jeunes	39,5	1,1	0,8	96,7	1,4	0,9	24,9	4,5	3,3	61,0	6,0	4,1

Note: Le BIT n'estime pas les taux de pauvreté extrême et modérée au travail pour la plupart des pays à revenu élevé, car les valeurs seraient très proches de zéro. Pour les agrégats mondiaux, on a supposé que les pays à revenu élevé avaient une pauvreté au travail nulle.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

est inférieur à celui des hommes ayant un emploi. Les jeunes en emploi risquent beaucoup plus de vivre dans un ménage pauvre que les travailleurs adultes.

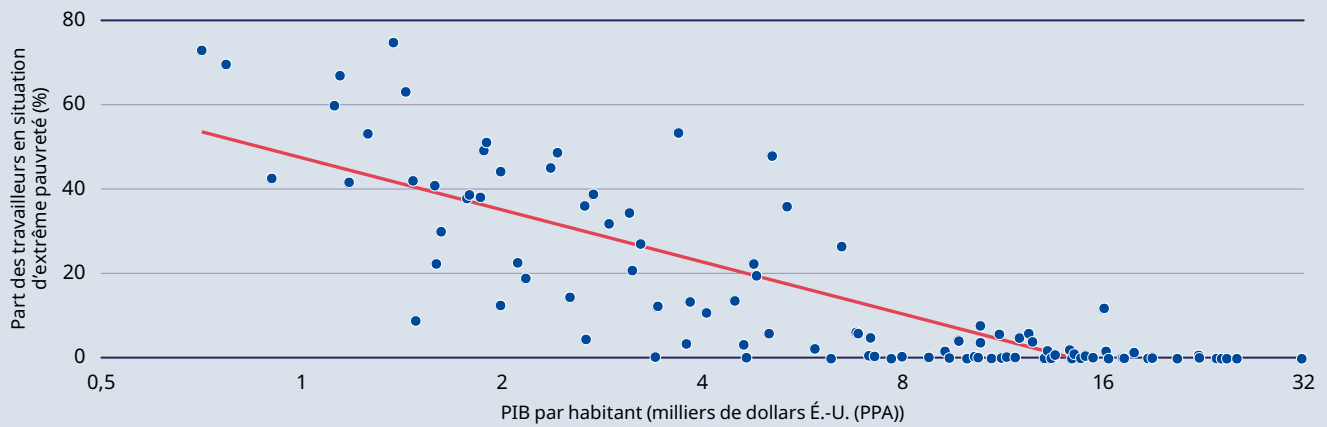
Le taux de pauvreté au travail est fortement corrélé avec le revenu d'un pays (figure 1.12). Cela explique pourquoi les taux de pauvreté extrême au travail sont pratiquement nuls pour les pays à revenu intermédiaire supérieur, d'environ 10 pour cent pour les pays à revenu intermédiaire inférieur et de près de 40 pour cent pour les pays à faible revenu.

La comparaison de l'évolution des taux de pauvreté au travail dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et à revenu intermédiaire supérieur depuis 1994 montre que les deux groupes ont commencé à des niveaux similaires, mais que la pauvreté a reculé bien plus largement dans les pays à revenu intermédiaire supérieur. Cela se produit dans une certaine mesure par construction, car les pays à revenu intermédiaire supérieur sont

classés comme tels en 2019 parce qu'ils ont obtenu une croissance par habitant plus élevée que les pays à revenu intermédiaire inférieur. Cependant, l'augmentation du PIB par habitant ne garantit pas à elle seule la réduction de la pauvreté – le caractère inclusif de la croissance est également très important. La dispersion horizontale de la figure 1.12 montre que les pays ont obtenu des résultats très différents en termes de croissance économique conduisant à une réduction de l'extrême pauvreté au travail. Ainsi, les pays où le taux de pauvreté au travail est d'environ 40 pour cent ont un PIB par habitant allant de moins de 1 000 dollars (PPA) à plus de 5 000 dollars (PPA). L'exemple de la Gambie, qui avait en 2015 un PIB par habitant de 1 500 dollars (PPA) et un taux d'extrême pauvreté au travail de 7,3 pour cent, montre que les pays peuvent très bien réussir à réduire les pires formes de pauvreté même en l'absence de niveaux élevés de PIB par habitant.

Figure 1.12

Corrélation entre PIB par habitant et taux d'extrême pauvreté au travail, dernière année disponible



Note: L'extrême pauvreté au travail correspond aux travailleurs vivant dans des ménages dont le revenu quotidien par habitant est inférieur à 1,90 dollar É.-U. (PPA). Chaque point indique un pays, tandis que la ligne rouge indique la tendance. Seuls les pays disposant d'une observation réelle, ou d'une estimation à partir de la base de données PovcalNet, à partir de 2010 sont inclus.

Source: Calculs du BIT basés sur ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

► Conclusion

La sous-utilisation de la main-d'œuvre touche 473 millions de travailleurs dans le monde, ce qui représente plus du double du nombre de chômeurs considérés séparément. Cette sous-utilisation est le résultat à la fois du sous-emploi lié au temps et des obstacles personnels ou structurels qui empêchent la main-d'œuvre potentielle d'entrer sur le marché du travail. Le taux de chômage à lui seul est une mesure inadéquate de la faiblesse du marché du travail, en particulier dans les pays à faible revenu. Dans de nombreux cas, les travailleurs vulnérables n'ont d'autre choix que d'accepter n'importe quel emploi disponible, quelle que soit sa qualité, et le sous-emploi lié au temps est très répandu. En outre, même lorsqu'ils sont employés, les individus continuent de se heurter à des obstacles importants en matière d'accès au travail décent. C'est ce qu'indiquent les taux d'informalité élevés et, surtout, le fait que plus de 630 millions de travailleurs dans le monde ne gagnent pas suffisamment pour pouvoir se sortir eux-mêmes et leur famille de la pauvreté.

Les inégalités importantes dans l'accès aux possibilités de travail décent et dans les résultats obtenus restent une caractéristique persistante des marchés du travail actuels. Ces inégalités sont liées au sexe, à l'âge, au fait de vivre dans des zones rurales ou des zones urbaines et au niveau de revenu des pays. Par conséquent, de nombreuses personnes ne sont pas en mesure de participer au marché du travail selon leurs préférences et en utilisant leur plein potentiel. Cette situation ne conduit pas seulement à une inefficacité économique, elle mine également la cohésion sociale, comme le montrent les niveaux croissants de troubles ces dernières années.

▶ 02

Tendances de l'emploi et des questions sociales par région

Le chapitre 1 a porté sur les tendances sociales et économiques dans le monde, avec des estimations pour les principaux indicateurs du marché du travail au niveau mondial et pour les pays regroupés selon leur niveau de développement économique. Dans ce chapitre, nous adoptons une perspective régionale et nous examinons les tendances économiques et sociales récentes liées aux marchés du travail dans les cinq grandes régions du monde: Afrique, Amériques, Asie et Pacifique, États arabes et Europe et Asie centrale.

Nous présentons les données les plus récentes sur les principaux indicateurs du marché du travail de chaque région ainsi qu'une évaluation de son développement économique dans son ensemble. Nous nous penchons également sur un ou deux thèmes clés du marché du travail, qui ont été sélectionnés par des experts régionaux et sont censés refléter les problèmes les plus urgents liés au travail décent dans chaque région. Tant pour l'Afrique que pour l'Europe et l'Asie centrale, nous portons une attention particulière aux défis distincts auxquels sont confrontés les jeunes sur le marché du travail. En ce qui concerne les Amériques, l'accent est mis sur l'inadéquation des compétences et les disparités

régionales en Amérique du Nord, et sur les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'analyse des États arabes se concentre sur les inégalités entre groupes (en termes de sexe et de migration ou de statut de réfugié). Enfin, dans la section consacrée à l'Asie et au Pacifique, nous nous attachons aux modèles de progrès technologique et aux disparités entre zones rurales et zones urbaines.

L'analyse régionale de chaque section est autonome et peut être lue indépendamment. En guise de fil conducteur, toutes les sections examinent les principales évolutions du marché du travail et les déficits de travail décent. Comme au chapitre 1, toutes les données présentées proviennent des estimations modélisées du BIT récemment mises à jour (voir l'encadré 1.1 du chapitre 1), sauf indication contraire. Les données sur la croissance du PIB sont tirées de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (octobre 2019) et les données sur le PIB par habitant de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

► Afrique

Développement économique et principaux indicateurs du marché du travail

L'Afrique est confrontée à des défis majeurs liés aux déficits de travail décent et à la pauvreté, et c'est la région où le PIB par habitant est de loin le plus faible¹. Sur le continent, 53,9 pour cent des travailleurs vivent dans la pauvreté, c'est-à-dire dans un ménage dont le revenu quotidien par habitant est inférieur à 3,20 dollars (PPA) (voir le tableau 2.1), ce qui reflète le faible niveau de richesse et sa répartition très inégale. À titre de comparaison, le taux de pauvreté au travail en Asie et dans le Pacifique est nettement inférieur, 18,8 pour cent (voir le tableau 2.4). On estime que 85,8 pour cent des travailleurs africains sont employés de manière informelle (BIT, 2018b), ce qui signifie qu'en moyenne ils ont un

accès limité à la sécurité sociale et peu ou pas de droits au travail, et qu'ils occupent souvent des emplois peu productifs offrant des salaires comparativement bas. En outre, 58,0 pour cent des travailleurs africains sont employés dans des professions peu qualifiées marquées de façon démesurée par une faible productivité, par exemple les petites exploitations agricoles. Seulement 12,3 pour cent des travailleurs sont employés dans des professions classées comme hautement qualifiées². Les défis du marché du travail seront encore plus prononcés dans les années à venir, car la population en âge de travailler connaît une forte croissance (voir ci-après pour plus de détails).

Dans ce contexte, tant le rythme que le type de croissance économique en Afrique sont inadaptés. L'augmentation

¹ En 2019, le PIB par habitant était d'environ 4700 dollars É.-U. en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA). À titre de comparaison, la deuxième région la plus faible de ce classement, l'Asie et le Pacifique, a un PIB par habitant nettement plus élevé d'environ 13000 dollars (PPA).

² Les professions peu qualifiées se rapportent aux grands groupes 9 (professions élémentaires) et 6 (agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche) de la CITP-08; les professions hautement qualifiées aux grands groupes 1 (directeurs, cadres de direction et gérants), 2 (professions intellectuelles et scientifiques) et 3 (professions intermédiaires).

Tableau 2.1

Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, aux niveaux régional et sous-régional, Afrique, 2008-2021

Région/sous-région	Taux de chômage 2008-2021 (pourcentages)					Chômage 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Afrique		6,9	6,8	6,8	6,7	32,7	33,5	34,1	34,8
Afrique du Nord		12,5	12,1	11,9	11,7	9,2	9,0	9,0	9,0
Afrique subsaharienne		5,8	5,9	5,9	5,9	23,5	24,4	25,1	25,8
	Taux de sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2008-2021 (pourcentages)					Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Afrique		22,1	22,1	22,0	22,0	111,6	114,6	117,5	120,5
Afrique du Nord		25,7	25,3	24,9	24,7	20,8	20,8	20,9	21,1
Afrique subsaharienne		21,4	21,5	21,5	21,5	90,8	93,8	96,6	99,4
	Jeunes ni en formation ni en emploi 2008-2021 (pourcentages)					Jeunes ni en formation ni en emploi 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Afrique		20,1	20,2	20,3	20,3	49,4	50,9	52,3	53,8
Afrique du Nord		26,9	26,9	26,9	27,0	10,8	10,9	10,9	11,1
Afrique subsaharienne		18,8	19,0	19,0	19,1	38,6	40,1	41,4	42,7
	Croissance de l'emploi 2008-2021 (pourcentages)					Croissance de la productivité du travail 2018-2021 (pourcentages)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Afrique		2,9	2,9	2,9	2,9	0,3	-0,1	0,7	0,9
Afrique du Nord		1,9	2,3	2,1	2,0	1,7	0,0	1,7	1,8
Afrique subsaharienne		3,1	3,0	3,1	3,0	0,0	0,1	0,5	0,7
	Taux d'extrême pauvreté au travail 2008-2021 (pourcentages)					Extrême pauvreté au travail 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Afrique		31,6	30,9	30,2	29,5	140,2	141,0	141,6	142,3
Afrique du Nord		1,2	1,2	1,1	1,1	0,8	0,8	0,8	0,7
Afrique subsaharienne		36,7	35,9	35,0	34,1	139,4	140,2	140,9	141,6
	Taux de pauvreté modérée au travail 2008-2021 (pourcentages)					Pauvreté modérée au travail 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Afrique		23,0	23,0	23,0	23,0	101,9	104,9	108,0	110,9
Afrique du Nord		8,5	8,3	8,1	7,8	5,5	5,4	5,4	5,3
Afrique subsaharienne		25,4	25,4	25,5	25,4	96,4	99,5	102,6	105,6

Note: Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar PPA.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

projetée de la croissance du PIB de 2,8 pour cent en 2019 à 3,7 pour cent en 2020 est bien sûr une évolution positive. Le renforcement de la consommation privée, l'investissement soutenu dans les infrastructures et la hausse de la production pétrolière sont des facteurs clés à cet égard (Nations Unies, 2019b). Néanmoins, la croissance économique est beaucoup trop limitée pour améliorer de manière sensible les moyens de subsistance des populations ou pour permettre une convergence économique avec le reste du monde. De plus, en raison de la forte croissance démographique de la région, le PIB par habitant n'a augmenté que de 0,3 pour cent en 2019, et il ne devrait croître que de 1,2 pour cent en 2020. En ce qui concerne le type de croissance, une transformation structurelle, une mise à niveau technologique et une diversification sont nécessaires pour déplacer l'emploi des activités à faible valeur ajoutée vers celles à plus forte valeur ajoutée. Une telle transition nécessite des investissements publics et privés à grande échelle. Cependant, Ndikumana et Boyce (2018) montrent que les sorties de capitaux de l'Afrique ont totalisé 1 400 milliards de dollars É.-U. depuis 1970, la majeure partie de cet argent provenant des cinq principaux pays producteurs de pétrole. En conséquence, d'énormes ressources potentielles qui pourraient contribuer à améliorer la productivité et les conditions de travail restent inexploitées.

L'état du marché du travail en Afrique du Nord diffère considérablement de celui de l'Afrique subsaharienne. L'Afrique du Nord a le taux de chômage le plus élevé de toutes les sous-régions du monde, 12,1 pour cent en 2019, et le ratio emploi-population le plus faible, 40,1 pour cent. En revanche, le taux de chômage en Afrique subsaharienne, qui est de 5,9 pour cent, est proche de la moyenne mondiale, tandis que son ratio emploi-population, 63,7 pour cent, est le deuxième le plus élevé au monde. D'un autre côté, la pauvreté au travail est très importante en Afrique subsaharienne (voir le tableau 2.1 et l'annexe D). Ces deux situations très différentes sur le marché du travail sont examinées ci-après dans des sous-sections distinctes pour l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Compte tenu de la croissance rapide de la main-d'œuvre jeune dans les deux sous-régions et du manque important de possibilités de travail décent, une section thématique commune examine ensuite les défis du marché du travail auxquels sont confrontés les jeunes travailleurs sur tout le continent.

Afrique du Nord

Les marchés du travail en Afrique du Nord se caractérisent par des taux particulièrement élevés de sous-utilisation de la main-d'œuvre³. En 2019, une personne sur quatre dans la main-d'œuvre élargie, soit 25,3 pour cent, a connu une forme ou une autre de sous-utilisation de la main-d'œuvre. Un facteur important est le taux de chômage relativement élevé (12,1 pour cent en 2019). Les taux des deux autres formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre sont également importants: 5,8 pour cent des travailleurs cherchent davantage d'heures de travail rémunérées et 9,7 pour cent de la population en âge de travailler se trouvent dans la main-d'œuvre potentielle (voir chapitre 1, figure 1.8). Comme nous le verrons plus loin, les jeunes sont particulièrement touchés par ce ralentissement du marché du travail.

La sous-utilisation de la main-d'œuvre en Afrique du Nord a une dimension de genre marquée. En effet, c'est l'une des sous-régions où les écarts entre hommes et femmes sont les plus importants dans tous les aspects du marché du travail (BIT, 2019a). Seulement une femme sur six en âge de travailler (17,4 pour cent) a un emploi, contre près de quatre hommes sur six (63,1 pour cent). Cela s'explique en partie par le fait que les femmes risquent beaucoup plus d'être au chômage (leur taux de chômage est de 21,5 pour cent, contre 9,1 pour cent pour les hommes). Une cause encore plus importante est le taux d'activité des femmes, qui n'est que de 22,1 pour cent (contre 69,5 pour cent pour les hommes). Dans l'ensemble, 40,1 pour cent des femmes de la main-d'œuvre élargie sont confrontées à une forme de sous-utilisation de la main-d'œuvre, contre 19,7 pour cent des hommes.

Le taux élevé de sous-utilisation de la main-d'œuvre féminine reflète la difficulté qu'ont les femmes à trouver un emploi dans le secteur privé. Elles sont surreprésentées dans les «services non marchands», qui comprennent l'administration publique et d'autres emplois de services dans les domaines de la santé et de l'éducation⁴. Ainsi, elles représentent 37,0 pour cent des travailleurs dans les services non marchands, mais seulement environ un cinquième de l'emploi total. Les femmes sont également surreprésentées dans le secteur agricole. En revanche, les entreprises non agricoles du secteur privé⁵, y compris le travail à compte propre, n'emploient que 26,5 pour cent de l'ensemble des

³ La sous-utilisation de la main-d'œuvre correspond non seulement aux chômeurs, mais aussi aux personnes qui ont un emploi mais qui cherchent davantage d'heures de travail rémunérées et à celles qui sont en marge du marché du travail (voir également le chapitre 1).

⁴ Une liste complète des professions classées comme activités non marchandes se trouve à l'adresse www.ilo.org/ilostat-files/Documents/description_ECO_EN.pdf.

⁵ Les chiffres cités ici se rapportent aux secteurs de la fabrication, des services marchands, de la construction, des mines et des services publics, qui sont pour la plupart organisés en entités commerciales privées.

femmes, contre 61 pour cent des hommes. Il est donc très difficile d'améliorer les taux d'activité des femmes.

Contrairement à ses mauvais résultats en matière de sous-utilisation de la main-d'œuvre et d'inégalité entre les sexes, l'Afrique du Nord obtient des résultats relativement bons en ce qui concerne la part des travailleurs dans le secteur formel et les taux de pauvreté au travail. Environ 67,3 pour cent des travailleurs occupent un emploi informel, une proportion nettement plus faible qu'en Afrique subsaharienne (BIT, 2018b). Près de deux travailleurs sur trois (62,5 pour cent) ont un emploi salarié, tandis que 30,5 pour cent travaillent pour leur propre compte ou comme travailleurs familiaux. Enfin, les taux de pauvreté au travail en Afrique du Nord – 1,2 pour cent pour la pauvreté extrême et 8,3 pour cent pour la pauvreté modérée – sont inférieurs à ceux de l'Afrique dans son ensemble (voir tableau 2.1 et annexe D).

Afrique subsaharienne

Les marchés du travail en Afrique subsaharienne diffèrent nettement de ceux de l'Afrique du Nord et se caractérisent par l'importance de l'emploi à faible productivité dans les petites exploitations agricoles. C'est l'une des principales raisons expliquant que 35,9 pour cent des travailleurs de la sous-région vivaient dans l'extrême pauvreté et 25,4 pour cent dans une pauvreté modérée en 2019. Le nombre total de travailleurs vivant dans la pauvreté était de 240 millions (tableau 2.1). Il est significatif que 140 millions des 234 millions de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde se trouvent en Afrique subsaharienne (soit 59,8 pour cent). Cette part devrait augmenter, car la réduction de la pauvreté dans la sous-région progresse à un rythme plus lent qu'ailleurs. L'emploi informel est généralement la norme et concerne 89,2 pour cent des travailleurs. Même en excluant les travailleurs agricoles, le taux d'informalité s'élève encore à 76,8 pour cent (BIT, 2018b).

Les revenus très faibles des ménages et le manque généralisé de protection sociale obligent les individus à se lancer dans n'importe quel type d'activité économique pour survivre. C'est la raison pour laquelle le taux de chômage est relativement faible dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne (BIT, 2019c et 2019d). Près de la moitié des pays de la sous-région ont un taux de chômage estimé inférieur à 5 pour cent (bien que dans certains d'entre eux, notamment en Afrique du Sud, il dépasse 20 pour cent). Au total, on estime que 5,9 pour cent de la population active totale de la sous-région était au chômage en 2019, et ce taux ne devrait évoluer que très peu en 2020-21.

Malgré un chômage relativement faible, le taux combiné de sous-utilisation de la main-d'œuvre en 2019 était

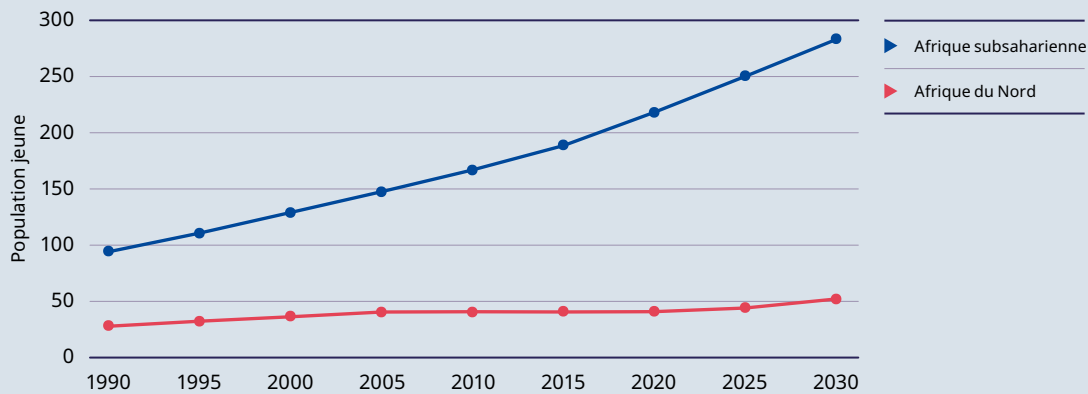
beaucoup plus élevé et s'élevait à 21,5 pour cent. L'Afrique subsaharienne est en fait la sous-région où l'écart entre le taux de chômage et la sous-utilisation totale de la main-d'œuvre est le plus important, cette dernière étant plus de trois fois supérieure au premier. La sous-utilisation totale de la main-d'œuvre est pour moitié due au sous-emploi lié au temps, ce qui montre que les emplois dans la sous-région sont souvent de mauvaise qualité. La part combinée élevée du travail à compte propre et du travail familial (74 pour cent en 2019) est également symptomatique des déficits de la sous-région en matière de travail décent.

Le manque général de possibilités de travail décent touche à la fois les hommes et les femmes en Afrique subsaharienne, où les écarts entre les sexes ont tendance à être plus faibles qu'en Afrique du Nord. Cela ne signifie pas pour autant que les femmes ne sont pas désavantagées et discriminées, bien au contraire. L'écart entre les sexes en matière d'informalité est de 6 points de pourcentage (92,1 pour cent pour les femmes contre 86,4 pour cent pour les hommes), et le taux combiné de sous-utilisation de la main-d'œuvre est plus faible pour les hommes (19,2 pour cent) que pour les femmes (23,9 pour cent). Près d'un tiers des femmes (30 pour cent) sont des travailleuses familiales, contre seulement 13,6 pour cent des hommes. Cela reflète le fait que, dans de nombreux pays de la sous-région, les droits patrimoniaux sont biaisés en faveur des hommes, qui sont les principaux propriétaires fonciers (Doss et coll., 2015).

Les problèmes du marché du travail pour les jeunes travailleurs

Les problèmes du marché du travail décrits ci-dessus devraient s'accroître dans un proche avenir, car la main-d'œuvre jeune de l'Afrique connaît une très forte croissance en chiffres absolus (voir BIT, 2017c et à paraître b). En raison de la forte croissance démographique sur l'ensemble du continent, les jeunes âgés de 15 à 24 ans devraient être au nombre de 283 millions d'ici à 2030 pour la seule Afrique subsaharienne, soit un triplement de la taille absolue de la population de ce groupe d'âge par rapport à 1990. En fait, la croissance rapide de la population en Afrique subsaharienne est l'un des principaux moteurs de la croissance démographique prévue dans le monde (figure 2.1; voir aussi Nations Unies, 2019c). En Afrique du Nord, la population jeune augmente également de manière significative en termes absolus. D'ici à 2030, la population âgée de 15 à 24 ans devrait atteindre 51 millions, soit près de deux fois la taille absolue de ce groupe en 1990.

Figure 2.1

Estimations et projections de la population âgée de 15 à 24 ans, Afrique subsaharienne et Afrique du Nord, 1990-2030 (millions)

Note: Les projections de la croissance démographique future sont fondées sur le scénario à variante moyenne (dans lequel la fécondité, par exemple, est supposée diminuer dans les pays qui ont actuellement des taux de natalité élevés). Voir Nations Unies, 2019c, p. 5, pour plus de détails.

Source: Compilation du BIT à partir de Nations Unies, 2019a.

Comme un plus grand nombre de jeunes travailleurs entrent chaque année sur le marché du travail africain, la nécessité de créer des possibilités d'emploi devient encore plus pressante. Déjà à l'heure actuelle, ils sont confrontés à des déficits de travail décent profondément enracinés au vu de la disponibilité et de la qualité des emplois en Afrique. Pour commencer, l'informalité est de loin le type d'emploi le plus important pour les jeunes travailleurs, puisqu'elle touche 94,9 pour cent d'entre eux. Malgré une certaine hétérogénéité dans la région, l'informalité pour l'emploi des jeunes est élevée partout, allant de 56,4 pour cent en Afrique australe à 97,9 pour cent en Afrique de l'Ouest (BIT, 2018b).

Si les jeunes de tous les pays du monde sont confrontés à un risque de chômage plus élevé que les adultes, ce phénomène est particulièrement marqué en Afrique. En 2019, le taux de chômage des jeunes était de 30,2 pour cent en Afrique du Nord, contre un taux de chômage agrégé de 12,1 pour cent (c'est-à-dire pour l'ensemble des travailleurs âgés de 15 ans et plus), et de 8,7 pour cent en Afrique subsaharienne, contre 5,9 pour cent au total.

En outre, un nombre important de jeunes en Afrique ne sont ni en formation ni en emploi (NEET). Leur proportion était de 20,2 pour cent en 2019 et elle était nettement plus élevée en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne (tableau 2.1). L'une des caractéristiques de ce problème dans la région est la forte disparité entre les sexes, avec des taux beaucoup plus élevés chez les jeunes femmes. En Afrique du Nord, 36,1 pour cent des jeunes femmes n'étaient ni en emploi ni en formation en 2019, contre 18,1 pour cent des jeunes hommes. En Afrique

subsaharienne, ce taux était de 23,5 pour cent la même année pour les jeunes femmes, contre 14,5 pour cent pour les jeunes hommes.

Le nombre élevé de jeunes travailleurs a des répercussions tant sur la demande que sur l'offre sur le marché du travail. Du côté de la demande, des emplois supplémentaires doivent être créés et ils devraient en outre offrir des conditions de travail décentes. Cela nécessiterait à la fois une croissance économique plus forte et une forme de croissance qui favorise une plus grande complexité de la production économique. Cependant, l'Afrique a enregistré un transfert de travailleurs de l'agriculture vers des services à faible niveau de compétences plutôt que vers des activités manufacturières à forte valeur ajoutée. Une transformation structurelle est donc indispensable, qui implique une réorientation de l'extraction des ressources et de l'agriculture vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée, notamment l'industrie manufacturière et les services à forte intensité de connaissances (BAfD, 2019).

Par ailleurs, une proportion importante de la population jeune en Afrique vit dans les zones rurales, où la productivité du travail est relativement faible et où les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat sont limitées (Sedik, 2018; FIDA, 2019). Il est donc important d'offrir de meilleures possibilités aux jeunes travailleurs des régions rurales, parce qu'ils représentent également l'avenir des systèmes agroalimentaires.

Du côté de l'offre sur le marché du travail, l'inadéquation des compétences et de l'éducation est l'une des questions les plus urgentes à régler. Dans de nombreux secteurs

d'activité, une forte proportion de jeunes travailleurs a des qualifications formelles mais pas les compétences réelles exigées par les employeurs. Selon des données d'enquête représentatives provenant de dix pays africains, 17,5 pour cent des jeunes travailleurs ont déclaré qu'ils étaient surqualifiés pour leur emploi actuel, tandis que 28,9 pour cent ont dit que leurs compétences étaient inférieures au niveau de qualification requis. Si l'on s'en tient à l'évaluation du niveau d'éducation requis pour des groupes professionnels spécifiques effectuée par des experts en matière d'emploi, 56,9 pour cent avaient un niveau trop faible et 8,3 pour cent un niveau trop élevé (Morsy et Mukasa, 2019). Ces décalages montrent que le développement des compétences devrait devenir un élément central de l'élaboration des politiques nationales.

Plus généralement, les problèmes du marché du travail pour les jeunes travailleurs font apparaître la nécessité d'améliorer les services publics de l'emploi et de mettre en place des systèmes de formation technique et professionnelle adaptés aux besoins des jeunes travailleurs et de leurs employeurs potentiels. Les programmes de formation visant à améliorer les compétences des jeunes hommes et femmes (voir Borino et Saget, à paraître) et les politiques actives du marché du travail en général (O'Higgins, 2019; Kluve et coll., 2019) peuvent également jouer un rôle positif à condition d'être bien conçus. Enfin, la nécessité de renforcer les compétences non techniques a été soulignée ces dernières années (voir, par exemple, CRDI, INCLUDE et BIT, 2016).

► Amériques

Amérique du Nord

Développement économique et principaux indicateurs du marché du travail

Le Canada et les États-Unis peuvent tous deux se targuer d'une performance économique relativement bonne. Aux États-Unis, la croissance projetée du PIB était de 2,4 pour cent en 2019, ce qui est élevé selon les normes internationales, mais inférieur aux 2,9 pour cent enregistrés en 2018. Cette baisse de la croissance est probablement due, en partie, à la moindre stimulation économique à court terme résultant des réductions d'impôts de 2018. Plus faible qu'aux États-Unis, la croissance du Canada devrait se situer autour de 1,5 pour cent en 2019, mais elle devrait augmenter en 2020 (FMI, 2018 et 2019a).

L'Amérique du Nord a également obtenu de bons résultats en ce qui concerne les principaux indicateurs du marché du travail. Le taux de chômage de la sous-région s'élevait à 3,9 pour cent en 2019 (tableau 2.2). Au Canada et aux États-Unis, les taux de chômage ont diminué de façon constante depuis la Grande récession déclenchée par la crise financière de 2007-08. Les deux pays, en particulier les États-Unis, ont enregistré une hausse du taux de chômage en 2008-10 et il a fallu près d'une décennie pour que ce taux retrouve son niveau d'avant la crise (figure 2.2).

Comme nous l'avons souligné au chapitre 1, les taux de chômage ne rendent pas compte de toute l'ampleur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Par rapport aux autres sous-régions, les formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre autres que le chômage sont relativement peu fréquentes en Amérique du Nord (voir la figure 1.8 au chapitre 1). En 2019, la sous-utilisation totale de la main-d'œuvre dans la sous-région s'élevait à 5,5 pour cent de la main-d'œuvre élargie. De plus, 6,6 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans ne sont ni en formation ni en emploi (NEET), soit plus d'un jeune sur dix (tableau 2.2). En même temps, 16 pour cent des travailleurs en Amérique du Nord travaillent un nombre excessif d'heures (c'est-à-dire plus de quarante-huit heures par semaine), ce qui est supérieur à la moyenne enregistrée pour les pays européens (BIT, 2018d).

En ce qui concerne les États-Unis, une autre caractéristique de leur marché du travail est la faible croissance des salaires, 5,9 pour cent, enregistrée entre 2015 et 2019⁶. De plus, elle a été inégale, les écarts se creusant surtout chez les diplômés universitaires (en effet, les diplômés noirs ont vu leur salaire diminuer de 0,3 pour cent, tandis que les diplômés blancs l'ont vu augmenter de 6,6 pour cent depuis 2015; Gould et Wilson, 2019). La croissance lente et inégale des salaires ne correspond pas aux modèles de l'offre et de la demande de travail selon lesquels, toutes choses égales par ailleurs,

⁶ À titre de comparaison, les salaires ont augmenté de 8,9 pour cent à la fin des années 1990, lorsque le taux de chômage national était à peu près aussi bas qu'aujourd'hui (Gould et Wilson, 2019).

Tableau 2.2

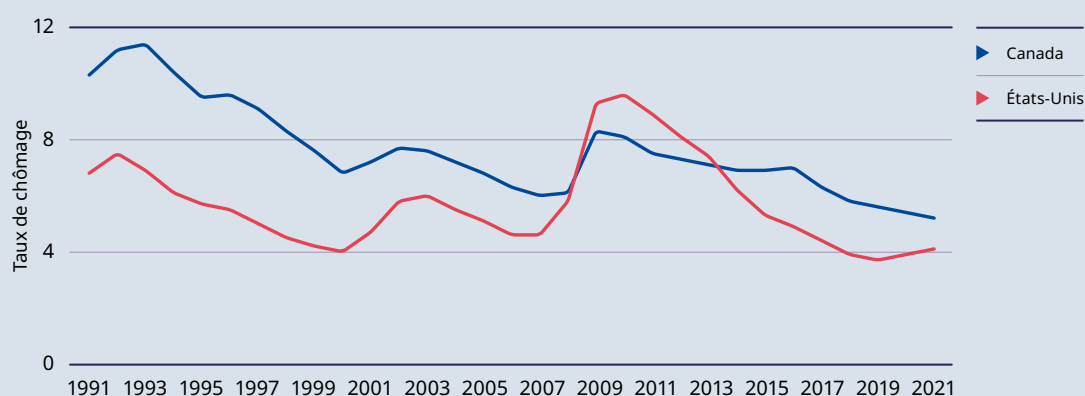
Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, Amérique du Nord et Amérique latine et Caraïbes, 2008-2021

Sous-région	Taux de chômage 2008-2021 (pourcentages)					Chômage 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Amérique du Nord		4,1	3,9	4,0	4,2	7,6	7,3	7,6	7,9
Amérique latine et Caraïbes		7,9	8,1	8,1	8,2	24,6	25,3	25,8	26,4
	Taux de sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2008-2021 (pourcentages)					Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Amérique du Nord		5,7	5,5	5,7	5,9	10,8	10,3	10,7	11,2
Amérique latine et Caraïbes		19,8	19,9	20,0	20,1	64,8	66,0	67,1	68,2
	Jeunes ni en formation ni en emploi 2008-2021 (pourcentages)					Jeunes ni en formation ni en emploi 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Amérique du Nord		13,6	13,7	14,0	14,2	6,6	6,6	6,7	6,8
Amérique latine et Caraïbes		21,6	21,6	21,7	21,8	23,4	23,3	23,2	23,3
	Croissance de l'emploi 2008-2021 (pourcentages)					Croissance de la productivité du travail 2018-2021 (pourcentages)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Amérique du Nord		1,3	0,6	0,3	0,2	1,4	1,7	1,8	1,6
Amérique latine et Caraïbes		1,8	1,2	1,2	1,1	-0,9	-1,4	0,5	1,3
	Taux de pauvreté extrême et modérée au travail 2008-2021 (pourcentages)					Pauvreté extrême et modérée au travail 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Amérique latine et Caraïbes		7,1	6,8	6,4	6,1	20,1	19,5	18,7	18,1

Note: Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar PPA. Selon cette définition, la pauvreté au travail est négligeable en Amérique du Nord, raison pour laquelle aucun taux n'est présenté pour cette sous-région.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

Figure 2.2

Taux de chômage, Canada et États-Unis, 1991-2021 (pourcentages)


Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

les salaires augmentent à mesure que le chômage diminue et que la demande de travail augmente. Cela indique que d'autres facteurs sont en jeu, notamment le moindre pouvoir de négociation salariale des travailleurs, de nouveaux clivages dans les structures d'emploi et la discrimination. Ces facteurs sont exacerbés par les écarts raciaux dans les taux de chômage, en particulier entre travailleurs blancs et travailleurs noirs: les travailleurs noirs risquaient plus de deux fois plus que les travailleurs blancs d'être au chômage au quatrième trimestre de 2018 (Wilson, 2019).

Au Canada, en revanche, les gains réels ont évolué de façon positive, la rémunération hebdomadaire des salariés non agricoles ayant augmenté de 2,9 pour cent entre août 2018 et août 2019. Il s'agit d'une croissance relativement élevée des revenus par rapport à l'évolution depuis 2014 (Patterson, Hazel et Saunders, 2019; Statistique Canada, 2019). En ce qui concerne les faits nouveaux par sous-groupe démographique, entre 2014 et 2018, la croissance de l'emploi au Canada a été plus forte chez les immigrants que chez les autochtones, réduisant ainsi l'écart entre ces deux groupes en matière d'emploi. En outre, les taux d'emploi des femmes ont augmenté au cours de cette période, pour les immigrantes comme pour les autochtones (Patterson, Hazel et Saunders, 2019).

Inadéquation des compétences et disparités géographiques

Avec des niveaux d'emploi comparativement élevés, le débat politique actuel en Amérique du Nord est marqué par une préoccupation croissante concernant les pénuries de main-d'œuvre et l'inadéquation des compétences. Les employeurs de certains secteurs d'activités et régions géographiques ont du mal à trouver et à garder des travailleurs. De plus, les personnes qui postulent à des postes vacants peuvent ne pas être embauchées parce qu'elles n'ont pas les aptitudes requises, comme les compétences interpersonnelles ou analytiques. L'amélioration des compétences de la main-d'œuvre existante est une réponse politique possible pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences, qui peuvent avoir des effets négatifs sur la productivité et la compétitivité des entreprises. Comme ces pénuries sont souvent spécifiques à certaines zones géographiques, elles doivent être abordées au niveau des marchés du travail locaux (CIMT, 2018).

Du point de vue des travailleurs également, les critères en matière d'éducation (et le type de compétences

acquises dans les différents niveaux d'instruction) ont changé radicalement. Voici quatre décennies, un diplôme d'études secondaires et une formation sur le tas suffisaient souvent pour obtenir des conditions de travail décentes et des revenus de classe moyenne (Carnevale, Garcia et Campbell, 2019). Avec l'automatisation des tâches manuelles de routine, les critères d'admission pour des emplois de qualité ont évolué vers des études postsecondaires accompagnées d'une expérience de travail pertinente. Toutefois, une proportion importante de jeunes travailleurs – en particulier ceux issus de familles à faible revenu – ne répond pas à ces critères. Cela souligne la nécessité de renforcer le lien entre les programmes scolaires et la préparation de carrière, par exemple par le biais de partenariats entre les employeurs et les établissements d'enseignement (*ibid.*).

La substitution du travail manuel de routine a entraîné une baisse de la demande d'emplois dans le secteur manufacturier et, plus généralement, dans les professions moyennement qualifiées⁷, ce qui a créé de nouvelles disparités régionales. Les entreprises innovantes ont tendance à se regrouper dans certaines régions métropolitaines, alors que les villes plus petites et les zones rurales ont vu leurs conditions socio-économiques se dégrader. La concentration des emplois dans les régions métropolitaines des États-Unis a augmenté depuis 2004, mais cette hausse a été plus marquée dans les quatre plus grandes, à savoir New York, Chicago, San Francisco et Seattle (Muro et Whiton, 2018; Shearer, Vey et Kim, 2019). La répartition géographique des emplois et des opportunités économiques est donc devenue plus inégale au fil du temps. Cela montre également que les régions qui accusent un retard ont du mal à attirer des entreprises innovantes et des travailleurs qualifiés.

Bien que les marchés du travail régionaux au Canada et aux États-Unis aient de nombreuses caractéristiques en commun, ils présentent également des différences marquées (Albouy et coll., 2019). Les marchés du travail dans les diverses régions du Canada ont généralement réagi moins fortement aux évolutions de la demande de main-d'œuvre, surtout à celles induites par la concurrence des importations chinoises. De plus, l'inégalité salariale au sein et entre les régions est moins prononcée au Canada. Ces caractéristiques s'inscrivent dans la logique des régimes de redistribution plus généreux du pays, qui comprennent à la fois des prestations sociales au niveau individuel et des transferts gouvernementaux par le biais du programme de péréquation pour les provinces (*ibid.*).

⁷ Aux États-Unis, les professions moyennement qualifiées représentaient 50,9 pour cent de l'ensemble des emplois en 1991, et devraient en représenter 42,1 pour cent en 2020. Le déclin a été progressif. La part des professions moyennement qualifiées au Canada devrait passer de 49,4 pour cent en 1991 à 45,8 pour cent en 2020. La baisse au Canada est donc moitié moins importante que celle des États-Unis, ce qui est principalement dû à un renversement temporaire de la tendance à la baisse entre 1996 et 2004.

Amérique latine et Caraïbes

Développement économique et principaux indicateurs du marché du travail

La croissance économique en Amérique latine et dans les Caraïbes a décliné entre 2018 et 2019: elle devrait passer de 1,0 pour cent à 0,2 pour cent. Les prévisions pour 2020 sont plus positives, avec une croissance du PIB qui devrait atteindre 1,8 pour cent dans l'ensemble de la sous-région.

Toutefois, il existe des différences au niveau sous-régional plus détaillé. La croissance économique en Amérique centrale, si l'on exclut le Mexique, a été relativement stable en 2019 et s'établissait à 2,7 pour cent. En raison de la faiblesse de l'investissement et de la consommation privée, le Mexique a en revanche enregistré un net recul de la croissance (estimée à 0,4 pour cent en 2019). Ensuite, les Caraïbes ont vu la croissance de leur PIB s'essouffler, mais elle a encore atteint 3,3 pour cent en 2019. Enfin, la croissance a évolué moins favorablement en Amérique du Sud, et elle devrait être négative en 2019, -0,2 pour cent. Parmi les pays sud-américains, l'Argentine, l'Équateur et la République bolivarienne du Venezuela ont enregistré une croissance négative, alors qu'ailleurs elle a stagné (par exemple, au Brésil, la croissance prévue du PIB est de 0,9 pour cent en 2019). La République bolivarienne du Venezuela se distingue par le fait que la crise socio-économique qu'elle traverse devrait se traduire par une chute de 35 pour cent du PIB en 2019 (selon le FMI, 2019a).

Le taux de chômage en Amérique latine et dans les Caraïbes était estimé à 8,1 pour cent en 2019 et il a été relativement stable ces dernières années (tableau 2.2). Cependant, d'autres indicateurs révèlent que le taux de chômage ne rend compte que d'une partie des problèmes du marché du travail dans la sous-région. En particulier, la sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (19,9 pour cent en 2019, touchant 66 millions de personnes) est nettement plus élevée que ne le laisse supposer le taux de chômage. D'autre part, la croissance de l'emploi diminue, de 1,8 pour cent en 2018 à 1,1 pour cent projeté en 2021. En outre, 19,5 millions de travailleurs ne gagnent pas assez pour se sortir eux-mêmes et leur famille de la pauvreté. C'est un chiffre élevé si l'on tient compte du niveau de développement économique de la sous-région, qui compte de nombreux pays à revenu intermédiaire.

En relation étroite avec ces évolutions, l'ampleur et la persistance de l'emploi informel dans la sous-région sont également plus élevées que ce que l'on pourrait attendre de son niveau de développement économique. En 2019, 53,1 pour cent des travailleurs étaient employés de façon informelle et disproportionnée dans des emplois à faible productivité qui versent des salaires comparativement faibles. L'informalité est très répandue dans les

micro-entreprises de moins de cinq travailleurs, dans le secteur des services domestiques et parmi les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (Salazar-Xirinachs et Chacaltana, 2018; BIT, 2018b). À l'autre extrémité du spectre se trouvent les grandes entreprises formelles (par exemple dans les secteurs des transports, de l'électricité, de la finance et des mines) qui sont très productives et représentent une part importante du PIB. Seule une faible proportion des travailleurs de la sous-région est employée dans ces grandes entreprises, qui ont tendance à être déconnectées du reste de l'économie et sont donc incapables de promouvoir le type de croissance économique qui améliorerait les conditions du marché du travail pour l'ensemble de la main-d'œuvre (Infante, à paraître). Comme la diversification économique continue d'échapper à de nombreux pays d'Amérique latine, beaucoup de travailleurs restent vulnérables aux chocs extérieurs, notamment au ralentissement de la demande extérieure et aux variations du prix des matières premières (Salazar-Xirinachs et Chacaltana, 2018).

Les jeunes travailleurs d'Amérique latine et des Caraïbes méritent une attention particulière. À 17,9 pour cent en 2019, le taux de chômage des jeunes était nettement supérieur à la moyenne de l'ensemble de la population en âge de travailler. Plus d'un jeune travailleur sur cinq, soit 23,3 millions de personnes, n'était ni en formation ni en emploi en 2019 (voir tableau 2.2), et les deux tiers étaient des jeunes femmes. Il convient également de noter qu'une grande majorité (62,4 pour cent) des travailleurs âgés de 15 à 24 ans occupaient un emploi informel (*ibid.*). Ces chiffres soulignent la nécessité d'aider les jeunes à réaliser une transition efficace entre l'école et un emploi de qualité.

L'ampleur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre et de l'informalité, ainsi que la situation des jeunes indiquent qu'un nombre important de travailleurs en Amérique latine et dans les Caraïbes n'ont pas la possibilité d'avoir un travail décent. L'urgence de s'attaquer à ces déficits persistants est soulignée par la vague de protestations populaires qui a balayé la sous-région en 2019 (voir la figure 1.7 du chapitre 1, qui montre la hausse de l'indice des troubles sociaux en Amérique latine et dans les Caraïbes).

Les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes continuent de se heurter à des obstacles sur le marché du travail. Leur taux d'activité n'était que de 52,0 pour cent en 2019, contre 76,7 pour cent pour les hommes. Le taux d'activité des femmes avait fortement augmenté au cours des décennies précédentes, mais il a commencé à stagner dans les années 2000. Le ralentissement a été plus prononcé dans les groupes les plus vulnérables, dont les niveaux d'activité sont déjà relativement faibles au départ – à savoir les femmes peu instruites, celles qui vivent dans les zones

rurales, celles qui ont des enfants de moins de 6 ans et celles dont le conjoint gagne relativement peu (Gasparini et Marchionni, 2017). Par ailleurs, le taux de chômage des femmes (estimé à 9,6 pour cent en 2019) est supérieur à celui des hommes (6,9 pour cent), et les femmes risquent plus d'exercer des professions peu qualifiées avec de moins bonnes conditions de travail (BIT, 2019a). Enfin, la ségrégation professionnelle reste une caractéristique importante du marché du travail dans la sous-région: les femmes sont engagées de manière démesurée dans le travail domestique, alors qu'elles sont presque absentes dans les mines et dans certaines professions de l'ingénierie (BIT, 2019g). La section thématique suivante se focalise donc sur la situation des femmes sur le marché du travail.

Inégalités entre les sexes sur le marché du travail

La situation des femmes sur le marché du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes présente un tableau contrasté. Les femmes ont fait de grands progrès en termes de niveau d'éducation, mais elles continuent de se heurter à des obstacles importants pour accéder à un travail décent, qui sont la cause de la persistance des inégalités salariales entre les sexes⁸.

Si le niveau général d'instruction dans la sous-région a augmenté pour les hommes comme pour les femmes, ces dernières ont maintenant dépassé les hommes à cet égard (BIT, 2019g). Les femmes nées vers 1955 ont toujours eu plus de chances que les hommes de terminer leurs études supérieures (c'est-à-dire d'avoir suivi au moins treize ans d'éducation formelle). Parmi les femmes nées en 1990, 40 pour cent ont terminé leurs études supérieures, contre 25 pour cent des hommes. La proportion de personnes ayant six ans d'études ou moins n'a cessé de diminuer au fil du temps et, là encore, ce sont les femmes qui ont le plus bénéficié de cette tendance par rapport aux hommes.

Ces évolutions dans les niveaux d'instruction sont liées à des changements dans les structures familiales. L'âge moyen des femmes à la naissance d'un enfant a augmenté et le nombre d'enfants par femme a diminué dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, à savoir l'État plurinational de Bolivie, la Colombie, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Pérou (*ibid.*). En outre, la proportion de ménages dirigés par des femmes a augmenté. C'est le cas de plus de 30 pour cent des ménages au Brésil et en Uruguay, par exemple. Les revenus des femmes jouent donc désormais un rôle plus important dans la société. Le nombre croissant de ménages dirigés par une femme est dû à la prévalence plus élevée de la cohabitation, du célibat, de la séparation et du divorce, ainsi qu'à une plus grande proportion de

femmes qui vivent avec un conjoint tout en s'identifiant comme chef de famille (Liu, Esteve et Treviño, 2017).

En ce qui concerne les salaires, une étude récente du BIT décompose l'écart salarial entre hommes et femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes, sur la base de données provenant de 17 pays (représentant 85 pour cent de la population totale de la sous-région). Elle constate que pour chaque heure de travail les femmes gagnent en moyenne 17 pour cent de moins que les hommes, même en tenant compte de l'âge, du niveau d'instruction, du lieu de résidence (urbain ou rural), du type de travail et de la structure du ménage. Si l'on tient également compte du nombre d'heures travaillées par semaine, l'écart salarial augmente même jusqu'à près de 25 pour cent (BIT, 2019g).

Les inégalités salariales entre les sexes sont plus importantes parmi les travailleurs ayant les revenus les plus faibles. Cela semble être en partie dû au fait que les femmes sont concernées de manière disproportionnée par l'informalité et que les employeurs ne respectent pas les réglementations relatives au salaire minimum (voir également BIT, 2019f). Ce constat soulève des inquiétudes à propos de la pauvreté au travail chez les femmes. Il existe donc des liens importants entre trois des défis les plus redoutables de la sous-région: l'égalité entre les sexes, la réduction de la pauvreté et l'informalité. Toute politique visant à s'attaquer à l'un de ces trois grands problèmes aura donc des retombées sur les deux autres.

Dans le milieu des centiles de répartition des revenus, l'écart entre les sexes est plus faible mais, au-dessus de la médiane (le 50^e centile), l'écart se creuse. Cela met en évidence l'existence potentielle de «plafonds de verre», c'est-à-dire les difficultés particulières que rencontrent les femmes pour accéder à des postes de direction et autres postes à forte rémunération (BIT, 2019g).

Les disparités entre les sexes décrites ci-dessus peuvent résulter d'une discrimination directe mais, plus généralement, elles sont aussi liées aux normes culturelles patriarcales, aux disparités entre les sexes au foyer et à diverses sources de préjugés sexistes inconscients. De nombreux obstacles au progrès des femmes se trouvent en effet au sein des ménages. La répartition des tâches domestiques entre les sexes reste très inégale, les femmes en étant responsables à 80 pour cent, ce qui limite leur participation effective au marché du travail (CEPALC, 2019; BIT, 2019a et 2019g). Les moyens d'action devraient être révisés afin d'accorder une plus grande attention à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Les efforts de sensibilisation contribueraient également à éliminer progressivement les obstacles qui empêchent les femmes de participer sur un pied d'égalité au monde du travail.

⁸ Cette section s'inspire largement de BIT (2019g), qui fournit de plus amples détails.

► États arabes

Développement économique et principaux indicateurs du marché du travail

Lorsqu'on évalue le développement économique général et les principales tendances du marché du travail dans les États arabes, il faut garder à l'esprit que la région est très polarisée. D'une part, elle comprend un groupe de pays exportateurs de pétrole dont le PIB moyen par habitant est élevé, à savoir les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG): Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar. D'autre part, le groupe des pays non membres du CCG comprend des pays actuellement embourbés dans un conflit ou sortis récemment d'un conflit ou d'une guerre (Iraq, République arabe syrienne, Territoire palestinien occupé, Yémen) et ceux qui ont connu un afflux important de réfugiés (Jordanie et Liban). Dans l'ensemble, les niveaux de pauvreté sont élevés et persistants dans les pays non membres du CCG.

La forte dépendance à l'égard des exportations de pétrole rend la croissance du PIB des pays du CCG sensible aux fluctuations du prix de cette matière première, qui devraient se poursuivre dans un avenir proche. Cette dépendance a freiné la croissance du PIB en 2019 en Arabie saoudite, au Koweït et à Oman, même si la croissance hors pétrole semble avoir légèrement augmenté. Cependant, la croissance du PIB, bien que difficile à projeter en raison de sa réactivité aux prix du pétrole, devrait de nouveau augmenter en 2020 dans ces pays (voir FMI, 2019a et 2019b).

En ce qui concerne le groupe des pays non membres du CCG, les conflits civils dans certains de ces pays ont fait un nombre considérable de victimes et sapent également les perspectives économiques. Plus précisément, les coûts économiques entraînent de graves récessions, une inflation extrême et d'importants déficits budgétaires. La destruction de sites de production, de bâtiments et d'infrastructures publiques, ainsi que les dommages à long terme causés aux institutions signifient que les défis de reconstruction à long terme sont énormes. En outre, les perturbations du commerce et l'afflux d'un nombre sans précédent de réfugiés⁹ ont des retombées sur d'autres pays de la région qui ne sont pas directement touchés par un conflit (Rother et coll., 2016; Devarajan et Mottaghi, 2017; PNUD, BIT et PAM, 2017).

Les conflits ont un impact important sur les marchés du travail, affectant à la fois la quantité et la qualité des emplois. Il n'est donc pas surprenant que les

conséquences socio-économiques des conflits et des guerres se reflètent dans les indicateurs du marché du travail. C'est l'une des raisons pour lesquelles le chômage, la sous-utilisation totale de la main-d'œuvre, la part des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi (NEET) et les taux de pauvreté extrême et modérée au travail sont tous nettement plus élevés dans les pays non membres du CCG (tableau 2.3). Bien qu'il soit difficile d'obtenir des données pour ces pays, on estime que l'extrême pauvreté au travail est très répandue en République arabe syrienne et au Yémen. La sous-utilisation totale de la main-d'œuvre estimée est particulièrement élevée en Jordanie, dans le Territoire palestinien occupé et au Yémen.

Les différences entre les pays du CCG et les pays non membres du CCG sont aussi dues, dans une certaine mesure, au fait que les estimations pour les premiers incluent les migrants, qui constituent une grande partie de la population de ces pays. La grande majorité des migrants font partie de la population active et travaillent (voir ci-après pour plus de détails). En revanche, la sous-utilisation de la main-d'œuvre est nettement plus importante parmi les ressortissants des pays du CCG. En Arabie saoudite, par exemple, le taux de chômage était de 12,3 pour cent parmi les ressortissants saoudiens au deuxième trimestre de 2019, contre seulement 0,3 pour cent parmi les migrants (General Authority for Statistics, 2019).

Inégalités entre groupes dans la région

Outre les inégalités entre les pays, les États arabes présentent également des niveaux importants d'inégalité à l'intérieur des pays (pour une analyse récente, voir Alvaredo, Assouad et Piketty, à paraître). Une importante raison sous-jacente tient aux inégalités entre les groupes démographiques, notamment les différences liées à la migration ou au statut de réfugié et au sexe.

S'agissant des migrations, la part des travailleurs nés à l'étranger dans les pays du CCG a beaucoup augmenté au cours des deux dernières décennies. En Arabie saoudite, à Bahreïn et à Oman, les habitants nés dans le pays représentent encore plus de 50 pour cent de la population totale, tandis que dans les Émirats arabes unis, au Koweït et au Qatar ils sont désormais minoritaires (*ibid.*; Kapiszewski, 2006). Les États arabes dans leur ensemble sont la région du monde qui compte le plus sur les travailleurs nés à l'étranger. En témoigne le taux d'activité des migrants (75,4 pour cent), qui est supérieur de plus de 30 points de pourcentage à celui de la population

⁹ Les «réfugiés» sont les personnes qui quittent leur pays d'origine parce que leur vie ou leur liberté sont menacées; les «personnes déplacées à l'intérieur» sont celles qui sont touchées par un déplacement forcé à l'intérieur de leur pays d'origine. Les «migrants» sont définis comme des personnes qui se déplacent par choix, par exemple pour chercher un emploi (voir, entre autres, HCR, 2019).

Tableau 2.3

Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, par groupe de pays, États arabes, 2008-2021

Région/sous-région	Taux de chômage 2008-2021 (pourcentages)					Chômage 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
États arabes		8,0	8,0	8,0	8,1	4,6	4,7	4,8	4,9
CCG		3,9	3,9	3,9	3,9	1,1	1,1	1,2	1,2
Non-CCG		12,3	12,3	12,3	12,3	3,5	3,5	3,6	3,7
	Taux de sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2008-2021 (pourcentages)					Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
États arabes		17,3	17,3	17,3	17,4	10,6	10,9	11,2	11,5
CCG		9,7	9,6	9,6	9,7	2,9	3,0	3,0	3,1
Non-CCG		24,6	24,6	24,6	24,7	7,7	7,9	8,1	8,4
	Jeunes ni en formation ni en emploi 2008-2021 (pourcentages)					Jeunes ni en formation ni en emploi 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
États arabes		34,0	34,2	34,3	34,5	9,7	9,8	9,8	10,0
CCG		15,9	16,0	16,2	16,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Non-CCG		40,6	40,5	40,4	40,7	8,5	8,6	8,7	8,8
	Croissance de l'emploi 2008-2021 (pourcentages)					Croissance de la productivité du travail 2018-2021 (pourcentages)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
États arabes		2,2	2,4	2,4	1,9	-0,6	-1,2	0,4	1,1
CCG		1,8	2,4	2,1	0,8	0,1	-1,7	0,3	1,7
Non-CCG		2,7	2,4	2,6	3,0	-2,2	0,4	1,2	1,2
	Taux de pauvreté extrême et modérée au travail 2008-2021 (pourcentages)					Pauvreté extrême et modérée au travail 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
États arabes		15,4	15,4	15,2	15,2	8,1	8,3	8,3	8,5
CCG		0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Non-CCG		32,5	32,6	32,0	31,7	8,0	8,2	8,3	8,5

Note: Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar PPA. Les agrégats «CCG» correspondent aux pays membres du Conseil de coopération du Golfe: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar. «Non-CCG» désigne le groupe de pays comprenant l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la République arabe syrienne, le Territoire palestinien occupé et le Yémen.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

nationale dans la région (42,2 pour cent). Les travailleurs migrants représentent une proportion remarquable de 40,8 pour cent de l'ensemble des travailleurs dans les États arabes (BIT, 2018e).

Les travailleurs migrants comprennent à la fois des travailleurs peu qualifiés (par exemple dans la construction et les services domestiques) et des professionnels hautement qualifiés. Une part importante des travailleurs peu qualifiés se trouve dans une situation vulnérable. En particulier, le système de la *kafala* – par lequel l'employeur agit en tant que parrain au nom des

travailleurs migrants afin qu'ils puissent obtenir un permis de séjour – débouche potentiellement sur des modalités abusives (Alvaredo, Assouad et Piketty, à paraître; Kapiszewski, 2006; BIT, 2016b). De manière significative, le Qatar a annoncé un changement de législation qui marque la fin du système de la *kafala* dans ce pays et renforce les droits des travailleurs migrants (BIT, 2019h).

Les États arabes sont également la région du monde qui compte le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur. Par exemple, plus d'un million de réfugiés vivent en Jordanie, au Liban et dans le Territoire

palestinien occupé (CESAO, 2019a). Cette situation exerce une forte pression sur les systèmes de soins de santé et d'éducation, les régimes de protection sociale et les infrastructures. Dans certains pays, les réfugiés sont représentés de manière disproportionnée dans les emplois mal payés et informels que les travailleurs nationaux sont moins susceptibles d'occuper (par exemple les réfugiés syriens en Jordanie). Dans d'autres cas, l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre s'est accompagnée d'une détérioration des conditions de travail tant pour les nationaux que pour les réfugiés (par exemple au Liban; voir CESAO, 2018, pour plus de détails).

En ce qui concerne la situation des femmes, leur taux d'activité extrêmement faible fait que le taux d'activité total de la région semble bas en comparaison internationale. Si le taux d'activité des femmes a augmenté au fil du temps, cette évolution a été trop lente pour combler les fortes disparités entre les sexes (BIT, 2017a). En 2019, seulement 18,0 pour cent des femmes faisaient partie de la population active, soit 59,6 points de pourcentage de moins que les hommes. Il convient de noter que 63,2 pour cent des femmes dans les États arabes préféreraient travailler, selon les données de l'enquête Gallup, ce qui montre que, même lorsqu'elles veulent occuper un emploi rémunéré, elles se heurtent à des obstacles importants qui les en empêchent (BIT, 2019a).

Les résultats scolaires dans la région se sont améliorés, en particulier pour les femmes, une plus grande proportion d'entre elles achevant désormais des études supérieures (CESAO, 2019a; ADP, 2019). Toutefois, il existe un gros problème d'inadéquation des compétences, en partie en raison de l'insuffisance des efforts déployés pour réaliser la transformation structurelle de la région et de

la création limitée d'emplois à haute valeur ajoutée dans le secteur privé qui soient attrayants pour ces femmes de plus en plus instruites. Les emplois du secteur public, en revanche, continuent d'être relativement attrayants pour les femmes, mais ils sont de plus en plus rares. Parmi les autres obstacles figurent la mobilité restreinte, les questions de sécurité personnelle et la résistance culturelle à l'emploi des femmes et à l'égalité des sexes sur le marché du travail et dans d'autres sphères de la société (CESAO, 2019a; BIT, 2019a).

En 2019, une grande proportion de jeunes n'étaient ni en formation ni en emploi dans les États arabes: 16,0 pour cent dans les pays du CCG et 40,5 pour cent dans les pays non membres du CCG. Selon les projections du BIT, ces taux n'évolueront pas beaucoup au cours des deux prochaines années. Ils soulignent le grave problème de l'insuffisance du nombre d'emplois créés pour la main-d'œuvre jeune, qui est en augmentation (CESAO, 2019a). Ces chiffres globaux masquent toutefois d'importantes disparités entre les sexes. En 2019, 51,9 pour cent des jeunes femmes n'étaient ni en formation ni en emploi dans la région, contre 17,8 pour cent des jeunes hommes. L'un des principaux facteurs contribuant au faible taux d'activité des femmes est la répartition très inégale du travail de soins non rémunéré. Dans la région, les rôles sexospécifiques mettent en avant le fait que les femmes sont les principales donneuses de soins, et les hommes les principaux soutiens de famille. Les États arabes sont en effet la région qui compte la plus grande proportion de femmes travaillant à plein temps comme aidantes non rémunérées (59,9 pour cent) (voir BIT, 2019a, pour des éléments détaillés). L'absence de services publics appropriés et le sous-développement de l'économie des soins rendent encore plus difficile la poursuite d'une carrière professionnelle pour les femmes (CESAO, 2019b).

► Asie et Pacifique

Développement économique et principaux indicateurs du marché du travail

L'intensification des tensions commerciales et des incertitudes politiques, ainsi que l'affaiblissement de la demande extérieure ont un effet négatif sur la croissance économique de cette région, qui est passée de 5,1 pour cent en 2018 à 4,6 pour cent en 2019. Néanmoins, l'Asie et le Pacifique restent la région qui connaît la plus forte croissance au monde. Dans un proche avenir, les tensions commerciales intrarégionales et régionales persistantes devraient se traduire par des taux de croissance projetés nettement inférieurs aux moyennes de la décennie écoulée dans toutes les sous-régions. L'économie chinoise devrait connaître un nouveau ralentissement structurel de la croissance, ce qui réduira la demande d'intrants industriels importés d'autres pays de la région. Comme la croissance économique devrait également commencer à ralentir (ou continuer à ralentir) dans certaines des économies avancées d'Europe et d'Amérique du Nord, la demande extérieure de biens et de services produits en Asie et dans le Pacifique baissera, ce qui aura des répercussions négatives sur l'activité économique dans la région.

Malgré ces évolutions, les taux de chômage restent globalement stables en Asie et dans le Pacifique. Le taux de chômage de 4,4 pour cent en 2019 n'est que légèrement supérieur à celui de l'année précédente (tableau 2.4). Parmi les différentes sous-régions, l'Asie du Sud a enregistré le taux de chômage le plus élevé (5,4 pour cent)¹⁰, suivie de l'Asie de l'Est (4,1 pour cent) et de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique (3,1 pour cent). Le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre dans la région est resté stable, 10,3 pour cent en 2019, et aucun changement n'est prévu dans les années à venir. L'Asie et le Pacifique ont toujours le ratio emploi-population le plus élevé du monde, et la croissance de l'emploi devrait globalement s'aligner sur le taux de croissance positif, mais en baisse, de la population en âge de travailler.

Comme ailleurs dans le monde, les jeunes de la région rencontrent des difficultés pour entrer sur le marché du travail. La proportion de jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi (NEET) a atteint 24,3 pour cent en 2019, contre 23,9 pour cent en 2018 (tableau 2.4). Ce taux parmi les plus élevés du monde s'explique par la situation en Asie du Sud, où les possibilités d'aller à l'université ou

de travailler restent limitées pour les jeunes femmes: dans cette sous-région, plus de 81 millions de jeunes femmes, soit 48,8 pour cent, ne sont ni en formation ni en emploi. Dans l'ensemble de la région, près de 161 millions de jeunes sont dans cette situation et le taux de NEET devrait encore augmenter dans les années à venir dans toutes les sous-régions de l'Asie et du Pacifique.

Dans la région, l'absence de protection sociale adéquate et de politiques actives du marché du travail efficaces oblige souvent les travailleurs à accepter n'importe quel emploi disponible, qu'il leur permette ou non d'utiliser pleinement leurs talents et leurs compétences (voir aussi BIT, 2018g). Le taux de croissance de la productivité du travail de la région, mesurée en termes de production par travailleur, est passé de 4,3 pour cent en 2018 à 3,9 pour cent en 2019. Cette baisse est principalement due à des pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique et d'Asie du Sud, notamment l'Inde et certains des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dans lesquels la croissance du PIB a ralenti.

La mauvaise qualité des emplois et les taux élevés d'informalité restent un défi à relever par les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs. Malgré les progrès économiques rapides de la région au cours des dernières décennies, 79,1 millions de travailleurs en Asie et dans le Pacifique, soit 4,2 pour cent, demeureraient dans une situation d'extrême pauvreté en 2019, et 277 millions, soit 14,6 pour cent, vivaient encore dans une pauvreté modérée. Si la pauvreté au travail continue de reculer, ceux qui en sont sortis restent très vulnérables aux chocs économiques défavorables et courent donc un risque important de redevenir pauvres¹¹. La disponibilité limitée de bons emplois dans la région exacerbe les inégalités de revenus et de richesses existantes (Huang, Morgan et Yoshino, 2019).

Progrès technologique et disparités entre zones rurales et zones urbaines

La mondialisation, le changement climatique, le progrès technologique et l'évolution démographique façonnent l'avenir du travail, notamment en Asie et dans le Pacifique. Le progrès technologique, en particulier, transforme rapidement les marchés du travail de la région, ou une partie de ceux-ci. Les nouvelles technologies liées à l'industrie 4.0 et à la numérisation sont considérées par de nombreux gouvernements comme des piliers essentiels

¹⁰ Ce chiffre tient compte d'estimations sensiblement révisées pour l'Inde par rapport aux estimations précédentes, résultant d'une nouvelle méthode d'enquête qui a été introduite en 2017-18.

¹¹ Voir également l'édition 2018 de *Asia-Pacific Employment and Social Outlook* (BIT, 2018f) et une analyse plus détaillée dans l'édition 2020 (BIT, à paraître c).

Tableau 2.4

Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, aux niveaux régional et sous-régional, Asie et Pacifique, 2008-2021

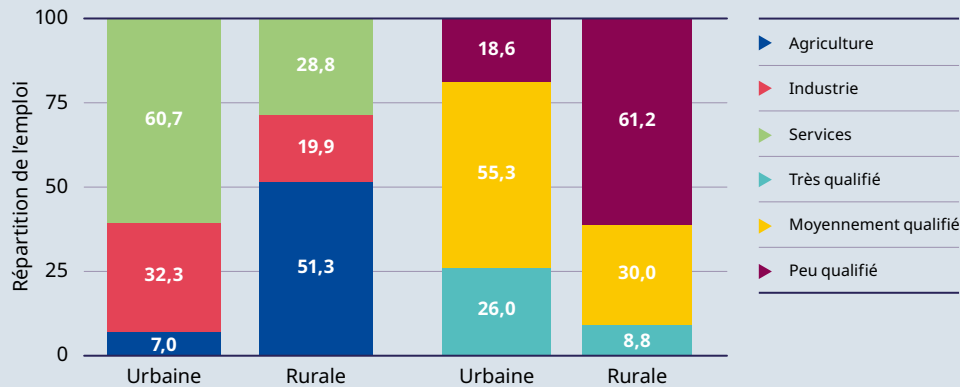
Région/sous-région	Taux de chômage 2008-2021 (pourcentages)					Chômage 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Asie et Pacifique		4,3	4,4	4,4	4,5	85,7	87,0	88,7	90,1
Asie de l'Est		4,1	4,1	4,2	4,2	38,2	38,5	39,0	39,4
Asie du Sud-Est et Pacifique		3,0	3,1	3,2	3,2	10,5	10,9	11,3	11,6
Asie du Sud		5,3	5,4	5,4	5,4	37,0	37,7	38,4	39,0
	Taux de sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2008-2021 (pourcentages)					Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Asie et Pacifique		10,3	10,3	10,3	10,3	207,9	209,5	211,5	213,2
Asie de l'Est		10,0	10,0	10,1	10,1	95,6	95,7	95,9	96,0
Asie du Sud-Est et Pacifique		9,7	9,8	9,9	10,0	35,1	35,9	36,7	37,5
Asie du Sud		10,9	10,9	10,8	10,8	77,1	78,0	78,9	79,6
	Jeunes ni en formation ni en emploi 2008-2021 (pourcentages)					Jeunes ni en formation ni en emploi 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Asie et Pacifique		23,9	24,3	24,5	24,7	158,9	160,9	162,1	163,2
Asie de l'Est		16,6	16,7	16,9	17,0	33,2	33,0	32,9	32,8
Asie du Sud-Est et Pacifique		17,9	18,2	18,4	18,5	20,8	21,1	21,3	21,5
Asie du Sud		30,1	30,5	30,7	30,9	104,9	106,9	107,9	108,9
	Croissance de l'emploi 2008-2021 (pourcentages)					Croissance de la productivité du travail 2018-2021 (pourcentages)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Asie et Pacifique		0,8	0,6	0,6	0,6	4,3	3,9	4,3	4,6
Asie de l'Est		0,2	-0,2	-0,3	-0,3	5,0	5,1	4,9	5,1
Asie du Sud-Est et Pacifique		1,6	1,2	1,1	1,1	3,1	2,9	3,2	3,5
Asie du Sud		1,2	1,5	1,5	1,4	4,1	2,6	4,3	5,0
	Taux d'extrême pauvreté au travail 2008-2021 (pourcentages)					Extrême pauvreté au travail 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Asie et Pacifique		4,6	4,2	3,8	3,5	86,3	79,1	72,4	66,7
Asie de l'Est		0,8	0,7	0,7	0,6	7,3	6,7	6,1	5,7
Asie du Sud-Est et Pacifique		3,4	2,9	2,5	2,2	11,4	10,0	8,8	7,7
Asie du Sud		10,3	9,4	8,5	7,8	67,6	62,4	57,5	53,3
	Taux de pauvreté modérée au travail 2008-2021 (pourcentages)					Pauvreté modérée au travail 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Asie et Pacifique		15,2	14,6	13,9	13,3	287,5	277,1	266,8	256,8
Asie de l'Est		5,0	4,6	4,3	4,0	44,5	41,1	38,2	35,6
Asie du Sud-Est et Pacifique		12,6	11,6	10,7	9,9	42,6	39,8	37,1	34,6
Asie du Sud		30,6	29,5	28,3	27,2	200,5	196,3	191,5	186,6

Note: Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar PPA.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

Figure 2.3

Répartition de l'emploi entre les grands secteurs et les niveaux de compétence, zone rurale et zone urbaine, Asie et Pacifique, 2019 (pourcentages)



Note: Les professions hautement qualifiées comprennent les directeurs, cadres de direction et gérants, les professions intellectuelles et scientifiques, et les professions intermédiaires (grands groupes 1 à 3 de la CITP). Les professions moyennement qualifiées comprennent les employés de type administratif, le personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs, les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, ainsi que les conducteurs d'installations et de machines (grands groupes 4, 5, 7 et 8 de la CITP). Les professions peu qualifiées comprennent les professions élémentaires et les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (grands groupes 9 et 6 de la CITP).

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

du développement économique futur de leur pays¹², et les habitants de la région ont tendance à avoir des attentes tout aussi positives (BIT, 2019i). Pourtant, il est à craindre que le fossé numérique existant ne s'élargisse, seuls certains segments de la population pouvant bénéficier des retombées économiques des nouvelles technologies.

Les fractures numériques peuvent se produire de manière diverse – entre autres entre les zones rurales et les zones urbaines (Trendov, Varas et Zeng, 2019). Dans certains pays de la région, l'insuffisance de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier dans les zones rurales, entrave souvent l'adoption de nouvelles technologies (UIT, 2019). De plus, les nouvelles technologies (et les politiques de soutien adoptées par les gouvernements) créent des emplois et des revenus dans certains secteurs et professions, mais pas dans d'autres. En raison de la répartition sectorielle et professionnelle différente entre zones rurales et zones urbaines (par exemple la production et les services de haute technologie sont encore principalement situés dans les zones urbaines), l'adoption de nouvelles technologies a un effet différentiel sur les marchés du travail ruraux et urbains.

Au cours des dernières décennies, la région Asie et Pacifique a connu une transformation structurelle rapide sous l'effet d'importants flux de migration interne de main-d'œuvre. Des millions de travailleurs ont quitté les zones rurales pour les zones urbaines au sein des pays,

attirés par les possibilités d'emploi dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée et dans des professions mieux rémunérées. En 2019, 47,2 pour cent de la population active de la région se trouvait dans les zones urbaines, après une augmentation constante et continue par rapport aux 36,4 pour cent de 2005. Cependant, tout le monde n'est pas en mesure de trouver immédiatement un emploi, comme le montre le taux de chômage urbain de 5,2 pour cent en 2019, qui contraste avec un taux de chômage rural de 3,6 pour cent et un taux global de 4,4 pour cent.

Le marché du travail rural en Asie et dans le Pacifique est encore largement dominé par le secteur agricole, qui représentait 51,3 pour cent de l'emploi rural total en 2019, contre seulement 7,0 pour cent de l'emploi urbain total (figure 2.3). Les services représentaient 28,8 pour cent de l'emploi rural mais 60,7 pour cent de l'emploi urbain. L'emploi dans l'industrie s'est établi à 19,9 pour cent dans les zones rurales, contre 32,3 pour cent dans les zones urbaines. Ces différences entre les zones rurales et les zones urbaines sont tout à fait similaires dans les trois sous-régions.

Dans la région, les travailleurs occupant des postes moyennement et hautement qualifiés se trouvent principalement dans les zones urbaines (figure 2.3). La part de l'emploi dans les professions hautement qualifiées a atteint 26,0 pour cent dans les zones urbaines en 2019, contre seulement 8,8 pour cent dans les zones rurales.

¹² Comme l'explique BIT, 2019k, la «quatrième révolution industrielle», ou «industrie 4.0», désigne la mise en place de nouvelles technologies, en particulier de technologies «intelligentes», dans le secteur industriel.

La part de l'emploi dans les professions moyennement qualifiées diffère également beaucoup entre les zones urbaines et rurales, s'établissant respectivement à 55,3 et 30,0 pour cent. La majeure partie de l'emploi dans les zones rurales (61,2 pour cent) concerne des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche et des travailleurs dans les professions élémentaires.

Pour préparer les marchés du travail de leur pays à l'utilisation des technologies intelligentes dans l'industrie et les services, les gouvernements de l'Asie et du Pacifique axent leurs politiques et leurs programmes sur le développement des compétences (c'est-à-dire la mise à niveau technologique) et sur la promotion d'un «écosystème de l'innovation» (BIT, 2019i). La plupart des pays de la région mettent l'accent sur la constitution d'une main-d'œuvre hautement qualifiée grâce à la modernisation des programmes d'enseignement et de formation professionnels, l'adoption de «feuilles de route des compétences» pour des secteurs spécifiques et la mise en place de mécanismes de reconversion et de perfectionnement.

Ces politiques et programmes s'adressent principalement aux travailleurs des professions hautement ou au moins moyennement qualifiées, ainsi qu'aux travailleurs employés dans le secteur manufacturier ou les services connexes. La grande majorité de ces travailleurs se trouvent dans les zones urbaines (figure 2.3). Compte tenu des disparités de revenus entre zones rurales et zones urbaines, les travailleurs qui bénéficient le plus des politiques visant à exploiter les progrès technologiques sont donc principalement ceux qui sont déjà mieux lotis (Banque mondiale, 2013). La formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée qui puisse suivre la quatrième révolution industrielle est un objectif politique digne d'intérêt. Toutefois, au lieu de réduire les inégalités, ces politiques risquent en fait de les exacerber, en particulier les disparités entre zones urbaines et zones rurales (CESAP, 2018).

Les nouvelles technologies créent de nouvelles formes de travail, telles que les plateformes de travail numériques, que de nombreux pays de la région ont adoptées. Ces plateformes ont été critiquées pour leur forte intensité de travail, les faibles salaires proposés et l'absence de relation d'emploi claire. D'un autre côté, elles créent de nouvelles possibilités de revenus et d'emploi flexibles et elles peuvent servir de tampon pour les travailleurs en cours de transition sur le marché du travail en l'absence de protection sociale correcte (Berg et coll., 2019).

Cependant, l'accès au travail proposé par les plateformes numériques reste inégalement réparti. Dans de

nombreux pays de la région, le fossé entre zones urbaines et zones rurales dans le développement de l'infrastructure des TIC est large (Salemink, Strijker et Bosworth, 2017). De plus, les plateformes de travail numériques les plus importantes sont géolocalisées et attribuent les prestations de transport, de livraison, d'hébergement ou d'autres services aux travailleurs dans des zones géographiques spécifiques qui, en raison de la nature de ces plateformes, sont toujours des zones urbaines densément peuplées. Si elles peuvent donc contribuer à réduire les taux de chômage et la pauvreté dans les zones urbaines de l'Asie et du Pacifique, le fait qu'elles soient plus accessibles aux travailleurs urbains qu'aux travailleurs ruraux signifie qu'elles ne serviront probablement pas à réduire les inégalités de revenu et de richesse découlant de la situation géographique.

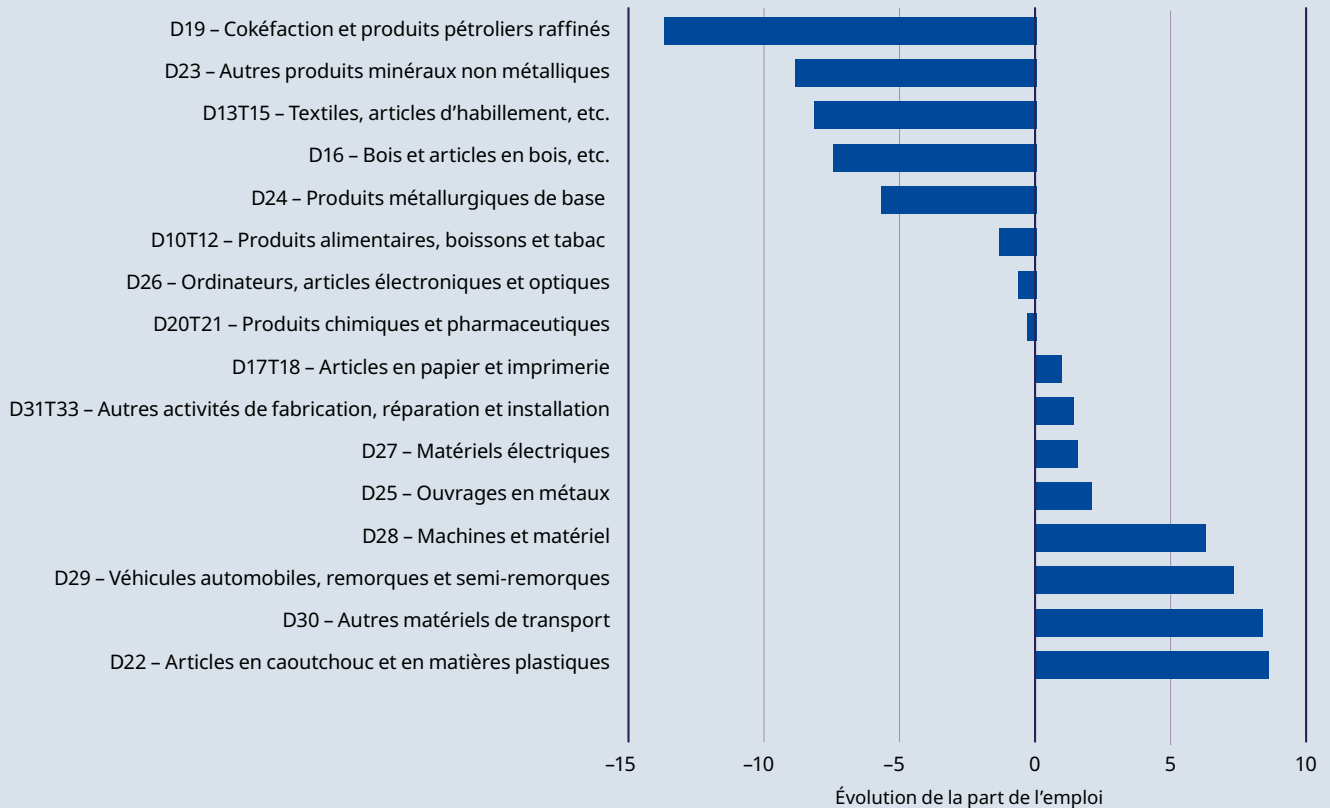
Les nouvelles technologies peuvent également créer un fossé entre les travailleurs employés dans différents secteurs, car certains secteurs manufacturiers sont plus enclins à l'automatisation que d'autres. Toutefois, il convient également de noter que les pertes d'emplois dues à l'automatisation peuvent être atténuées par des gains d'emplois si la demande de produits est en hausse ou si une ligne de production supplémentaire sous contrôle étranger s'installe dans la région, deux facteurs qui stimulent la demande de travailleurs.

Au cours des trois dernières années, les véhicules automobiles et autres matériels de transport ont été parmi les secteurs qui ont connu la plus forte croissance en termes de part de l'emploi total (figure 2.4). Quant à la part de l'emploi dans le secteur de l'électronique, elle est restée globalement stable. Or ces secteurs représentent généralement une part importante de l'utilisation des robots (BAfD et coll., 2018). Il semblerait donc que la transformation et l'innovation technologiques contribuent à accroître l'efficacité opérationnelle dans ces secteurs sans (encore) déplacer la main-d'œuvre. Une autre explication est que la demande croissante d'électronique, de voitures, de trains et autres matériels de transport est suffisante pour maintenir le nombre d'emplois, même si les robots effectuent de plus en plus de tâches liées à la production.

Parmi les secteurs en déclin figure celui des textiles et de l'habillement, qui est le plus grand employeur régional du secteur manufacturier (3,4 pour cent de l'emploi total en 2018). L'utilisation de la robotique dans ce secteur est restée faible jusqu'à présent parce que les structures de coûts pour les opérateurs de machines à coudre sont dans de nombreux cas toujours plus avantageuses pour les employeurs. Toutefois, il reste à voir si l'automatisation dans ce secteur augmentera et contribuera à un déclin continu de sa part d'emploi à l'avenir. La baisse observée

Figure 2.4

Évolution des parts de l'emploi dans les sous-secteurs manufacturiers, Asie et Pacifique, 2015-2018 (pourcentages)



Note: Voir l'annexe C pour plus de détails. La figure est basée sur la révision 4 de la CITI.

Source: Estimations du BIT à partir de la collecte de microdonnées harmonisées du BIT (<https://ilostat.ilo.org/fr/>).

dans les années 2015-2018 a été principalement due à la Chine et à l'Inde, alors que la part de l'emploi dans ce secteur continue de croître dans les pays de l'ASEAN.

Pour faire en sorte que les gains apportés par le progrès technologique soient répartis plus équitablement, les décideurs devront équilibrer leurs stratégies en matière de technologie et d'innovation, en mettant l'accent

sur l'amélioration des infrastructures, de l'accès, des investissements et des connaissances dans les zones rurales. Des politiques et des programmes devraient également être adoptés pour atténuer les éventuels effets négatifs des nouvelles technologies en termes de pertes d'emplois ou d'inégalité des revenus, notamment les disparités entre zones urbaines et zones rurales.

► Europe et Asie centrale

Développement économique et principaux indicateurs du marché du travail

Compte tenu des tensions commerciales mondiales et du risque d'une nouvelle récession, le Fonds monétaire international (FMI) a révisé à la baisse ses projections de croissance économique pour l'Europe et l'Asie centrale. La croissance du PIB dans l'Union européenne (UE) devrait être de 1,5 pour cent en 2019 et de 1,6 pour cent en 2020, contre 2,2 pour cent en 2018. Cette baisse est principalement due à un ralentissement de la production manufacturière et à une diminution des exportations, alors que la demande de services est restée stable. Les projections de croissance pour la zone euro sont encore plus faibles, en particulier pour l'Allemagne et l'Italie.

Si les niveaux de croissance restent plus élevés en Europe de l'Est, la baisse y est toutefois plus prononcée: la croissance du PIB projetée de 2,2 pour cent en 2019 contraste avec celle de 3,1 pour cent en 2018. En conséquence, la convergence entre les pays d'Europe centrale et de l'Est non membres de l'UE et l'UE ralentit également. Le déclin de la croissance en Europe de l'Est est influencé par le ralentissement économique dans la Fédération de Russie et en Turquie ainsi que dans les principales économies de l'UE (voir également FMI, 2019a).

Dans le même temps, les États d'Europe centrale membres de l'UE connaissent une croissance plus forte en raison d'une demande intérieure accrue et de la hausse des salaires, qui a été significative en particulier en Hongrie (voir OCDE, 2019a et 2019b). L'augmentation des salaires s'explique en partie par les pénuries de main-d'œuvre dans divers secteurs, causées par le double fardeau de l'évolution démographique (c'est-à-dire le vieillissement des populations et les faibles taux de fécondité) et de l'émigration. Ces évolutions peuvent entraver la croissance à long terme (Mosler et Calori, à paraître).

Le chômage a poursuivi son recul tant en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest qu'en Europe de l'Est (tableau 2.5). Cette tendance devrait marquer le pas prochainement, car la croissance de l'emploi ralentit en raison du resserrement des marchés du travail dans des pays comme l'Allemagne et les Pays-Bas, ainsi que de l'incertitude accrue et du ralentissement économique général. En raison du retournement de la croissance de l'emploi dans la région, les effets de rattrapage de la période d'après-crise s'estompent. Ainsi, le ratio de dépendance économique devrait augmenter à nouveau (avec des exceptions en Asie centrale). La croissance de l'emploi en Europe du Sud devrait toutefois se maintenir un peu plus longtemps. En outre, les départs en retraite différés jouent un rôle dans la croissance plus forte de l'emploi, du moins dans l'UE (CPS, 2018).

Le taux de sous-utilisation totale de la main-d'œuvre dépasse largement le taux de chômage, en particulier en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest, où il était estimé à 15,4 pour cent en 2019. Parallèlement, le chômage augmente en Asie centrale et occidentale, où il a atteint 9,4 pour cent en 2019. Dans ces deux sous-régions ainsi qu'en Europe de l'Est, la part des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi (NEET) reste élevée, voire augmente, ce qui met en évidence divers problèmes auxquels les jeunes travailleurs sont confrontés et qui seront examinés plus en détail ci-après.

Les taux de pauvreté extrême et modérée au travail ont continué à diminuer en Asie centrale (ils sont négligeables en dehors de cette sous-région). Toutefois, il est à noter que les jeunes sont touchés de manière démesurée par la pauvreté au travail, avec des taux constamment plus élevés de 1 à 3 points de pourcentage que dans la population adulte.

Vieillesse de la population active et problèmes rencontrés par les jeunes travailleurs

Le vieillissement démographique est depuis longtemps un sujet de préoccupation pour les responsables politiques de la région (voir figure 2.5). Selon les estimations modélisées du BIT, l'âge médian des travailleurs a augmenté de 3,0 ans entre 2000 et 2019 (de 38,4 à 41,4 ans) et devrait encore s'allonger de 1,6 an entre 2019 et 2030. Ces agrégats régionaux masquent le fait que le vieillissement de la population est plus prononcé dans certains pays de la région, notamment en Europe du Sud et de l'Ouest.

L'importance relative des causes du vieillissement de la population varie d'une sous-région à l'autre. En Europe de l'Ouest, les faibles taux de fécondité sont un facteur majeur (voir Human Fertility Database, 2019) et les travailleurs de plus de 50 ans sont désormais légèrement plus nombreux que ceux de moins de 35 ans dans l'UE (Eurofound, 2017). En Europe de l'Est, l'émigration a joué un rôle, les jeunes travailleurs migrant à un rythme démesuré. Les migrations sont motivées non seulement par les différences de salaires entre les pays d'origine et les pays de destination, mais aussi par les préoccupations concernant les perspectives de carrière, par les sentiments d'injustice et de corruption ainsi que par la médiocrité des services publics dans les pays d'origine et aussi par les réseaux de migrants (les premiers émigrés aidant les vagues ultérieures de migrants dans les pays de destination) (BERD, 2018). En Europe du Sud, la crise économique après 2007 a également incité les jeunes travailleurs à émigrer, et les pays de cette sous-région affichent les taux les plus élevés de vieillissement démographique. En Asie centrale, en revanche, les

Tableau 2.5

Tendances et projections concernant le chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les jeunes ni en formation ni en emploi, la croissance de l'emploi et de la productivité du travail, et la pauvreté au travail, par sous-région, Europe et Asie centrale, 2008-2021

Sous-région	Taux de chômage 2008-2021 (pourcentages)					Chômage 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest		7,6	7,0	6,9	6,9	16,8	15,6	15,3	15,4
Europe de l'Est		5,1	4,9	4,7	4,8	7,4	7,0	6,7	6,7
Asie centrale et occidentale		8,2	9,4	9,2	9,3	6,4	7,4	7,3	7,5
	Taux de sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2008-2021 (pourcentages)					Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre (SU4) 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest		16,0	15,4	15,3	15,4	37,3	35,9	35,6	35,8
Europe de l'Est		7,9	7,7	7,6	7,6	11,7	11,3	11,0	11,0
Asie centrale et occidentale		15,9	17,0	16,9	17,0	12,9	14,0	14,0	14,3
	Jeunes ni en formation ni en emploi 2008-2021 (pourcentages)					Jeunes ni en formation ni en emploi 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest		10,8	10,5	10,6	10,8	5,3	5,2	5,2	5,3
Europe de l'Est		13,6	14,2	14,8	15,4	3,9	4,0	4,1	4,3
Asie centrale et occidentale		21,2	22,2	22,0	22,1	6,1	6,3	6,2	6,3
	Croissance de l'emploi 2008-2021 (pourcentages)					Croissance de la productivité du travail 2018-2021 (pourcentages)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest		1,5	0,7	0,2	-0,2	0,4	0,5	1,3	1,7
Europe de l'Est		0,3	-0,7	-0,8	-1,0	2,8	2,9	3,1	3,4
Asie centrale et occidentale		1,9	0,0	1,3	0,8	1,2	1,8	2,1	2,6
	Taux de pauvreté extrême et modérée au travail 2008-2021 (pourcentages)					Pauvreté extrême et modérée au travail 2018-2021 (millions)			
	2008-2017	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Asie centrale et occidentale		10,0	9,6	9,0	8,5	7,1	6,8	6,5	6,2

Note: Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar PPA. Ainsi définie, la pauvreté au travail est négligeable en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest ainsi qu'en Europe de l'Est, c'est pourquoi aucun taux n'est présenté pour ces deux sous-régions.

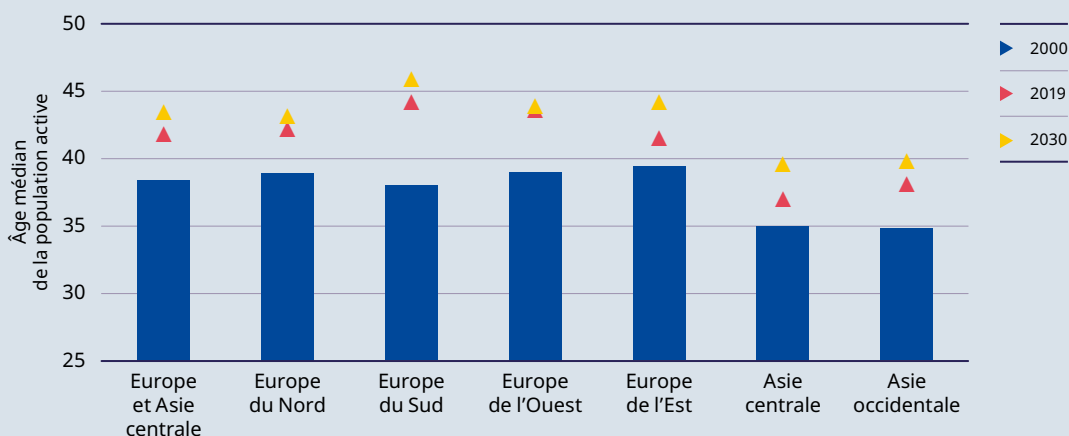
Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

tendances démographiques sont différentes. L'âge médian de la main-d'œuvre y est resté relativement stable entre 2000 et 2019 (figure 2.5). La population de jeunes qui a connu une explosion est maintenant largement entrée sur le marché du travail et les pays d'Asie centrale seront confrontés à un vieillissement accru de la population active au cours des prochaines décennies (l'importante cohorte de jeunes qui sont entrés récemment sur le marché du travail est comparable à la génération du *baby boom* en Europe de l'Ouest). Ainsi, l'âge médian de la population active en Asie centrale devrait être de 39,2 ans en 2030, soit 2,6 ans de plus qu'en 2019.

Le vieillissement de la population et l'augmentation du ratio de dépendance économique qui l'accompagne posent au moins quatre défis. Premièrement, il devient de plus en plus difficile de garantir des pensions correctes, car le nombre de retraités et la durée moyenne de perception des pensions augmentent. Dans les pays de l'UE, le temps passé à la retraite équivaut déjà à 51 pour cent du temps passé au travail et il devrait encore s'accroître (CPS, 2018). Deuxièmement, les coûts unitaires de main-d'œuvre ne manqueront pas d'augmenter avec l'accroissement des dépenses de retraite et la diminution de la population active, ce qui

Figure 2.5

Âge médian de la population active, estimations et projections, par sous-région détaillée, Europe et Asie centrale, 2000, 2019 et 2030 (années)



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, novembre 2019.

exercera une pression accrue sur les salaires et pourrait nuire à la compétitivité internationale. Troisièmement, le frein à la compétitivité peut avoir un effet secondaire en limitant la demande intérieure, de même qu'il peut réduire les droits à pension, ce qui sape davantage la croissance économique. Enfin, le vieillissement rapide crée un nouveau besoin de transformation économique lié à la fourniture de soins et d'autres services aux personnes âgées, ce qui peut en même temps générer de nouvelles possibilités de croissance de l'emploi (voir également Harasty et Ostermeier, à paraître).

L'évolution démographique implique que les jeunes travailleurs jouent un rôle social et économique de plus en plus important – par exemple en tant que cotisants aux régimes de sécurité sociale. Toutefois, une proportion importante de jeunes travailleurs est confrontée à une situation difficile sur le marché du travail. L'incertitude économique et sociale qui y est associée a un impact sur leurs choix de vie et leurs modes de consommation, voire sur la cohésion sociale et le fonctionnement à long terme de l'économie. La crise financière de 2007-08 a exacerbé la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail, ce qui a entraîné des transitions plus difficiles entre l'école et le travail, une baisse de la qualité des emplois et une hausse du chômage (Elder et coll., 2015).

Une partie de l'insécurité perçue chez les jeunes travailleurs provient d'une évolution générale vers des formes d'emploi atypiques¹³. Si la relation de travail classique reste la norme pour l'ensemble de la population active, son importance relative n'a cessé de reculer dans la majeure partie de la région depuis la crise. Ce déclin est également lié à l'évolution de la technologie et de la réglementation du marché du travail depuis le début des années 2000. Cela a affecté les jeunes travailleurs, qui sont surreprésentés parmi ceux qui occupent un emploi temporaire ou qui exercent un travail à la demande, un travail indépendant déguisé et un travail à temps partiel (Eurofound, 2017; BIT, 2017c; O'Higgins, 2019).

En particulier, l'emploi temporaire touche une grande partie des jeunes, surtout en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest. Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi temporaire des jeunes travailleurs est passé de 41,4 pour cent en 2007 à 43,5 pour cent en 2018. Certains pays ont enregistré une augmentation spectaculaire: en Italie, la part des 15-24 ans dans l'emploi temporaire est passée de 42,2 pour cent en 2007 à 64,0 pour cent en 2018 (OCDE, 2019c). De plus, l'emploi temporaire a augmenté de 6,9 points de pourcentage chez les jeunes travailleurs entre 2000 et 2018, contre 2,7 points chez les travailleurs dans la force de l'âge (25-54 ans) au cours de la même période (pour atteindre un niveau beaucoup plus faible de 12,1 pour cent en 2018).

¹³ L'emploi atypique comprend l'emploi temporaire (par exemple les contrats à durée déterminée ou conclus pour un projet), le travail à temps partiel et à la demande, le travail intérimaire et autres arrangements contractuels multipartites, le travail déguisé et le travail économiquement dépendant (voir BIT, 2019j pour plus de détails).

Il n'existe pas de données ventilées par âge pour les jeunes travailleurs (15-24 ans), mais les données disponibles pour les travailleurs âgés de 25 à 39 ans indiquent que la probabilité de passer d'un contrat temporaire à un contrat à durée indéterminée a diminué dans la plupart des pays de l'UE depuis 2011 – assez fortement dans certains pays baltes et d'Europe centrale (Eurostat, 2019). En outre, un jeune travailleur sur cinq sous contrat temporaire craint de perdre son emploi dans les six mois à venir, selon Eurofound (2017). Le problème de l'emploi temporaire est moins aigu en Europe de l'Est et en Asie centrale, bien que cela soit dû en partie à une législation relative à la protection de l'emploi généralement moins stricte et qui brouille la distinction entre emploi permanent et emploi temporaire, masquant ainsi les questions de sécurité de l'emploi.

Cette évolution est préoccupante, car les travailleurs dans des formes d'emploi atypiques sont confrontés à divers handicaps par rapport aux travailleurs permanents, notamment une plus grande volatilité des revenus et des salaires horaires plus bas, ce qui expose ceux qui ne disposent pas d'une épargne solide à un risque économique et social accru (BIT, 2016c; Rokicka et Kłobuszewska, 2016). De plus, les conséquences négatives de la précarité croissante peuvent s'étendre au-delà des personnes directement concernées. Les contrats à durée indéterminée permettent généralement aux employeurs d'attirer et de retenir les talents, ce qui améliore la productivité et limite la rotation de personnel et les coûts de formation. L'investissement des employeurs dans la formation a également plus de chances de porter ses fruits s'ils peuvent retenir leur personnel (OCDE,

2019d). Bien entendu, il convient de noter que ces effets bénéfiques des contrats à durée indéterminée ne sont pas automatiques: ils se produisent plutôt dans les secteurs d'activité ayant une perspective à long terme, comme le secteur manufacturier (BIT, 2015b).

Outre la qualité de l'emploi, il est également important de se pencher sur le taux de jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi. Si le taux a baissé dans l'ensemble de la région, il existe de fortes variations sous-régionales. Cette évolution positive est due en grande partie à l'amélioration du marché du travail en Europe du Nord, de l'Ouest et de l'Est. En revanche, le taux en Europe du Sud était plus élevé en 2019 (16,4 pour cent) qu'en 2007 (15,7 pour cent). En Asie centrale, près d'un jeune sur cinq se trouve encore dans cette situation.

Des taux élevés d'inactivité et de NEET sont symptomatiques d'une détérioration progressive de la qualité des transitions entre l'école et le travail dans la majeure partie de la région (voir, par exemple, Hadjivassiliou et coll., 2016). Ce problème touche même les pays proches du plein emploi, comme le groupe de Visegrád (Hongrie, Pologne, Slovaquie et Tchéquie), où la main-d'œuvre jeune non exploitée pourrait contribuer de manière significative à atténuer les pénuries de main-d'œuvre qui freinent la croissance économique (Mosler et Calori, à paraître). Les principaux facteurs à l'origine de cette situation sont, d'une part, les déficits et l'inadéquation des compétences et, d'autre part, des conditions de travail qui ne sont pas suffisamment attrayantes, en particulier pour les premiers emplois. Le déséquilibre géographique entre l'offre et la demande d'emploi joue également un rôle (voir UE, 2015).

▶ 03

Évaluer les inégalités à partir du revenu du travail

Le revenu du travail est le revenu que les personnes gagnent en travaillant, soit comme salariés, soit comme indépendants. Les économistes le distinguent du revenu du capital, qui est le rendement que les propriétaires d'actifs (tels que les terrains, les machines, les bâtiments ou les brevets) tirent de leurs biens. En 2019, 57,4 pour cent des personnes âgées de 15 ans ou plus dans le monde avaient un emploi; pour la majorité d'entre elles, le travail était la principale source de revenus. Ainsi, le revenu du travail détermine les moyens de subsistance de quelque 3,3 milliards de travailleurs (et de leur famille) dans le monde.

Au niveau macroéconomique, un indicateur clé en la matière est la part du revenu du travail, qui est la part du revenu national revenant aux travailleurs de par leurs gains (le reste revenant aux détenteurs de capital). Sachant que le revenu du capital revient de manière démesurée aux nantis, la part du revenu du travail a fait l'objet d'une grande attention en tant que mesure des inégalités, car elle indique dans quelle proportion les travailleurs bénéficient de la croissance économique dans leur pays (BIT, 2018g). Cet indicateur sert également à mesurer les progrès accomplis vers l'objectif 10 («Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre») des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, car il permet d'évaluer le lien entre l'évolution du marché du travail et les tendances en matière d'inégalités dans le monde.

Malgré l'intérêt manifesté pour cet indicateur et son utilité, des estimations fiables et comparables au niveau international de la part du revenu du travail n'étaient pas disponibles jusqu'à très récemment pour la grande majorité des pays. Le principal facteur à l'origine de ce traditionnel manque de données est que tous les revenus du travail ne sont pas gagnés par des salariés. Le revenu global du travail dans un pays donné comprend non seulement les salaires, qui sont relativement simples à calculer, mais aussi une partie du revenu des indépendants, qui tirent des gains à la fois de leur travail et de la détention de capital. Le revenu d'activité des travailleurs indépendants peut être estimé à l'aide de microdonnées sur les revenus des travailleurs et d'autres caractéristiques, mais il s'agit d'un processus à forte intensité de données qui s'est révélé dissuasif.

Avant les récentes innovations méthodologiques du BIT, les estimations de la part du revenu du travail étaient disponibles principalement pour les pays à revenu élevé dans la base de données mondiale des indicateurs relatifs aux ODD. Par ailleurs, en raison des données limitées,

les études antérieures ont soit ignoré le revenu des travailleurs indépendants, ce qui a entraîné des sous-estimations souvent importantes de la part du revenu du travail, soit intégré une estimation de ce revenu sur la base de règles empiriques génériques et peu mises à l'épreuve (voir encadré 3.1). Étant donné que près de la moitié des travailleurs dans le monde sont des indépendants, et dans une proportion encore beaucoup plus élevée dans la plupart des pays à faible revenu, le fait de ne pas tenir compte de leur revenu d'activité a fortement restreint l'utilité de l'indicateur pour les comparaisons internationales et le suivi global. Bon nombre de ces lacunes concernant l'indicateur de la part du revenu d'activité sont maintenant comblées grâce aux gros efforts de collecte de données et de modélisation entrepris au BIT au cours de l'année dernière. Plus précisément, le revenu du travail des indépendants est désormais estimé à partir de microdonnées et, en élargissant la méthodologie lancée par Young (1995), sur la base des salaires des employés présentant des caractéristiques similaires¹.

Cette méthodologie a également permis d'estimer pour la première fois la répartition du revenu du travail. Les données sur la répartition du revenu total, principalement dans les pays à revenu élevé et intermédiaire, ont récemment fait l'objet d'une grande attention (Piketty, Saez et Zucman, 2018). De même, des données sur la répartition des dépenses ont été utilisées pour estimer les niveaux de pauvreté dans les pays en développement (Chen et Ravallion, 2010). Mais, contrairement à la part du revenu du travail, sa répartition a été plutôt négligée dans les études internationales. Les nouvelles estimations du BIT présentées dans ce rapport s'attaquent à ce point faible en se concentrant sur le revenu du travail plutôt que sur le revenu total (revenus du capital et du travail) ou les dépenses. Cette approche a deux mérites essentiels. Premièrement, le débat sur les inégalités et la pauvreté – qui couvre des thématiques telles que la polarisation de l'emploi, les salaires minima, les nouvelles formes de travail et l'«économie des plateformes numériques» – est en grande partie étroitement lié au monde du travail. Le fait d'examiner directement la répartition du revenu du travail facilite l'analyse de ces sujets. Par exemple, lorsqu'on évalue les effets de l'économie des plateformes, il est plus instructif de se concentrer sur le revenu d'activité des indépendants que sur les inégalités économiques dans leur ensemble. Deuxièmement, les nouvelles estimations de la répartition du revenu du travail sont basées sur une source de données jusqu'ici inexploitée pour l'étude des inégalités mondiales, à savoir

¹ Pour des informations complètes sur la méthodologie utilisée, voir BIT, 2019k.

► Encadré 3.1

► Estimation de la part du revenu du travail à l'aide d'approches empiriques

La part salariale est facilement calculée à partir des données des systèmes de comptabilité nationale (SCN):

$$\text{Part salariale} = \frac{\text{Rémunération des salariés}}{\text{PIB}}$$

où «rémunération des salariés» correspond au revenu total – tant les salaires et traitements que les compléments de revenus – gagné par les salariés en contrepartie de leur contribution à la production au cours d'une période comptable. Pour compenser l'exclusion des travailleurs indépendants de la part salariale, il est courant de supposer leur revenu sur la base d'une règle empirique. Les règles empiriques les plus utilisées peuvent être classées en deux catégories: la première approche de Gollin (G1) et la troisième approche de Gollin (G3).

L'approche G1 vise à corriger la part salariale en s'appuyant sur les données des SCN. L'approche la plus courante consiste à utiliser le revenu mixte, qui correspond aux revenus des entreprises non constituées en société, comme mesure du revenu des travailleurs indépendants:

$$\text{Part du revenu du travail G1} = \frac{\text{Rémunération des salariés} + \theta \times \text{revenu mixte}}{\text{PIB}}$$

Le coefficient θ reflète la part du revenu du travail des indépendants. Plusieurs valeurs ont été proposées, dont celle des deux tiers, ou bien la valeur qui rend la part égale à celle des salariés:

$$\theta = \frac{\text{Rémunération des salariés}}{\text{PIB} - \text{revenu mixte}}$$

Parmi d'autres, l'ONS (2018), Karabarbounis et Neiman (2014), et Feenstra, Inklaar et Timmer (2015) suivent largement l'approche G1.

L'approche G3 consiste à utiliser, à la place, le nombre de travailleurs indépendants (ou un sous-ensemble d'indépendants) pour corriger la part salariale:

$$\text{Part du revenu du travail G3} = \frac{\text{Rémunération des salariés}}{\text{PIB}} \times \frac{\text{Part de salariés} + \gamma \times \text{Part d'indépendants}}{\text{Part de salariés}}$$

où le coefficient γ indique le ratio entre le revenu d'activité gagné en moyenne par un travailleur indépendant et le revenu du travail gagné par un salarié. La valeur la plus communément admise est 1, bien que des valeurs plus faibles aient été proposées pour les économies en développement. L'approche G3 est utilisée par la base de données AMECO de la Commission européenne, le FMI (2017) et van Treeck (2017).

Les règles empiriques sont pratiques à appliquer et peuvent être utilisées pour obtenir des estimations pour la plupart des pays. Toutefois, les résultats dépendent dans une large mesure des hypothèses sous-jacentes, qui ne tiennent pas compte des spécificités nationales importantes, notamment la valeur de θ ou γ .

les microdonnées des enquêtes sur le travail². Cette source de données a une couverture raisonnable pour tous les groupes de revenus des pays, contrairement aux autres sources de données qui se caractérisent par une sous-couverture soit pour les pays à faible revenu (en ce qui concerne les données sur le revenu total), soit pour les pays à revenu élevé (en ce qui concerne les données sur les dépenses).

Ce chapitre présente et analyse les nouvelles données du BIT sur la part et la répartition du revenu du travail. L'analyse met en lumière les évolutions importantes dans le monde du travail et révèle les «angles morts» dans notre compréhension actuelle des inégalités. Les principaux résultats sont mis en évidence ci-après.

La part du revenu du travail dans le monde a nettement diminué entre 2004 et 2017. La baisse s'est temporairement inversée en 2008 et 2009, car la rémunération des travailleurs a tendance à se contracter plus lentement que les revenus du capital en période de récession. L'Europe et l'Asie centrale et les Amériques sont les principales régions à l'origine de ces tendances. Compte tenu de la période relativement courte couverte par les nouvelles estimations, la baisse de la part du revenu du travail est modeste, bien qu'économiquement significative. En outre, dans les pays à revenu élevé, elle est principalement due à la baisse du revenu moyen du travail des indépendants. Cela correspond à un scénario dans lequel les nouvelles formes de travail érodent la capacité de gain des travailleurs indépendants.

La répartition mondiale du revenu du travail est déséquilibrée. En 2017, un travailleur du décile supérieur de cette répartition gagnait 7 475 dollars É.-U. (PPA) par mois, alors qu'un travailleur du décile inférieur ne gagnait que 22 dollars (PPA). Quant à la rémunération moyenne des 50 pour cent de travailleurs les moins bien payés, elle était de 198 dollars (PPA) par mois. Il est encourageant de constater que la convergence économique, menée principalement par la Chine et l'Inde, a permis de réduire les inégalités de revenu du travail au niveau mondial au cours des treize dernières années, même si les inégalités n'ont pas reculé dans ces deux pays. En outre, à l'intérieur des pays, les inégalités de revenu du travail n'ont en moyenne guère évolué au cours de la même période.

La répartition du revenu du travail s'est avérée être un indicateur fiable de la répartition du revenu total, offrant ainsi un nouvel outil pour étudier les inégalités dans les pays à faible revenu. Les données sur la répartition du revenu ne sont généralement pas disponibles pour ces pays, et les études antérieures sur les inégalités devaient utiliser à la place des données sur les dépenses. Deux nouveaux constats ressortent de l'analyse. Tout d'abord, les données indiquent que la part du revenu des classes moyennes et moyennes supérieures, que l'on considère généralement comme stable quel que soit le revenu moyen d'un pays (Palma, 2011), est probablement bien inférieure dans les pays à faible revenu que dans les économies plus développées. Deuxièmement, il s'avère que l'utilisation de données sur la répartition des dépenses comme indicateur indirect de la répartition des revenus dans les pays à faible revenu (une pratique courante dans les études sur les inégalités internationales) sous-estime fortement le degré d'inégalité. L'inégalité des revenus au niveau mondial est donc probablement beaucoup plus importante que ce que l'on supposait auparavant.

Ce chapitre est organisé comme suit. La section suivante donne un aperçu du nouvel ensemble de données du BIT sur la part et la répartition du revenu du travail et souligne l'importance de prendre en compte les revenus d'activité des indépendants. Les estimations du BIT concernant les parts et la répartition mondiales et régionales du revenu du travail sont ensuite présentées. La dernière section examine les estimations de l'inégalité des revenus du travail obtenues à partir du nouvel ensemble de données, et étudie dans quelle mesure les études précédentes ont sous-estimé les inégalités dans les pays à faible revenu.

² Les microdonnées des enquêtes sur le travail comprennent des microdonnées des enquêtes sur la main-d'œuvre et des enquêtes sur les ménages avec un module sur le travail.

► Estimations de la part et de la répartition du revenu du travail à partir des microdonnées harmonisées du BIT

Depuis Gollin (2002), il est clair qu'il n'est pas simple d'effectuer des estimations précises de la part du revenu du travail, le principal problème étant dû à l'intégration des revenus d'activité des indépendants. Au vu de la corrélation négative observée entre la part de l'emploi indépendant dans l'emploi total et le niveau de revenu national, ce problème de mesure est particulièrement alarmant dans le cas des pays en développement. Pour autant, la nécessité de prendre en compte le travail indépendant même dans les pays à revenu élevé est largement admise, d'autant plus que l'automatisation et l'économie des plateformes s'imposent de plus en plus. Jusqu'au lancement du nouvel ensemble de données du BIT, la part du revenu du travail était estimée soit en ne tenant pas compte du revenu des travailleurs indépendants (c'est-à-dire en estimant la part salariale), soit en appliquant une approche empirique (voir encadré 3.1).

L'ensemble de données du BIT sur la part et la répartition du revenu du travail a été construit selon une nouvelle méthodologie, présentée dans BIT (2019k), qui se sert de l'approche G3 (voir encadré 3.1) comme point de départ, mais qui estime le revenu relatif des indépendants sur la base de microdonnées au lieu de faire des hypothèses sur leur revenu moyen par rapport aux salariés. L'utilisation de microdonnées pour estimer le revenu d'activité des travailleurs indépendants a souvent été citée comme la meilleure pratique dans la littérature empirique, bien qu'elle ne soit pas réalisable à l'échelle internationale en raison de contraintes liées aux données, notamment l'absence de microdonnées d'enquête sur la main-d'œuvre homogènes et comparables pour un nombre suffisant de pays. Young (1995) a évalué un salaire relatif dans trois économies – Hong-kong (Chine), la République de Corée et Singapour – en utilisant les salaires des employés et en l'imputant pour les indépendants en fonction de leur activité économique, de leur sexe, de leur âge et de leur éducation. Toutefois, à l'exception de cette importante étude, toutes les autres estimations internationales de la part du revenu du travail ont continué à utiliser une approche empirique. Il y a seulement trois ans, reconnaissant l'absence d'estimations internationales du salaire relatif des travailleurs indépendants basées sur des microdonnées, Cho, Hwang et Schreyer ont observé que «l'approche théoriquement la plus convaincante est une procédure basée sur la mise en correspondance des microdonnées enregistrées au niveau national» (2017, p. 12).

La collecte de microdonnées harmonisées du BIT, qui comprend les microdonnées des enquêtes sur la main-d'œuvre de plus de 150 pays systématiquement traitées conformément aux normes établies par la Conférence internationale des statisticiens du travail, a permis d'effectuer des estimations internationales fiables de la part ajustée du revenu du travail³. S'appuyant sur cette collecte, le BIT (2019k) utilise la méthodologie de Young (1995) pour estimer le revenu relatif d'activité des indépendants en tenant compte de leurs caractéristiques observables et en les comparant avec celles des salariés. Les variables pertinentes, telles que le secteur économique, la profession, l'éducation et l'âge, sont utilisées dans une analyse de régression pour estimer la manière dont elles influencent le revenu du travail des salariés. Sur la base de la relation estimée entre le revenu du travail des salariés et les variables explicatives, le revenu du travail est extrapolé aux travailleurs indépendants. Dans le prolongement de l'approche de Young (*ibid.*), une procédure de correction est appliquée dans BIT (2019k) afin d'atténuer l'effet du biais de sélection dans le travail indépendant (voir ce rapport pour une explication détaillée de la méthodologie). Le revenu total du travail est ensuite calculé en agrégeant l'ensemble de la population active, c'est-à-dire en intégrant à la fois les salariés et les indépendants.

La part du revenu du travail a été directement estimée pour 95 pays et imputée pour 94 autres. Des données pertinentes sont donc disponibles pour 189 pays, en plus des agrégats régionaux et mondiaux couvrant la période allant de 2004 à 2017⁴. Ce nouvel ensemble de données du BIT comprend des estimations directes pour près de deux fois le nombre de pays auparavant disponibles dans la base de données mondiale des indicateurs relatifs aux ODD. De plus, l'analyse des nouvelles estimations du BIT montre que les estimations précédentes souffraient de biais importants.

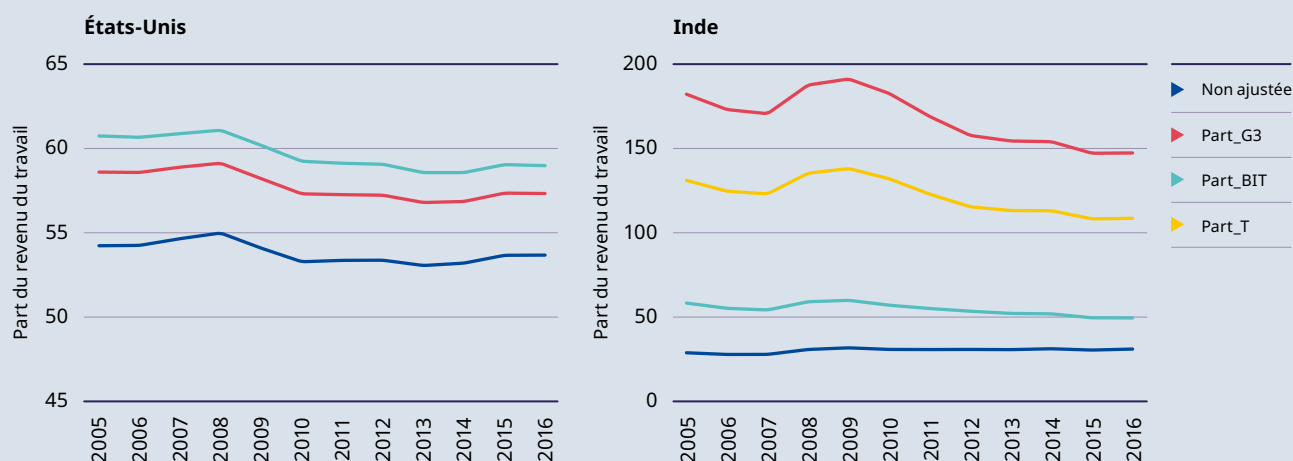
Il est instructif d'examiner les résultats de deux pays très différents: l'Inde et les États-Unis. La figure 3.1 présente la mesure non ajustée de la part du revenu du travail (la part salariale), ainsi que trois mesures ajustées: celle proposée par Gollin (2002), qui suppose que le revenu moyen des travailleurs indépendants est égal au revenu moyen des salariés, celle proposée par van Treeck (2017), qui suppose que le salaire relatif fixe des indépendants correspond aux deux tiers du salaire des salariés, et celle proposée par le BIT (2019k).

³ Voir <https://ilostat.ilo.org/fr/about/data-collection-and-production/> et BIT (2018h). La collecte de microdonnées harmonisées du BIT a été complétée par les données du Luxembourg Income Study pour deux pays, l'Allemagne et les États-Unis.

⁴ Toutes ces estimations sont disponibles à l'adresse <https://ilostat.ilo.org/fr/topics/labour-income/>.

Figure 3.1

Part du revenu du travail, non ajustée et ajustée pour tenir compte du revenu d'activité des travailleurs indépendants, États-Unis et Inde, 2005-2016 (pourcentages)



Note: Les graphiques présentent les mesures suivantes de la part du revenu du travail: non ajustée (part salariale); ajustée selon la troisième approche de Gollin (2002) («Part_G3»); ajustée selon van Treeck (2017) («Part_T»); et ajustée à l'aide de microdonnées selon la méthodologie du BIT (2019k) («Part_BIT»).

Source: BIT, 2019k.

Plusieurs traits spécifiques ressortent de la figure 3.1. Le graphique de gauche indique clairement que, même dans une économie développée comme celle des États-Unis, l'hypothèse qui sous-tend la mesure G3 est en contradiction avec ce qu'indiquent les microdonnées du BIT (2019k). La mesure G3 suppose que le salaire relatif des indépendants par rapport à celui des salariés est de 1, alors que les données indiquent qu'il est nettement plus élevé. En 2016, par exemple, la part non ajustée du revenu du travail s'élevait à 53,7 pour cent. La mesure G3 était de 57,3 pour cent, alors que la mesure basée sur les microdonnées indique 59,0 pour cent. Cela concorde avec l'observation générale selon laquelle, dans les pays à revenu élevé, les indépendants ont tendance à gagner un salaire relatif plus élevé que les salariés, autrement dit, qu'il existe une «majoration du travail indépendant» (van Treeck, 2017). Les travailleurs indépendants comprennent les entrepreneurs, avec ou sans salariés, et les professionnels hautement qualifiés qui gagnent souvent plus que leurs homologues salariés. Le travail indépendant inclut également des groupes en situation moins favorable, comme certains travailleurs de l'économie des plateformes. Néanmoins, dans les pays à revenu élevé, la majoration moyenne du travail indépendant est importante, tout comme son effet sur la part ajustée du revenu du travail. L'effet supplémentaire de cette majoration représente environ la moitié de l'ajustement G3, ce qui souligne l'importance d'estimer les salaires relatifs dans les pays à revenu élevé. En outre, l'effet est également important en termes d'évolution de la part du revenu du travail dans le temps. L'écart entre

la mesure G3 et celle du BIT a diminué d'environ 20 pour cent entre 2005 et 2016, ce qui montre que la part du revenu du travail aux États-Unis a reculé dans une plus grande mesure que ce qui est généralement indiqué.

Les estimations du BIT sur la part du revenu du travail indiquent que la majoration de revenu pour les indépendants par rapport aux salariés a diminué aux États-Unis, ce qui correspond à une tendance progressive à la baisse du revenu des indépendants par rapport à celui des salariés. En raison de leur conception, les approches empiriques ne peuvent tenir compte de ce type de dynamique, qui peut être très pertinent dans les pays connaissant des évolutions permanentes sur le marché du travail, dont l'émergence de nouvelles formes d'emploi telles que le travail à la tâche par le biais de plateformes. Bien que l'effet de la moindre majoration du travail indépendant soit modéré compte tenu de la courte période considérée, cette tendance peut avoir un impact significatif sur des périodes plus longues. Les données montrent que les approches empiriques actuellement utilisées pour les pays développés conduisent à des estimations biaisées du niveau comme de l'évolution de la part du revenu du travail.

Le graphique de droite de la figure 3.1 montre les différentes mesures de la part du revenu du travail pour l'Inde. Supposer que les indépendants gagnent le même revenu du travail que les salariés n'est clairement pas acceptable dans ce cas, car cela se traduit par des valeurs estimées de la mesure G3 qui sont constamment supérieures à 100 pour cent. Cependant, même en suivant une approche empirique spécifiquement conçue

pour les économies en développement – où le salaire relatif des indépendants est supposé correspondre aux deux tiers de celui des salariés (van Treeck, 2017) –, la part du revenu du travail dépasserait également les 100 pour cent. Alors que l'exemple des États-Unis souligne l'intérêt de baser les salaires relatifs dans les pays à revenu élevé sur des microdonnées, le cas de l'Inde démontre qu'il s'agit d'une nécessité pour les pays en développement.

La raison de ces estimations peu plausibles est simple. La part du travail indépendant en Inde (comme dans beaucoup d'autres pays en développement) est très élevée; en même temps, les microdonnées indiquent qu'il y est fortement pénalisé (en 2005, le revenu du travail d'un travailleur à son compte était estimé à environ un cinquième du salaire d'un employé). La combinaison d'une forte proportion de travailleurs indépendants et de désavantages importants concernant rend une telle règle empirique inutilisable.

► Tendances concernant la part du revenu du travail

Un déclin mondial, avec des schémas différents selon les régions

Les nouvelles estimations du BIT indiquent que la part mondiale ajustée du revenu du travail est passée de 53,7 pour cent en 2004 à 51,4 pour cent en 2017 (figure 3.2). Pour donner un ordre d'idées, si la part du revenu du travail était restée constante pendant cette période au lieu de décliner, le travailleur moyen dans le monde aurait gagné 820 dollars (PPA) de plus par an en 2017. Cette tendance s'est temporairement inversée en 2008 et 2009, quand les revenus du capital se sont fortement contractés, reflétant le comportement anticyclique de la part du revenu du travail. La région Europe et Asie centrale et les Amériques ont été les principaux moteurs du déclin mondial de la part du travail. Depuis 2004, elle a diminué de 1,6 point de pourcentage dans les Amériques et de plus de 2,0 points de pourcentage en Europe et en Asie centrale. Aux États-Unis, la part du travail a baissé de près de 3,0 points de pourcentage entre 2004 et 2016⁵. En revanche, le Brésil présente une tendance à la hausse encore plus marquée. Le Mexique a enregistré une baisse supérieure à celle observée aux États-Unis, tandis que la part du revenu du travail au Canada est restée relativement stable. En ce qui concerne les pays européens, malgré les augmentations

contracycliques au cours de la période 2008-2011, la part du revenu du travail a nettement reculé en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne entre 2004 et 2016.

Le schéma d'une diminution à long terme avec un comportement contracyclique est également observé en Asie et dans le Pacifique, où il est principalement dû à la part du revenu du travail en Inde. L'Afrique, en revanche, semble ne pas être touchée par le déclin mondial: depuis 2010, sa part du revenu du travail n'a cessé d'augmenter (en partant toutefois du niveau le plus bas de toutes les régions considérées). Il est à noter que les données disponibles sont limitées en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'en Afrique, aussi les estimations pour ces deux régions sont-elles davantage sujettes à caution⁶.

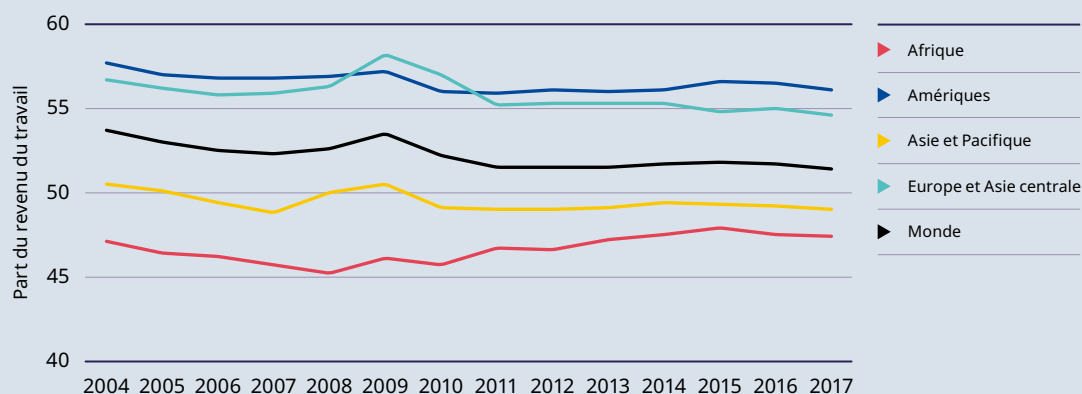
Les parts régionales estimées du revenu du travail se situent dans une fourchette relativement étroite, avec une valeur minimale de 45,2 pour cent en Afrique en 2008 et maximale de 58,2 pour cent en Europe et en Asie centrale en 2009. Cette faible dispersion est en partie le résultat de l'ajustement pour le travail indépendant. La part non ajustée du revenu du travail est fortement corrélée au niveau de revenu d'un pays. L'ajustement pour le travail indépendant réduit le degré de corrélation, car le développement économique est fortement associé à des

⁵ Au moment où l'ensemble de données du BIT sur la part et la répartition du revenu du travail a été rassemblé, les données des comptes nationaux provenant de la Division de statistique des Nations Unies s'arrêtaient en 2016 pour de nombreux pays. C'est pourquoi, tout au long de ce chapitre, l'année 2016 est souvent considérée comme la dernière pour les données nationales. La méthode que nous avons utilisée nous a permis d'imputer les observations manquantes pour 2017, et elles sont en effet indiquées au niveau agrégé. Toutefois, ces estimations doivent être considérées comme préliminaires et largement sujettes à caution.

⁶ En Inde, le dernier ensemble de microdonnées que nous avons pu utiliser date de 2010; pour les années suivantes, les salaires relatifs doivent être imputés. Les données relatives à la Chine présentent des caractéristiques très spécifiques, et une procédure ad hoc – décrite en détail dans BIT (2019k) – est utilisée pour les prendre en compte. L'échantillon de pays pour l'Afrique est clairsemé, ce qui se traduit par une couverture hétérogène d'une année sur l'autre. Les estimations régionales n'ont pas du tout été présentées pour les États arabes en raison de l'insuffisance des données. Deux éléments sont particulièrement préoccupants en ce qui concerne cette région: l'absence presque totale de microdonnées et les difficultés de mesure statistique des travailleurs migrants. Les microdonnées nécessaires au calcul des salaires relatifs sont disponibles pour 95 pays sur 189 dans le monde. Par région, la disponibilité des microdonnées est la suivante: 22 pays sur 54 en Afrique, 22 sur 33 dans les Amériques, 1 sur 12 dans les États arabes, 15 sur 39 en Asie et dans le Pacifique, et 35 sur 51 en Europe et en Asie centrale.

Figure 3.2

Parts du revenu du travail au niveau mondial et régional, 2004-2017 (pourcentages)



Source: BIT, 2019k.

niveaux inférieurs de travail indépendant. Néanmoins, on peut encore observer une tendance régionale liée au revenu: les régions à revenu élevé présentent des parts ajustées du revenu du travail au-dessus du niveau mondial, et vice versa.

Tendances récentes de la part du revenu du travail replacées dans un contexte historique

Une des limites du nouvel ensemble de données du BIT sur la part et la répartition du revenu du travail est sa portée relativement courte, qui est principalement due à la période couverte par les différents ensembles de microdonnées sur lesquels il est basé. En revanche, la base de données de l'AMECO⁷, largement utilisée et reposant sur l'ajustement G3 pour le travail indépendant, offre une série chronologique plus longue pour la plupart des pays couverts, bien que leur nombre soit beaucoup plus restreint. Une comparaison des estimations du BIT et de l'AMECO ne fournit donc pas seulement une perspective à plus long terme sur l'évolution récente de la part du revenu du travail telle que déterminée à partir de l'ensemble des données du BIT, mais elle met également en lumière les avantages de l'ajustement du BIT basé sur des microdonnées pour le travail indépendant par rapport à l'approche empirique utilisée pour la mesure G3.

Cette comparaison a été effectuée pour six pays dans la figure 3.3. Les estimations du BIT indiquent que les États-Unis, l'Italie, le Mexique et le Royaume-Uni ont tous enregistré une baisse de la part du revenu du travail entre 2004 et l'année la plus récente. Dans tous ces pays, à l'exception du Mexique, les récentes baisses s'inscrivent dans une tendance à long terme de diminution de la part du travail depuis 1960. Au Mexique, où la part du revenu du

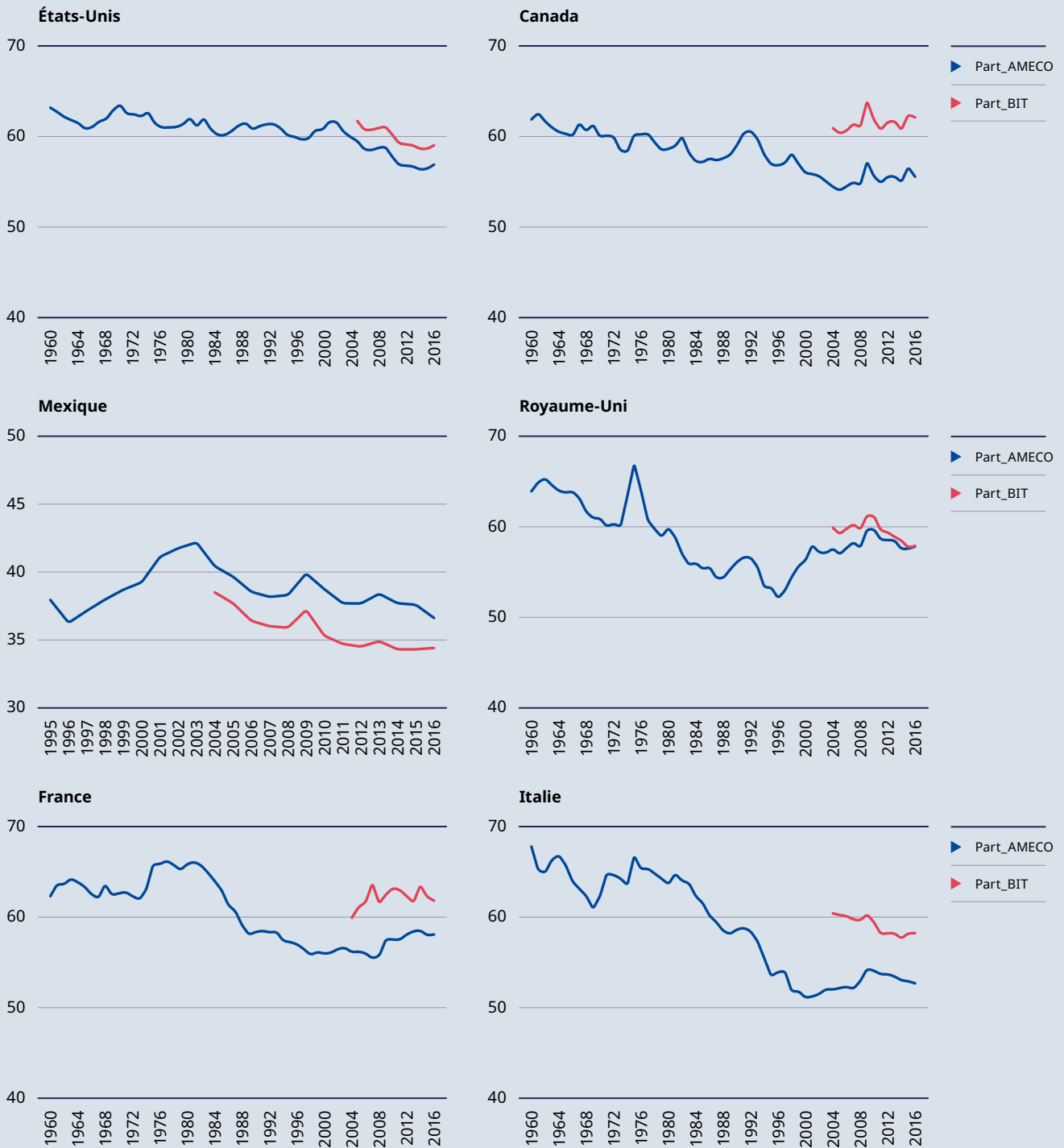
travail est bien inférieure à celle des autres pays de la figure, l'année la plus ancienne pour les données de l'AMECO est 1995. Le pays a connu un léger déclin net depuis 1995, et une baisse particulièrement importante depuis 2003. En revanche, le Canada et la France ont enregistré peu de variations dans la part du revenu du travail estimée par le BIT depuis 2004. Néanmoins, cette stabilité récente suit un déclin significatif et à long terme depuis 1960, comme l'indiquent les estimations de l'AMECO.

Dans tous les pays de la figure 3.3, à l'exception du Mexique, les parts du revenu du travail estimées par le BIT sont supérieures aux estimations de l'AMECO, ce qui indique que les travailleurs indépendants ont des revenus moyens plus élevés que les salariés. Cette majoration pour les indépendants est la plus élevée au Canada, suivi de l'Italie et de la France. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les travailleurs indépendants bénéficient d'une majoration de revenu beaucoup plus faible par rapport aux salariés. Aux États-Unis, elle a diminué de moitié entre 2004 et 2016. Au Royaume-Uni, elle était modeste dans les premières années des estimations du BIT et a complètement disparu en 2016. Ces tendances indiquent que la nature du travail indépendant est en train de changer de manière importante dans ces deux pays. Même si les séries de l'AMECO et du BIT sont fortement corrélées au niveau des années individuelles, la comparaison montre clairement que les estimations de l'évolution des parts du travail sur des périodes plus longues, même en se concentrant sur les treize dernières années, sont sensiblement différentes selon la méthode utilisée. Par exemple, les estimations du BIT indiquent des baisses significatives au Royaume-Uni et en Italie, alors que la série de l'AMECO montre une part à peu près constante dans ces deux pays.

⁷ AMECO est la base de données macroéconomiques annuelle de la Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne.

Figure 3.3

Estimations de la part du revenu du travail par le BIT et l'AMECO, pays sélectionnés, 1961-2017 (pourcentages)



Source: Ensemble de données sur la part et la répartition du revenu du travail dans la base de données ILOSTAT; base de données AMECO.

► Caractéristiques mondiales et régionales de la répartition du revenu du travail

Outre l'estimation des parts du revenu du travail, le nouvel ensemble de données du BIT permet d'obtenir d'autres indications sur la dynamique du marché du travail. Ainsi, le revenu du travail réel (ou un revenu imputé dans le cas des indépendants et des salariés pour lesquels les données sont manquantes) est disponible pour tous les travailleurs dans chaque ensemble de microdonnées utilisé. Ces valeurs peuvent à leur tour servir à calculer la répartition complète du revenu du travail aux niveaux national, régional et mondial. Ces nouvelles estimations offrent une occasion unique d'étudier la répartition du revenu du travail, tout en prenant en compte le rôle du travail indépendant à ces trois niveaux.

Cette section présente les principaux résultats concernant la répartition du revenu du travail. La répartition mondiale et son évolution récente sont analysées, en portant une attention particulière au rôle de la convergence économique dans l'évolution des inégalités de revenu du travail. Même si ces inégalités ont reculé au niveau mondial au cours des treize dernières années, la répartition est toujours très asymétrique en faveur d'une petite partie des travailleurs: en 2017, les travailleurs du décile supérieur gagnaient près de la moitié du revenu total du travail. La diminution des inégalités observée est le résultat de la convergence économique, principalement due à la forte croissance de la Chine et de l'Inde. Contrairement aux inégalités de revenu au niveau mondial, les inégalités au sein des pays sont restées constantes en moyenne. Ces constats sont complétés par l'examen de l'évolution des inégalités au sein des régions. Les données révèlent des niveaux d'inégalité très différents d'une région à l'autre: l'Afrique est la région la plus inégalitaire, tandis que l'Europe et l'Asie centrale ont les niveaux d'inégalités de revenus du travail les plus faibles. Enfin, la relation entre la répartition du revenu du travail et le revenu national par habitant est étudiée et les résultats montrent que, lorsque le PIB par habitant diminue, les inégalités augmentent.

La répartition mondiale du revenu du travail est déséquilibrée: un travailleur du décile supérieur gagne 7475 dollars par mois, un travailleur du décile inférieur 22 dollars seulement

En 2017, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, un travailleur moyen dans le décile supérieur de la répartition mondiale du revenu du travail gagnait 7475 dollars É.-U. (PPA) par mois, alors qu'un travailleur

dans le décile inférieur ne gagnait que 22 dollars (PPA). La rémunération moyenne des 50 pour cent de travailleurs les moins bien payés était de 198 dollars (PPA) par mois (figure 3.4). D'un point de vue légèrement différent, les 10 pour cent de travailleurs les mieux rémunérés dans le monde ont reçu près de la moitié (48,9 pour cent) du salaire total, le décile suivant en a reçu 20,1 pour cent, tandis que les 80 pour cent restant n'en ont reçu que 31 pour cent (figure 3.5).

Bien que les niveaux d'inégalité salariale soient très élevés au niveau mondial, il est important de noter qu'ils ont diminué entre 2004 et 2017. Toutefois, si l'on exclut l'Inde et la Chine, on observe une réduction beaucoup plus lente au cours de cette période. De manière intéressante, ces résultats ne reflètent pas un recul des inégalités en Inde ou en Chine – les données montrent en effet qu'aucun de ces pays n'a enregistré de baisse au cours de la période 2004-2017. En fait, les deux pays ont bénéficié de taux de croissance très élevés qui, associés à leur niveau de revenu moyen du travail initialement faible, ont contribué «mécaniquement» – via la convergence économique – à une diminution mondiale des inégalités.

La convergence économique a réduit les inégalités salariales au niveau mondial, mais la part des revenus de la classe moyenne et des plus bas salaires a en moyenne à peine évolué dans les pays

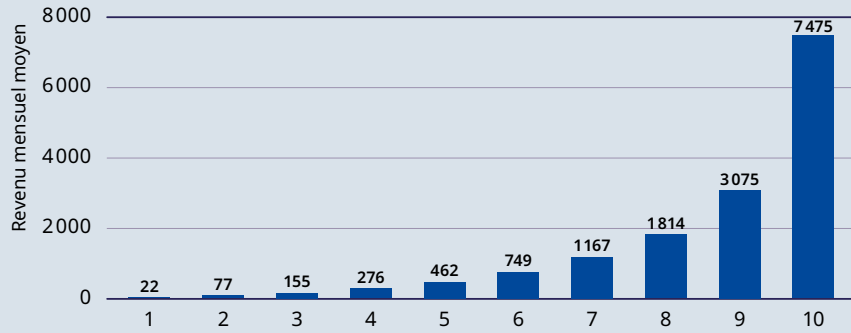
Étant donné l'incidence de la convergence économique de certains pays sur l'évolution de la répartition mondiale du revenu du travail, il est utile de comparer cette répartition avec un indicateur qui ne s'intéresse qu'à la variation des inégalités au sein des pays. L'objectif est de déterminer comment la répartition a évolué en moyenne dans chaque pays. En divisant les travailleurs en trois groupes – les 20 pour cent les plus modestes, les 60 pour cent dans la moyenne et les 20 pour cent les plus aisés⁸ – et en calculant la moyenne de leur part du revenu du travail d'un pays à l'autre, nous pouvons étudier la composante nationale des inégalités mondiales. En outre, pour tenir compte de la taille économique des pays, les moyennes sont pondérées en fonction du PIB.

L'évolution de la répartition moyenne du revenu du travail, pondérée en fonction du PIB, indique une stagnation des inégalités au cours des treize dernières années (figure 3.6). De manière générale, la classe moyenne (qui correspond

⁸ Cette division englobe les travailleurs qui font partie de la classe moyenne (définie ici comme les 60 pour cent dans la moyenne de la répartition du revenu du travail) et les deux groupes au-dessus et au-dessous. Il existe de nombreuses définitions de la classe moyenne, mais, dans ce rapport, nous avons utilisé celle de Reeves et Guyot (2018), publiée dans le cadre de l'initiative sur l'avenir de la classe moyenne à la Brookings Institution. Les principaux avantages de leur définition sont que la catégorie de classe moyenne qui en résulte est symétrique autour de la médiane, qu'elle représente une majorité de travailleurs et qu'elle est facile à comprendre.

Figure 3.4

Revenu mensuel moyen dans le monde selon le décile des travailleurs, 2017 (en dollars É.-U. PPA)

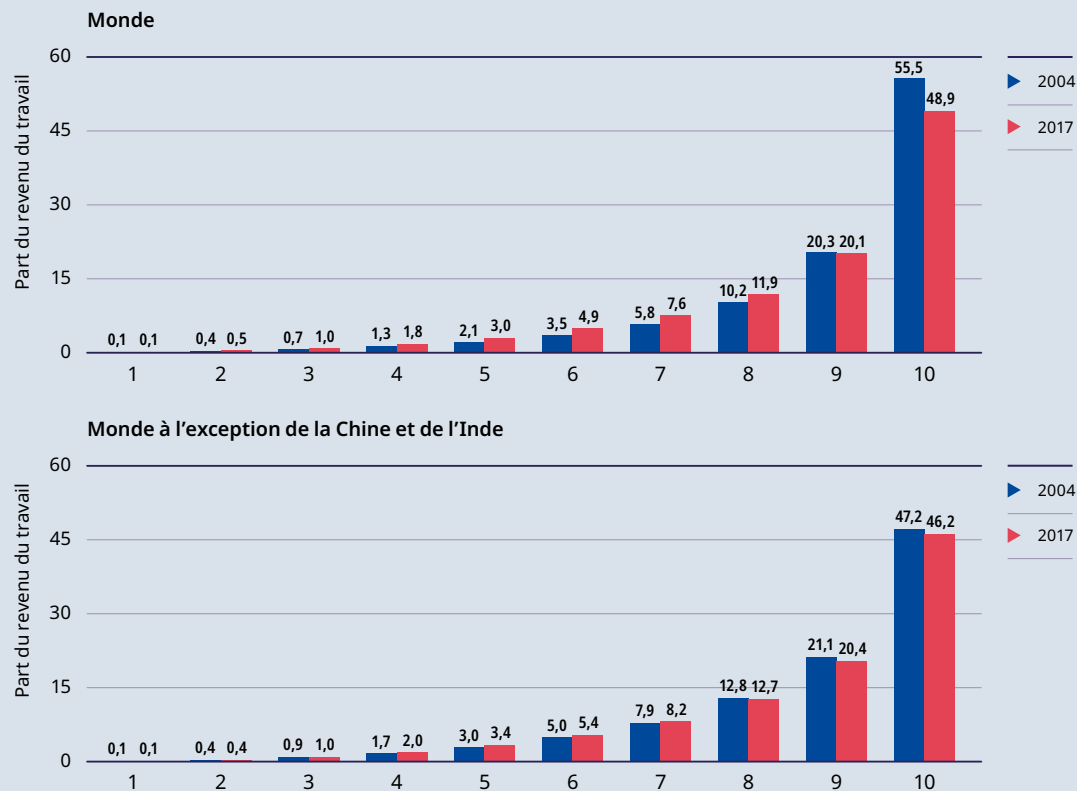


Note: Les barres indiquent le revenu mensuel moyen estimé par travailleur pour chaque décile. La répartition a été obtenue en divisant les travailleurs du monde entier en dix groupes de taille égale (chacun représentant environ 320 millions de travailleurs) classés en fonction de leurs revenus estimés en 2017, puis en calculant la moyenne pour chaque groupe.

Source: BIT, 2019k.

Figure 3.5

Répartition du revenu du travail par décile, au niveau mondial, 2004 et 2017 (pourcentages)

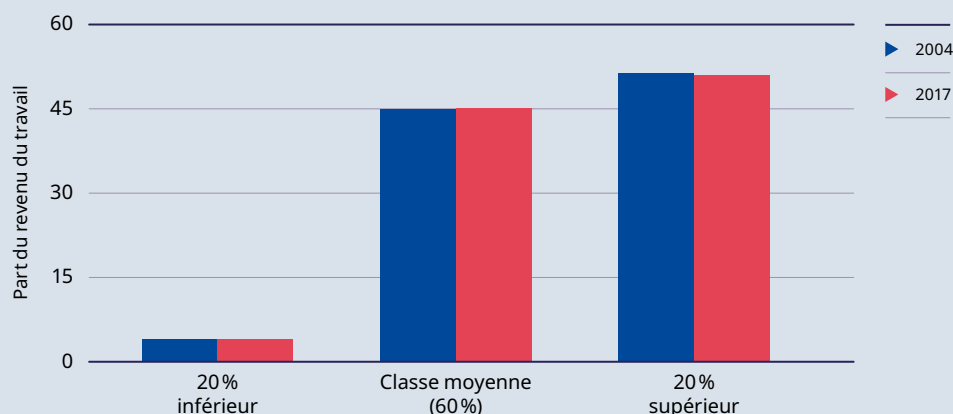


Note: Ces graphiques ont été réalisés selon une procédure analogue à celle de la figure 3.4, mais en se concentrant dans ce cas sur la part relative des revenus par décile plutôt que sur le niveau moyen.

Source: BIT, 2019k.

Figure 3.6

Part moyenne du revenu total du travail des 60 pour cent de la classe moyenne et des quintiles supérieur et inférieur de la répartition mondiale du revenu du travail, 2004 et 2017 (pourcentages)



Note: La figure a été réalisée en divisant les travailleurs en trois groupes sur la base du revenu du travail – les 20 pour cent les plus modestes, les 60 pour cent dans la moyenne et les 20 pour cent les plus aisés – pour chaque pays et chaque année. La part moyenne du revenu du travail de chacun de ces groupes dans l'ensemble des pays a ensuite été calculée, les moyennes étant pondérées selon la taille économique de chaque pays en 2004.

Source: BIT, 2019k.

ici aux 60 pour cent de travailleurs qui perçoivent des revenus intermédiaires) a peu vu évoluer sa part du revenu du travail, de 44,8 pour cent en 2004 à 45,1 pour cent en 2017. Pour les plus bas salaires (les 20 pour cent les plus modestes), l'évolution a également été négligeable: ils gagnaient 4,0 pour cent des revenus du travail en 2017, contre 3,9 pour cent en 2004. Par conséquent, les 20 pour cent les plus riches ont constaté peu de changement dans leur part moyenne du salaire mondial. Néanmoins, l'inégalité des revenus du travail a augmenté dans de grands pays du monde comme l'Allemagne, les États-Unis, l'Indonésie, l'Italie, le Pakistan et le Royaume-Uni.

Caractéristiques régionales: l'Afrique est la région la plus touchée par les inégalités de revenus du travail, tandis que l'Europe et l'Asie centrale sont la moins touchée

Une mesure synthétique des inégalités dans la répartition du revenu du travail est le ratio entre les revenus des 50 pour cent de salariés les mieux payés et ceux des 50 pour cent les moins bien payés. On peut interpréter cette mesure comme le nombre d'années pendant lesquelles la moitié la plus pauvre doit travailler en moyenne pour gagner autant que la moitié la plus riche en un an. La figure 3.7 montre l'évolution de ce ratio dans le monde entier et dans les différentes régions.

Les niveaux disparates d'inégalités entre les régions sont tout à fait apparents. En 2017, la moitié la plus pauvre de la population active mondiale aurait dû travailler environ

quatorze ans pour gagner la même chose que la moitié la plus riche en un an. Dans la région qui présente les plus grandes disparités de revenus du travail, l'Afrique, cette durée atteignait vingt-huit ans. En revanche, dans la région la moins touchée par les inégalités de revenus du travail, à savoir l'Europe et l'Asie centrale, elle n'était que de quatre ans environ. Dans les Amériques et en Asie et dans le Pacifique, les chiffres correspondants étaient respectivement de sept et treize ans.

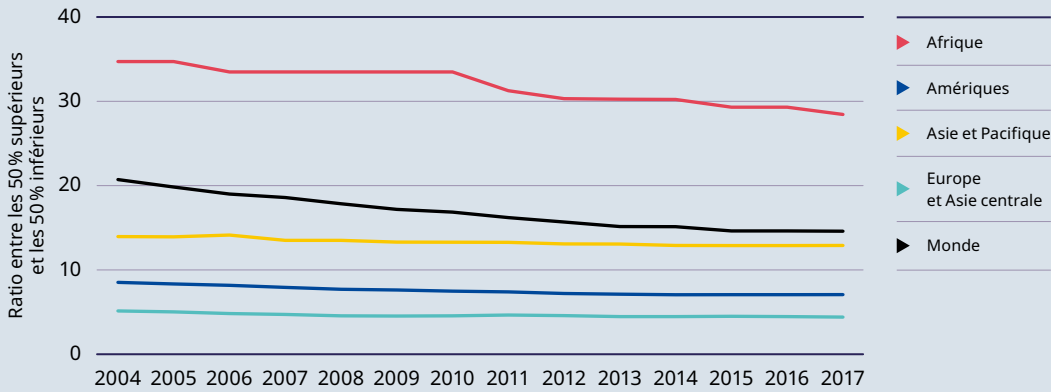
Bien que l'Afrique présente actuellement le niveau le plus élevé d'inégalités de revenus du travail, elle a également enregistré la plus forte baisse depuis 2004. Néanmoins, le taux de déclin marque quelque peu le pas depuis 2013. Les inégalités de revenus du travail dans le monde ont suivi la même tendance. En Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Europe et en Asie centrale, le coup d'arrêt est intervenu plus tôt.

Les pays dont le PIB par habitant est faible ont souvent des niveaux d'inégalité beaucoup plus élevés

À partir du ratio de revenus entre la moitié supérieure et la moitié inférieure de la répartition du revenu du travail comme mesure des inégalités, nous pouvons analyser sa relation avec le PIB par habitant (figure 3.8). Les résultats montrent une forte corrélation négative entre les inégalités et le niveau de revenu national. Les pays dont le PIB par habitant est faible ont tendance à avoir une répartition beaucoup plus inégale du revenu du travail. Dans les pays à revenu élevé, les 50 pour cent

Figure 3.7

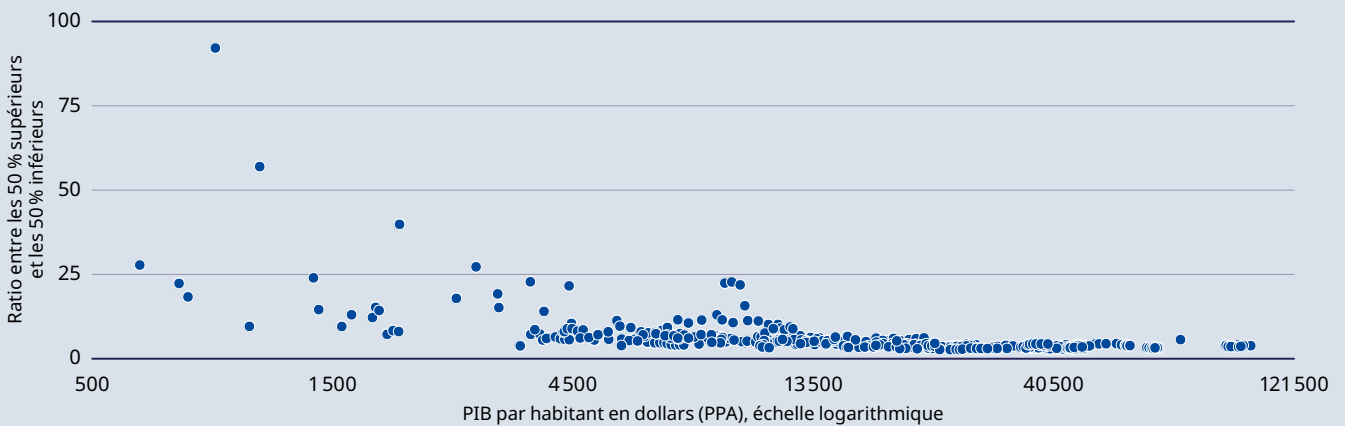
Ratio entre la moitié supérieure et la moitié inférieure de la répartition du revenu du travail, au niveau mondial et par région, 2004-2017



Source: BIT, 2019k.

Figure 3.8

Inégalités de revenus du travail par rapport au PIB par habitant, pays sélectionnés, 2004-2017



Note: Le graphique représente le ratio entre la moitié supérieure et la moitié inférieure de la répartition du revenu du travail par rapport au logarithme du PIB par habitant en dollars É.-U. (PPA) pour tous les pays pour lesquels les microdonnées nécessaires pour la période 2004-2017 sont disponibles.

Source: Ensemble de données sur la part et la répartition du revenu du travail de la base de données ILOSTAT.

des travailleurs les moins bien payés doivent travailler entre deux et quatre ans pour gagner le salaire annuel de la moitié la plus riche, alors que, dans les pays ayant les niveaux de PIB par habitant les plus bas, cela peut dépasser vingt ans. Ce niveau élevé d'inégalités dans la répartition du revenu du travail dans certains pays en développement est dû à deux facteurs principaux. Premièrement, la partie supérieure de la répartition englobe des revenus très importants (c'est-à-dire que les 10 pour cent les plus riches ont une part beaucoup plus

importante du revenu total du travail que les 40 pour cent suivants). Deuxièmement, une grande partie des travailleurs (en gros, les 50 pour cent les plus modestes) ont des revenus du travail extrêmement faibles. Notre analyse montre donc que le revenu du travail est inégalement réparti dans le monde entier, à la fois en raison des différences de revenu moyen du travail par travailleur entre les pays et en raison d'une répartition plus inégale des salaires précisément dans les pays où le revenu moyen est plus faible.

► Les inégalités de revenu dans les pays à faible revenu sont-elles sous-estimées?

Quel éclairage les données sur la répartition du revenu du travail peuvent-elles apporter à l'étude des inégalités de revenu total?

Les inégalités sont un problème mondial majeur et l'une des priorités du BIT. La déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail (2019) souligne la nécessité de lutter contre les inégalités de revenus, tout comme l'objectif 10 du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La lutte contre les inégalités sous-tend également l'ODD 1 (sur l'éradication de la pauvreté) et l'ODD 8 (sur la réalisation d'un travail décent pour tous).

Il n'est donc pas surprenant que l'étude des inégalités internationales ait attiré une attention considérable de la part des décideurs politiques ainsi que des chercheurs. Étant donné les grandes différences de revenu moyen par habitant entre les pays, l'étude de la répartition des revenus au niveau mondial est essentielle pour améliorer notre compréhension des inégalités. Cependant, les données sur la répartition du revenu total dans les pays à faible revenu sont restées assez limitées au cours des dernières décennies. Le nouvel ensemble de données du BIT sur la part et la répartition du revenu du travail offre la possibilité d'analyser la répartition mondiale du revenu total, qui comprend à la fois les revenus du travail et ceux du capital, en se servant des revenus du travail comme indicateur intermédiaire.

Pour analyser les inégalités de revenus au niveau international, les données sur la répartition des dépenses ont largement servi à évaluer la répartition des revenus dans les pays dont le PIB par habitant est inférieur à 4000 dollars (PPA)⁹ (Deininger et Squire, 1996; Lakner et Milanovic, 2013; Palma, 2011; Sala-i-Martin, 2006), puisque aucun autre type de données n'était généralement disponible. La principale source de données sur la répartition était le référentiel PovcalNet de la Banque mondiale, qui contient des estimations établies à partir des mesures des revenus et de celles des dépenses, ces dernières étant de loin les plus courantes pour les pays à faible revenu. Tout en reconnaissant que l'examen conjoint de ces deux mesures ne constitue pas une approche idéale, les études sur les inégalités internationales de revenus n'ont pas eu d'autre choix que de s'appuyer sur ces données. Il faut noter que les pays dont le PIB par habitant est inférieur au seuil de 4000 dollars (PPA) représentent une part importante de la population mondiale.

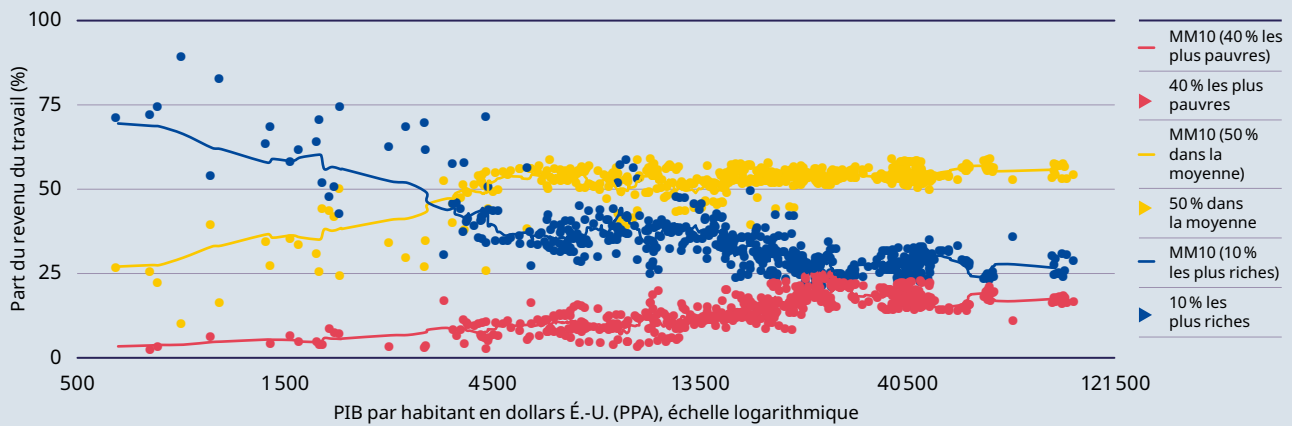
Les données du BIT sur la répartition du revenu du travail comprennent des estimations basées sur des enquêtes auprès des ménages pour 94 pays, dont 22 se situent au-dessous du seuil de 4000 dollars (PPA). Pour étudier les inégalités de revenus, elles donnent donc accès à un nouveau critère offrant une large couverture pour les pays à faible revenu. Bien que la répartition du revenu du travail ne soit pas identique à la répartition du revenu total (BIT, 2019k), les deux sont fortement corrélées. En examinant la répartition du revenu du travail, on peut surmonter les limites de l'indicateur basé sur les dépenses utilisé dans les analyses de la répartition du revenu total.

Lorsque l'on compare la répartition du revenu du travail avec la répartition du revenu total, aucune différence systématique n'apparaît. En revanche, l'indicateur basé sur les dépenses semble sous-estimer systématiquement les inégalités de revenu total, et l'écart se creuse à mesure que le PIB par habitant diminue. Si nous ajustons la mesure des dépenses en fonction de l'importance de cet écart pour estimer la répartition des revenus dans les pays à faible PIB par habitant (pour lesquels nous ne disposons pas de données directes sur la répartition des revenus), nous constatons que l'indicateur indirect du revenu du travail concorde avec les estimations ajustées. Les résultats montrent que le revenu du travail est un indicateur indirect fiable du revenu total, alors que les dépenses ne le sont pas. La combinaison fréquemment utilisée de mesures des revenus et des dépenses, tirées de PovcalNet, donne des estimations de la part du revenu total pour les 10 pour cent les plus riches qui sont très similaires aux estimations obtenues pour les pays à revenu élevé en utilisant le revenu du travail comme indicateur indirect. En revanche, dans les pays à faible revenu, les parts de revenu du décile supérieur obtenues à partir de PovcalNet sont nettement inférieures aux estimations basées sur les revenus du travail – de pas moins de 20 points de pourcentage. Cela semble indiquer que les inégalités risquent d'être fortement sous-estimées dans les pays à faible revenu.

⁹ Ce seuil correspond à peu près à deux des groupes de revenus de la Banque mondiale: les pays à «faible revenu» et ceux à «revenu intermédiaire inférieur», définis comme ayant un revenu national brut par habitant inférieur à 996 dollars (PPA) et à 3895 dollars (PPA), respectivement.

Figure 3.9

Répartition du revenu du travail et PIB par habitant: parts du revenu du travail des 40 pour cent les plus pauvres, des 50 pour cent dans la moyenne et des 10 pour cent les plus riches, pays sélectionnés, 2004-2017



Note: La figure montre la répartition estimée du revenu du travail dans les pays pour lesquels des microdonnées sont disponibles pour la période 2004-2017. MM10(z) indique une moyenne mobile de dix observations de la variable z.

Source: Ensemble de données sur la part et la répartition du revenu du travail de la base de données ILOSTAT.

La part du revenu du travail des travailleurs du décile supérieur augmente à mesure que le PIB par habitant diminue. Dans les pays à faible revenu, cette hausse se fait au détriment des plus modestes et de la classe moyenne

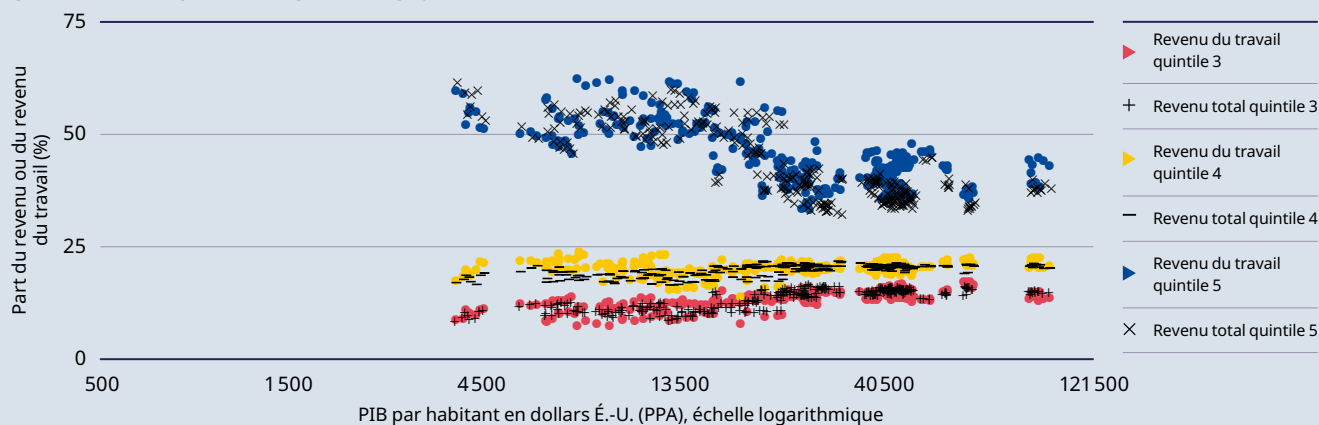
Les estimations du BIT sur la répartition du revenu du travail (basées sur 548 observations par année pour 94 pays) montrent une corrélation négative évidente entre le PIB par habitant et les inégalités de revenus du travail (figure 3.9). Plusieurs études (Cobham, Schlogl et Sumner, 2015; Palma, 2011 et 2014) ont identifié une même relation négative, mais suivant un schéma très spécifique. En divisant la répartition du revenu total en trois groupes – les 40 pour cent les plus pauvres, les 10 pour cent les plus riches et les 50 pour cent dans la moyenne –, ces études ont montré que la part du revenu total des 10 pour cent les plus riches augmente au détriment des 40 pour cent les plus pauvres à mesure que le revenu national moyen diminue, tandis que la part du revenu total des 50 pour cent dans la moyenne reste à peu près stable. C'est ce que l'on appelle la «proposition de Palma».

Il est intéressant de noter que la courbe de répartition du revenu du travail au niveau national présente une discontinuité lorsque le PIB par habitant est d'environ 4000 dollars (PPA). Dans les pays situés au-dessus de ce seuil, la baisse du PIB par habitant est associée à une augmentation de la part du revenu du travail pour les 10 pour cent les plus riches et à une diminution de la part pour les 40 pour cent les plus pauvres, tandis que la part des 50 pour cent dans la moyenne reste à peu

près stable, à un peu plus de 50 pour cent. Ce schéma concorde avec les conclusions relatives au revenu total des études précédentes.

Une relation différente est observée pour les pays dont le PIB par habitant est inférieur au seuil de 4000 dollars (PPA). La baisse du PIB par habitant reste associée à une augmentation de la part du revenu du travail pour les 10 pour cent les plus riches et à une diminution de la part des 40 pour cent les plus pauvres, mais pas assez pour compenser l'augmentation de la part du décile supérieur, ce qui signifie que la part des 50 pour cent dans la moyenne diminue. Cette baisse est considérable, puisqu'elle passe d'une part moyenne de 50 pour cent des revenus du travail dans les pays au seuil de 4000 dollars (PPA) à une part moyenne de 26 pour cent dans les pays dont le PIB par habitant est le plus faible. À partir des données sur les revenus du travail, nous pouvons donc conclure que la part des revenus des 50 pour cent dans la moyenne ne reste pas stable dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. Cette tendance s'observe-t-elle pour les revenus du travail, mais pas pour le revenu total? Les données présentées dans les sous-sections suivantes indiquent que la réponse la plus probable est négative alors qu'on s'attendrait à voir un schéma similaire pour le revenu total également.

Figure 3.10

Répartition du revenu du travail et du revenu total selon le PIB par habitant: parts des trois quintiles supérieurs, pays sélectionnés, 2004-2017


Note: La figure montre la répartition estimée du revenu du travail dans les pays pour lesquels des microdonnées sont disponibles pour la période 2004-2017 ainsi que la répartition du revenu total pour les mêmes pays, sur la base des données de PovcalNet.

Source: Ensemble de données sur la part et la répartition du revenu du travail de la base de données ILOSTAT; base de données des Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

La répartition du revenu total et celle du revenu du travail sont à peu près comparables. Cependant, presque aucune donnée sur les revenus n'est disponible pour les pays dont le PIB par habitant est inférieur à 4000 dollars

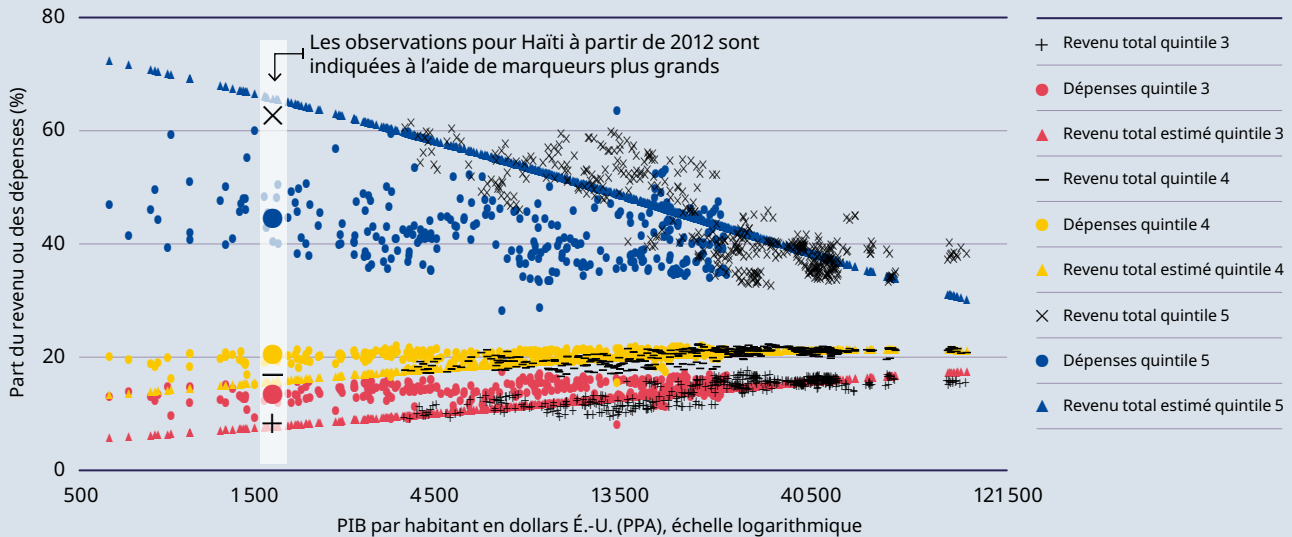
La figure 3.10 compare la répartition du revenu du travail et celle du revenu total, en ne montrant que les trois quintiles supérieurs pour faciliter la visualisation. Les deux mesures ne diffèrent pas de manière significative dans la majorité de l'échantillon. Il est intéressant de noter que très peu d'observations sont disponibles pour les pays avec un PIB par habitant inférieur à 4000 dollars (PPA). La figure montre néanmoins que la répartition du revenu du travail, au moins au niveau proche du seuil du PIB par habitant de 4000 dollars (PPA), n'est pas très différente de la répartition du revenu total. Bien que nous ne puissions pas établir avec certitude si la répartition du revenu du travail est similaire à la répartition du revenu total à des niveaux de PIB par habitant bien inférieurs à 4000 dollars (PPA), rien n'indique le contraire.

La répartition du revenu total et des dépenses diverge à mesure que le PIB par habitant diminue, donc l'utilisation de ces deux mesures fausse les estimations des inégalités dans les pays à faible revenu

Au vu du manque de données de PovcalNet sur la répartition des revenus pour les pays dont le PIB par habitant est inférieur au seuil de 4000 dollars (PPA), les études antérieures ont inévitablement utilisé ce qui était disponible, à savoir les données sur les dépenses. Lakner et Milanovic, par exemple, ont souligné qu'ils avaient utilisé «un mélange d'enquêtes sur les revenus et la consommation, comme il est d'usage dans cette littérature» (2013, p. 17). Cependant, la combinaison des mesures de revenus et de dépenses est problématique. Si la répartition des dépenses et celle des revenus sont comparables dans les pays à revenu élevé, elles divergent de plus en plus à mesure que le PIB par habitant diminue (figure 3.11). En outre, très peu d'observations sur la répartition des revenus sont disponibles pour les pays dont le PIB par habitant est inférieur à 4000 dollars (PPA). À l'exception d'Haïti, l'échantillon de répartition des revenus ne contient aucune observation pour les pays dont le PIB par habitant est inférieur à 3600 dollars (PPA).

Figure 3.11

Répartition du revenu total, revenu total estimé et dépenses par rapport au PIB par habitant: parts du revenu total et des dépenses des trois quintiles supérieurs, pays sélectionnés, 2004-2017



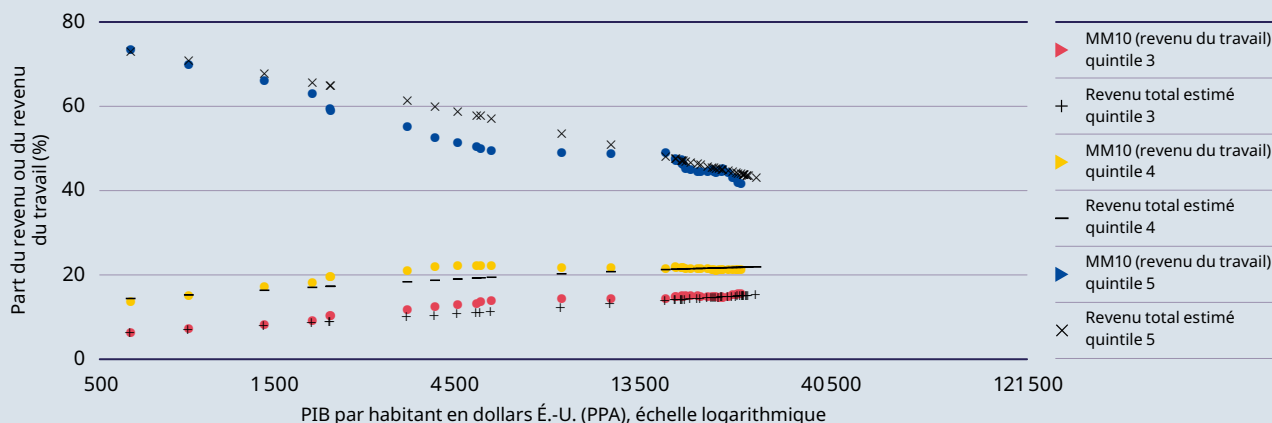
Note: La répartition du revenu total estimé découle de la répartition des dépenses après ajustement de l'écart moyen entre la répartition du revenu total et la répartition des dépenses (toutes deux à partir des données de PovcalNet) en fonction du PIB. La figure montre les observations disponibles pour la période 2004-2017.

Source: Ensemble de données sur la part et la répartition du revenu du travail de la base de données ILOSTAT; base de données des Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

Comme le montre la figure 3.11, au-dessous du seuil de 4000 dollars (PPA), la part des dépenses des trois quintiles supérieurs ne varie guère en fonction du PIB par habitant, mais cette «planéité» ne se manifeste pas dans les parts de revenu. Les données de 2012 pour Haïti – le seul du groupe des pays à faible revenu dont les données sur les revenus sont disponibles – illustrent clairement ce phénomène. Alors que le pays a une répartition des dépenses comparable à la répartition moyenne pour un pays de son niveau de PIB par habitant, la répartition des revenus fait apparaître un degré d'inégalité beaucoup plus élevé. Par exemple, la part des 10 pour cent les plus riches est supérieure de 17 points de pourcentage lorsqu'on utilise la répartition des revenus plutôt que la répartition des dépenses.

Compte tenu de l'écart systématique apparent entre les revenus et les dépenses, une approche peut être utilisée pour estimer la répartition probable des revenus pour un pays en fonction de son niveau de PIB et de la répartition de ses dépenses. Pour ce faire, on régresse la part (log) de chaque quintile par rapport au PIB (log) par habitant et son interaction avec une variable fictive qui indique si une mesure est basée sur les revenus ou les dépenses. Au moyen des résultats de la régression, les valeurs de la répartition des revenus sont ensuite ajustées pour les pays pour lesquels seules les données sur la répartition des dépenses sont disponibles. En bref, un modèle de régression sert à extrapoler l'écart observé entre les mesures de dépenses et celles de revenus afin d'établir une répartition contrefactuelle des revenus des pays ne disposant pas de telles données. Il ressort clairement des estimations que la limite supérieure apparente des parts du quintile supérieur est un biais dû à la combinaison des mesures de revenus et de dépenses (figure 3.11).

Figure 3.12

Répartition du revenu du travail et du revenu total estimé par rapport au PIB par habitant: parts du revenu du travail et du revenu total des trois quintiles supérieurs, pays sélectionnés, 2004-2017


Note: La répartition du revenu total estimé découle de la répartition des dépenses après ajustement de l'écart moyen entre la répartition du revenu total et la répartition des dépenses (toutes deux à partir des données de PovcalNet) en fonction du PIB. MM10(z) indique une moyenne mobile de dix observations de la variable z. La figure montre les observations correspondant aux pays pour lesquels les données sur la répartition du revenu du travail et les dépenses sont disponibles pour la période 2004-2017.

Source: Ensemble de données sur la part et la répartition du revenu du travail de la base de données ILOSTAT; base de données des Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

Les estimations sur le revenu total montrent que la répartition du revenu du travail est un moyen raisonnable d'étudier les inégalités de revenus

En comparant les estimations de la répartition du revenu total avec celles du revenu du travail (figure 3.12), où les données sur les revenus du travail sont lissées pour faciliter la visualisation, on constate qu'aucune différence systématique n'émerge. Cela semble indiquer que la répartition du revenu du travail est un indicateur intermédiaire raisonnablement fiable de la répartition totale des revenus. Le degré élevé d'inégalités dans la répartition du revenu du travail n'est pas propre à ce type de revenus. De fait, l'utilisation de la répartition du revenu du travail pour évaluer celle du revenu total pourrait quelque peu sous-estimer les inégalités de revenus, comme le montrent les parts parfois plus faibles du cinquième quintile. Les résultats semblent toutefois indiquer que la répartition du revenu du travail est, en moyenne, un bon indicateur de la répartition totale des

revenus. Il est important de disposer d'un tel substitut car, dans les pays à faible revenu, la répartition des dépenses diffère nettement de la répartition des revenus, les données relatives aux dépenses présentant une répartition beaucoup plus équitable que celles relatives aux revenus. Cela n'est pas surprenant, étant donné que la consommation de subsistance et le lissage de la consommation peuvent faire en sorte que les dépenses présentent un degré d'inégalités inférieur à celui des revenus. Dans l'ensemble, l'inégalité des revenus est probablement plus importante que ce qui a été estimé précédemment. En corrigeant la sous-estimation probable, la part moyenne du revenu mondial, pondérée en fonction de la population, du quintile inférieur diminue de 33 pour cent, tandis que celle du quintile supérieur augmente de 13 pour cent. Dans les pays à faible revenu, la part moyenne corrigée du quintile inférieur diminue de 65 pour cent, tandis que celle du quintile supérieur augmente de 35 pour cent.

► Conclusion

Ce chapitre s'est concentré sur la part du revenu du travail, qui est une mesure d'inégalité intégrée dans le cadre des ODD des Nations Unies. Cependant, il n'est pas facile d'obtenir des estimations de cet indicateur qui soient comparables au niveau international. Le principal problème est d'estimer le revenu d'activité des travailleurs indépendants. Grâce à la collecte de microdonnées harmonisées du BIT, l'ensemble de données récemment constitué sur la part et la répartition du revenu du travail, nous avons pu analyser les toutes premières estimations comparables au niveau international de la part du revenu du travail, qui montrent qu'elle a nettement diminué entre 2004 et 2017. Les parts estimées pour six économies importantes ont été comparées aux données d'un référentiel comportant des séries chronologiques plus longues. Cette comparaison semble indiquer que le récent déclin fait suite à des décennies de régression des revenus du travail, en termes relatifs, par rapport aux revenus du capital. Dans les pays à revenu élevé, la récente baisse de la part du travail est due en grande partie à celle du revenu moyen d'activité des indépendants, ce qui correspond à un scénario dans lequel les nouvelles formes de travail érodent la capacité de gain de ces travailleurs.

La même méthodologie a permis d'obtenir les toutes premières estimations de la répartition du revenu du travail. Les résultats montrent que la répartition mondiale est déséquilibrée. Bien que la convergence économique – principalement due à la croissance en Chine et en Inde – ait entraîné une diminution des inégalités de revenus du travail au niveau mondial au cours des treize dernières années, la répartition du revenu du travail au sein des pays a à peine évolué. L'utilisation de la répartition du revenu du travail comme indicateur indirect de la répartition du revenu total montre que les contraintes de données ont conduit les études antérieures à sous-estimer gravement les inégalités en termes de revenu total dans les pays moins développés. Par conséquent, les inégalités mondiales sont probablement beaucoup plus importantes que ce que l'on supposait jusqu'alors.

► Annexes

► A. Classification des pays et territoires par région et niveau de revenu

Afrique	Amériques	Asie et Pacifique	Europe et Asie centrale
<p>Afrique du Nord Algérie Égypte Libye Maroc Sahara occidental Soudan Tunisie</p> <p>Afrique subsaharienne Afrique du Sud Angola Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cabo Verde Cameroun République centrafricaine Comores Congo Côte d'Ivoire Djibouti Érythrée Eswatini Éthiopie Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Kenya Lesotho Libéria Madagascar Malawi Mali Maurice Mauritanie Mozambique Namibie Niger Nigéria Ouganda République démocratique du Congo Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sénégal Sierra Leone Somalie Soudan Soudan du Sud Tanzanie, République-Unie de Tchad Togo Zambie Zimbabwe</p>	<p>Amérique du Nord Canada États-Unis</p> <p>Amérique latine et Caraïbes Argentine Bahamas Barbade Belize Bolivie, État plurinational de Brésil Chili Colombie Costa Rica Cuba République dominicaine El Salvador Équateur Guatemala Guyana Haïti Honduras Îles Vierges américaines Jamaïque Mexique Nicaragua Panama Paraguay Pérou Porto Rico Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay Venezuela, République bolivarienne du</p>	<p>Asie de l'Est Chine Corée, République de Corée, République populaire démocratique de Hong-kong, Chine Japon Macao, Chine Mongolie Taiwan, Chine</p> <p>Asie du Sud Afghanistan Bangladesh Bhoutan Inde Iran, République islamique d' Maldives Népal Pakistan Sri Lanka</p> <p>Asie du Sud-Est et Pacifique Australie Brunéi Darussalam Cambodge Fidji Guam Îles Salomon Indonésie République démocratique populaire lao Malaisie Myanmar Nouvelle-Calédonie Nouvelle-Zélande Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Polynésie française Samoa Singapour Thaïlande Timor-Leste Tonga Vanuatu Viet Nam</p> <p>États arabes</p> <p>Arabie saoudite Bahreïn Émirats arabes unis Iraq Jordanie Koweït Liban Oman Qatar République arabe syrienne Territoire palestinien occupé Yémen</p>	<p>Europe de l'Est Biélorus Bulgarie Hongrie Moldova, République de Pologne Roumanie Russie, Fédération de Slovaquie Tchéquie Ukraine</p> <p>Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest Albanie Allemagne Autriche Belgique Bosnie-Herzégovine Croatie Danemark Espagne Estonie Finlande France Grèce Îles Anglo-Normandes Irlande Islande Italie Lettonie Lituanie Luxembourg Macédoine du Nord Malte Monténégro Norvège Pays-Bas Portugal Royaume-Uni Serbie Slovénie Suède Suisse</p> <p>Asie centrale et occidentale Arménie Azerbaïdjan Chypre Géorgie Israël Kazakhstan Kirghizistan Ouzbékistan Tadjikistan Turkménistan Turquie</p>

Pays à revenu élevé	Pays à revenu intermédiaire supérieur	Pays à revenu intermédiaire inférieur	Pays à faible revenu
Allemagne	Afrique du Sud	Angola	Afghanistan
Arabie saoudite	Albanie	Bangladesh	Bénin
Australie	Algérie	Bhoutan	Burkina Faso
Autriche	Argentine	Bolivie, État plurinational de	Burundi
Bahamas	Arménie	Cabo Verde	République centrafricaine
Bahreïn	Azerbaïdjan	Cambodge	Corée, République populaire
Barbade	Bélarus	Cameroun	démocratique de
Belgique	Belize	Comores	Érythrée
Brunéï Darussalam	Bosnie-Herzégovine	Congo	Éthiopie
Canada	Botswana	Côte d'Ivoire	Gambie
Chili	Brésil	Djibouti	Guinée
Chypre	Bulgarie	Égypte	Guinée-Bissau
Corée, République de	Chine	El Salvador	Haïti
Croatie	Colombie	Eswatini	Libéria
Danemark	Costa Rica	Ghana	Madagascar
Émirats arabes unis	Cuba	Honduras	Malawi
Espagne	République dominicaine	Îles Salomon	Mali
Estonie	Équateur	Inde	Mozambique
États-Unis	Fidji	Indonésie	Népal
Finlande	Gabon	Kenya	Niger
France	Géorgie	Kirghizistan	Ouganda
Grèce	Guatemala	République démocratique	Congo, République démocratique du
Guam	Guinée équatoriale	populaire lao	Rwanda
Hong-kong, Chine	Guyana	Lesotho	Sierra Leone
Hongrie	Iran, République islamique d'	Maroc	Somalie
Îles Anglo-Normandes	Iraq	Mauritanie	Soudan du Sud
Îles Vierges américaines	Jamaïque	Moldova, République de	République arabe syrienne
Irlande	Jordanie	Mongolie	Tadjikistan
Islande	Kazakhstan	Myanmar	Tanzanie, République-Unie de
Israël	Liban	Nicaragua	Tchad
Italie	Libye	Nigéria	Togo
Japon	Macédoine du Nord	Ouzbékistan	Yémen
Koweït	Malaisie	Pakistan	Zimbabwe
Lettonie	Maldives	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Lituanie	Maurice	Philippines	
Luxembourg	Mexique	Sahara occidental	
Macao, Chine	Monténégro	Sao Tomé-et-Principe	
Malte	Namibie	Sénégal	
Norvège	Paraguay	Soudan	
Nouvelle-Calédonie	Pérou	Territoire palestinien occupé	
Nouvelle-Zélande	Roumanie	Timor-Leste	
Oman	Russie, Fédération de	Tunisie	
Panama	Sainte-Lucie	Ukraine	
Pays-Bas	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Vanuatu	
Pologne	Samoa	Viet Nam	
Polynésie française	Serbie	Zambie	
Porto Rico	Sri Lanka		
Portugal	Suriname		
Qatar	Thaïlande		
Royaume-Uni	Tonga		
Singapour	Turkménistan		
Slovaquie	Turquie		
Slovénie	Venezuela, République		
Suède	bolivarienne du		
Suisse			
Taiwan, Chine			
Tchéquie			
Trinité-et-Tobago			
Uruguay			

► B. Estimations modélisées du BIT

Toutes les estimations mondiales et régionales relatives au marché du travail présentées dans cette édition du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde* sont issues des estimations modélisées du BIT de novembre 2019. Le BIT a élaboré une série de modèles économétriques qui sont actualisés régulièrement et qui servent à produire des estimations des indicateurs du marché du travail pour les pays et les années pour lesquels les données nationales sont manquantes. L'objectif de ces estimations est d'obtenir un ensemble équilibré de données de panel afin de pouvoir calculer chaque année des agrégats régionaux et mondiaux à partir d'une couverture nationale homogène. Ceux-ci permettent au BIT d'analyser les estimations mondiales et régionales des principaux indicateurs du marché du travail et des tendances qui s'y rapportent. En outre, les données nationales qui en résultent, combinant à la fois les observations transmises et imputées, constituent un ensemble de données unique et comparable au niveau international sur les indicateurs du marché du travail.

Collecte et évaluation des données

Les estimations modélisées du BIT sont généralement établies pour 189 pays, ventilées par sexe et par âge selon le cas. En outre, pour certains indicateurs, une ventilation par zone géographique (urbaine et rurale) est effectuée. Avant d'exécuter les modèles pour obtenir les estimations, les spécialistes de l'information sur le marché du travail du Département de statistique du BIT, en coopération avec le Département de la recherche, évaluent les données nationales existantes et ne sélectionnent que les observations jugées suffisamment comparables d'un pays à l'autre. Les récents efforts du BIT pour produire des indicateurs harmonisés à partir de microdonnées nationales ont considérablement accru la comparabilité des observations. Néanmoins, il est toujours nécessaire de sélectionner les données sur la base des quatre critères suivants: *a)* le type de source de données; *b)* la couverture géographique; *c)* la couverture par tranche d'âge; et *d)* la présence de ruptures méthodologiques ou de valeurs aberrantes.

En ce qui concerne le premier critère, pour être intégrées dans un modèle, les données relatives au marché du travail doivent provenir d'une enquête sur la main-d'œuvre, d'une enquête auprès des ménages ou, plus rarement, d'un recensement. Les enquêtes nationales sur la main-d'œuvre sont généralement similaires d'un pays à l'autre et offrent la meilleure qualité de données. De ce fait, celles-ci sont plus facilement comparables que celles qui proviennent d'autres sources, et une préférence stricte leur est donc accordée dans le

processus de sélection. Toutefois, de nombreux pays en développement n'ayant pas les ressources nécessaires pour mener de telles enquêtes communiquent des informations sur le marché du travail issues d'enquêtes auprès des ménages ou de recensements de la population. Par conséquent, compte tenu de la nécessité de concilier les impératifs contradictoires de comparabilité et de couverture des données, certaines données issues d'enquêtes auprès des ménages (hors enquête sur la main-d'œuvre) ou, plus rarement, de recensements sont intégrées dans les modèles.

Le deuxième critère est que seuls des indicateurs du marché du travail représentatifs à l'échelle nationale (c'est-à-dire non limités géographiquement) sont intégrés. Les observations qui ne correspondent qu'à des zones urbaines ou à des zones rurales ne sont pas prises en compte, car il existe généralement de grandes disparités entre marché du travail rural et marché du travail urbain, et l'utilisation de données uniquement rurales ou urbaines ne serait pas cohérente avec les données de référence comme le produit intérieur brut (PIB). Néanmoins, lorsque les données doivent être explicitement ventilées par zones urbaine et rurale, des données géographiquement limitées couvrant le domaine d'intérêt sont intégrées.

Le troisième critère est que les groupes d'âge couverts par les données observées doivent être suffisamment comparables d'un pays à l'autre. Les pays transmettent des informations sur le marché du travail pour diverses tranches d'âge, et la tranche d'âge sélectionnée peut avoir une incidence sur la valeur observée d'un indicateur donné du marché du travail.

Le dernier critère d'exclusion de données d'un modèle est la présence d'une rupture méthodologique ou d'une valeur clairement aberrante pour un point de donnée particulier. Dans les deux cas, il faut trouver un équilibre entre le désir d'utiliser un maximum de données et le risque d'intégrer des observations susceptibles de fausser les résultats. Au cours de ce processus, une attention particulière est accordée aux métadonnées existantes et à la méthodologie sous-jacente pour obtenir le point de données en question.

Les estimations passées peuvent être révisées lorsque les données d'entrée utilisées antérieurement sont abandonnées parce qu'une source plus fiable selon les critères susmentionnés est devenue disponible (voir l'encadré B.1 pour les principales révisions mises en œuvre pour l'édition de novembre 2019 des estimations modélisées du BIT).

► Encadré B.1

► Révisions des anciennes estimations

Comme les années précédentes, les estimations modélisées du BIT ont été mises à jour pour tenir compte des nouvelles informations et des révisions des données historiques.

La principale différence entre les estimations modélisées du BIT de novembre 2019 et celles de novembre 2018 concerne la révision des taux de chômage historiques pour l'Inde. Il existe en effet d'importantes différences méthodologiques entre l'enquête périodique sur la main-d'œuvre récemment publiée, qui couvre les années 2017-18, et l'enquête nationale par sondage utilisée précédemment. Par conséquent, seules les données les plus récentes ont été utilisées par le BIT, et le reste de la série chronologique a été imputé. Les nouvelles estimations du chômage sont nettement plus élevées que les précédentes et, compte tenu de la taille du pays, cela a une forte incidence sur les agrégats mondiaux.

Le taux de chômage a été directement calculé à partir des microdonnées de l'enquête périodique sur la main-d'œuvre afin de faciliter la comparaison internationale, notamment en appliquant une définition du chômage aussi proche que possible des normes fixées par la Conférence internationale des statisticiens du travail. Cela dit, une seule question dans cette enquête peut être utilisée pour identifier l'emploi et le chômage: cela n'est pas conforme aux meilleures pratiques internationales, ce qui signifie que la comparabilité et la fiabilité des résultats obtenus sont limitées.

Méthodologie utilisée pour estimer les indicateurs du marché du travail

Les indicateurs du marché du travail sont estimés au moyen d'une série de modèles, qui établissent des liens statistiques entre les indicateurs observés et les variables explicatives. Ces liens servent à imputer les observations manquantes et à faire des projections pour les indicateurs.

Il existe de nombreux liens statistiques potentiels, également appelés «spécifications de modèle», qui pourraient être utilisés pour estimer les indicateurs du marché du travail. Pour obtenir des estimations précises et non biaisées, il est essentiel de choisir la meilleure spécification de modèle dans chaque cas. Les estimations modélisées du BIT reposent généralement sur une procédure appelée «validation croisée», qui sert à identifier les modèles qui minimisent l'erreur et la variance d'estimation prévues. Cette procédure implique le calcul répété d'un certain nombre de spécifications de modèles envisagés à partir de sous-ensembles aléatoires des données: les observations manquantes sont estimées et l'erreur de prévision est calculée pour chaque itération. Chaque modèle envisagé est évalué sur la base de la racine de l'erreur quadratique

moyenne (EQM) de l'évaluation hors échantillon, bien que d'autres paramètres tels que la stabilité des résultats soient également évalués en fonction du modèle. Cette procédure permet d'identifier le lien statistique qui fournit la meilleure estimation d'un indicateur donné du marché du travail. Il convient de relever que le lien statistique le plus approprié à cette fin peut varier d'un pays à l'autre.

La référence pour les estimations modélisées du BIT est la révision de 2019 des perspectives de la population mondiale (World Population Prospects) des Nations Unies, qui fournit des estimations et des projections de la population totale ventilée par tranches d'âge de cinq ans. La population en âge de travailler comprend toute personne âgée d'au moins 15 ans. D'abord, un modèle sert à estimer et projeter les taux d'activité, ventilés par sexe et par tranche d'âge de cinq ans. Ces taux estimés et projetés sont appliqués aux estimations relatives à la population en âge de travailler afin d'obtenir la population active. Ensuite, un autre modèle sert à estimer le taux de chômage ventilé par sexe et pour les jeunes (15-24 ans) et les adultes (plus de 25 ans). En combinant le taux de chômage avec les estimations de la population active, on obtient le nombre de personnes ayant un emploi et de chômeurs. Troisièmement, un modèle est utilisé pour

estimer le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre (taux SU2, SU3 et SU4 – voir plus bas), à partir duquel on obtient le sous-emploi lié au temps de travail et la main-d'œuvre potentielle. Quatrièmement, la répartition de l'emploi en fonction de quatre indicateurs différents est estimée à l'aide de quatre modèles distincts. Ces indicateurs sont le statut d'emploi, l'activité (secteur) économique, la profession et la classe économique (pauvreté au travail). Cinquièmement, un modèle sert à estimer la part des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi. Sixièmement, tous les indicateurs susmentionnés – à l'exception de la classe économique – sont ventilés par zone géographique (urbaine et rurale). Enfin, en combinant les données des comptes nationaux avec les microdonnées harmonisées du BIT sur les gains liés au travail, la part et la répartition du revenu du travail sont estimées.

Bien que la même approche de base soit appliquée aux modèles de tous les indicateurs, il existe des différences entre les modèles en raison des caractéristiques spécifiques des données sous-jacentes. De plus amples détails figurent ci-dessous pour chaque modèle.

Estimations et projections de la main-d'œuvre

Les estimations et projections du BIT relatives à la main-d'œuvre s'inscrivent dans un cadre international plus large en matière d'estimations et de projections démographiques, auquel contribuent plusieurs organismes des Nations Unies. Les estimations et les projections sont établies par la Division de la population de l'ONU pour la population totale, ainsi que pour sa structure par sexe et par âge; par le BIT pour les personnes occupées, les chômeurs et les populations apparentées; par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la population agricole; et par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour la population scolarisée.

Les données de base entrées pour le modèle concerné sont les taux d'activité par année, ventilés par sexe et par groupe d'âge, dix groupes étant définis par tranches de cinq ans (15-19, 20-24, etc. jusqu'à 60-64 ans) et le dernier groupe comme celui des 65 ans et plus. La méthodologie utilisée a été évaluée de manière approfondie pour ses résultats en matière d'évaluation des prévisions hors échantillon. Cependant, le modèle des estimations et projections relatives à la main-d'œuvre et le modèle utilisé pour estimer la part du revenu du travail sont les deux seuls décrits dans cette annexe qui n'impliquent pas automatiquement une recherche de spécification de modèle.

L'estimation se déroule en deux étapes, chacune effectuée de façon récurrente. L'interpolation linéaire sert à combler le manque de données pour les pays auxquels on peut appliquer une telle procédure. La performance de celle-ci a été jugée raisonnable, ce qui n'est pas surprenant puisque le taux d'activité est une variable très persistante. Dans tous les autres cas, une estimation multivariée pondérée est effectuée. Aux fins de l'estimation, les pays sont divisés en neuf groupes, qui sont choisis en combinant similarité économique générale et proximité géographique. En termes de spécification de modèle, après avoir pris en compte la structure des données et l'hétérogénéité entre les divers pays dans les données d'entrée, il a été décidé d'utiliser des techniques de données de panel à effets fixes par pays. Les régressions sont pondérées par la probabilité de non-réponse. Les variables explicatives utilisées comprennent des variables économiques et démographiques. Les estimations sont produites selon les tranches d'âge de cinq ans. Les chiffres mondiaux sont calculés sur la base de la population de référence des perspectives de la population mondiale (World Population Prospects) des Nations unies et des taux détaillés.

Quant aux projections, elles sont réalisées selon une méthode différente de celle utilisée pour l'imputation des valeurs manquantes sur la période historique. Un modèle de tendance logistique permet d'extrapoler les données. Le principal avantage de la courbe logistique et des autres courbes sigmoïdes ou en forme de S est qu'elles peuvent rendre compte des processus de croissance qui finissent par atteindre un état stable. Ces courbes servent souvent à modéliser les populations et les taux d'activité. En outre, en se fondant sur le comportement antérieur des taux d'activité observés, des bornes supérieures et inférieures de la variation cumulée sont imposées afin d'éviter d'extrapoler des variations qui seraient excessives à en juger par les données historiques.

Estimations du chômage

Ce modèle estime un ensemble complet de données de panel sur les taux de chômage ventilés par sexe et par âge (15-24 ans, plus de 25). Il est plus probable que des observations réelles existent pour le taux de chômage total que pour le taux ventilé par sexe et par âge. Afin d'exploiter au mieux les informations réelles, le modèle estime d'abord le taux global. Ensuite, les taux d'emploi des hommes et des femmes, ainsi que des jeunes et des adultes, sont estimés séparément. Ces estimations sont alors rééquilibrées afin que le taux global implicite corresponde au taux global estimé à la première étape. Une procédure similaire est utilisée à l'étape finale pour les taux de chômage des jeunes et des adultes, hommes et femmes.

L'estimation de chaque indicateur est réalisée en deux étapes. Dans un premier temps, une régression transnationale est effectuée pour déterminer le niveau du taux de chômage en 2018 dans les pays où les données sont totalement manquantes. Pour cette première étape, on utilise des informations sur la démographie, le revenu par habitant et la structure économique ainsi qu'un indice de l'emploi provenant du Gallup World Poll. Dans un deuxième temps, l'évolution du taux de chômage est estimée au moyen d'informations sur le cycle économique ainsi que sur la structure économique et la démographie. Le processus en deux étapes présente l'avantage de traiter deux problèmes économétriques très différents en utilisant des méthodes distinctes.

Projections du chômage

Ces modèles projettent l'évolution future des taux de chômage à partir de 2019. Dans une première série de modèles de projection, des données trimestrielles sont utilisées, ces informations de plus grande fréquence augmentant l'exactitude des prévisions. Pour 44 pays disposant de prévisions économiques trimestrielles, on applique une série de modèles afin d'obtenir des estimations pour 2019 et des projections pour 2020. Ces modèles sont évalués à l'aide des procédures de recherche de modèles décrites ci-dessus, notamment en séparant les données entre échantillons d'apprentissage et échantillons de validation. En raison de la forte corrélation sériale des taux de chômage trimestriels, un bloc d'observations relatif à l'échantillon de validation doit être exclu de l'estimation afin de garantir l'indépendance de l'échantillon d'apprentissage par rapport à l'observation évaluée. Les modèles sont combinés à l'aide de l'agrégation des modèles selon la méthode *jackknife* décrite dans Hansen et Racine (2012), qui consiste essentiellement à trouver la combinaison linéaire de modèles minimisant la variance de l'erreur de prévision. Pour les pays disposant de données trimestrielles sur le marché du travail, mais pas de

prévisions macroéconomiques trimestrielles, un modèle ARMMI («autorégressif à moyenne mobile intégrée») sert à projeter les trimestres restants de l'année, dont au moins un a été observé.

Une deuxième série de modèles de projection sert à estimer le taux de chômage des pays ne disposant pas de données trimestrielles, et à établir des projections à plus long terme pour tous les pays. Ces modèles se basent sur l'ensemble des données de panel relatives aux taux de chômage jusqu'à la dernière année pour laquelle des données sont disponibles; ils utilisent également des projections de la composante cyclique de la croissance du PIB. Une série de modèles dynamiques est générée et évaluée au moyen d'une procédure de validation croisée légèrement modifiée afin d'identifier les modèles de projection les mieux adaptés. Pour les prévisions, un nombre déterminé de périodes est supprimé de l'échantillon, les paramètres du modèle envisagé sont réestimés et des projections sont ensuite effectuées pour ces périodes afin de calculer l'erreur de prévision pour différents horizons de prévision. En décalant le point d'exclusion des périodes, on peut réaliser une prévision pour différents horizons temporels, et donc une erreur quadratique moyenne de prévision peut être calculée pour chaque modèle envisagé et chaque horizon de projection. Il s'agit des modèles suivants:

- ▶ modèles (niveau national) à correction d'erreur pour les pays qui présentent une relation de cointégration entre la croissance de l'emploi et celle de la main-d'œuvre;
- ▶ modèle (niveau national) projetant le taux de chômage lui-même;
- ▶ modèle (niveau national) projetant la variation du taux de chômage;
- ▶ modèle de régression de panel projetant le taux de chômage, où les dimensions du panel sont: *a)* les régions géographiques; *b)* les groupes de revenu; *c)* les exportateurs de pétrole;
- ▶ modèle mixte multiniveau à intercepts et coefficients aléatoires projetant le taux de chômage;
- ▶ modèle mixte multiniveau à intercepts et coefficients aléatoires projetant la variation du taux de chômage.

Les modèles sont pondérés en fonction de leur qualité de prévision à différents horizons temporels, ce qui signifie qu'un modèle peut faire l'objet d'une pondération plus élevée pour le court terme, mais d'une pondération plus faible pour le long terme. L'intervalle de confiance des prévisions est estimé au moyen des erreurs quadratiques moyennes pondérées issues de la validation croisée, ainsi que de la variance pondérée des prévisions obtenue à partir des différents modèles de prévision.

Estimations des limites d'erreur du taux de chômage

Lorsque les observations dans les estimations modélisées du BIT ne sont pas réelles mais obtenues au moyen de techniques économétriques, elles présentent un certain degré d'incertitude. En outre, les projections sont également incertaines. Ces incertitudes sont estimées pour le taux de chômage. Comme indiqué ci-dessus, nous utilisons des techniques de validation croisée pour identifier les modèles qui minimisent l'erreur de prévision. Cette même erreur décrit l'incertitude due à l'approche basée sur un modèle. Cependant, le taux de chômage présente une certaine dépendance sérielle, ce qui signifie que des observations adjacentes seront toujours plus proches les unes des autres que des observations éloignées dans le temps. Ainsi, l'incertitude liée à une estimation adjacente par rapport à une observation réelle est plus faible que lorsque l'observation réelle est plus éloignée dans le temps. Cet effet est également pris en compte dans la construction des limites d'erreur.

Le modèle de projection du chômage évalue la qualité des prévisions à différents horizons de projection, et fournit donc déjà une mesure de l'incertitude des prévisions sur la base du modèle. De plus, nous calculons également la marge d'incertitude entourant les projections de croissance du PIB en comparant les projections sur cinq ans des diverses séries de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international depuis 1991 avec les valeurs réalisées. À l'aide de cette marge d'incertitude, nous simulons 100 réalisations aléatoires de projections de croissance du PIB, qui servent à projeter le chômage 100 fois, puis nous calculons la variance due à l'incertitude des prévisions de croissance de ces projections simulées. La variance totale de la projection du chômage est la somme de la variance basée sur le modèle et de la variance de l'incertitude de la croissance.

Estimations de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (taux SU2, SU3 et SU4)

Les variables cibles du modèle sont les mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre définies dans la résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) en octobre 2013. Ces mesures comprennent le taux combiné de sous-emploi lié au temps de travail et de chômage (SU2), le taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3), et la mesure composite de

la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4). Les mesures sont définies ainsi:

$$SU2 = \frac{\text{chômage} + \text{sous-emploi lié au temps}}{\text{main-d'œuvre}}$$

$$SU3 = \frac{\text{chômage} + \text{main-d'œuvre potentielle}}{\text{main-d'œuvre} + \text{main-d'œuvre potentielle}}$$

$$SU4 = \frac{\text{chômage} + \text{main-d'œuvre potentielle} + \text{sous-emploi lié au temps}}{\text{main-d'œuvre} + \text{main-d'œuvre potentielle}}$$

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si on leur en avait donné la possibilité. La main-d'œuvre potentielle est constituée de personnes en âge de travailler qui recherchaient activement un emploi, n'étaient pas disponibles pour commencer à travailler durant la semaine de référence, mais le deviendraient dans un court délai (demandeurs d'emploi non disponibles), ou qui ne cherchaient pas activement un emploi mais voulaient travailler et étaient disponibles durant la semaine de référence (demandeurs d'emploi potentiels disponibles).

Le modèle s'appuie sur les principes de validation croisée et d'estimation de l'incertitude pour sélectionner les modèles de régression présentant la meilleure pseudoperformance hors échantillon, ce qui rappelle le modèle relatif au taux de chômage. Le modèle de sous-utilisation de la main-d'œuvre possède toutefois trois caractéristiques très spécifiques. Tout d'abord, tous les groupes démographiques font l'objet d'une estimation d'ensemble, en utilisant la variable catégorielle appropriée comme contrôle dans la régression, car les groupes sont interdépendants (et la disponibilité des données est relativement uniforme d'un groupe à l'autre). Ensuite, le modèle intègre dans les régressions les informations relatives au chômage et à la main-d'œuvre (associées à d'autres variables pour prendre en compte les facteurs économiques et démographiques). Enfin, le taux SU4 est uniquement déterminé par les taux SU2 et SU3, puisqu'il s'agit d'une mesure composite basée sur les deux indicateurs.

Les estimations qui en résultent comprennent les taux SU2, SU3 et SU4 ainsi que le niveau de sous-emploi lié au temps et de la main-d'œuvre potentielle.

Estimations de la répartition de l'emploi par statut, profession et activité économique

La répartition de l'emploi par statut, profession et activité (secteur) économique est estimée pour l'ensemble et ventilée par sexe. Dans un premier temps, une régression transnationale est effectuée pour déterminer la part de chacune des catégories dans les pays où les données sont totalement manquantes. Cette étape implique l'utilisation d'informations sur la démographie, le revenu par habitant, la structure économique et un indicateur spécifique au modèle et à forte capacité prédictive pour la répartition estimée. Les indicateurs relatifs à chaque catégorie sont les suivants:

- ▶ pour le statut d'emploi, un indice du travail pour un employeur, issu du Gallup World Poll;
- ▶ pour la profession, la part de la valeur ajoutée d'un secteur dans lequel les personnes ayant une certaine profession sont le plus susceptibles de travailler;
- ▶ pour le secteur, la part de la valeur ajoutée de ce secteur.

L'étape suivante consiste à estimer l'évolution des parts de chaque catégorie, en utilisant les informations relatives au cycle économique ainsi qu'à la structure économique et à la démographie. Enfin, les estimations sont rééquilibrées pour que la somme des différentes catégories soit égale à 100 pour cent.

Les secteurs pour lesquels des estimations sont établies sont basés sur une classification propre au BIT qui assure la plus grande cohérence possible entre les révisions 3 et 4 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) des Nations Unies. Les secteurs A, B, C, F, G, I, K, O, P et Q correspondent à la classification CITI Rév. 4. En outre, les secteurs agrégés suivants sont définis:

- ▶ le secteur «Distribution d'électricité, de gaz et d'eau» est composé des secteurs D et E;
- ▶ le secteur «Transport, entreposage et communication» est composé des secteurs H et J;
- ▶ le secteur «Activités immobilières, de services aux entreprises et de services administratifs» est composé des secteurs L, M et N;
- ▶ le secteur «Autres activités de services» est composé des secteurs R, S, T et U.

Les professions pour lesquelles des estimations sont établies correspondent en principe aux grandes catégories des éditions 1988 et 2008 de la Classification internationale type des professions (CITP-88 et CITP-08). Cependant, les professions de l'agriculture de subsistance n'ont pas été classées de manière homogène d'un pays à l'autre, voire parfois au sein d'un même pays d'une

année à l'autre. Selon la CITP-08, les agriculteurs de subsistance devraient être classés dans la catégorie 6 de la CITP, c'est-à-dire celle des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture. Plusieurs pays où l'agriculture de subsistance occupe une place importante ont toutefois indiqué un faible pourcentage pour la catégorie 6, mais un pourcentage élevé pour la catégorie 9 (professions élémentaires). Cela signifie que les parts des catégories professionnelles 6 et 9 peuvent différer considérablement entre des pays qui ont une structure économique très similaire. Comme il n'est pas possible de prendre la mesure des erreurs de classification entre les catégories 6 et 9, celles-ci sont fusionnées et font l'objet d'une estimation conjointe afin d'obtenir une classification homogène et comparable au niveau international.

Estimations de l'emploi par classe économique

Les estimations de l'emploi par classe économique sont établies pour un sous-ensemble de pays. Le modèle utilise les données issues des modèles relatifs au chômage, au statut d'emploi et à l'activité économique, ainsi que d'autres variables démographiques, sociales et économiques.

La méthode comporte deux étapes. Dans un premier temps, les différentes classes économiques de travailleurs sont estimées en se basant sur la classe économique de l'ensemble de la population (parmi d'autres variables explicatives). Cette procédure repose sur le fait qu'il existe un lien étroit entre la répartition par classes économiques de l'ensemble de la population et celle de la population active. La classe économique de l'ensemble de la population provient de la base de données PovcalNet de la Banque mondiale. En général, la classe économique est définie selon le niveau de consommation, mais dans certains cas pour lesquels aucune autre donnée n'existe, on utilise plutôt le niveau de revenu pour la définir.

Une fois obtenues les estimations de cette première étape, une deuxième étape consiste à estimer les données correspondant aux observations pour lesquelles ni les données sur la classe économique de la population active ni les estimations de l'étape 1 ne sont disponibles. Cette deuxième étape repose sur la validation croisée précédant la sélection du modèle le plus performant pour garantir une qualité satisfaisante.

Dans la présente édition du modèle, l'emploi est subdivisé en cinq catégories de revenu différentes: les travailleurs vivant avec 0 à 1,9 dollar par jour, avec 1,9 à 3,2 dollars par jour, avec 3,2 à 5,5 dollars par jour, avec 5,5 à 13,0 dollars par jour et avec plus de 13,0 dollars par jour, en termes de parité de pouvoir d'achat.

Estimations de la part et de la répartition du revenu du travail

Le modèle estime un ensemble complet de données de panel relatif à la part et à la répartition du revenu du travail. À cette fin, on combine les données des comptes nationaux issues de la Division de statistique des Nations Unies et les données sur le revenu du travail issues de la collecte de microdonnées harmonisées du BIT. Lorsque les données des comptes nationaux ou les microdonnées ne sont pas disponibles, les estimations reposent sur une analyse de régression afin d'imputer les données nécessaires. L'imputation est basée sur des pays qui présentent des similarités en termes de variables clés de l'économie et du marché du travail.

La méthode comporte deux étapes. La première étape consiste à calculer la part du revenu du travail, corrigée des revenus d'activité des indépendants. La prise en compte du revenu du travail des indépendants a été reconnue dans la littérature économique comme un élément essentiel pour la comparabilité internationale. Pour ce faire, on utilise des données détaillées sur le statut d'emploi (à partir du modèle décrit dans la section précédente), qui subdivisent le travail indépendant en trois groupes: les travailleurs à leur propre compte, les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale et les employeurs. En outre, il est procédé à une analyse de régression des microdonnées afin d'estimer le revenu du travail de chaque groupe de travailleurs indépendants par rapport au revenu des salariés. L'estimation qui en résulte correspond à la part du revenu total qui revient au travail:

$$\text{Part du revenu du travail} = \frac{\text{revenu du travail}}{\text{produit intérieur brut}}$$

À la deuxième étape, une répartition détaillée du revenu du travail, au niveau du centile, est effectuée pour chaque pays et chaque année, en s'appuyant sur la part du revenu du travail estimée lors de la première étape et sur les microdonnées. Il est dès lors possible de déterminer le pourcentage des revenus du travail agrégés qui revient au (premier) centile inférieur, au deuxième centile, etc. Étant donné que la définition de l'emploi suit les recommandations de la CIST, il faut noter que le revenu du travail est estimé par travailleur et non en équivalent plein temps. Par ailleurs, la répartition du revenu du travail au niveau mondial et régional est calculée au niveau du décile. En raison des écarts de prix d'un pays à l'autre, la répartition des déciles de revenus du travail au niveau mondial et régional est calculée en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA).

Estimations relatives aux jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi

La variable cible du modèle est la part des jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi (NEET):

$$\text{Part de NEET} = \frac{\text{jeunes ni en formation ni en emploi}}{\text{population des jeunes}}$$

Il convient de noter que, par définition, 1 moins la part de NEET donne la part des jeunes qui sont soit en emploi, soit inscrits dans un programme d'éducation ou de formation. La part de NEET est l'un des indicateurs utilisés pour mesurer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 8 («Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous»).

Le modèle s'appuie sur les principes de validation croisée et d'estimation de l'incertitude pour sélectionner les modèles de régression présentant la meilleure pseudoperformance hors échantillon, ce qui rappelle le modèle relatif au taux de chômage. Dans le modèle relatif aux jeunes qui ne sont ni en formation ni en emploi, tous les groupes démographiques font l'objet d'une estimation d'ensemble, en utilisant la variable catégorielle appropriée comme contrôle dans la régression, parce que les groupes sont interdépendants (et la disponibilité des données est relativement uniforme d'un groupe à l'autre). Le modèle intègre dans les régressions les informations relatives au chômage, à la main-d'œuvre et aux taux de scolarisation (associées à d'autres variables pour prendre en compte les facteurs économiques et démographiques). Des estimations qui en résultent ressortent la part de NEET et le nombre de jeunes ni en formation ni en emploi.

Estimations des principaux indicateurs par zone géographique: indicateurs du marché du travail urbain et du marché du travail rural

Des estimations séparées pour les zones urbaines et les zones rurales sont effectuées pour les indicateurs suivants: main-d'œuvre, chômage, SU2, SU3, SU4, part des jeunes ni en formation ni en emploi et répartition de l'emploi par statut d'emploi, activité économique et profession.

Pour effectuer ces estimations, les modèles décomposent la variable d'intérêt en deux composantes. La procédure décrite ici concerne le modèle relatif à la main-d'œuvre, mais les autres modèles suivent une procédure analogue. Le taux d'activité par zone géographique que le modèle estime peut être exprimé comme suit:

$$\text{Taux d'activité}_{ij} = \frac{\text{main-d'œuvre}_{ij}}{\text{population}_{ij}}$$

$i = \{\text{urbain, rural}\}; j = \{\text{sexe} \times \text{âge}\}$

Un lien particulièrement important entre les taux urbains et ruraux et les taux nationaux tient au fait que la distance entre les premiers et les seconds détermine la part respective de la population urbaine et de la population rurale (le dénominateur de l'expression du taux d'activité). La stratégie de l'approche de modélisation consiste à cibler, pour l'estimation, deux variables qui déterminent ensemble les taux d'activité ruraux et urbains. La principale variable utilisée pour obtenir le taux d'activité est l'écart entre le taux d'activité urbain et le taux d'activité rural:

$$\text{Écart urbain} = \frac{\text{taux d'activité urbain}}{\text{taux d'activité rural}} = \frac{1}{\text{écart rural}}$$

Cette variable ne permet pas à elle seule de déterminer les taux d'activité urbains et ruraux. Une autre est nécessaire pour compléter le système d'équations qui peut servir à calculer les deux taux. L'autre variable est la part du dénominateur de l'expression taux d'activité par type de zone, qui est tout simplement la population:

$$\begin{aligned} \text{Part urbaine} &= \frac{\text{main-d'œuvre urbaine} \div \text{taux d'activité urbain}}{\text{main-d'œuvre rurale} \div \text{taux d'activité rural} \\ &\quad + \text{main-d'œuvre urbaine} \div \text{taux d'activité urbain}} \\ &= 1 - \text{part rurale} \end{aligned}$$

La décomposition des deux taux en variables d'écart et de part présente deux avantages principaux. Premièrement, cela permet de modéliser clairement le lien de dépendance entre les distances des deux taux par rapport au taux total et la part de la population dans les zones urbaines et rurales. Le deuxième avantage est que ce cadre est facile à extrapoler aux autres variables d'intérêt. Une fois que ces deux variables auxiliaires ont été estimées au moyen de méthodes de régression, les résultats peuvent aisément servir à calculer les taux urbains et ruraux qui nous intéressent:

$$\begin{aligned} \text{Taux d'activité urbain} &= \frac{\text{taux d'activité}}{\text{part urbaine} + \frac{\text{part rurale}}{\text{écart urbain}}} \\ \text{Taux d'activité rural} &= \frac{\text{taux d'activité} - \text{part urbaine} \times \text{taux d'activité urbain}}{\text{part rurale}} \end{aligned}$$

Comme mentionné ci-dessus, les modèles relatifs au chômage, à la sous-utilisation de la main-d'œuvre, aux jeunes sans formation ni emploi et à la répartition de l'emploi suivent la même procédure.

Afin d'estimer l'écart et la part pour toutes les variables, les modèles relatifs aux indicateurs clés par zone géographique s'appuient sur les principes de validation croisée et d'estimation de l'incertitude pour sélectionner les modèles de régression présentant la meilleure pseudoperformance hors échantillon, ce qui rappelle le modèle relatif au taux de chômage. Toutefois, dans ce cas, les cibles de l'estimation sont les variables d'écart et de part et non la variable d'intérêt directement. Dans les modèles géographiques, tous les groupes démographiques font l'objet d'une estimation d'ensemble, en utilisant la variable catégorielle appropriée comme contrôle dans la régression, parce que les groupes sont interdépendants (et la disponibilité des données est relativement uniforme d'un groupe à l'autre). Les modèles utilisent divers indicateurs pour prendre en compte les facteurs économiques et sociaux comme variables explicatives de l'imputation. Enfin, la procédure de modélisation garantit l'homogénéité des variables interdépendantes. À cette fin, les estimations sur la main-d'œuvre servent de base aux modèles de répartition du chômage et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre par zone géographique. La population de référence, issue du modèle relatif à la main-d'œuvre, est utilisée dans le modèle relatif à la répartition par zone géographique des jeunes sans formation ni emploi. De même, les estimations sur le chômage en zone rurale et en zone urbaine servent de base aux estimations de la sous-utilisation de la main-d'œuvre par zone géographique. Enfin, les estimations de l'emploi issues des modèles relatifs à la répartition de la main-d'œuvre et au chômage par zone géographique servent de base pour estimer la répartition de l'emploi selon le statut, l'activité économique et la profession par zone géographique.

Les estimations qui en résultent portent sur les parts (ou taux) et les niveaux correspondants. Les estimations suivantes sont disponibles pour les zones rurales et pour les zones urbaines: taux d'activité, nombre de personnes dans la main-d'œuvre, taux de chômage, niveau de chômage, taux SU2, sous-emploi lié au temps de travail, taux SU3, main-d'œuvre potentielle, taux SU4, mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, et répartition de l'emploi par statut d'emploi, activité économique et profession.

Indice des troubles sociaux

L'indice des troubles sociaux sert à mesurer le climat social dans les différents pays. Il est établi à partir des données rassemblées par le projet Global Database of Events, Language and Tone (base de données mondiale sur les événements, la langue et la tonalité, GDEL) sur les événements survenus dans le monde et classés dans la catégorie «actions de protestation» (code 14 dans la base de données). De nombreux types d'actions de protestation sont répertoriés, tels que les manifestations de rue, les émeutes, les rassemblements, les boycottages, les blocages routiers et les grèves. Ces actions ne sont pas forcément violentes, mais elles témoignent toujours d'un mécontentement à l'égard de la situation sociale, politique ou économique du pays.

L'indice, dont l'échelle varie de 0 à 100, est calculé par une transformation logarithmique de la part des actions de protestation dans le nombre total d'événements survenus au cours d'une année dans un pays et compilés par le projet GDEL. Un indice de 100 correspond à des actions de protestation représentant plus de 15 pour cent du nombre total d'événements.

La notion de troubles sociaux est une notion relative. Une valeur égale dans deux pays ne traduit pas un climat social identique, et ce en raison des différences inhérentes à la culture, à l'histoire et aux méthodes de production de l'information de chaque pays. L'indice des troubles sociaux permet de faire des comparaisons internationales et de repérer les pays ou les régions en proie à l'agitation sociale. Cependant, il est erroné sur le plan conceptuel d'affirmer par exemple qu'un pays connaît 10 pour cent de troubles de plus qu'un autre.

► C. Estimation de la ventilation détaillée de l'emploi dans le secteur manufacturier

Notre ventilation du secteur manufacturier en sous-secteurs détaillés suit la quatrième révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), à l'exception des sous-secteurs suivants, qui ont été regroupés (D10T12, par exemple, se réfère aux secteurs de la CITI Rév.4 dont les codes de «division» à deux chiffres vont de 10 à 12):

- D10T12 - Produits alimentaires, boissons et tabac
- D13T15 - Textiles, articles d'habillement, cuir et articles de cuir
- D17T18 - Articles en papier et imprimerie
- D20T21 - Produits chimiques et pharmaceutiques
- D31T33 - Autres activités de fabrication; réparation et installation de machines et de matériel

La méthode pour estimer la ventilation de la répartition de l'emploi au sein des sous-secteurs du secteur manufacturier est essentiellement la même que celle utilisée pour estimer la répartition de l'emploi par activité économique, telle que décrite à l'annexe B. Grâce à la validation croisée, les modèles envisagés sont évalués et la meilleure combinaison de modèles est ensuite choisie. Toutefois, nous utilisons les sources de données supplémentaires suivantes, qui sont au même niveau de détail pour chaque sous-secteur:

- la base de données de l'OCDE «6A. Valeur ajoutée et ses composantes par activité, CITIC rev4, Archive 2019» pour les parts de valeur ajoutée de chaque sous-secteur;
- la base de données de l'OCDE «7A. Emploi par activité, CITIC rev4, Archive 2019» pour les parts d'emploi de chaque sous-secteur;
- la base de données STAN de l'OCDE sur le commerce bilatéral par industrie et Catégorie d'utilisation finale pour les parts des exportations de chaque sous-secteur;
- la base de données INDSTAT4 - Statistiques industrielles de l'ONUDI pour les parts de l'emploi et de la valeur ajoutée de chaque sous-secteur; et
- la base de données entrées-sorties mondiales (WIOD) pour les parts de l'emploi et de la valeur ajoutée de chaque sous-secteur.

L'inspection des données a montré que les parts d'emploi sous-sectorielles provenant de ces autres sources ne correspondent pas parfaitement à celles issues de la base de données ILOSTAT, principalement en raison des différentes méthodes de collecte des données. Par conséquent, nous n'utilisons pas ces parts d'emploi directement, mais seulement pour estimer des données qui sont cohérentes avec la méthodologie ILOSTAT.

Pays à faible revenu

Pays à faible revenu (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Taux d'activité	Total	pour cent	73,8	73,7	73,7	73,6	73,5	73,4	73,1	72,8	72,5		72,2	71,9	71,6	71,3	71,1	70,8	70,7	70,7	70,7	70,6	70,6	70,6	70,5	70,5	70,4	
	Hommes	pour cent	82,3	82,2	82,1	82,0	81,9	81,7	81,5	81,3	81,0		80,7	80,5	80,2	79,9	79,6	79,2	79,0	78,8	78,6	78,4	78,4	78,3	78,3	78,3	78,2	
	Femmes	pour cent	65,7	65,6	65,6	65,6	65,6	65,5	65,5	65,1	64,7	64,4		64,0	63,7	63,4	63,1	62,9	62,8	62,9	63,0	63,1	63,2	63,2	63,1	63,0	62,9	62,8
	Jeunes	pour cent	61,3	61,2	61,0	60,8	60,6	60,3	59,9	59,9	59,5	59,1		58,7	58,3	58,0	57,6	57,3	56,8	56,6	56,4	56,1	55,8	55,7	55,5	55,4	55,2	55,1
Population active	Total	millions	184,1	189,0	194,3	199,8	205,4	211,1	216,5	221,8	227,5		233,1	239,0	244,7	250,5	256,8	263,2	270,6	278,6	286,9	295,5	304,7	314,1	323,8	333,9	344,2	
	Hommes	millions	100,3	103,0	105,9	108,8	111,9	115,1	118,1	121,2	124,5		127,6	130,9	134,1	137,3	140,6	143,9	147,6	151,7	156,0	160,5	165,6	170,8	176,3	182,0	187,9	
	Femmes	millions	83,7	86,0	88,4	90,9	93,5	96,1	98,3	100,6	103,0		105,4	108,0	110,6	113,2	116,2	119,3	122,9	126,9	130,9	135,0	139,1	143,3	147,5	151,9	156,3	
	Jeunes	millions	53,9	55,4	56,9	58,4	60,0	61,6	62,9	64,2	65,5		66,8	68,2	69,7	71,1	72,7	74,1	75,9	77,7	79,4	81,0	83,1	85,1	87,0	89,0	90,9	
Ratio emploi-population	Total	pour cent	70,7	70,6	70,5	70,5	70,4	70,4	70,1	69,8	69,6		69,1	68,8	68,6	68,3	68,1	67,9	67,8	67,9	67,9	67,9	67,9	67,8	67,7	67,7	67,6	
Emploi	Total	millions	176,3	181,0	185,9	191,1	196,7	202,4	207,6	212,8	218,2		223,3	228,7	234,3	239,9	246,1	252,5	259,5	267,3	275,5	284,0	292,7	301,8	311,0	320,6	330,5	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						19,1	19,1	19,3	19,4		19,8	20,1	20,2	20,4	20,5	20,4	20,5	20,4	20,3	20,3	20,3	20,3	20,3	20,3	20,3	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						42,0	43,1	44,5	46,1		48,1	50,1	51,6	53,2	54,9	56,2	57,8	59,4	60,9	62,5	64,5	66,6	68,7	70,9	73,1	
Taux de chômage	Total	pour cent	4,2	4,3	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1		4,2	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,0	3,9	3,9	3,9	4,0	4,0	4,0	
Chômage	Total	millions	7,8	8,1	8,4	8,7	8,7	8,8	8,9	9,0	9,3		9,8	10,3	10,5	10,6	10,7	10,7	11,1	11,3	11,4	11,5	11,9	12,4	12,8	13,2	13,7	
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						12,0	12,1	12,3	12,4		12,6	12,8	13,0	13,2	13,4	13,5	13,5	13,4	13,4	13,4	13,4	13,4	13,4	13,4	13,3	
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						24,4	25,1	26,1	27,2		28,2	29,3	30,5	31,7	33,0	34,0	34,9	35,9	37,0	38,1	39,2	40,4	41,6	42,8	44,1	
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						4,0	4,0	4,0	4,1		4,1	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,3	
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						8,8	9,1	9,3	9,7		10,0	10,4	10,7	10,9	11,2	11,5	11,8	12,2	12,5	12,9	13,3	13,8	14,3	14,8	15,3	
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						19,7	19,5	19,3	19,0		19,0	19,0	18,9	18,8	19,2	19,2	19,5	19,6	19,6	19,7	19,8	19,8	19,9	20,0	20,1	
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						20,1	20,4	20,8	21,0		21,6	22,2	22,8	23,2	24,3	25,0	26,2	27,0	27,7	28,6	29,5	30,4	31,3	32,2	33,1	
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	60,0	58,7	57,4	55,9	54,1	52,2	50,8	49,4	48,1		46,6	45,1	43,6	42,1	41,8	41,0	40,8	40,7	39,9	39,0	38,2	37,3	36,5	35,6	34,8	
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	21,0	21,6	22,2	22,9	23,7	24,5	25,0	25,4	25,9		26,2	26,6	27,3	27,8	27,9	27,9	27,9	27,8	27,8	27,8	27,8	27,8	27,8	27,8	27,7	
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	105,8	106,2	106,7	106,9	106,5	105,6	105,5	105,1	104,9		104,1	103,0	102,2	100,9	102,8	103,6	105,8	108,7	110,0	110,8	111,8	112,5	113,4	114,2	115,0	
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	37,0	39,1	41,4	43,7	46,6	49,6	51,8	54,1	56,4		58,5	60,9	63,9	66,6	68,6	70,4	72,5	74,2	76,5	79,0	81,4	83,9	86,4	89,0	91,7	
Emploi salarié	Total	pour cent	14,3	14,3	14,4	14,4	14,5	14,5	14,8	15,0	15,5		15,8	16,2	16,6	16,9	17,1	17,3	17,4	17,5	17,7	17,8	17,9	18,1	18,3	18,5	18,6	
Employeurs	Total	pour cent	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		1,5	1,5	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	52,6	52,6	52,5	52,5	52,5	52,5	52,6	52,5	52,2		52,1	51,7	51,5	51,2	50,9	50,6	50,8	50,9	51,0	51,1	51,2	51,3	51,4	51,5	51,6	
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	31,6	31,6	31,6	31,5	31,5	31,4	31,1	31,0	30,8		30,6	30,5	30,4	30,2	30,3	30,4	30,1	29,8	29,5	29,3	29,1	28,8	28,6	28,3	28,0	

Pays à revenu intermédiaire inférieur

Pays à revenu intermédiaire inférieur (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'activité	Total	pour cent	59,9	59,8	59,6	59,6	59,6	59,6	59,1	58,9	58,5		58,2	57,9	57,5	57,0	56,6	56,4	56,0	55,7	55,5	55,3	55,2	55,2	55,1	55,0	54,9
	Hommes	pour cent	80,7	80,6	80,5	80,3	80,4	80,2	79,9	79,6	79,3		79,0	78,8	78,6	78,3	77,8	77,4	77,0	76,5	76,2	75,9	75,8	75,7	75,6	75,5	75,4
	Femmes	pour cent	38,5	38,4	38,2	38,3	38,4	38,4	37,8	37,7	37,2		36,8	36,4	35,9	35,1	34,9	34,7	34,5	34,3	34,2	34,1	34,1	34,0	34,0	33,9	33,8
	Jeunes	pour cent	46,2	45,9	45,8	45,5	45,5	45,0	44,2	43,3	42,4		41,5	40,5	39,6	38,6	37,8	37,3	36,7	36,1	35,6	35,1	34,9	34,7	34,5	34,3	34,1
Population active	Total	millions	871,8	890,1	908,1	928,5	950,4	969,7	983,2	1000,8	1014,9		1029,7	1045,4	1059,3	1070,3	1084,8	1100,4	1115,3	1128,9	1145,7	1162,6	1182,0	1201,5	1220,3	1239,1	1258,0
	Hommes	millions	594,8	607,5	620,5	633,5	648,4	660,9	672,4	684,5	696,4		708,1	720,7	733,3	744,5	755,3	766,0	776,5	786,4	797,8	808,7	822,4	836,2	849,4	862,7	876,0
	Femmes	millions	277,0	282,6	287,6	295,0	302,0	308,9	310,8	316,4	318,5		321,6	324,8	326,0	325,7	329,5	334,4	338,8	342,5	347,9	353,9	359,6	365,3	370,9	376,4	381,9
	Jeunes	millions	207,2	209,9	213,2	215,4	219,1	220,0	218,5	216,8	214,0		211,1	207,9	205,1	201,5	199,2	197,9	196,4	194,9	193,8	192,2	192,5	192,8	193,1	193,5	193,8
Ratio emploi-population	Total	pour cent	56,6	56,5	56,3	56,3	56,4	56,3	56,0	55,9	55,6		55,2	55,0	54,6	54,1	53,7	53,5	53,1	52,7	52,5	52,4	52,3	52,2	52,1	52,0	51,9
Emploi	Total	millions	824,2	841,6	858,2	877,4	898,4	916,8	931,9	949,8	964,3		976,9	992,7	1005,1	1015,9	1028,7	1044,1	1057,0	1069,1	1085,0	1101,5	1119,6	1137,7	1155,4	1173,0	1190,4
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						12,8	12,5	12,3	12,2		12,3	12,3	12,3	12,3	12,3	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						127,5	126,4	126,8	126,9		130,7	132,0	134,5	135,1	137,0	138,5	139,8	142,8	144,0	146,1	148,6	151,0	153,4	155,8	158,4
Taux de chômage	Total	pour cent	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,5	5,2	5,1	5,0		5,1	5,0	5,1	5,1	5,2	5,1	5,2	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	5,4
Chômage	Total	millions	47,6	48,5	49,9	51,1	52,0	52,9	51,3	51,0	50,5		52,8	52,7	54,1	54,4	56,1	56,3	58,3	59,8	60,7	61,1	62,4	63,7	64,9	66,2	67,5
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						5,2	5,1	5,1	5,0		5,0	4,9	4,8	4,8	4,8	4,7	4,6	4,5	4,5	4,5	4,5	4,4	4,4	4,4	4,4
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						47,6	47,8	48,1	48,4		48,8	48,9	48,7	48,8	49,0	48,7	48,6	48,6	48,9	49,3	49,9	50,4	50,9	51,4	51,8
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						2,7	2,7	2,7	2,7		2,8	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						27,1	27,3	27,6	28,0		29,1	30,3	31,6	31,9	32,0	33,4	32,9	34,5	34,4	35,6	36,2	36,9	37,6	38,3	39,0
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						27,7	27,3	26,9	26,5		26,4	25,8	25,6	25,4	25,8	25,8	25,9	25,7	25,9	26,2	26,5	26,7	26,8	26,9	27,0
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						135,6	135,1	134,5	133,5		134,1	132,4	132,2	132,6	136,0	136,9	138,4	138,8	140,7	143,6	146,5	148,3	150,0	151,9	153,7
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	34,9	34,0	32,3	30,9	29,3	28,0	27,5	25,8	24,7		23,0	21,6	19,2	16,8	15,5	14,5	13,6	12,6	11,7	10,8	10,0	9,3	8,7	8,1	7,6
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	34,3	34,5	34,4	34,3	34,4	34,5	34,3	34,0	33,9		33,3	32,2	31,7	30,8	30,1	29,3	28,2	27,3	26,1	25,1	24,1	23,1	22,2	21,2	20,3
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	288,0	286,3	277,0	271,0	263,5	257,0	255,9	244,9	238,3		225,1	214,6	192,6	170,7	159,9	151,2	143,4	134,9	126,6	119,0	112,1	105,7	100,1	94,9	90,2
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	282,6	290,2	295,2	300,9	309,3	316,0	319,3	322,7	327,0		325,6	320,1	318,5	313,3	310,0	306,3	298,1	291,6	283,6	276,5	270,1	263,2	256,2	249,0	241,7
Emploi salarié	Total	pour cent	25,9	26,3	26,5	26,4	26,8	27,2	27,8	28,1	28,4		28,8	29,3	30,4	31,7	32,4	33,0	33,9	34,6	35,2	35,7	36,0	36,3	36,5	36,8	37,1
Employeurs	Total	pour cent	1,9	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2	2,1	2,2	2,2		2,3	2,3	2,4	2,5	2,4	2,5	2,5	2,6	2,7	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	51,9	51,3	51,2	51,0	50,7	50,5	50,8	51,0	51,2		51,3	51,3	50,7	49,8	49,7	49,4	49,1	48,8	48,8	48,7	48,7	48,8	48,8	48,8	48,9
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	20,3	20,3	20,2	20,5	20,3	20,2	19,3	18,7	18,1		17,6	17,1	16,5	16,0	15,4	15,2	14,4	14,0	13,3	12,9	12,5	12,2	11,9	11,6	11,2

Pays à revenu intermédiaire supérieur

Pays à revenu intermédiaire supérieur (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'activité	Total	pour cent	69,7	69,2	68,7	68,2	67,9	67,5	67,2	67,0	66,7		66,5	66,1	65,9	65,9	65,6	65,3	65,2	65,0	64,8	64,5	64,2	63,8	63,4	63,0	62,6
	Hommes	pour cent	79,9	79,4	78,8	78,2	77,9	77,6	77,3	77,1	76,9		76,7	76,3	76,2	76,1	75,9	75,7	75,5	75,3	75,1	74,8	74,5	74,2	73,8	73,4	73,0
	Femmes	pour cent	59,5	59,0	58,7	58,2	57,9	57,6	57,2	56,9	56,6		56,4	55,8	55,7	55,7	55,5	55,1	55,0	54,9	54,6	54,4	54,0	53,5	53,1	52,7	52,3
	Jeunes	pour cent	57,9	56,5	55,3	54,1	53,3	52,7	52,0	51,6	51,4		50,9	50,0	49,2	48,3	47,1	45,9	45,1	44,5	43,9	43,4	43,1	42,8	42,4	42,0	41,5
Population active	Total	millions	1 196,2	1 206,1	1 220,2	1 234,6	1 250,9	1 264,9	1 276,5	1 287,5	1 296,4		1 306,2	1 311,2	1 321,4	1 333,9	1 342,2	1 348,6	1 358,4	1 365,3	1 371,8	1 377,2	1 380,1	1 382,3	1 383,9	1 384,9	1 385,5
	Hommes	millions	684,3	690,2	697,7	706,2	716,0	724,2	731,3	738,3	744,7		750,3	754,8	760,6	767,4	772,6	777,2	782,6	786,6	790,6	794,1	796,9	799,2	801,0	802,4	803,5
	Femmes	millions	511,9	516,0	522,5	528,5	535,0	540,7	545,2	549,2	551,7		555,8	556,4	560,8	566,5	569,6	571,5	575,8	578,7	581,2	583,1	583,2	583,1	582,9	582,5	582,0
	Jeunes	millions	232,6	230,0	230,0	230,7	232,8	233,3	232,0	230,9	229,1		225,2	218,0	210,5	201,5	190,7	180,4	173,1	167,2	162,7	159,0	156,6	154,2	152,1	150,1	148,4
Ratio emploi-population	Total	pour cent	65,6	64,9	64,3	63,7	63,6	63,4	63,2	63,2	62,9		62,4	62,2	62,1	62,1	61,9	61,7	61,4	61,1	60,8	60,7	60,3	59,9	59,5	59,1	58,7
Emploi	Total	millions	1 125,8	1 132,6	1 141,5	1 153,5	1 172,1	1 186,5	1 201,1	1 214,6	1 223,3		1 225,9	1 233,9	1 245,8	1 258,2	1 266,2	1 272,5	1 279,0	1 282,2	1 288,0	1 295,2	1 296,3	1 297,8	1 298,3	1 298,4	1 298,4
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						14,4	14,0	13,7	13,4		14,0	13,7	13,4	13,3	13,1	12,9	13,1	13,4	13,5	13,4	13,6	13,6	13,7	13,8	13,8
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						188,2	184,6	181,8	179,0		189,5	186,2	183,1	183,7	182,0	180,6	184,5	189,8	192,3	191,9	194,1	195,3	196,8	198,1	198,8
Taux de chômage	Total	pour cent	5,9	6,1	6,4	6,6	6,3	6,2	5,9	5,7	5,6		6,1	5,9	5,7	5,7	5,7	5,6	5,8	6,1	6,1	6,0	6,1	6,1	6,2	6,2	6,3
Chômage	Total	millions	70,4	73,5	78,7	81,1	78,8	78,4	75,4	72,9	73,1		80,2	77,3	75,6	75,7	75,9	76,2	79,4	83,1	83,8	82,0	83,8	84,5	85,6	86,5	87,0
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						5,6	5,4	5,4	5,2		5,3	5,1	5,0	4,9	4,7	4,6	4,5	4,5	4,6	4,6	4,5	4,5	4,4	4,4	4,3
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						65,9	65,4	65,1	64,0		64,5	63,3	61,9	61,8	59,9	58,3	58,2	58,0	58,7	59,1	58,5	58,0	57,4	56,9	56,3
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						3,4	3,3	3,3	3,1		3,3	3,4	3,3	3,4	3,3	3,3	3,3	3,4	3,5	3,6	3,6	3,7	3,7	3,8	3,9
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						43,9	43,8	43,8	41,9		44,7	45,6	45,6	46,3	46,2	46,1	47,0	48,7	49,8	50,9	51,9	52,8	53,8	54,7	55,5
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						22,1	21,8	21,2	20,7		20,6	20,5	20,4	20,3	20,2	20,0	20,0	20,0	20,2	20,3	20,6	20,7	20,9	21,1	21,2
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						97,8	97,2	94,8	92,4		91,2	89,2	87,3	84,4	81,8	78,8	76,6	75,1	74,9	74,5	74,8	74,7	75,0	75,4	75,9
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	26,2	24,3	21,9	19,7	16,5	13,7	11,9	10,9	10,9		9,7	8,7	6,3	5,2	1,9	1,5	1,0	1,0	0,9	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7	0,6
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	21,4	20,7	19,8	19,1	17,9	16,8	15,2	13,7	12,7		11,8	10,8	10,0	9,0	7,5	6,3	5,4	4,9	4,6	4,2	3,9	3,6	3,4	3,2	3,0
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	294,5	275,1	250,2	226,9	193,8	162,3	143,5	131,9	133,3		119,2	107,8	79,0	65,5	23,8	18,6	12,8	12,3	12,1	11,3	10,5	9,7	9,1	8,5	8,0
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	241,2	234,2	226,1	220,2	209,6	199,0	182,4	166,9	155,6		144,9	133,8	124,5	112,7	95,4	80,7	68,5	63,2	58,7	54,4	50,6	47,3	44,3	41,7	39,3
Emploi salarié	Total	pour cent	47,1	47,8	48,5	49,2	50,0	50,8	51,5	52,4	53,2		53,7	54,4	55,0	55,8	56,5	57,2	57,8	58,2	58,7	59,2	59,4	59,6	59,8	60,0	60,2
Employeurs	Total	pour cent	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4	2,3	2,3		2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	31,2	31,1	30,9	30,7	30,4	30,2	30,0	29,7	29,4		29,4	29,2	29,1	28,8	28,7	28,5	28,4	28,4	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,3	28,2
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	19,5	18,8	18,3	17,8	17,2	16,7	16,1	15,6	15,1		14,6	14,1	13,7	13,2	12,6	12,0	11,6	11,1	10,7	10,2	10,0	9,8	9,6	9,4	9,2

Pays à revenu élevé

Pays à revenu élevé (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Taux d'activité	Total	pour cent	60,5	60,3	60,3	60,2	60,2	60,4	60,5	60,6	60,8		60,6	60,4	60,2	60,4	60,3	60,3	60,3	60,5	60,7	60,8	60,7	60,5	60,3	60,1	59,9	
	Hommes	pour cent	70,9	70,4	70,2	69,9	69,7	69,8	69,8	69,8	69,8		69,3	69,0	68,7	68,8	68,6	68,5	68,5	68,5	68,5	68,6	68,4	68,2	67,9	67,6	67,3	
	Femmes	pour cent	50,6	50,6	50,8	51,0	51,1	51,4	51,6	51,6	51,8	52,1		52,1	52,0	52,0	52,2	52,2	52,4	52,4	52,7	53,0	53,3	53,2	53,0	52,9	52,7	52,5
	Jeunes	pour cent	50,1	49,5	48,9	48,2	47,9	48,1	48,1	48,1	47,8	47,5		46,2	45,2	44,9	45,1	45,0	45,0	45,1	45,5	45,7	45,9	45,7	45,5	45,1	44,8	44,4
Population active	Total	millions	525,5	528,7	533,3	538,0	542,8	550,0	556,5	563,2	570,2		573,6	577,1	580,4	586,3	590,1	594,4	598,5	604,0	608,9	614,0	615,7	617,1	617,7	618,0	618,2	
	Hommes	millions	300,3	301,6	303,6	305,4	307,8	311,4	314,7	318,4	321,9		323,0	324,8	326,5	329,6	331,3	333,2	335,5	338,0	340,2	342,5	343,6	344,4	344,6	344,7	344,7	
	Femmes	millions	225,2	227,1	229,7	232,6	235,1	238,6	241,8	244,8	248,3		250,6	252,3	253,9	256,7	258,8	261,2	263,1	266,0	268,8	271,4	272,1	272,7	273,0	273,3	273,6	
	Jeunes	millions	73,9	73,1	72,4	71,5	71,2	71,6	71,9	71,5	71,2		69,2	67,4	66,9	67,1	66,5	66,0	65,6	65,8	65,7	65,3	64,4	63,4	62,8	62,3	61,8	
Ratio emploi-population	Total	pour cent	56,6	56,4	56,0	55,9	56,0	56,4	56,8	57,3	57,2		55,7	55,4	55,5	55,6	55,6	56,0	56,4	56,8	57,3	57,7	57,8	57,6	57,4	57,1	56,8	
Emploi	Total	millions	491,2	494,3	495,9	499,5	505,0	513,3	522,5	531,7	536,9		527,9	529,6	534,6	539,8	543,9	551,4	558,9	566,9	574,9	582,8	586,1	587,4	587,3	587,0	586,7	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						12,4	11,9	11,4	12,1		14,7	14,8	14,4	14,5	14,5	13,8	13,0	12,3	11,5	10,6	10,3	10,3	10,5	10,6	10,7	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						70,2	68,5	66,1	71,0		87,1	88,4	86,5	87,9	88,5	85,0	80,7	76,7	72,3	67,0	65,3	65,7	66,7	67,6	68,3	
Taux de chômage	Total	pour cent	6,5	6,5	7,0	7,2	7,0	6,7	6,1	5,6	5,9		8,0	8,2	7,9	7,9	7,8	7,2	6,6	6,1	5,6	5,1	4,8	4,8	4,9	5,0	5,1	
Chômage	Total	millions	34,3	34,4	37,4	38,5	37,8	36,7	34,0	31,5	33,4		45,7	47,5	45,8	46,5	46,2	43,0	39,6	37,1	34,0	31,2	29,5	29,7	30,4	31,0	31,5	
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						3,1	3,2	3,2	3,7		4,2	4,1	3,9	4,0	4,1	3,9	3,8	3,6	3,4	3,0	3,0	3,1	3,1	3,1	3,1	
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						15,7	16,7	17,0	19,9		22,4	21,5	21,0	21,4	22,1	21,7	21,0	20,2	19,5	17,8	17,9	17,9	17,9	17,9	17,9	
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						3,1	3,1	3,0	3,0		3,2	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,2	3,1	3,0	2,9	2,8	2,8	2,9	2,9	3,0	
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						17,8	17,8	17,6	17,7		19,0	19,5	19,7	20,1	20,1	20,4	20,1	19,4	18,7	18,1	17,9	18,1	18,4	18,6	18,9	
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						13,6	13,0	12,6	12,9		14,6	14,7	14,5	14,5	14,3	13,6	12,9	12,5	11,9	11,6	11,6	11,7	12,0	12,2	12,5	
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						20,3	19,4	18,8	19,4		21,8	22,0	21,6	21,5	21,1	20,0	18,8	18,1	17,0	16,5	16,3	16,4	16,7	17,0	17,4	
Emploi salarié	Total	pour cent	84,8	84,9	85,0	85,0	85,1	85,3	85,6	85,9	86,1		86,2	86,3	86,5	86,7	86,9	87,0	87,2	87,4	87,5	87,6	87,7	87,8	87,9	88,0	88,1	
Employeurs	Total	pour cent	4,2	4,2	4,1	4,2	4,2	4,1	4,1	4,0	3,9		3,9	3,9	3,8	3,7	3,7	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3	
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	8,9	8,9	8,9	9,0	8,9	8,9	8,8	8,7	8,5		8,5	8,5	8,5	8,4	8,3	8,3	8,2	8,1	8,1	8,0	8,0	8,0	7,9	7,9	7,9	
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	2,1	2,0	2,0	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4		1,3	1,3	1,2	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	

Afrique du Nord

Afrique du Nord (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'activité	Total	pour cent	47,0	46,8	46,4	46,7	46,9	47,0	47,1	47,5	47,3		47,6	47,8	47,7	47,8	48,1	47,5	46,7	46,5	45,8	45,7	45,7	45,6	45,6	45,5	45,4
	Hommes	pour cent	73,4	72,7	72,6	72,6	72,6	72,5	72,5	72,4	72,7		72,7	73,1	73,0	72,9	73,0	72,2	71,0	70,5	69,7	69,5	69,5	69,3	69,2	69,0	68,8
	Femmes	pour cent	20,9	21,0	20,5	21,0	21,3	21,6	21,9	22,7	22,2		22,8	22,8	22,7	23,0	23,5	23,2	22,6	22,6	22,1	22,1	22,1	22,2	22,2	22,2	22,2
	Jeunes	pour cent	33,9	32,4	33,1	33,0	33,0	33,0	32,9	32,4	32,7		32,3	32,2	31,6	31,6	31,9	30,9	29,8	29,3	27,8	27,6	27,5	27,3	27,1	26,8	26,6
Population active	Total	millions	51,2	52,3	53,3	55,0	56,7	58,2	59,7	61,5	62,6		64,2	65,9	67,0	68,4	70,1	70,6	70,6	71,5	71,7	73,0	74,3	75,7	77,0	78,3	79,6
	Hommes	millions	39,8	40,5	41,5	42,6	43,7	44,8	45,7	46,7	47,8		48,8	50,1	51,0	51,9	52,9	53,3	53,4	54,0	54,3	55,3	56,3	57,2	58,2	59,2	60,1
	Femmes	millions	11,4	11,8	11,8	12,4	12,9	13,4	13,9	14,8	14,8		15,5	15,8	16,0	16,5	17,2	17,3	17,2	17,5	17,4	17,7	18,1	18,4	18,8	19,2	19,5
	Jeunes	millions	12,1	11,9	12,4	12,6	12,8	13,0	13,0	12,9	13,1		13,0	13,0	12,7	12,7	12,8	12,4	11,9	11,7	11,1	11,1	11,1	11,1	11,1	11,2	11,2
Ratio emploi-population	Total	pour cent	39,9	39,9	39,7	39,9	40,8	40,9	41,6	42,1	42,3		42,6	42,8	41,8	41,6	41,9	41,4	40,6	40,6	40,0	40,0	40,1	40,2	40,3	40,2	40,1
Emploi	Total	millions	43,5	44,7	45,6	47,0	49,3	50,7	52,7	54,6	55,9		57,6	58,9	58,7	59,6	61,1	61,4	61,4	62,4	62,6	63,8	65,3	66,7	68,0	69,2	70,3
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						26,3	25,0	24,3	23,7		23,4	23,5	25,6	26,1	26,0	26,0	26,4	25,8	25,9	25,7	25,3	24,9	24,7	24,6	24,7
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						16,9	16,5	16,5	16,3		16,5	17,0	19,0	19,7	20,2	20,3	20,6	20,4	20,6	20,8	20,8	20,9	21,1	21,3	21,7
Taux de chômage	Total	pour cent	15,1	14,6	14,5	14,5	13,0	12,8	11,7	11,2	10,7		10,4	10,6	12,4	12,9	12,9	13,0	13,1	12,7	12,7	12,5	12,1	11,9	11,7	11,6	11,6
Chômage	Total	millions	7,7	7,6	7,7	8,0	7,3	7,5	7,0	6,9	6,7		6,7	6,9	8,3	8,8	9,0	9,2	9,3	9,1	9,1	9,2	9,0	9,0	9,0	9,1	9,3
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						6,4	6,3	6,1	6,1		6,0	6,0	6,1	6,1	6,0	5,9	6,0	5,9	5,9	5,9	5,8	5,8	5,8	5,8	5,7
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						3,2	3,3	3,3	3,4		3,5	3,5	3,6	3,6	3,7	3,6	3,7	3,7	3,7	3,8	3,8	3,9	3,9	4,0	4,0
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						9,7	9,4	9,2	9,1		9,0	9,0	9,5	9,6	9,6	9,7	9,8	9,7	9,8	9,8	9,7	9,6	9,6	9,5	9,6
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						6,2	6,2	6,2	6,2		6,3	6,5	7,0	7,3	7,4	7,5	7,7	7,7	7,8	7,9	7,9	8,0	8,1	8,3	8,4
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						29,5	29,1	29,0	28,7		27,9	29,1	29,4	28,6	26,7	26,7	26,5	26,3	26,3	26,9	26,9	26,9	27,0	27,1	27,3
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						11,6	11,5	11,6	11,5		11,2	11,7	11,8	11,5	10,7	10,7	10,6	10,5	10,5	10,8	10,9	10,9	11,1	11,3	11,5
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	5,0	4,7	4,5	4,2	4,3	4,4	3,9	3,7	3,3		2,8	2,2	1,9	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	18,4	18,1	17,8	18,0	18,6	18,5	17,5	17,1	16,2		14,7	13,1	12,2	10,7	10,0	9,9	9,3	9,2	8,8	8,5	8,3	8,1	7,8	7,6	7,4
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	2,2	2,1	2,0	2,0	2,1	2,2	2,1	2,0	1,9		1,6	1,3	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	8,0	8,1	8,1	8,5	9,2	9,4	9,2	9,3	9,1		8,5	7,7	7,2	6,4	6,1	6,1	5,7	5,7	5,5	5,5	5,4	5,4	5,3	5,3	5,2
Emploi salarié	Total	pour cent	54,5	55,3	55,0	54,5	53,9	55,6	57,6	56,8	57,4		57,7	58,6	58,3	59,3	59,1	58,9	59,7	62,9	62,2	62,3	62,5	62,7	62,9	63,0	63,2
Employeurs	Total	pour cent	9,6	9,9	9,7	9,8	9,5	8,5	7,9	8,2	8,6		8,7	8,6	8,7	8,9	7,7	8,2	7,5	6,8	6,9	6,9	7,0	7,0	7,1	7,2	7,2
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	19,0	19,1	19,5	19,5	19,7	19,8	19,4	20,1	19,7		19,9	20,5	20,9	20,6	21,4	20,8	20,6	20,3	20,7	20,8	20,9	20,9	20,9	21,0	21,0
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	16,9	15,7	15,8	16,2	17,0	16,1	15,1	14,9	14,2		13,8	12,4	12,1	11,3	11,8	12,1	12,2	10,0	10,2	9,9	9,7	9,4	9,1	8,8	8,6

Afrique subsaharienne

Afrique subsaharienne (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Taux d'activité	Total	pour cent	70,6	70,5	70,4	70,4	70,3	70,3	70,2	70,2	70,0		69,8	69,5	69,3	68,7	68,2	68,0	67,9	67,8	67,8	67,7	67,7	67,6	67,6	67,5	67,5	
	Hommes	pour cent	76,6	76,5	76,3	76,2	76,0	75,9	75,8	75,7	75,6		75,3	75,0	74,9	74,3	73,7	73,5	73,3	73,1	73,0	72,7	72,7	72,6	72,6	72,6	72,5	
	Femmes	pour cent	64,7	64,7	64,7	64,8	64,8	64,8	64,8	64,8	64,8	64,6		64,4	64,1	64,0	63,4	62,9	62,7	62,7	62,6	62,8	62,8	62,8	62,7	62,7	62,6	62,6
	Jeunes	pour cent	53,0	52,8	52,6	52,4	52,2	51,9	51,8	51,7	51,5		51,0	50,7	50,5	49,5	48,7	48,7	48,9	49,1	48,8	48,3	48,2	48,1	48,0	47,9	47,7	
Population active	Total	millions	250,8	257,4	264,2	271,4	278,9	286,6	294,4	302,3	310,4		318,2	326,1	335,0	341,8	349,5	358,8	369,3	379,8	391,4	403,0	415,4	428,1	440,9	454,1	467,6	
	Hommes	millions	133,9	137,3	140,7	144,4	148,2	152,2	156,3	160,5	164,9		169,0	173,4	178,1	182,0	186,1	191,0	196,5	202,0	207,8	213,6	220,3	227,1	234,0	241,1	248,4	
	Femmes	millions	116,9	120,1	123,5	127,0	130,7	134,4	138,1	141,8	145,6		149,1	152,8	156,9	159,9	163,4	167,7	172,8	177,9	183,6	189,4	195,1	201,0	206,9	213,0	219,3	
	Jeunes	millions	67,8	69,4	71,0	72,7	74,4	76,1	77,8	79,4	81,0		82,4	83,9	85,7	86,2	87,1	89,4	92,4	95,3	97,4	99,2	101,9	104,7	107,4	110,1	112,9	
Ratio emploi-population	Total	pour cent	66,1	66,1	65,9	65,9	66,1	66,1	66,2	66,3	66,5		66,0	65,5	65,5	65,0	64,6	64,3	64,2	63,9	63,7	63,7	63,7	63,7	63,6	63,6	63,6	
Emploi	Total	millions	235,1	241,3	247,2	254,2	262,1	269,7	277,6	285,9	294,6		301,1	307,6	316,5	323,3	330,8	339,4	349,3	357,8	368,1	379,5	390,9	403,0	415,1	427,6	440,5	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						21,0	20,7	20,6	19,7		20,2	20,8	20,8	20,8	20,8	20,9	20,9	21,4	21,5	21,4	21,5	21,5	21,5	21,4	21,4	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						63,4	64,4	65,6	63,9		67,4	71,3	73,0	74,7	76,3	78,6	80,8	85,2	88,4	90,8	93,8	96,6	99,4	102,2	105,0	
Taux de chômage	Total	pour cent	6,3	6,3	6,4	6,3	6,0	5,9	5,7	5,4	5,1		5,4	5,7	5,5	5,4	5,3	5,4	5,4	5,8	6,0	5,8	5,9	5,9	5,9	5,8	5,8	
Chômage	Total	millions	15,8	16,1	17,0	17,2	16,8	16,9	16,7	16,4	15,8		17,0	18,5	18,5	18,6	18,6	19,4	20,0	22,1	23,3	23,5	24,4	25,1	25,8	26,5	27,1	
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						11,4	11,5	11,5	11,6		11,8	11,9	12,0	12,1	12,2	12,3	12,3	12,4	12,4	12,4	12,4	12,3	12,3	12,3	12,3	
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						30,8	31,8	33,0	34,2		35,5	36,7	38,0	39,3	40,5	41,6	42,9	44,3	45,6	46,9	48,3	49,7	51,2	52,7	54,2	
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						5,2	5,1	5,1	4,3		4,5	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,6	4,7	4,7	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						15,7	15,8	16,1	13,9		14,9	16,1	16,5	16,9	17,2	17,6	17,9	18,8	19,5	20,3	21,1	21,7	22,4	23,1	23,7	
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						19,5	19,2	19,0	18,5		18,5	18,5	18,3	18,4	18,6	18,7	18,6	18,7	18,6	18,8	19,0	19,0	19,1	19,2	19,2	
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						28,5	28,8	29,2	29,2		29,9	30,7	31,1	32,0	33,2	34,3	35,1	36,2	37,1	38,6	40,1	41,4	42,7	44,1	45,5	
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	55,5	54,3	53,2	51,9	50,3	49,1	48,2	47,2	46,4		45,6	44,6	43,3	41,6	40,7	39,8	39,0	38,5	37,7	36,7	35,9	35,0	34,1	33,2	32,4	
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	20,5	21,2	21,9	22,6	23,3	23,8	23,9	24,1	24,2		24,4	24,6	25,0	25,3	25,4	25,4	25,4	25,3	25,4	25,4	25,4	25,5	25,4	25,4	25,4	
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	130,4	131,0	131,6	132,0	131,8	132,3	133,7	135,0	136,7		137,3	137,3	137,0	134,3	134,5	134,9	136,3	137,9	138,7	139,4	140,2	140,9	141,6	142,2	142,8	
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	48,2	51,2	54,2	57,6	61,2	64,1	66,4	68,9	71,4		73,6	75,6	79,1	81,9	84,0	86,3	88,7	90,6	93,4	96,4	99,5	102,6	105,6	108,6	111,8	
Emploi salarié	Total	pour cent	19,6	19,6	19,5	19,6	19,7	19,6	19,8	20,2	20,8		21,0	21,2	21,7	22,1	22,5	22,8	23,1	23,2	23,3	23,4	23,5	23,6	23,6	23,8	23,9	
Employeurs	Total	pour cent	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3	2,2	2,1		2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	53,0	53,1	53,4	53,5	53,5	53,7	53,9	53,7	53,5		53,6	53,5	53,3	53,1	52,9	52,6	52,7	52,7	52,8	52,9	53,0	53,1	53,2	53,2	53,3	
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	25,0	24,9	24,8	24,7	24,5	24,4	24,1	23,8	23,5		23,2	23,1	22,8	22,6	22,4	22,3	22,0	21,8	21,6	21,4	21,3	21,1	20,9	20,8	20,6	

Amérique latine et Caraïbes

Amérique latine et Caraïbes (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Taux d'activité	Total	pour cent	62,9	63,0	63,2	63,4	63,9	64,1	64,3	64,2	64,2		64,4	64,0	63,6	64,2	64,0	63,7	63,8	63,7	63,9	64,0	64,0	64,0	63,9	63,8	63,7	
	Hommes	pour cent	79,4	79,1	78,9	78,7	78,9	78,8	78,9	78,9	78,6	78,5		78,4	77,9	77,6	77,8	77,5	77,3	77,2	76,9	76,9	76,8	76,7	76,6	76,5	76,4	76,3
	Femmes	pour cent	47,3	47,8	48,3	48,8	49,7	50,2	50,6	50,6	50,5	50,6		51,2	50,7	50,4	51,3	51,1	50,8	51,1	51,3	51,6	52,0	52,0	52,0	51,9	51,9	51,9
	Jeunes	pour cent	53,7	53,3	53,2	53,1	53,6	53,9	53,5	53,1	52,7		52,4	51,5	50,8	50,9	49,9	49,3	48,9	48,8	49,0	49,0	48,9	48,7	48,5	48,4	48,2	
Population active	Total	millions	221,9	226,9	232,2	237,5	244,0	249,7	255,1	259,3	264,0		269,8	272,7	275,9	283,0	286,7	290,1	295,0	299,1	304,3	309,3	313,4	317,3	321,0	324,6	328,0	
	Hommes	millions	136,4	138,7	141,0	143,5	146,5	149,2	152,1	154,4	157,0		159,6	161,6	163,6	166,9	168,9	171,2	173,6	175,4	178,0	180,3	182,6	184,8	186,9	188,9	190,8	
	Femmes	millions	85,5	88,2	91,1	93,9	97,5	100,4	103,0	104,9	107,0		110,2	111,1	112,3	116,1	117,7	119,0	121,4	123,6	126,3	129,0	130,8	132,5	134,1	135,7	137,2	
	Jeunes	millions	53,7	53,9	54,3	54,7	55,6	56,2	56,2	56,1	56,0		56,0	55,4	54,8	55,2	54,3	53,7	53,4	53,2	53,3	53,1	52,7	52,3	51,9	51,4	51,0	
Ratio emploi-population	Total	pour cent	57,2	57,5	57,5	57,7	58,5	59,1	59,7	59,8	60,0		59,6	59,5	59,5	60,1	59,9	59,8	59,5	58,7	58,7	58,9	58,8	58,8	58,6	58,6	58,5	
Emploi	Total	millions	201,6	207,1	211,1	216,3	223,6	229,9	236,6	241,5	246,9		249,6	253,7	258,0	264,9	268,6	272,3	275,3	275,7	279,7	284,7	288,1	291,5	294,6	297,8	301,0	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						20,1	19,4	19,0	18,4		19,6	18,9	18,2	18,1	17,3	16,8	17,4	18,8	19,5	19,8	19,9	20,0	20,1	20,2	20,1	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						53,1	52,0	51,9	51,1		55,8	54,3	52,9	54,0	52,1	50,9	53,6	59,0	62,7	64,8	66,0	67,1	68,2	69,1	69,8	
Taux de chômage	Total	pour cent	9,1	8,7	9,1	8,9	8,4	7,9	7,2	6,9	6,5		7,5	7,0	6,5	6,4	6,3	6,1	6,7	7,8	8,1	7,9	8,1	8,1	8,2	8,2	8,2	
Chômage	Total	millions	20,3	19,8	21,1	21,2	20,4	19,8	18,5	17,8	17,2		20,2	19,0	17,9	18,1	18,1	17,8	19,8	23,3	24,6	24,6	25,3	25,8	26,4	26,8	27,0	
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						8,5	8,4	8,4	8,1		8,4	8,2	7,9	8,0	7,4	7,1	7,2	7,4	7,7	8,1	8,1	8,1	8,1	8,1	8,1	
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						19,6	19,9	20,3	20,1		21,0	20,8	20,5	21,1	20,0	19,3	19,8	20,3	21,7	22,9	23,2	23,5	23,8	24,1	24,3	
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						5,2	5,1	5,0	5,0		5,1	5,1	5,0	5,0	4,7	4,5	4,6	4,9	5,1	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	5,3	
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						13,7	13,6	13,7	13,8		14,6	14,5	14,5	14,8	14,1	13,8	14,1	15,3	16,4	17,3	17,5	17,8	18,0	18,3	18,4	
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						20,9	20,5	20,1	19,9		20,2	20,1	20,4	20,3	20,5	20,6	21,0	21,5	21,7	21,6	21,6	21,7	21,8	21,9	22,0	
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						21,8	21,5	21,3	21,2		21,6	21,6	22,0	22,0	22,3	22,4	22,9	23,4	23,6	23,4	23,3	23,2	23,3	23,3	23,3	
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	8,9	8,7	8,4	7,6	6,8	6,6	5,2	4,6	4,2		3,9	3,5	3,2	2,8	2,7	2,4	2,3	2,5	2,6	2,5	2,4	2,3	2,1	2,0	1,9	
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	11,0	11,0	11,1	10,5	9,6	9,2	7,9	7,3	6,8		6,7	6,4	5,8	5,5	5,0	4,8	4,8	4,8	4,7	4,5	4,3	4,2	4,0	3,8	3,7	
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	17,9	18,0	17,6	16,5	15,1	15,1	12,3	11,1	10,3		9,8	8,9	8,2	7,5	7,1	6,5	6,4	6,9	7,4	7,2	7,0	6,6	6,3	6,0	5,8	
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	22,1	22,8	23,5	22,7	21,5	21,2	18,7	17,7	16,8		16,6	16,2	15,1	14,6	13,4	13,1	13,3	13,3	13,1	12,9	12,5	12,1	11,8	11,4	11,1	
Emploi salarié	Total	pour cent	60,0	59,8	59,7	59,7	60,2	60,7	61,5	62,3	62,8		62,5	62,8	62,9	63,7	63,7	64,1	63,6	63,2	62,7	62,5	62,5	62,5	62,6	62,6	62,7	
Employeurs	Total	pour cent	4,4	4,5	4,4	4,4	4,4	4,6	4,6	4,4	4,6		4,5	4,3	4,1	4,2	4,2	4,1	4,1	4,2	4,3	4,4	4,4	4,4	4,3	4,3	4,3	
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	28,0	28,2	28,5	28,6	28,3	27,9	27,3	27,1	26,8		27,3	27,4	27,7	26,8	27,0	27,0	27,4	28,0	28,3	28,5	28,5	28,6	28,6	28,6	28,6	
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	7,7	7,5	7,3	7,3	7,1	6,9	6,6	6,2	5,8		5,7	5,5	5,2	5,2	5,1	4,9	4,9	4,6	4,7	4,7	4,6	4,6	4,5	4,4	4,4	

Asie de l'Est

Asie de l'Est (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'activité	Total	pour cent	75,1	74,5	73,8	73,1	72,4	71,8	71,4	71,0	70,7		70,3	69,8	69,6	69,4	69,2	69,0	68,7	68,4	68,1	67,8	67,3	66,9	66,4	65,9	65,4
	Hommes	pour cent	82,3	81,7	81,0	80,3	79,6	79,1	78,7	78,4	78,2		77,8	77,5	77,3	77,0	76,8	76,5	76,3	76,0	75,6	75,3	74,9	74,5	74,1	73,7	73,2
	Femmes	pour cent	67,8	67,2	66,4	65,7	65,0	64,4	63,9	63,4	63,0		62,5	62,0	61,8	61,6	61,4	61,3	61,0	60,7	60,4	60,1	59,6	59,0	58,5	58,0	57,5
	Jeunes	pour cent	65,6	63,8	61,9	60,1	58,6	57,5	56,7	56,2	55,9		55,3	54,3	53,4	52,2	50,6	49,1	47,8	46,9	46,0	45,5	45,2	44,9	44,5	44,1	43,6
Population active	Total	millions	870,5	874,7	881,1	888,5	895,7	901,2	906,5	911,1	914,1		916,0	917,4	920,8	924,3	927,8	930,9	932,7	933,8	934,1	934,1	932,2	929,8	927,3	924,4	921,1
	Hommes	millions	482,6	485,3	489,3	494,0	498,5	502,2	505,8	509,2	511,5		513,3	514,8	516,9	518,8	520,5	522,1	523,2	523,9	524,2	524,4	524,1	523,6	522,8	521,8	520,6
	Femmes	millions	387,9	389,4	391,7	394,5	397,2	399,0	400,7	401,9	402,5		402,7	402,5	403,9	405,5	407,3	408,7	409,5	409,9	409,9	409,7	408,1	406,3	404,5	402,6	400,6
	Jeunes	millions	153,9	150,9	150,2	150,7	151,4	151,3	150,8	150,1	148,5		145,1	139,8	133,7	125,9	117,0	108,8	102,2	97,1	93,3	90,7	89,1	87,3	85,7	84,2	82,7
Ratio emploi-population	Total	pour cent	72,6	71,6	70,6	69,7	69,2	68,6	68,3	68,0	67,5		67,0	66,7	66,5	66,3	66,1	65,9	65,7	65,4	65,2	65,0	64,5	64,1	63,6	63,1	62,6
Emploi	Total	millions	840,8	840,5	843,1	847,6	855,6	861,0	867,0	872,4	873,3		872,9	875,8	879,6	882,9	886,4	889,3	891,1	893,0	894,3	895,9	893,7	890,8	887,9	884,7	881,2
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						11,5	11,3	11,1	11,2		11,5	11,2	11,0	10,9	10,8	10,7	10,7	10,5	10,3	10,0	10,0	10,1	10,1	10,1	10,1
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						105,4	104,3	103,1	105,0		107,4	104,8	103,7	103,1	102,7	102,3	102,0	100,3	98,7	95,6	95,7	95,9	96,0	96,1	96,0
Taux de chômage	Total	pour cent	3,4	3,9	4,3	4,6	4,5	4,5	4,4	4,3	4,5		4,7	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,4	4,3	4,1	4,1	4,2	4,2	4,3	4,3
Chômage	Total	millions	29,6	34,1	38,0	40,9	40,1	40,2	39,5	38,7	40,8		43,1	41,5	41,3	41,3	41,4	41,5	41,6	40,8	39,8	38,2	38,5	39,0	39,4	39,8	39,9
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						5,4	5,3	5,1	5,0		4,9	4,8	4,6	4,5	4,4	4,3	4,2	4,1	4,0	3,8	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						46,5	45,7	44,9	44,0		43,1	41,9	40,8	39,9	39,0	38,3	37,4	36,6	35,7	34,1	33,4	32,6	31,8	31,0	30,2
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						2,0	2,1	2,1	2,2		2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,7	2,7
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						18,7	19,1	19,5	20,3		21,1	21,3	21,6	21,9	22,2	22,6	22,9	23,0	23,2	23,4	23,8	24,4	24,9	25,4	25,8
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						19,1	19,0	18,3	18,1		17,9	17,7	17,8	17,8	17,7	17,3	17,0	16,5	16,6	16,6	16,7	16,9	17,0	17,2	17,3
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						50,3	50,7	49,0	48,0		47,0	45,7	44,6	42,9	40,9	38,4	36,3	34,3	33,7	33,2	33,0	32,9	32,8	32,8	32,9
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	33,0	30,7	27,8	25,0	21,2	17,4	15,5	14,2	14,5		13,0	11,7	8,4	7,0	2,3	1,7	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	24,7	24,2	23,3	22,6	21,5	20,4	18,7	17,1	15,9		14,8	13,6	12,6	11,3	9,5	7,9	6,5	5,9	5,4	5,0	4,6	4,3	4,0	3,8	3,6
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	277,5	258,2	234,5	212,2	181,0	150,0	134,4	124,1	126,5		113,1	102,3	74,3	61,6	20,0	15,4	9,7	8,7	8,0	7,3	6,7	6,1	5,7	5,3	4,9
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	208,0	203,4	196,6	191,7	184,4	175,3	162,3	149,1	139,1		129,1	119,0	111,2	100,2	84,3	70,2	57,7	52,6	48,4	44,5	41,1	38,2	35,6	33,4	31,3
Emploi salarié	Total	pour cent	42,1	42,8	43,6	44,3	45,1	45,9	46,7	47,5	48,3		49,1	49,9	50,7	51,5	52,3	53,1	53,8	54,6	55,4	56,2	56,4	56,6	56,8	57,1	57,3
Employeurs	Total	pour cent	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7		1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	32,8	32,6	32,4	32,2	32,0	31,8	31,5	31,3	31,1		31,0	30,8	30,6	30,4	30,2	30,0	29,8	29,6	29,5	29,3	29,3	29,2	29,2	29,2	29,2
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	23,4	22,9	22,3	21,8	21,2	20,6	20,0	19,5	18,9		18,3	17,7	17,1	16,5	15,9	15,3	14,7	14,1	13,5	13,0	12,8	12,5	12,3	12,1	11,9

Asie du Sud

Asie du Sud (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'activité	Total	pour cent	56,7	56,7	56,8	57,0	57,1	57,2	56,5	55,8	55,0		54,5	53,9	53,1	52,5	52,2	51,8	51,6	51,3	51,2	50,9	50,8	50,7	50,6	50,5	50,4
	Hommes	pour cent	82,9	82,8	82,7	82,7	82,7	82,6	82,1	81,6	81,0		80,7	80,2	79,7	79,4	79,0	78,4	78,1	77,7	77,4	77,1	77,0	76,9	76,8	76,7	76,6
	Femmes	pour cent	28,8	29,0	29,3	29,6	30,0	30,3	29,3	28,4	27,4		26,8	26,0	25,0	24,1	23,9	23,7	23,7	23,5	23,5	23,3	23,2	23,1	23,0	22,9	22,8
	Jeunes	pour cent	44,6	44,6	44,7	44,6	44,6	44,5	43,1	41,7	40,3		39,1	37,9	36,6	35,5	34,8	34,0	33,4	32,8	32,4	31,8	31,6	31,4	31,2	31,0	30,8
Population active	Total	millions	530,0	543,7	558,1	573,2	588,7	603,4	608,4	613,7	618,2		624,8	630,5	634,4	638,9	647,6	655,3	665,4	674,2	684,9	692,3	703,1	714,0	724,2	734,6	745,0
	Hommes	millions	399,3	408,8	418,5	428,7	438,9	448,5	455,1	462,0	468,4		475,6	482,5	489,1	496,3	503,4	509,6	517,0	524,1	531,8	538,4	547,1	556,0	564,3	572,8	581,4
	Femmes	millions	130,7	135,0	139,5	144,6	149,8	154,9	153,3	151,7	149,8		149,1	148,0	145,2	142,5	144,2	145,7	148,4	150,1	153,1	154,0	156,0	158,0	159,9	161,7	163,6
	Jeunes	millions	128,4	131,2	134,1	136,7	139,0	140,8	138,0	134,9	131,5		128,8	125,8	122,3	119,4	117,7	115,5	114,3	112,9	112,3	110,8	110,7	110,5	110,1	109,8	109,4
Ratio emploi-population	Total	pour cent	53,7	53,7	53,7	53,9	54,1	54,2	53,6	53,0	52,3		51,6	51,0	50,4	49,7	49,3	49,1	48,8	48,5	48,5	48,2	48,1	48,0	47,9	47,8	47,7
Emploi	Total	millions	502,1	514,8	527,7	542,2	557,3	571,2	577,4	583,2	587,7		591,7	597,4	601,2	604,7	612,4	620,8	629,3	637,4	647,9	655,4	665,4	675,6	685,1	694,8	704,5
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						11,4	11,1	10,9	10,8		11,2	11,1	11,1	11,1	11,1	10,9	10,9	11,0	10,9	10,9	10,9	10,8	10,8	10,7	10,7
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						69,9	68,5	67,6	67,6		70,9	71,4	71,6	72,4	72,9	72,9	74,1	75,7	76,4	77,1	78,0	78,9	79,6	80,5	81,3
Taux de chômage	Total	pour cent	5,3	5,3	5,4	5,4	5,3	5,3	5,1	5,0	4,9		5,3	5,2	5,2	5,3	5,4	5,3	5,4	5,5	5,4	5,3	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4
Chômage	Total	millions	27,9	28,9	30,3	31,1	31,4	32,2	31,0	30,5	30,5		33,0	33,0	33,1	34,1	35,2	34,5	36,1	36,9	37,0	37,0	37,7	38,4	39,0	39,8	40,5
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						5,0	4,9	4,8	4,7		4,7	4,6	4,5	4,4	4,4	4,2	4,2	4,2	4,1	4,0	4,0	3,9	3,9	3,8	3,7
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						28,8	28,5	28,2	27,8		27,7	27,4	27,0	26,8	26,8	26,4	26,4	26,5	26,4	26,5	26,5	26,5	26,4	26,3	26,3
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						1,5	1,5	1,4	1,5		1,6	1,7	1,8	1,8	1,7	1,8	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						8,9	9,0	8,9	9,3		10,1	10,9	11,4	11,5	11,0	12,0	11,6	12,3	12,9	13,7	13,8	14,0	14,2	14,4	14,6
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						31,5	30,9	30,3	29,9		29,8	28,9	28,6	28,5	29,2	29,0	29,3	29,2	29,6	30,1	30,5	30,7	30,9	31,1	31,2
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						99,7	99,0	98,2	97,6		97,9	95,8	95,5	95,9	98,7	98,8	100,2	100,5	102,7	104,9	106,9	107,9	108,9	110,0	111,0
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	36,9	36,2	35,3	34,0	32,2	30,7	29,2	27,6	26,2		25,1	23,6	20,1	17,1	15,8	14,7	13,6	12,5	11,3	10,3	9,4	8,5	7,8	7,1	6,5
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	36,3	36,5	36,6	36,8	37,0	37,1	37,4	37,6	37,7		37,8	37,8	37,2	36,2	35,4	34,6	33,7	32,7	31,7	30,6	29,5	28,3	27,2	26,1	24,9
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	185,4	186,3	186,4	184,6	179,7	175,4	168,8	161,0	154,1		148,3	141,2	120,8	103,4	96,9	91,1	85,6	79,9	73,4	67,6	62,4	57,5	53,3	49,4	45,7
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	182,3	187,8	193,2	199,5	206,1	212,2	215,9	219,2	221,8		223,4	225,7	223,8	219,1	216,9	214,7	212,0	208,7	205,2	200,5	196,3	191,5	186,6	181,2	175,6
Emploi salarié	Total	pour cent	20,5	20,6	21,0	21,1	21,1	21,2	21,5	21,7	21,8		22,1	22,4	23,5	24,7	25,4	26,0	26,5	27,0	27,8	28,6	28,9	29,2	29,4	29,7	30,0
Employeurs	Total	pour cent	1,0	1,1	1,2	1,2	1,3	1,4	1,4	1,3	1,3		1,3	1,2	1,4	1,5	1,6	1,6	1,8	1,9	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	59,2	58,8	58,1	57,6	57,0	56,7	57,1	57,4	57,9		58,0	58,5	57,8	56,9	56,7	56,7	56,4	56,0	55,7	55,4	55,5	55,5	55,5	55,5	55,5
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	19,4	19,6	19,8	20,0	20,5	20,8	20,1	19,6	19,0		18,6	17,9	17,4	16,8	16,3	15,7	15,2	15,0	14,2	13,7	13,4	13,1	12,8	12,5	12,3

Asie du Sud-Est et Pacifique

Asie du Sud-Est et Pacifique (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Taux d'activité	Total	pour cent	69,0	68,6	68,0	67,7	67,7	67,3	67,3	68,1	68,2		68,2	68,3	68,8	68,8	68,4	68,2	67,9	67,5	67,2	67,4	67,3	67,2	67,1	67,0	66,9	
	Hommes	pour cent	81,2	81,3	81,1	80,6	81,0	80,4	80,4	80,4	80,6	80,5		80,4	80,3	80,7	80,8	80,4	80,2	79,8	79,2	79,0	78,8	78,7	78,6	78,4	78,3	78,2
	Femmes	pour cent	57,1	56,3	55,4	55,2	54,8	54,6	54,5	54,5	56,0	56,2		56,3	56,5	57,1	57,1	56,6	56,5	56,3	56,0	55,8	56,2	56,2	56,1	56,1	56,0	55,9
	Jeunes	pour cent	56,3	56,0	55,2	54,1	54,6	53,2	53,0	53,0	53,4	52,8		52,2	51,3	51,3	51,1	50,6	50,0	49,3	48,4	48,1	47,6	47,4	47,2	47,0	46,8	46,6
Population active	Total	millions	263,0	266,9	269,7	273,3	278,3	281,6	286,8	295,9	301,7		307,1	312,8	320,3	325,7	328,8	333,4	336,9	339,7	343,5	349,3	353,8	358,1	362,4	366,5	370,4	
	Hommes	millions	152,7	155,9	158,4	160,3	164,1	166,0	169,2	172,8	175,9		178,9	181,9	186,0	189,1	191,3	193,9	195,8	197,3	199,6	202,1	204,7	207,1	209,5	211,8	214,0	
	Femmes	millions	110,3	111,0	111,3	113,0	114,2	115,6	117,5	123,1	125,7		128,2	130,8	134,3	136,5	137,5	139,5	141,1	142,4	143,9	147,1	149,1	151,0	152,9	154,7	156,4	
	Jeunes	millions	61,0	61,3	60,9	60,1	61,1	60,0	60,0	60,7	60,0		59,2	58,1	58,3	58,4	58,1	57,8	57,2	56,2	55,8	55,3	55,0	54,6	54,4	54,2	53,9	
Ratio emploi-population	Total	pour cent	66,3	65,8	65,3	65,0	64,9	64,4	64,4	65,2	65,5		65,7	66,0	66,5	66,8	66,3	66,3	65,8	65,5	65,3	65,4	65,3	65,1	65,0	64,8	64,7	
Emploi	Total	millions	252,6	256,0	258,8	262,3	266,6	269,2	274,6	283,0	289,5		295,7	302,4	309,9	316,0	319,0	323,7	326,6	329,6	333,3	338,7	342,9	346,8	350,8	354,5	358,2	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						12,0	11,8	11,9	11,5		11,2	10,8	10,5	10,3	10,3	10,1	10,0	9,9	9,7	9,7	9,8	9,9	10,0	10,1	10,1	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						35,2	35,3	36,6	36,1		35,9	35,1	35,1	34,7	35,2	34,9	35,0	35,0	34,5	35,1	35,9	36,7	37,5	38,2	38,9	
Taux de chômage	Total	pour cent	4,0	4,1	4,0	4,0	4,2	4,4	4,2	4,4	4,0		3,7	3,3	3,3	3,0	3,0	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0	3,1	3,2	3,2	3,3	3,3	
Chômage	Total	millions	10,4	10,9	10,9	11,0	11,7	12,4	12,2	12,9	12,2		11,4	10,4	10,5	9,7	9,8	9,7	10,3	10,1	10,2	10,5	10,9	11,3	11,6	11,9	12,2	
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						4,0	4,0	4,0	4,0		4,1	4,0	3,9	3,9	3,9	3,8	3,6	3,5	3,6	3,5	3,5	3,6	3,6	3,6	3,6	
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						10,8	11,0	11,4	11,6		12,1	12,2	12,1	12,3	12,4	12,2	11,8	11,4	11,9	11,9	12,1	12,3	12,5	12,7	12,9	
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						4,1	4,1	4,0	3,9		3,9	3,8	3,8	3,7	3,8	3,8	3,7	3,8	3,5	3,5	3,5	3,5	3,6	3,6	3,6	
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						12,0	12,1	12,3	12,3		12,4	12,5	12,5	12,7	13,0	13,1	12,9	13,5	12,5	12,6	12,9	13,1	13,4	13,6	13,8	
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						21,2	20,8	20,7	20,0		20,1	19,6	19,2	18,5	18,8	18,4	18,5	18,3	18,0	17,9	18,2	18,4	18,5	18,7	18,9	
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						23,9	23,6	23,6	22,8		22,8	22,1	21,8	21,2	21,6	21,3	21,5	21,3	20,9	20,8	21,1	21,3	21,5	21,6	21,8	
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	26,2	24,8	20,8	18,8	17,5	15,8	17,0	14,8	14,1		11,0	9,6	8,6	7,4	6,5	5,7	5,0	4,4	3,9	3,4	2,9	2,5	2,2	1,9	1,7	
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	30,3	30,0	28,8	27,8	27,5	27,2	26,5	25,4	25,4		23,9	20,9	20,3	19,9	19,3	18,4	16,5	15,3	13,6	12,6	11,6	10,7	9,9	9,1	8,5	
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	66,1	63,5	53,9	49,3	46,8	42,4	46,8	41,9	40,7		32,6	28,9	26,6	23,5	20,8	18,5	16,5	14,6	13,0	11,4	10,0	8,8	7,7	6,9	6,2	
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	76,4	76,7	74,5	73,0	73,2	73,2	72,7	71,8	73,5		70,7	63,1	62,8	62,8	61,5	59,5	53,7	50,3	45,4	42,6	39,8	37,1	34,6	32,4	30,4	
Emploi salarié	Total	pour cent	36,2	37,7	37,7	37,7	39,6	40,7	41,4	41,9	42,3		43,0	43,7	44,8	46,1	47,3	48,1	50,0	50,8	51,2	51,2	51,6	51,9	52,3	52,7	53,1	
Employeurs	Total	pour cent	2,6	2,9	2,9	2,9	3,0	2,9	2,9	3,0	3,1		3,4	3,2	3,1	3,2	3,2	3,1	3,2	3,2	3,1	3,1	3,1	3,2	3,2	3,2	3,2	
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	37,5	36,1	36,6	36,3	36,2	36,0	36,3	36,4	36,4		36,3	35,5	34,7	33,9	33,8	32,9	32,4	32,3	32,6	32,8	32,9	32,9	33,0	33,0	33,1	
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	23,7	23,3	22,7	23,1	21,3	20,4	19,3	18,7	18,1		17,4	17,6	17,3	16,8	15,8	15,9	14,4	13,7	13,1	12,9	12,4	12,0	11,5	11,1	10,6	

États arabes

États arabes (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'activité	Total	pour cent	48,7	48,4	48,2	48,2	48,2	48,3	48,4	48,7	49,1		49,3	49,8	50,1	50,4	50,7	51,0	51,4	51,5	51,2	51,2	51,3	51,3	51,1	50,8	50,5
	Hommes	pour cent	76,4	75,9	75,5	75,3	75,1	75,0	74,8	74,9	75,2		75,5	76,0	76,2	76,6	77,0	77,3	77,6	77,5	77,5	77,5	77,6	77,7	77,4	77,1	76,8
	Femmes	pour cent	17,3	17,0	16,9	16,9	16,7	16,7	16,7	16,7	16,8	16,9		16,6	16,9	17,2	17,4	17,6	18,0	18,6	19,0	18,1	18,0	18,0	17,9	17,8	17,7
	Jeunes	pour cent	33,3	32,9	32,5	32,2	31,5	30,9	30,6	30,2	29,9		29,1	29,0	29,0	28,7	28,5	28,3	28,0	28,1	27,9	28,0	27,7	27,4	27,2	27,0	26,7
Population active	Total	millions	28,4	29,2	30,2	31,4	32,6	34,1	35,8	37,8	39,9		41,8	44,0	46,0	47,9	49,7	51,5	53,4	54,8	55,8	57,0	58,3	59,7	60,9	62,1	63,3
	Hommes	millions	23,7	24,4	25,3	26,3	27,4	28,7	30,2	31,9	33,8		35,6	37,4	39,0	40,6	42,1	43,5	44,9	45,9	47,0	48,1	49,3	50,5	51,4	52,4	53,4
	Femmes	millions	4,7	4,8	4,9	5,1	5,2	5,4	5,6	5,9	6,1		6,3	6,6	7,0	7,3	7,6	8,1	8,6	8,9	8,7	8,9	9,0	9,2	9,4	9,6	9,9
	Jeunes	millions	6,6	6,7	6,9	7,0	7,1	7,1	7,3	7,5	7,7		7,6	7,7	7,9	8,0	8,0	7,9	7,8	8,0	8,0	8,0	7,9	7,8	7,9	8,0	8,0
Ratio emploi-population	Total	pour cent	45,0	44,3	44,1	44,2	44,2	44,4	44,6	45,1	45,4		45,8	46,3	46,6	46,9	47,0	47,2	47,6	47,6	47,1	47,1	47,2	47,2	46,9	46,7	46,4
Emploi	Total	millions	26,2	26,8	27,6	28,8	29,9	31,3	33,0	35,0	36,9		38,9	40,9	42,8	44,5	46,1	47,7	49,4	50,7	51,3	52,4	53,6	54,9	55,9	57,0	58,1
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						17,9	17,4	16,9	16,9		16,4	16,4	16,3	16,1	16,4	16,5	16,5	16,6	17,2	17,3	17,3	17,3	17,4	17,5	17,6
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						6,6	6,8	6,9	7,3		7,4	7,8	8,1	8,3	8,8	9,2	9,5	9,8	10,3	10,6	10,9	11,2	11,5	11,8	12,1
Taux de chômage	Total	pour cent	7,7	8,4	8,6	8,4	8,3	8,1	7,8	7,4	7,4		7,1	7,1	7,1	7,0	7,3	7,4	7,4	7,5	8,1	8,0	8,0	8,0	8,1	8,1	8,2
Chômage	Total	millions	2,2	2,4	2,6	2,6	2,7	2,8	2,8	2,8	3,0		3,0	3,1	3,3	3,3	3,6	3,8	4,0	4,1	4,5	4,6	4,7	4,8	4,9	5,0	5,2
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						3,0	3,0	2,9	2,9		2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,9	2,8	2,9	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						1,0	1,0	1,0	1,1		1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						7,9	7,7	7,6	7,5		7,4	7,3	7,3	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,3	7,4	7,4	7,4	7,5	7,6	7,7
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						2,9	3,0	3,1	3,2		3,3	3,5	3,6	3,7	3,9	4,0	4,1	4,3	4,4	4,5	4,7	4,8	4,9	5,1	5,2
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						32,8	32,5	32,2	31,8		31,4	31,6	31,6	31,0	32,7	33,1	33,3	33,3	33,8	34,0	34,2	34,3	34,5	34,6	34,6
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						7,5	7,8	8,0	8,1		8,2	8,4	8,6	8,6	9,2	9,3	9,3	9,4	9,6	9,7	9,8	9,8	10,0	10,2	10,4
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	0,9	0,8	0,8	1,1	0,8	1,0	0,9	0,8	0,8		0,8	0,8	2,0	2,6	3,7	3,7	5,6	6,9	7,6	7,8	7,9	7,8	7,8	8,0	8,1
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	8,0	7,6	7,6	9,2	7,2	7,3	6,9	6,7	6,5		6,6	6,7	7,4	7,5	7,5	7,4	7,8	7,7	7,7	7,6	7,5	7,4	7,4	7,4	7,5
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3		0,3	0,3	0,9	1,2	1,7	1,8	2,8	3,5	3,9	4,1	4,3	4,3	4,4	4,5	4,7
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	2,1	2,0	2,1	2,6	2,2	2,3	2,3	2,3	2,4		2,6	2,7	3,2	3,3	3,5	3,5	3,8	3,9	3,9	4,0	4,0	4,1	4,1	4,2	4,3
Emploi salarié	Total	pour cent	72,7	73,0	73,4	73,8	74,5	75,2	75,9	76,3	78,4		79,1	80,0	80,4	81,0	81,6	82,0	82,3	82,5	82,5	82,4	82,3	82,3	82,2	82,1	81,9
Employeurs	Total	pour cent	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3	4,4	4,3	4,1		3,7	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,3	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	16,6	16,6	16,5	16,5	16,1	15,7	15,2	15,1	13,8		14,0	13,3	13,1	12,6	12,2	11,9	11,7	11,6	11,5	11,6	11,6	11,6	11,7	11,8	12,0
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	6,3	6,2	5,8	5,4	5,1	4,7	4,4	4,3	3,7		3,3	3,1	2,9	2,9	2,8	2,7	2,6	2,6	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7

Europe de l'Est

Europe de l'Est (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'activité	Total	pour cent	59,2	58,4	58,0	57,6	57,7	57,8	57,9	58,3	58,6		58,7	58,8	58,9	59,0	59,1	59,1	59,2	59,3	59,2	59,2	58,9	58,5	58,1	57,6	57,2
	Hommes	pour cent	66,7	65,7	65,1	64,7	64,8	65,1	65,2	65,7	66,3		66,4	66,7	66,9	67,1	67,3	67,4	67,7	67,8	67,8	67,7	67,3	66,9	66,4	65,9	65,3
	Femmes	pour cent	52,6	52,0	51,9	51,5	51,6	51,6	51,7	51,9	51,9		52,0	52,0	52,1	52,1	52,1	52,0	52,0	52,0	51,9	51,9	51,6	51,3	50,9	50,6	50,2
	Jeunes	pour cent	41,3	40,2	39,6	38,2	38,3	37,8	37,6	37,6	38,9		39,2	38,5	38,3	37,2	37,0	36,2	35,6	35,1	34,1	33,2	32,2	31,2	30,4	29,7	29,1
Population active	Total	millions	147,1	145,5	145,1	144,6	145,1	145,6	146,0	146,8	147,4		147,5	147,6	147,6	147,4	147,3	146,7	146,5	146,1	145,5	145,0	143,6	142,3	140,9	139,5	138,2
	Hommes	millions	77,0	76,1	75,6	75,3	75,6	76,0	76,1	76,6	77,3		77,2	77,5	77,4	77,5	77,5	77,3	77,3	77,2	76,9	76,5	75,9	75,2	74,4	73,6	72,9
	Femmes	millions	70,1	69,4	69,5	69,3	69,5	69,6	69,9	70,2	70,1		70,2	70,1	70,1	69,9	69,8	69,4	69,1	68,9	68,6	68,4	67,8	67,2	66,5	65,9	65,3
	Jeunes	millions	19,8	19,4	19,2	18,6	18,6	18,2	17,7	17,4	17,5		17,1	16,2	15,4	14,2	13,3	12,3	11,5	10,8	10,1	9,6	9,1	8,7	8,5	8,4	8,4
Ratio emploi-population	Total	pour cent	52,5	52,2	52,2	52,0	52,2	52,8	53,3	54,4	54,9		53,8	54,1	54,5	54,9	55,0	55,1	55,3	55,6	55,9	56,2	56,0	55,7	55,3	54,9	54,4
Emploi	Total	millions	130,5	130,0	130,5	130,4	131,3	132,9	134,2	137,1	138,1		135,4	135,8	136,5	137,1	137,0	136,8	136,8	137,0	137,2	137,6	136,6	135,6	134,2	132,8	131,4
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						13,0	12,3	10,6	10,0		12,4	12,1	11,4	10,6	10,8	10,3	10,1	9,4	8,7	7,9	7,7	7,6	7,6	7,7	7,9
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						19,6	18,6	16,0	15,2		18,9	18,3	17,2	16,0	16,3	15,5	15,2	14,1	13,0	11,7	11,3	11,0	11,0	11,0	11,1
Taux de chômage	Total	pour cent	11,3	10,6	10,1	9,9	9,6	8,7	8,0	6,7	6,3		8,2	8,0	7,5	7,0	7,0	6,8	6,6	6,2	5,7	5,1	4,9	4,7	4,8	4,8	4,9
Chômage	Total	millions	16,6	15,5	14,7	14,2	13,9	12,7	11,7	9,8	9,3		12,1	11,8	11,1	10,3	10,3	9,9	9,7	9,1	8,3	7,4	7,0	6,7	6,7	6,7	6,8
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						1,7	1,7	1,5	1,5		1,7	1,6	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,3	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						2,2	2,2	2,1	2,0		2,3	2,1	1,9	1,9	2,1	1,9	1,9	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						3,1	3,1	2,7	2,5		2,9	2,9	2,8	2,6	2,6	2,5	2,4	2,2	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						4,7	4,6	4,1	3,8		4,5	4,4	4,2	3,9	4,0	3,7	3,6	3,3	3,0	2,8	2,7	2,7	2,8	2,8	2,8
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						16,2	15,5	14,2	13,2		14,2	14,3	13,7	13,3	13,5	13,9	13,4	13,4	13,0	13,6	14,2	14,8	15,4	15,9	16,4
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						7,8	7,3	6,6	5,9		6,2	6,0	5,5	5,1	4,9	4,7	4,3	4,1	3,9	3,9	4,0	4,1	4,3	4,5	4,7
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	0,9	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	5,1	3,0	2,2	1,5	1,1	0,8	0,5	0,3	0,1		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	1,2	0,7	0,4	0,3	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	6,6	3,9	2,9	1,9	1,4	1,1	0,6	0,4	0,2		0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Emploi salarié	Total	pour cent	82,6	83,5	84,5	84,9	85,2	85,2	85,7	86,0	86,1		86,0	86,7	86,7	87,0	86,8	87,4	87,5	87,7	88,1	88,1	88,2	88,3	88,4	88,4	88,5
Employeurs	Total	pour cent	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8		1,8	1,9	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	13,2	12,2	11,7	11,4	11,2	11,2	10,9	10,7	10,6		10,6	9,8	9,9	9,7	9,9	9,3	9,3	9,3	8,9	8,9	8,8	8,8	8,8	8,8	8,7
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	2,6	2,6	2,0	2,0	1,8	1,7	1,6	1,5	1,5		1,6	1,7	1,5	1,5	1,5	1,4	1,3	1,2	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9

Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest

Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'activité	Total	pour cent	56,5	56,3	56,6	56,9	57,0	57,2	57,5	57,6	57,9		57,8	57,6	57,6	57,8	57,8	57,7	57,9	57,9	58,1	58,0	57,8	57,6	57,4	57,2	
	Hommes	pour cent	66,4	66,0	66,0	66,0	65,8	65,9	65,9	65,9	65,9	65,9		65,4	65,1	64,8	64,8	64,5	64,3	64,2	64,2	64,3	64,1	63,9	63,6	63,3	62,9
	Femmes	pour cent	47,2	47,2	47,8	48,3	48,6	49,1	49,5	49,5	49,9	50,3		50,6	50,6	50,8	51,2	51,4	51,5	51,6	51,8	52,0	52,2	52,1	52,0	51,8	51,7
	Jeunes	pour cent	48,0	47,1	47,1	46,8	46,7	47,3	47,5	47,7	47,7	47,8		46,7	45,7	45,3	44,9	44,5	43,9	43,9	43,9	44,0	43,8	43,6	43,3	43,0	42,7
Population active	Total	millions	197,9	198,3	200,7	203,2	205,0	207,4	209,5	211,4	213,4		214,1	214,6	215,4	217,0	217,7	218,3	219,0	220,3	221,3	222,7	222,9	222,9	222,7	222,3	221,9
	Hommes	millions	112,3	112,3	113,1	114,0	114,6	115,7	116,3	117,1	117,7		117,5	117,4	117,4	118,0	117,9	118,0	118,3	118,8	119,2	119,9	119,9	119,9	119,7	119,4	119,1
	Femmes	millions	85,6	86,0	87,6	89,1	90,4	91,8	93,2	94,3	95,7		96,6	97,2	97,9	99,0	99,8	100,3	100,7	101,5	102,1	102,8	102,9	103,0	103,0	102,9	102,8
	Jeunes	millions	25,4	25,0	25,0	24,9	24,8	25,1	25,3	25,3	25,3	25,3		24,6	23,9	23,5	23,1	22,7	22,2	22,1	22,0	21,8	21,8	21,6	21,4	21,3	21,1
Ratio emploi-population	Total	pour cent	51,5	51,9	52,0	52,0	52,0	52,3	52,8	53,4	53,6		52,4	51,9	51,9	51,6	51,3	51,6	51,9	52,5	53,1	53,7	53,9	53,8	53,6	53,4	53,2
Emploi	Total	millions	180,5	182,8	184,4	186,0	187,1	189,5	192,4	195,8	197,7		194,1	193,5	193,9	193,5	193,3	195,0	197,1	200,0	202,9	205,8	207,3	207,6	207,3	206,9	206,4
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						16,0	15,8	15,1	16,0		18,5	19,2	19,3	20,5	21,2	20,8	19,9	18,7	17,4	16,0	15,4	15,3	15,4	15,5	15,5
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						34,7	34,7	33,4	35,7		41,5	43,1	43,6	46,7	48,5	47,8	45,8	43,3	40,3	37,3	35,9	35,6	35,8	35,9	35,9
Taux de chômage	Total	pour cent	8,8	7,8	8,1	8,5	8,7	8,7	8,2	7,4	7,3		9,3	9,9	10,0	10,8	11,2	10,7	10,0	9,2	8,3	7,6	7,0	6,9	6,9	7,0	7,0
Chômage	Total	millions	17,4	15,5	16,3	17,2	17,9	18,0	17,1	15,7	15,7		19,9	21,2	21,4	23,5	24,4	23,4	21,9	20,3	18,4	16,8	15,6	15,3	15,4	15,5	15,5
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						3,6	4,0	4,1	5,2		6,0	6,1	6,0	6,4	6,8	6,7	6,4	6,0	5,6	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						6,7	7,7	7,9	10,3		11,6	11,7	11,7	12,3	13,1	13,0	12,6	11,9	11,4	10,5	10,6	10,6	10,6	10,5	10,5
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						4,6	4,5	4,4	4,3		4,4	4,5	4,6	4,8	4,8	5,0	4,9	4,8	4,5	4,3	4,2	4,2	4,2	4,2	4,3
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						10,0	9,9	9,8	9,7		10,0	10,2	10,5	10,8	10,9	11,4	11,4	11,1	10,5	9,9	9,8	9,8	9,8	9,9	9,9
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						12,3	12,0	11,6	11,5		13,0	13,1	13,1	13,3	13,0	12,6	12,2	11,7	11,2	10,8	10,5	10,6	10,8	11,0	11,2
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						6,5	6,4	6,1	6,1		6,8	6,8	6,8	6,9	6,7	6,4	6,1	5,9	5,6	5,3	5,2	5,2	5,3	5,4	5,5
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emploi salarié	Total	pour cent	83,2	83,3	83,4	83,3	83,3	83,5	83,5	83,7	84,0		84,1	84,0	84,1	84,1	84,2	84,2	84,4	84,4	84,7	85,0	85,1	85,2	85,2	85,3	85,4
Employeurs	Total	pour cent	4,9	4,8	4,7	4,8	4,8	4,7	4,8	4,8	4,8		4,7	4,6	4,5	4,5	4,5	4,4	4,4	4,3	4,3	4,2	4,1	4,1	4,1	4,1	4,1
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	9,9	9,9	9,9	10,1	10,1	10,2	10,2	10,1	9,8		9,9	10,1	10,1	10,3	10,3	10,3	10,2	10,2	10,1	9,9	9,9	9,9	9,9	9,8	9,8
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	2,1	2,0	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,4		1,3	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7

Asie centrale et occidentale

Asie centrale et occidentale (suite)

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'activité	Total	pour cent	56,3	56,2	55,9	55,3	54,7	54,9	54,5	54,6	55,0		55,5	56,1	56,7	56,8	57,2	57,5	57,9	58,2	58,4	58,5	58,4	58,3	58,0	57,8	57,5
	Hommes	pour cent	72,4	71,8	71,0	70,3	70,7	70,9	70,2	70,3	70,6		70,7	71,2	71,7	71,5	71,8	72,3	72,5	72,7	73,0	73,1	72,9	72,8	72,5	72,2	71,9
	Femmes	pour cent	41,2	41,6	41,8	41,2	39,8	39,9	39,8	39,9	40,4		41,1	42,0	42,6	42,9	43,4	43,6	44,1	44,4	44,6	44,8	44,7	44,5	44,3	44,1	43,9
	Jeunes	pour cent	44,1	43,5	42,5	41,3	41,0	41,0	40,3	40,4	40,7		40,9	40,9	41,2	40,5	41,2	42,2	42,9	42,9	43,0	43,2	43,0	42,8	42,5	42,1	41,8
Population active	Total	millions	54,1	55,1	56,0	56,5	57,1	58,4	59,1	60,4	61,9		63,5	65,4	67,2	68,4	70,1	71,6	73,3	74,8	76,3	77,6	78,6	79,4	80,2	80,8	81,3
	Hommes	millions	33,6	34,0	34,3	34,7	35,7	36,5	36,9	37,6	38,5		39,2	40,2	41,2	41,8	42,7	43,7	44,6	45,4	46,3	47,1	47,8	48,3	48,8	49,2	49,5
	Femmes	millions	20,5	21,1	21,6	21,8	21,5	21,9	22,3	22,8	23,4		24,3	25,2	26,0	26,7	27,4	28,0	28,7	29,3	29,9	30,5	30,8	31,1	31,4	31,6	31,8
	Jeunes	millions	11,9	11,9	11,9	11,7	11,8	12,0	11,9	12,1	12,2		12,3	12,4	12,4	12,2	12,3	12,5	12,6	12,5	12,4	12,4	12,2	12,1	12,0	11,9	11,9
Ratio emploi-population	Total	pour cent	50,8	50,7	50,0	49,7	49,4	49,8	50,1	50,4	50,6		50,2	51,2	52,3	52,6	52,8	52,9	53,2	53,3	53,6	53,7	52,9	52,9	52,6	52,3	52,0
Emploi	Total	millions	48,9	49,7	50,1	50,8	51,5	53,0	54,3	55,6	56,9		57,5	59,7	62,0	63,4	64,8	65,9	67,4	68,6	69,9	71,2	71,2	72,1	72,7	73,2	73,6
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre	Total	pour cent						17,6	16,4	16,1	16,5		18,6	17,7	16,3	16,1	16,3	16,7	16,4	16,6	16,2	15,9	17,0	16,9	17,0	17,2	17,3
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Total	millions						10,8	10,2	10,2	10,7		12,4	12,2	11,5	11,5	12,0	12,5	12,6	13,0	12,9	12,9	14,0	14,0	14,3	14,5	14,7
Taux de chômage	Total	pour cent	9,7	9,8	10,5	10,1	9,8	9,3	8,2	7,8	8,1		9,5	8,7	7,8	7,4	7,6	8,0	8,1	8,3	8,3	8,2	9,4	9,2	9,3	9,5	9,6
Chômage	Total	millions	5,2	5,4	5,9	5,7	5,6	5,4	4,8	4,7	5,0		6,0	5,7	5,2	5,1	5,3	5,7	5,9	6,2	6,3	6,4	7,4	7,3	7,5	7,6	7,8
Taux de sous-emploi lié au temps	Total	pour cent						4,4	4,3	4,6	4,7		5,1	5,2	5,0	5,0	5,0	5,0	4,7	4,6	4,4	4,4	4,4	4,3	4,3	4,3	4,3
Sous-emploi lié au temps	Total	millions						2,3	2,4	2,6	2,7		2,9	3,1	3,1	3,2	3,3	3,3	3,2	3,2	3,1	3,1	3,1	3,1	3,2	3,2	3,2
Taux de main-d'œuvre potentielle	Total	pour cent						5,0	4,8	4,6	4,7		5,2	4,9	4,5	4,5	4,6	4,6	4,6	4,6	4,4	4,2	4,3	4,3	4,3	4,4	4,5
Main-d'œuvre potentielle	Total	millions						3,1	3,0	2,9	3,0		3,5	3,4	3,2	3,3	3,4	3,5	3,5	3,6	3,5	3,4	3,5	3,6	3,6	3,7	3,8
Taux de jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	pour cent						29,0	27,8	27,5	26,5		25,8	24,5	23,4	23,0	21,6	21,2	20,7	20,7	21,0	21,2	22,2	22,0	22,1	22,2	22,3
Jeunes ni en formation ni en emploi (NEET)	Jeunes	millions						8,5	8,2	8,2	7,9		7,8	7,4	7,1	6,9	6,4	6,3	6,1	6,0	6,0	6,1	6,3	6,2	6,3	6,3	6,3
Taux de pauvreté extrême au travail	Total	pour cent	15,8	15,8	14,8	15,6	13,5	13,2	12,3	11,7	10,4		9,7	8,9	8,0	7,4	6,9	6,3	5,8	5,4	5,0	4,7	4,5	4,2	3,9	3,6	3,3
Taux de pauvreté modérée au travail	Total	pour cent	15,3	16,0	15,9	15,3	12,8	11,6	10,5	9,5	8,8		8,3	8,0	7,6	7,1	6,7	6,3	6,1	5,7	5,4	5,2	5,1	4,9	4,6	4,4	4,2
Pauvreté extrême au travail	Total	millions	7,8	7,9	7,4	7,9	7,0	7,0	6,7	6,5	5,9		5,6	5,3	5,0	4,7	4,4	4,1	3,9	3,7	3,5	3,4	3,2	3,0	2,8	2,6	2,4
Pauvreté modérée au travail	Total	millions	7,5	7,9	8,0	7,8	6,6	6,2	5,7	5,3	5,0		4,7	4,7	4,7	4,5	4,4	4,1	4,1	3,9	3,8	3,7	3,6	3,5	3,4	3,2	3,1
Emploi salarié	Total	pour cent	53,6	53,6	54,4	54,8	55,7	56,5	57,2	58,3	59,0		58,8	59,4	59,9	60,8	61,2	62,3	63,2	63,7	63,9	64,4	64,7	65,1	65,4	65,8	66,1
Employeurs	Total	pour cent	4,0	4,0	4,0	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	4,0		4,0	3,8	3,7	3,6	3,4	3,4	3,5	3,6	3,7	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Travailleurs à compte propre	Total	pour cent	26,5	26,8	26,8	26,8	26,4	26,1	26,0	25,3	24,8		24,8	24,5	24,1	23,7	23,7	23,0	22,5	22,1	22,1	22,0	22,1	22,0	22,0	22,0	22,0
Travailleurs familiaux	Total	pour cent	15,8	15,6	14,9	14,5	14,0	13,5	13,0	12,6	12,2		12,4	12,3	12,3	11,9	11,7	11,3	10,8	10,5	10,3	10,0	9,7	9,3	9,0	8,6	8,3

► Bibliographie

- ADP (Arab Development Portal). 2019. *Youth in the Arab region* (Beyrouth).
- Albouy, D.; Chernoff, A.; Lutz, C.; Warman, C. 2019. «Local labor markets in Canada and the United States», *Journal of Labor Economics*, vol. 37, n° S2, pp. S533-S594.
- Alvaredo, F.; Assouad, L.; Piketty, T. À paraître. «Measuring inequality in the Middle East, 1990-2016: The world's most unequal region?», *Review of Income and Wealth*.
- BAfD (Banque africaine de développement). 2019. *Perspectives économiques en Afrique 2019* (Abidjan).
- ; BAsD (Banque asiatique de développement); BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement); BID (Banque interaméricaine de développement). 2018. *The future of work: Regional perspectives* (Washington, DC).
- Banque mondiale. 2013. *Global Monitoring Report 2013: Rural-urban dynamics and the Millennium Development Goals* (Washington, DC).
- . 2018. *Poverty and Shared Prosperity 2018: Piecing together the poverty puzzle*. Version abrégée en français: «Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée: compléter le puzzle de la pauvreté (aperçu)» (Washington, DC).
- BCE (Banque centrale européenne). 2016. «The employment-GDP relationship since the crisis», *ECB Economic Bulletin*, n° 6, pp. 53-71.
- BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). 2018. *Transition Report 2018-19: Work in transition* (Londres).
- Berg, J.; Furrer, M.; Harmon, E.; Rani, U.; Silberman, M. S. 2019. *Les plateformes de travail numérique et l'avenir du travail: pour un travail décent dans le monde en ligne* (Genève, BIT).
- BIT (Bureau international du Travail). 2013. *Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre*, Résolution I, dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre.
- . 2015a. *World Employment and Social Outlook 2015: The changing nature of jobs*. Résumé français: «Emploi et questions sociales dans le monde 2015: des modalités d'emploi en pleine mutation» (Genève).
- . 2015b. *Conclusions de la Réunion d'experts sur les formes atypiques d'emploi*, Conseil d'administration, 323^e session, Genève, 12-27 mars.
- . 2016a. *Programme par pays de promotion du travail décent de l'OIT. Manuel pratique, version 4* (Genève).
- . 2016b. *Labour migration in Asia and the Pacific and the Arab States* (Bangkok et Beyrouth, Bureaux régionaux de l'OIT).
- . 2016c. *Non-standard employment around the world: Understanding challenges, shaping prospects*. Résumé en français: «L'emploi atypique dans le monde: identifier les défis, ouvrir des perspectives» (Genève).
- . 2017a. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances de l'emploi des femmes 2017* (Genève).
- . 2017b. *Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale*, Notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale (Genève).
- . 2017c. *Global Employment Trends for Youth 2017: Paths to a better working future*. Résumé analytique en français: «Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017: les voies possibles vers un meilleur avenir du travail» (Genève).
- . 2018a. *Avoiding unemployment is not enough: An analysis of other forms of labour underutilization*, ILOSTAT Spotlight on Work Statistics No. 4 (Genève).
- . 2018b. *Women and men in the informal economy: A statistical picture*, troisième édition (Genève).
- . 2018c. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2018* (Genève).
- . 2018d. *Garantir un temps de travail décent pour l'avenir*, rapport III (B), Conférence internationale du Travail, 107^e session, Genève, 2018.
- . 2018e. *ILO global estimates on international migrant workers: Results and methodology* (Genève).
- . 2018f. *Asia-Pacific Employment and Social Outlook 2018: Advancing decent work for sustainable development* (Bangkok, Bureau régional de l'OIT).
- . 2018g. *Decent work and the Sustainable Development Goals: A guidebook on SDG labour market indicators* (Genève).
- . 2018h. *ILOSTAT microdata processing quick guide: Principles and methods underlying the ILO's processing of anonymized household survey microdata* (Genève).
- . 2019a. *Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes: un meilleur avenir du travail pour tous* (Genève).
- . 2019b. *Travailler pour bâtir un avenir meilleur: Commission mondiale sur l'avenir du travail* (Genève).
- . 2019c. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2019* (Genève).
- . 2019d. *Les solutions qui marchent: favoriser des parcours vers le travail décent* (Genève).
- . 2019e. «Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale». Disponible à l'adresse https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS_436224/lang--fr/index.htm [consulté le 3 déc. 2019].
- . 2019f. *Rapport mondial sur les salaires 2018/19: quelles sont les causes des écarts salariaux entre hommes et femmes?* (Genève).
- . 2019g. *Mujeres en el mundo del trabajo: Retos pendientes hacia una efectiva equidad en América Latina y el Caribe*, Panorama Laboral Temático n° 5 (Lima, Bureau régional de l'OIT).

- . 2019h. «Au Qatar, des réformes majeures du droit du travail mettent fin au système de la kafala», communiqué de presse, 16 octobre. Disponible à l'adresse https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_724343/lang--fr/index.htm. [consulté le 24 oct. 2019].
- . 2019i. *Preparing for the future of work: National policy responses in ASEAN+6* (Bangkok, Bureau régional de l'OIT).
- . 2019j. «Formes atypiques d'emploi». Disponible à l'adresse <https://www.ilo.org/global/topics/non-standard-employment/lang--fr/index.htm> [consulté le 20 nov. 2019].
- . 2019k. *The global labour income share and distribution: Methodological description* (Genève, Département de statistique du BIT).
- . 2020a. *Il est temps d'agir pour l'ODD 8: intégrer le travail décent, la croissance soutenue et l'intégrité environnementale* (Genève).
- . À paraître a. *Global Employment Trends for Youth 2020: Technology and the future of jobs* (Genève).
- . À paraître b. *Report on employment in Africa* (Abidjan, Bureau régional de l'OIT).
- . À paraître c. *Asia-Pacific Employment and Social Outlook 2020* (Bangkok, Bureau régional de l'OIT).
- Borino, F.; Saget, C. À paraître. *Employment programmes and conflict in Somalia*, ILO Research Department Working Paper (Genève, BIT).
- Borio, C.; Disyatat, P.; Juselius, M.; Rungcharoenkitkul, P. 2018. *Monetary policy in the grip of a pincer movement*, BIS Working Paper No. 706 (Bâle, Banque des règlements internationaux).
- Carnevale, A. P.; Garcia, T. I.; Campbell, K. P. 2019. «All one system: The future of education and career preparation», *Positioning low-income workers to succeed in a changing economy* (Bethesda, États-Unis, The Hatcher Group), pp. 6-14.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes). 2019. *Social Panorama of Latin America 2019* (Santiago).
- CESAO (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale). 2018. *Survey of Economic and Social Developments in the Arab Region, 2017-2018* (Beyrouth, Nations Unies).
- . 2019a. *Survey of Economic and Social Developments in the Arab Region, 2018-2019* (Beyrouth, Nations Unies).
- . 2019b. *Rethinking barriers to women's economic participation in the Arab region*, Comité exécutif, Sixième réunion, Marrakech, 15-16 juin.
- CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique). 2018. *Inequality in Asia and the Pacific in the era of the 2030 Agenda for Sustainable Development* (Bangkok, Nations Unies).
- Chen, S.; Ravallion, M. 2010. «The developing world is poorer than we thought, but no less successful in the fight against poverty», *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 125, n° 4, pp. 1577-1625.
- Cho, T.; Hwang, S.; Schreyer, P. 2017. *Has the labour share declined? It depends*, OECD Statistics Working Papers No. 2017/1 (Paris, Organisation de coopération et de développement économiques).
- CIMT (Conseil de l'information sur le marché du travail). 2018. *Des noms qui en disent long: pénuries de main-d'œuvre, déficits de compétences et inadéquation des compétences*, Perspectives de l'IMT n° 3 (Ottawa).
- CMFI (Comité monétaire et financier international). 2019. *Déclaration de Guy Ryder, Directeur général du BIT, lors de la 40^e réunion du CMFI*, Washington, 18-19 oct.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2019. *Key Statistics and Trends in Trade Policy 2018: Trade tensions, implications for developing countries* (Genève).
- Cobham, A.; Schlogl, L.; Sumner, A. 2015. *Inequality and the tails: The Palma proposition and ratio revisited*, DESA Working Paper No. 143 (New York, Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales).
- CPS (Comité de la protection sociale). 2018. *Pension Adequacy Report 2018: Current and future income adequacy in old age in the EU* (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne).
- CRDI (Centre de recherches pour le développement international); INCLUDE (Dutch Knowledge Platform on Inclusive Development Policies); BIT. 2016. *Gathering evidence: How can soft skills development and work-based learning improve job opportunities for young people?* Disponible à l'adresse <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/57588/IDL-57588.pdf?sequence=2&isAllowed=y>.
- Deiningner, K.; Squire, L. 1996. «A new data set measuring income inequality», *The World Bank Economic Review*, vol. 10, n° 3, pp. 565-591.
- Devarajan, S.; Mottaghi, L. 2017. *L'économie de la reconstruction d'après-guerre dans la région MENA*, Rapport de suivi de la situation économique dans la région MENA, avril (Washington, DC, Banque mondiale).
- Doss, C.; Kovarik, C.; Peterman, A.; Quisumbing, A.; van den Bold, M. 2015. «Gender inequalities in ownership and control of land in Africa: Myth and reality», *Agricultural Economics*, vol. 46, n° 3, pp. 403-434.
- Elder, S.; Barcucci, V.; Gurbuzer, Y.; Perardel, Y.; Principi, M. 2015. *Labour market transitions of young women and men in Eastern Europe and Central Asia*, Work4Youth Publication Series No. 28 (Genève, BIT).
- Eurofound (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail). 2017. *Sixth European Working Conditions Survey: Overview report – 2017 update* (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne).
- Eurostat. 2019. «Transition entre contrat temporaire et contrat à durée indéterminée, par sexe et âge – moyennes annuelles des transitions trimestrielles, probabilités estimées». Disponible à l'adresse http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=lfsl_long_e09&lang=fr [consulté le 15 nov. 2019].

- Feenstra, R. C.; Inklaar, R.; Timmer, M. P. 2015. «The next generation of the Penn World Table», *American Economic Review*, vol. 105, n° 10, pp. 3150-3182.
- FIDA (Fonds international de développement agricole). 2019. *Rapport sur le développement rural 2019: donner leur chance aux jeunes ruraux* (Rome).
- FMI (Fonds monétaire international). 2017. «Comprendre la chute de la part du travail dans le revenu», *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2017: un nouvel élan?* (Washington, DC), pp. 125-174.
- . 2018. *Regional Economic Outlook, Western Hemisphere: Seizing the momentum* (Washington, DC).
- . 2019a. *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2019: ralentissement de l'activité manufacturière et augmentation des obstacles au commerce* (Washington, DC).
- . 2019b. *Perspectives économiques régionales, mise à jour: Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan* (Washington).
- Gasparini, L.; Marchionni, M. 2017. «Deceleration in female labor force participation in Latin America», *Economía*, vol. 18, n° 1, pp. 197-224.
- General Authority for Statistics. 2019. *Labour market: Second quarter, 2019* (Riyad).
- Global Deal; BIT; OCDE. 2018. *Building trust in a changing world of work* (Genève et Paris, OCDE et BIT).
- Global Trade Alert. 2019. Base de données de Global Trade Alert, disponible à l'adresse www.globaltradealert.org [consultée le 3 déc. 2019].
- Gollin, D. 2002. «Getting income shares right», *Journal of Political Economy*, vol. 110, n° 2, pp. 458-474.
- Gould, E.; Wilson, V. 2019. *Wage growth is weak for a tight labour market – and the pace of wage growth is uneven across race and gender* (Washington, Economic Policy Institute).
- Hadjivassiliou, K.; Tassinari, A.; Eichhorst, W.; Wozny, F. 2016. *Assessing the performance of school-to-work transition regimes in the EU*, IZA Discussion Paper Series No. 10301 (Bonn, Institute for the Study of Labor (IZA)).
- Hansen, B. E.; Racine, J. S. 2012. «Jackknife model averaging», *Journal of Econometrics*, vol. 167, pp. 38-46.
- Harasty, C.; Ostermeier, M. À paraître. *Population ageing: Alternative measures of dependency and implications for the future of work* (Genève, BIT).
- HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2019. *Migrant definition*. Disponible à l'adresse <https://emergency.unhcr.org/entry/44937/migrant-definition> [consulté le 10 déc. 2019].
- Hofäcker, D. (dir. de publication). 2017. *Medium-term socio-economic consequences of insecure labour market positions*, EXCEPT Working Paper No. 12 (Université de Tallinn).
- Huang, B.; Morgan, P. J.; Yoshino, N. (dir. de publication). 2019. *Demystifying rising inequality in Asia* (Tokyo, Institut de la Banque asiatique de développement).
- Human Fertility Database. 2019. Disponible à l'adresse www.humanfertility.org [consulté le 15 nov. 2019].
- Infante, R. À paraître. «Latin America: Growth, structural change and formalization, 2000-2015», dans l'ouvrage publié sous la direction d'A. Berar, J. Chacaltana et F. Lapeyre: *The global transition to formality: New evidence and policy challenges* (Genève, BIT).
- ISU (Institut de statistique de l'UNESCO). 2019. Base de données disponible à l'adresse <http://data.uis.unesco.org/> [consultée le 7 nov. 2019].
- Kapizewski, A. 2006. *Arab versus Asian migrant workers in the GCC countries*, document présenté à la Réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur la migration internationale et le développement dans la région arabe, Beyrouth, 15-17 mai.
- Karabarbounis, L.; Neiman, B. 2014. «The global decline of the labor share», *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 1, pp. 61-103.
- Kluve, J.; Puerto, S.; Robalino, D.; Romero, J. M.; Rother, F.; Störerau, J.; Weidenkaff, F. 2019. «Do youth employment programs improve labor market outcomes? A quantitative review», *World Development*, vol. 114, pp. 237-253.
- Kühn, S.; Sharma, C. À paraître. *Unemployment and the risk of social unrest*.
- ; Viegelahn, C. 2019. «L'effet des obstacles aux échanges sur l'emploi généré par les chaînes d'approvisionnement mondiales», *Revue internationale du Travail*, vol. 158, n° 1, pp. 147-178.
- Lakner, C.; Milanovic, B. 2013. *Global income distribution: From the fall of the Berlin Wall to the Great Recession*, Banque mondiale, Policy Research Working Paper No. 6719 (Washington, Groupe de la Banque mondiale).
- LIS (Luxembourg Income Study). 2019. base de données du Luxembourg Income Study disponible à l'adresse www.lisdatacenter.org [consultée le 3 déc. 2019].
- Liu, C.; Esteve, A.; Treviño, R. 2017. «Female-headed households and living conditions in Latin America», *World Development*, vol. 90, pp. 311-328.
- Morsy, H.; Mukasa, A. 2019. *Youth jobs, skill and educational mismatches in Africa*, Working Paper Series No. 326 (Abidjan, Banque africaine de développement).
- Mosler, D.; Calori, A. À paraître. *Tackling labour shortages in Central and Eastern Europe* (Genève, BIT).
- Muro, M.; Whiston, J. 2018. «Geographic gaps are widening while U.S. economic growth increases», Brookings Institution, 23 janv. Disponible à l'adresse www.brookings.edu [consulté le 13 nov. 2019].
- Nations Unies. 2015. *Programme d'action d'Addis Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement* (New York).

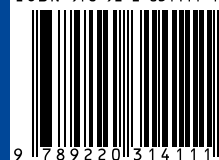
- . 2019a. *World Population Prospects 2019: Online edition. Rev. 1* (New York, Département des affaires économiques et sociales).
- . 2019b. *World Economic Situation and Prospects 2019* (New York, Département des affaires économiques et sociales).
- . 2019c. *World Population Prospects 2019: Highlights* (New York, Département des affaires économiques et sociales).
- . 2020. *World Economic and Social Prospects 2020* (New York, Département des affaires économiques et sociales).
- Ndikumana, L.; Boyce, J. K. 2018. *Capital flight from Africa: Updated methodology and new estimates*, PERI Research Report (Amherst, Université du Massachusetts-Amherst, Political Economy Research Institute (PERI)).
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2019a. *OECD Economic Surveys: Slovak Republic 2019*. Version abrégée en français: «Études économiques de l'OCDE: République slovaque 2019» (Paris).
- . 2019b. *OECD Economic Surveys: Hungary 2019*. Version abrégée en français: «Études économiques de l'OCDE: Hongrie 2019» (Paris).
- . 2019c. «Emploi temporaire». Disponible à l'adresse <https://data.oecd.org/fr/emp/emploi-temporaire.htm> [consulté le 15 nov. 2019].
- . 2019d. *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019: l'avenir du travail* (Paris).
- O'Higgins, N. 2019. *Relever le défi de l'emploi des jeunes: derniers éléments concernant des questions politiques essentielles* (Genève, BIT).
- OMC (Organisation mondiale du commerce). 2019. *Report to the Trade Policy Review Body from the Director-General on Trade-Related Developments*, juillet.
- ONS (Office for National Statistics). 2018. *Estimating the impact of the self-employed in the labour share*.
- Palma, J. G. 2011. *Homogeneous middles vs. heterogeneous tails, and the end of the "inverted-U": The share of the rich is what it's all about*, Cambridge Working Papers in Economics No. 1111 (Université de Cambridge, Faculté d'économie).
- . 2014. «Has the income share of the middle and upper-middle been stable around the "50/50 rule", or has it converged towards that level? The "Palma ratio" revisited», *Development and Change*, vol. 45, n° 6, pp. 1416-1448.
- Patterson, M.; Hazel, M.; Saunders, D. 2019. *Bilan annuel du marché du travail, 2018* (Ottawa, Statistique Canada).
- Piketty, T.; Saez, E.; Zucman, G. 2018. «Distributional national accounts: Methods and estimates for the United States», *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 133, n° 2, pp. 553-609.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement); BIT; Programme alimentaire mondial (PAM). 2017. *Jobs make the difference: Expanding economic opportunities for Syrian refugees and host communities*.
- Reeves, R. V.; Guyot, K. 2018. «There are many definitions of "middle class" – here's ours», Brookings Institution, 4 sept. Disponible à l'adresse www.brookings.edu [consulté le 3 déc. 2019].
- Rokicka, M.; Kłobuszewska, M. 2016. *The short-term economic consequences of insecure labour market positions in EU-28*, EXCEPT Working Paper No. 10 (Université de Tallinn).
- Rother, B.; Pierre, G.; Lombardo, D.; Herrala, R.; Toffano, P.; Roos, E.; Auclair, G.; Manasseh, K. 2016. *The economic impact of conflicts and the refugee crisis in the Middle East and North Africa*, Document de travail du FMI (Washington, Fonds monétaire international).
- Sala-i-Martin, X. 2006. «The world distribution of income: Falling poverty and... convergence, period», *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 121, n° 2, pp. 351-397.
- Salazar-Xirinachs, J. M.; Chacaltana, J. (dir. de publication). 2018. *Políticas de formalización en América Latina: Avances y desafíos* (Lima, Bureau régional de l'OIT).
- Salemink, K.; Strijker, D.; Bosworth, G. 2017. «Rural development in the digital age: A systematic literature review on unequal ICT availability, adoption, and use in rural areas», *Journal of Rural Studies*, vol. 54, pp. 360-371.
- Sedik, D. 2018. «The rural-urban gap and rural transformation in the Near East and North Africa», *NEW MEDIT: Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment*, n° 4, pp. 91-96.
- Shearer, C.; Vey, J. S.; Kim, J. 2019. *Where jobs are concentrating and why it matters to cities and regions* (Washington, Brookings Institution). Disponible à l'adresse <https://www.brookings.edu/research/where-jobs-are-concentrating-why-it-matters-to-cities-and-regions/> [consulté le 20 déc. 2019].
- Statistique Canada. 2019. *Emploi, rémunération et heures de travail, août 2019* (Ottawa).
- Trendov, N. M.; Varas, S.; Zeng, M. 2019. *Technologies numériques dans le secteur agricole et dans les zones rurales* (Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).
- UE (Union européenne). 2015. *Labour market shortages in the European Union* (Parlement européen, Direction générale des politiques internes de l'Union).
- UIT (Union internationale des télécommunications). 2019. *Digital infrastructure policy and regulation in the Asia-Pacific region* (Genève).
- van Treeck, K. 2017. «The labour income share in developing countries: A review and analysis of international panel data», article présenté à la cinquième Conférence du Réseau sur la réglementation au service du travail décent, Genève, 3-5 juillet.
- Wilson, V. 2019. *Black unemployment is at least twice as high as white unemployment at the national level and in 14 states and the District of Columbia* (Washington, Economic Policy Institute).
- Young, A. 1995. «The tyranny of numbers: Confronting the statistical realities of the East Asian growth experience», *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 110, n° 3, pp. 641-680.

Le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2020* donne un aperçu global des tendances récentes en matière de participation à la vie active, d'emploi, de chômage et d'autres formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre, de productivité, ainsi que des différents aspects de la qualité de l'emploi tels que le statut d'emploi, l'emploi informel et la pauvreté au travail. Cette analyse est basée sur des données provenant de 189 pays dans le monde. Le rapport examine également les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines et fournit un indicateur relatif aux troubles sociaux. De plus, il présente des projections pour les principaux indicateurs du marché du travail pour la période 2020-2024.

Le premier chapitre du rapport analyse les tendances par niveau de revenu des pays, tandis que le deuxième se concentre sur les tendances par région. Le troisième chapitre est consacré à l'analyse des tendances concernant la part et la répartition du revenu du travail, sur la base de nouvelles données du BIT.

Le rapport démontre qu'il existe des lacunes importantes dans l'accès au travail, puisque la sous-utilisation combinée de la main-d'œuvre estimée est prononcée et va bien au-delà du chômage. Le rapport montre en outre que la qualité des relations de travail est insuffisante pour un grand nombre de ceux qui ont un emploi rémunéré. Enfin, en se concentrant sur les disparités géographiques et les inégalités selon le sexe et l'âge, le rapport constate que les situations sur le marché du travail sont très inégales. Dans l'ensemble, les disparités dans l'accès au travail décent se traduisent par une inégalité de revenus élevée et persistante, les inégalités en matière de revenus du travail étant plus fortes qu'on ne le pensait auparavant.

ISBN 978-92-2-031411-1



9 789220 314111